



HISTOIRE

D'ANGLETERRE.

TOME SIXIÉME.



HISTOIRE D'ANGLETERRE,

DEPUIS LA DESCENTE

DE JULES-CESAR,

JUSQU'AU Traité d'Aix-la-Chapelle en 1748.

Par M. T. SMOLETT, M. D.

Traduite de l'Anglois par M. TARGE, Correspondant de l'Académie Royale de Marine, & Professeur de Langue Françoise à l'Ecole Royale-Militaire.

TOME SIXIEME.





A ORLEANS,

Chez J. ROUZEAU-MONTAUT, Imprimeur du Roi; de S. A. S. Monseigneur le Duc d'Orleans, & de la Ville.

M. DCC. LXII.

Avec Approbation & Privilège du Roi.



HISTOIRE D'ANGLETERRE.

LIVRE TROISIEME.

CHAPITRE V.

§. I. *Irruption des Ecoſſois en Angleterre.* §. II. *Edouard marche contre eux ſans ſuccès.* §. III. *Il épouſe Philippine fille du Comte de Hollande.* §. IV. *Paix déſavantageuſe avec les Ecoſſois.* §. V. *Mariage de Jeanne fille d'Edouard avec David de Brus.* §. VI. *Prétentions d'Edouard à la couronne de France.* §. VII. *Mortimer inſulte le Parlement.* §. VIII. *Le Comte de Lancaſter avec une partie de la Nobleſſe, conſpirent contre lui.* §. IX. *Edouard*

rend hommage au Roi de France à Amiens. §. X. *Le Comte de Kent a la tête tranchée.* §. XI. *Naissance du Prince Noir. Le Roi prend la résolution de perdre Mortimer.* §. XII. *Ce Seigneur est arrêté dans le château de Nottingham, & exécuté comme traître.* XIII. *Le Roi passe en France & repasse peu de jours après en Angleterre.* §. XIV. *Affaires dans le Parlement.* §. XV. *Edouard Baliol entre en Ecosse, dont il fait la conquête. Il y est couronné.* §. XVI. *Il rend hommage au Roi Edouard.* §. XVII. *Efforts des Brussiens.* §. XVIII. *Edouard assiège Berwick, & remporte une victoire complette sur les Ecossois à Halidownehill.* §. XIX. *Conduite imprudente de Baliol.* §. XX. *Le Roi d'Angleterre pénétre dans le cœur de l'Ecosse. Il consent à une suspension d'armes.* §. XXI. *Edouard parcourt toute l'Ecosse.* §. XXII. *Plusieurs Seigneurs de ce pays prètent serment au Roi d'Angleterre.* §. XXIII. *Edouard consent à une nouvelle trève avec les Brussiens.* §. XXIV. *Philippe de France encourage & soutient les Brussiens.* §. XXV. *Edouard ravage l'Ecosse*

jusqu'aux extrémités les plus septentrionales. §. XXVI. *La France menace l'Angleterre d'une invasion. Edouard fait des alliances avec des Puissances étrangères.* §. XXVII. *Négociation infructueuse pour rétablir la paix entre la France & l'Angleterre.* §. XXVIII. *Edouard engage les Flamands dans ses intérêts.* §. XXIX. *Les Anglois défont les troupes du Comte de Flandre dans l'isle de Cadsant.* §. XXX. *Edouard arrive à Anvers & veut soutenir ses prétentions à la couronne de France.* §. XXXI. *Il est créé Vicaire de l'Empire.* §. XXXII. *Il se met en campagne contre Philippe de Valois.* §. XXXIII. *Les Brussiens ont le dessus en Ecosse.* §. XXXIV. *Edouard prend le titre de Roi de France.* §. XXXV. *Il reçoit un subside excessif de son Parlement.* §. XXXVI. *Il défait totalement la flotte Françoise à l'ecluse.* §. XXXVII. *Il investit Tournai.* §. XXXVIII. *Trève entre Edouard & Philippe.* §. XXXIX. *Le Roi repasse en Angleterre.* §. XL. *Sa dispute avec Jean Stratford, Archevêque de Cantorbéri.* §. XLI. *Les Prélats & la Noblesse obtiennent en*

Parlement un ſtatut de privilèges. §. XLII. *Edouard eſt abandonné de ſes alliés Allemands.* §. XLIII. *Il s'engage dans un traité avec Jean de Montfort Duc de Bretagne, qui eſt fait priſonnier à Nantes par Charles de Blois.* §. XLIV. *Le courage de ſa femme ranime les eſprits de ſon parti.* §. XLV. *Edouard conſent à une trève avec les Ecoſſois.* §. XLVI. *Un corps de troupes Angloiſes deſcend en Bretagne.* §. XLVII. *La guerre continue avec différents ſuccès.* §. XLVIII. *Edouard paſſe en Bretagne. Le Duc de Normandie ſe met en campagne contre lui. Ils font une trève.* §. XLIX. *Le Parlement approuve la conduite du Roi.* §. L. *Philippe Roi de France manque à la trève.* §. LI. *Inſtitution de l'ordre de la Jarretière.* §. LII. *On envoye des troupes en Gaſcogne, ſous les ordres du Comte de Derby.* §. LIII. *Il défait l'armée Françoiſe à Auberoche.* §. LIV. *Jean de Montfort s'échappe du Louvre & meurt à Hennebon.* §. LV. *Godefroi de Harcourt ſe réfugie en Angleterre.* §. LVI. *Arteveld eſt aſſaſſiné à Gand.* §. LVII. *Edouard fait une deſcente en Nor-*

mandie & pille la ville de Caen. §. LVIII. *Il force le passage de la Somme à Blanchetaque.* §. LIX. *Il remporte une victoire complette sur les François à Creci.* §. LX. *Suite de la guerre de Guyenne. Siège mémorable d'Aiguillon.* §. LXI. *Affaires du Parlement.* §. LXII. *Affaires d'Ecosse.* §. LXIII. *David Roi d'Ecosse entre en Angleterre avec une nombreuse armée : il est mis en déroute & fait prisonnier à Durham.* §. LXIV. *Siège de Calais. Cette ville est enfin réduite par Edouard.* §. LXV. *Charles de Blois est défait & fait prisonnier en Bretagne. Trève entre la France & l'Angleterre.* §. LXVI. *Les Princes Allemands offrent la couronne Impériale à Edouard.* §. LXVII. *Un détachement de troupes Françoises manquent une entreprise sur Calais.* §. LXVIII. *Peste furieuse en Angleterre.* §. LXIX. *Jubilé à Rome.* §. LXX. *Edouard remporte une victoire sur la flotte Espagnole armée dans les ports de Biscaye.* §. LXXI. *Jean succède à son père Philippe sur le trône de France. Sa jalousie & son animosité contre Edouard.* §. LXXII. *Excellentes loix publiées en Parle-*

ment. §. LXXIII. *Le Maréchal de Nesle est défait en Bretagne, & est tué par Sir Walter Bentley.* §. LXXIV. *Othon Duc de Brunswich défie Henri, Duc de Lancaster à un combat singulier.* §. LXXV. *Le traité entre la France & l'Angleterre est rompu.* §. LXXVI. *Rupture entre les Rois de France & de Navarre.* §. LXXVII. *Jean achette un accommodement.* §. LXXVIII. *Progrès surprenants du Prince de Galles en Guyenne.* §. LXXIX. *Le Roi Edouard offre à S. Omer la bataille au Roi Jean.* §. LXXX. *Expédition en Ecosse.* §. LXXXI. *Charles Roi de Navarre est fait prisonnier par le Roi de France. Godefroi de Harcourt est pris & tué.* §. LXXXII. *Le Prince de Galles se met en marche de Bordeaux. Bataille de Poitiers, où Jean Roi de France est totalement mis en déroute & fait prisonnier.*

Edouard III. An. 1327.

I. Irruption des Ecossois en Angleterre.



E Parlement qui avoit élevé le jeune Edouard sur le trône pendant la vie de son père, nomma un conseil privé de douze personnes, pour administrer les affaires du Royaume, & Henri

Comte de Lancaster, rétabli dans la dignité de grand Maître d'Angleterre, fut chargé de la garde du jeune Prince. Les sentences portées contre Roger de Mortimer furent annullées, sous prétexte qu'il avoit été condamné sans qu'on eut suivi la forme juridique, & il fut rétabli dans ses terres & honneurs, à quoi l'on ajouta les biens des Comtés d'Arundel & Winton dans le Gallois septentrional. Edmond, Comte de Kent fut recompensé par le don de plusieurs terres & châteaux : Jean, Comte de Hainault, obtint une pension considérable, & le Parlement accorda à la Reine vingt mille livres pour payer ses dettes ; une pension annuelle de pareille somme pour son douaire, avec tous les trésors des deux d'Espenser, du Comte d'Arundel, & du Chancellier Robert de Baloch. La ville de Londres avoit marqué tant de zèle pour la révolution, que non-seulement ses habitants obtinrent le pardon de tous les vols, meurtres & excès qu'ils avoient commis depuis la descente de la Reine ; mais on leur accorda de plus pour récompense de leurs services, une chartre confirmée

Dugdale. Rymer.

Edouard III. An. 1327.

en Parlement, qui les exemptoit des recherches & de la jurisdiction des Gruyers, dont le siège étoit établi dans la tour: de l'imposition de taille, & de la suspension de leurs privilèges pour les fautes personnelles de leurs Magistrats. On leur donna le bourg de Southwark avec une concession de tous les biens de ceux qui seroient déclarés coupables de félonie dans l'étendue de leurs franchises. Il leur fut encore accordé que leurs cotisations se feroient en commun avec les possesseurs des francs-fiefs des Comtés, & non comme les autres villes & bourgs: qu'ils seroient déchargés de servir en guerre hors de leur ville, & que leur Maire auroit le même rang que les Justiciers, dans toutes les commissions pour la délivrance des prisonniers de Newgate.

Cont. de Mat. & Vvejlm.

Aussi-tôt après le couronnement, tous les sujets du Roi de France qu'on avoit arrêtés en Angleterre, furent mis en liberté, & comme le Roi Charles n'avoit commencé la guerre que pour favoriser les desseins de sa soeur, qui étoient totalement remplis, les hostilités cessèrent en Guyenne, & la paix fut conclue sans au-

cune difficulté. * Les Ecoſſois qui n'a-voient nulle connéxion ni avec Iſabelle, ni avec Edouard, réſolurent de tirer avantage des troubles qui agitoient le Royaume, & ſans avoir égard à la trève, eſſayèrent de ſurprendre le château de Norham ; mais leur deſſein manqua par la vigilance de Sir Robert Mannours, Gouverneur de cette forteresſe. Le conſeil, inſtruit de ces hoſtilités, envoya des Ambaſſadeurs à Robert de Brus, pour ſe plaindre de l'infraction de la trève, & conclure un traité de paix. Ce Prince actif fit peu d'attention à leurs remontrances, & leur dit ouvertement qu'il ne vouloit pas laiſſer échaper une occaſion auſſi favorable de nuire aux anciens ennemis de ſon pays. Il envoya même un défi formel à la cour d'Angleterre, avec menace d'une prochaine invaſion; mais le miniſtère ſe flatta de la prévenir en propoſant de nommer de part & d'autre des Commiſſaires qui

* Les articles ne contiennent rien d'important pour la ſuite de l'hiſtoire. On peut les voir dans les actes de Rymer, & par extrait dans l'hiſtoire de France de M. Villaret.

Edouard III. An. 1327.

s'aſſemblaſſent ſur les frontières & délibéraſſent ſur les articles d'une paix durable. Robert y conſentit, quoiqu'il perſiſtât dans la réſolution de faire une irruption dans les Comtés ſeptentrionaux; & Thomas Randolf, Comte de Murray avec le Lord Douglas, aſſemblèrent un gros corps de troupes pour cette expédition. Dans la vûe de s'oppoſer à l'incurſion dont on étoit menacé en Angleterre, les vaſſaux militaires de la couronne, eurent ordre de ſe rendre à Newcaſtle ſur Tyne le dix-huit Mai: la flotte des cinq ports fut commandée pour faire voile vers le nord: on délivra des commiſſions pour lever des troupes dans Londres & dans toutes les autres villes du Royaume, ainſi que pour aſſembler la milice du Comté d'York, & l'on nomma les Comtes de Kent & de Lancaſter pour commander les armées.

Rymer. Rot. ſcot.

II. Edouard marche contre eux ſans ſuccès.

Cette diſpoſition martiale qui rendit Edouard ſi fameux par la ſuite, il la faiſoit déja paroître dès ſa plus tendre jeuneſſe; il envoya Jean de Hainaut pour enrôler un corps de troupes étrangères, & ce Seigneur le joignit à York au mois de Mai,

avec cinq cents Chevaliers & quinze cents cavaliers armés de toutes pièces. Ces étrangers furent si bien reçus de la Reine & de son fils que la jalousie des Anglois en fut excitée; il s'éleva une querelle entre les soldats des deux nations : les archers Anglois & les troupes du Haynaut se chargèrent avec fureur, & il y en eut beaucoup de tués de part & d'autre. Les étrangers excessivement irrités de la perte qu'ils avoient faite en cette occasion, sortirent en grand nombre de leurs quartiers, & taillèrent en pièces environ trois cents archers des Comtés de Lincoln & de Northampton. Les Anglois à leur tour animés par cet outrage, s'assemblèrent le lendemain au nombre de six mille, déterminés à sacrifier leurs agresseurs à leur vengeance. On eut beaucoup de peine à empêcher le combat, & le Roi fut obligé d'interposer son autorité, en ordonnant aux archers de rentrer dans leurs quartiers, & mettant des gardes pour la sureté des étrangers. Ces troubles appaisés, Edouard marcha d'York à Durham, où il fut joint par toutes ses troupes. Il y apprit que les Ecossois, au nombre de vingt

Edouard III. An. 1327.

Edouard III. An. 1327.

mille, avoient paſſé la Tyne, & ravageoient la partie orientale de cet Evêché. Il réſolut de les couper dans leur retraite, & pour y réuſſir partagea ſon armée, compoſée de ſoixante mille hommes en trois corps, non compris quatre mille hommes de cavalerie, deſtinés à marcher en avant pour rendre les chemins ſûrs, & amuſer l'ennemi par des eſcarmouches, juſqu'à ce que l'armée fut arrivée & prête à livrer bataille. Il ſe mit en marche au milieu de Juillet, dans le deſſein de joindre l'armée Ecoſſoiſe qu'il croyoit entre Durham & Carliſle; mais après que ſes troupes eurent beaucoup ſouffert en route dans un pays coupé de montagnes, de bois & de marais, il ne trouva plus les ennemis; mais vit ſeulement les ruines fumantes des villages qu'ils avoient brûlés. Alors il changea de route & tourna vers la Tyne, laiſſant derrière lui tous ſes bagages, tentes & proviſions, afin que ſes troupes n'en fuſſent pas embarraſſées dans leur marche, & arriva enfin au lieu où les Ecoſſois avoient traverſé cette rivière. Il étoit naturel de penſer qu'ils retourneroient par le même chemin,

c'eſt pourquoi le Roi s'étendit ſur le rivage ſeptentrional, où il demeura cinq ou ſix jours, fort incommodé du défaut de couvert & de ſubſiſtance. Les Ecoſſois inſtruits de ſes mouvements, rappellèrent les corps détachés pour le pillage; s'établirent dans une poſition avantageuſe & réſolurent d'y reſter juſqu'à ce qu'ils fuſſent informés avec plus de certitude de ſes forces & de ſes deſſeins. Cependant le Roi décampa; cotoyant toujours la rivière en deſcendant, & fit publier par une proclamation que quiconque lui découvriroit le lieu où étoient les Ecoſſois, auroit pour récompenſe les honneurs de la Chevalerie, avec un fond de terre de cent livres de rente. Trois jours après il en eut des nouvelles par Thomas de Rokesby, qui encouragé par l'eſpoir de l'honneur & de la récompenſe, avoit fait quelques excurſions dans le voiſinage, & trouvé les Ecoſſois campés à la diſtance de trois milles, ſur le rivage oppoſé de la rivière Were, qui baignoit le pied d'une haute montagne où ils étoient avantageuſement poſtés. Il s'étoit avancé ſi près d'eux ſans les découvrir qu'ils

Edouard III.
An. 1327.

l'avoient fait prifonnier ; mais informé de fon deffein, le Général Ecoffois le mit en liberté fans rançon, afin qu'il put rapporter à Edouard qu'ils étoient prêts à lui livrer le combat. Le Roi fit raffraîchir fon armée, & s'avança contre l'ennemi, qu'il vit rangé en bataille fur le penchant de la montagne; mais la Were étoit fi embarraffée de groffes pierres, & le courant devenu fi rapide par l'abondance des pluies, qu'il étoit impoffible aux Anglois de la traverfer fans courir le plus grand rifque, & les Ecoffois de leur côté n'avoient pas intention de s'y expofer. Edouard impatient de cet obftacle, fit dire aux ennemis par un hérault que s'ils avoient réellement deffein de rifquer la bataille, il fe retireroit pour leur donner la liberté de paffer la rivière, ou que s'ils vouloient fe retirer eux-mêmes à une diftance convenable ce feroit lui qui la traverferoit, pour engager enfuite le combat. Les Généraux Ecoffois rejettèrent cette propofition & lui répondirent que dans une pareille conjoncture, ils n'avoient pas affez peu de prudence pour fuivre les avis de leur ennemi. Les deux ar-

mées demeurèrent trois jours entiers Edouard III. An. 1327.
en présence, & le Roi qui occupoit la rive septentrionale, résolut de les forcer par la famine à combattre ou à se rendre, parce qu'il étoit instruit que tout leur sel étoit consommé ainsi que leur gruau, & qu'ils n'avoient point de pain pour leur subsistance. Comme ils manquoient réellement de vivres, la crainte des suites les obligea de décamper, ce qu'ils firent au milieu de la nuit. Ils suivirent les bords de la rivière en remontant, l'espace de quelques milles, & s'emparèrent d'une autre montagne flanquée d'un bois près le parc de Stanhope dans l'Evêché de Durham. Aussi-tôt que les Anglois furent informés de leur retraite, ils les suivirent en cotoyant toujours la rive opposée, & se campèrent de même sur le penchant d'une montagne vis-à-vis de celle que les Ecossois occupoient. Pendant qu'ils étoient dans cette situation, le Lord Douglas avec un détachement de deux cents chevaux, traversa la rivière beaucoup au dessus des deux armées, entra dans le camp des Anglois pendant la nuit, & pénétra jusqu'à la tente du Roi, dans le

Edouard III. An. 1327.

dessein de surprendre & enlever Sa Majesté : mais le Chapelain du Monarque & son Chambellan donnèrent l'allarme aux gardes & à la cavalerie étrangère, qui prirent les armes & coururent au combat. Douglas fut aussi-tôt enveloppé & n'échapa qu'avec beaucoup de peine, en se faisant jour au travers de ceux qui vouloient lui couper la retraite. Les partis des deux armées faisoient de fréquentes escarmouches, & il y eut plusieurs faits de chevalerie où des champions particuliers signalèrent leur ambition de se distinguer sous les yeux de leurs chefs. Enfin les Ecossois résolurent de se retirer dans leur pays, & un événement imprévû favorisa leur retraite. Un chevalier de leur armée fut pris & amené devant Edouard & son conseil, auxquels il déclara que les Ecossois avoient ordre de se tenir en armes pour marcher la nuit suivante sous les étendards de Douglas. Les Anglois qui connoissoient le génie entreprenant de ce Général, jugérent que son intention étoit de les attaquer pendant les tenèbres : se disposèrent à le bien recevoir : rangèrent leur armée en

Edouard III, An. 1327.

bataille, & passèrent toute la nuit sous les armes. Cependant les ennemis se retirèrent en silence à la faveur du bois qui les couvroit; traversèrent un large marais sur des claies, & se mirent en marche vers Carlisle. Ils firent tant de diligence qu'ils étoient déja fort éloignés le lendemain matin, lorsque les coureurs s'apperçurent de leur évasion, & que le second jour ils étoient rentrés dans leur pays avec tout le butin qu'ils avoient pris. Edouard excessivement fâché d'avoir aussi mal réussi dans sa première campagne, passa au camp des Ecossois, où il trouva trois cents cuirs frais de bétail & de bêtes fauves, attachés à des pieux au dessus du feu pour servir de chaudière, & y faire bouillir leur nourriture : mille broches de bois chargées de bœufs; dix mille paires de souliers faits avec du cuir non corroyé, & trouva aussi cinq prisonniers Anglois dont on avoit rompu les jambes, & qu'on avoit attachés à des arbres, pour qu'ils ne pussent donner avis de cette retraite. Quoique le Roi fut vivement piqué, il ne put s'empêcher d'admirer la conduite & la frugalité de

Edouard III. An. 1327.

Leland. Knyghton. Froissart. Rymer.

l'ennemi. Il envoya après eux un corps de cavalerie, qui tailla en pièces ceux qui étoient écartés du gros de l'armée; après quoi il retourna à Durham, d'où il passa à York, & congédia ensuite la plus grande partie de ses troupes.

III. Il épouse Philippine, fille du Comte de Hollande.

Ce fut au retour de cette expédition qu'Edouard apprit la mort de son père, qu'il pleura très-sincérement. On convoqua un Parlement à Lincoln, afin d'obtenir un subside, tant pour continuer la guerre d'Ecosse, si l'on ne pouvoit parvenir à un traité, que pour fournir aux frais du mariage du Roi avec Philippine, fille de Guillaume III. Comte de Hollande & de Hainault, dont le Pape venoit d'accorder les dispenses, d'autant qu'ils étoient parents au troisième degré. Le Clergé demanda quelque temps avant que de répondre sur ce qui concernoit les subsides, & la session fut rompue sans qu'on eut terminé aucune affaire. On convoqua un autre Parlement pour le mois de Novembre à Lincoln, où il fut accordé un subside considérable, tant par le Clergé que par les laïques. L'Evêque de cette ville avoit été muni des

pouvoirs suffisants pour conclure le mariage avec Philippine *par paroles de présent*, & son oncle Jean de Hainault la conduisit au mois de Décembre en Angleterre avec une suite brillante. Lorsqu'elle approcha de Londres le Maire & les Aldermans sortirent au devant d'elle en robes de cérémonies, présentèrent une pièce d'orfévrerie pour marque de leur respect, & elle fut reçue dans la ville par une procession solemnelle du Clergé. Ensuite elle se rendit à York, où le Roi résidoit alors, les nôces y furent célébrées avec grande magnificence, & au mois de Février suivant on fit la cérémonie de son couronnement.

Edouard III. An. 1327.

M. Vvestm. Cont.

An. 1328.

IV. Paix désavantageuse avec les Ecossois.

Les Commissaires Anglois & Ecossois ouvrirent leurs conférences à Newcastle, & comme on désiroit également la paix des deux côtés, les articles ne souffrirent point de difficultés. Mortimer qui avoit nommé des gens attachés à lui pour députés, jugeoit que le parti le plus prudent qu'il eut à prendre étoit de gagner l'amitié des Ecossois, afin de pouvoir trouver un azile dans leur pays, s'il arrivoit qu'on le persécutât com-

Edouard III. An. 1328.

me on avoit fait Gaveston & d'Espenser ; malheur qu'il prévoyoit à cause de la haine des Anglois qui avoit déja éclatée contre lui. De l'autre côté, Robert de Brus, sur le déclin de sa vie, attaqué d'une maladie incurable, & n'ayant qu'un seul fils, encore dans l'enfance, embrassoit ardemment l'occasion de lui procurer la paix avec ses voisins. Il la désiroit d'autant plus que le Lord Douglas, ce Seigneur dont la valeur, la conduite & la fidélité faisoient son principal soutien, s'étoit engagé par serment à une expédition contre les infidèles de Palestine. Quoique Robert fut en état de demander des conditions favorables, il ne crut pas devoir se reposer uniquement sur ce qu'il pouvoit attendre de sa puissance & de sa réputation, & il distribua libéralement à la Reine douairière, à Mortimer, & à quelques-uns des députés Anglois, une partie des richesses qu'il avoit amassées dans ses irruptions d'Angleterre. De plus les Lords Piercy, Wake, & Beaumont chargés de régler les articles, avoient intérêt de parvenir à un accommodement qui pût leur faire restituer leurs

biens d'Ecoſſe confiſqués pendant la guerre. Toutes ces circonſtances concouroient pour la pacification, & le traité fut conclu à des conditions que Brus n'auroit oſé eſpérer ſi l'on avoit éxaminé ſans partialité les points qui faiſoient l'objet de la diſpute. Il fut ſtipulé que le Royaume d'Ecoſſe ſeroit à toujours ſéparé de l'Angleterre, par les mêmes limites qui en avoient fait la diviſion ſous le règne d'Aléxandre III. Qu'Edouard, tant pour lui que pour ſes héritiers & ſucceſſeurs, déchargeroit Robert de Brus de toutes obligations, conventions & accords faits par aucun de ſes prédéceſſeurs touchant l'aſſujettiſſement de ſon Royaume : & déclareroit nuls & invalides tous actes, chartres & conceſſions qui y auroient rapport : Que Robert de Brus ſeroit reconnu pour Monarque légitime d'un Royaume indépendant : Que David, Prince d'Ecoſſe, épouſeroit Jeanne, ſœur aînée d'Edouard : Que Robert payeroit trente mille marcs au Roi d'Angleterre par forme d'indemnité pour les dommages faits par les Ecoſſois dans leur dernière irruption : Que les ſujets des deux Princes ſeroient réta-

Edouard III. An. 1328.

Edouard III. An. 1328.

blis dans les possessions qui leur appartenoient de droit dans l'un ou l'autre Royaume : Qu'Edouard employeroit son crédit auprès du Pape pour faire relever le Roi & le Royaume d'Ecosse des censures qu'ils avoient encourues : Enfin qu'il remettroit entre les mains de Robert les attributs de la Royauté, ainsi que l'acte original d'hommage, par lequel Jean Balliol & les possesseurs de francs-fiefs d'Ecosse avoient reconnu la supériorité du Monarque Anglois.

Rymer.

V. Mariage de Jeanne fille d'Edouard, avec David de Brus.

Les articles de ce traité, dont quelques-uns transpirèrent avant que le Parlement fut assemblé pour leur ratification, excitèrent une clameur universelle dans tout le Royaume. Le peuple se plaignit hautement de ce que les Commissaires avoient sacrifié l'honneur & l'intérêt de leur pays, en renonçant lâchement à un droit pour le soutien duquel on avoit répandu tant de sang & prodigué tant de trésors ; & en consentant au mariage de la sœur du Roi d'Angleterre, avec le fils d'un homme qui avoit été déclaré proscrit & traître par le grand-père de cette Princesse. Beaucoup de Prélats & de Noblesse s'absentèrent

du Parlement qui fut convoqué à York, parce qu'ils ne vouloient pas courir le risque de s'opposer aux mesures prises par Mortimer, dont la puissance étoit si formidable, & qu'ils étoient cependant trop bons patriotes pour approuver ou favoriser ce honteux accommodement. Edouard donna pouvoir à Henri de Percy & à Guillaume de Souches pour jurer en son nom l'éxécution des articles du traité; & l'acte de renonciation à la souveraineté sur l'Ecosse porte qu'il fut dressé du consentement des Prélats, des Lords & des Communes assemblés en Parlement. Le Roi écrivit aussi-tôt après au Pape, le priant d'annuller les censures dénoncées contre Robert & ses Etats: la Princesse Jeanne fut envoyée sous la conduite de sa mère à Berwick, où elle fut fiancée à David de Brus, & ensuite menée en Ecosse: enfin l'acte d'hommage rendu à Edouard I. ainsi que toutes les archives qu'on avoit apportées de ce Royaume, furent remises aux Agents Ecossois, conformement à l'inventaire qui en avoit été dressé lorsqu'on les avoit déposées dans l'échiquier.

Edouard III. An. 1328.

Carte. Rymer.

Edouard III.
An. 1328.

VI.
Prétentions d'Edouard à la couronne de France.

Peut-être qu'Edouard malgré sa jeunesse, ne se seroit pas soumis à un traité si peu glorieux qui l'empêchoit de faire éclater son ressentiment contre les Ecossois qu'il haïssoit, s'il n'avoit eu des vûes plus étendues vers un objet qui avoit plus d'attraits pour son ambition. Charles le Bel, Roi de France étant mort sans enfants mâles, Mortimer & la Reine persuadèrent à Edouard qu'il étoit le plus proche héritier de cette couronne, par sa mère Isabelle sœur du dernier Roi, & il résolut aussi-tôt de poursuivre ses droits sur cette Monarchie. La Reine de France étoit enceinte lorsque son mari mourut, & Edouard ne pouvoit reclamer la succession jusqu'à ce que l'on sut si elle accoucheroit d'un garçon ou d'une fille; mais il écrivit à la Noblesse & aux communautés de Guyenne, Languedoc & Navarre, pour leur déclarer sa résolution de rentrer dans les droits & l'héritage de sa mère, & leur demander de le soutenir dans cette entreprise. * Pendant qu'il y avoit

* On trouve dans les actes de la tour de Londres quelques-unes de ces lettres : mais elles sont conçues de façon qu'il est difficile

un

Edouard III. An. 1328.

un nouveau Parlement assemblé pour l'expédition des différentes affaires à Northampton, le Roi donna sa procuration aux Evêques de Worcester & de Lincoln, pour soutenir ses prétentions à la couronne de France, & envoya des Ambassadeurs pour faire une ligue avec le Duc de Brabant & les villes de Flandre qui étoient alors en guerre avec Philippe de Valois. Les François avoient déclaré ce Prince Régent du Royaume, & ils le proclamèrent Roi aussi-tôt que la veuve de Charles fut accouchée d'une fille. Il étoit fils de Charles Comte de Valois, frère de Philippe le Bel, & son droit à la couronne de France étoit incontestable. Edouard, quoique

de juger si Edouard entend parler de ses prétentions à la couronne de France, ou seulement de ses droits sur quelque partie de la Guyenne. Il ne commença à s'expliquer clairement que dans le pouvoir donné aux Evêques de Worcester & de Charles le 16 Mai 1328, où il se sert de ces termes remarquables. » Pur monstrer, demander, re- » querer, & recévre, pur nous, & en noun » tut le droit, actions, & possessions, du » Roialme de France, que checu nous est, » & à nous pertinent, ou purra apertenir, » & doit être, comme a droit heir dudit » Roialme. »

Edouard III. An. 1328.

plus proche du dernier Roi par le ſang, ſe trouvoit exclus du trône en vertu de la loi Salique qu'on n'avoit jamais violée dans la ſucceſſion des Rois de France. Il alléguoit cependant que cette loi ne pouvoit avoir de force à ſon égard, puiſqu'il étoit mâle, quoique deſcendu d'une femelle; mais cette prétention contenoit une abſurdité évidente, d'autant que celle qui n'avoit point de droit par elle-même ne pouvoit en faire paſſer à ſes deſcendants. *

VII. Mortimer inſulte le Parlement.

Malgré cette objection, Edouard étoit ſi agréablement flatté de la pen-

* Les raiſons pour & contre les prétentions d'Edouard, ont été ſi amplement diſcutées par les Hiſtoriens des deux nations, qu'il ſeroit inutile de les répéter ici. Nos Ecrivains modernes, principalement le ſavant continuateur de M. Velli, & l'élégant Auteur des Eſſais ſur Paris, ont prouvé évidemment la partialité & la mauvaiſe foi de Rapin Thoyras. M. Smollett plus judicieux que le réfugié François, convient que le droit de Philippe étoit inconteſtable: mais il auroit dû ajouter que cette affaire, après avoir été mûrement examinée par les Pairs de France, fut ſolemnellement décidée contre le Monarque Anglois. Il n'eſt pas bien prouvé qu'il ait envoyé des députés à ce jugement: cependant on doit préſumer qu'il

sée de réunir deux puissants Royaumes en sa personne, qu'il ne voulut pas se désister de ses prétentions. Il convoqua une assemblée nombreuse de la Noblesse & du Clergé à York, pour leur faire part de son projet & des titres sur lesquels il se fondoit : obtenir leur approbation dans cette entreprise, & en même temps donner la sanction à la paix avec l'Ecosse. Mortimer étoit devenu si odieux à la nation par son insolence & sa conduite despotique, que les Seigneurs & les Prélats furent toujours contraires à toutes les mesures qu'il proposa, ensorte que l'assemblée se sépara sans avoir pris aucune résolution. On fut donc obligé de convoquer un Parlement à Salisbury, & quoiqu'il fut défendu par des Writs spéciaux aux membres d'y venir avec des troupes ou des armes, sous peine de confiscation, Mortimer au mépris de cette prohibition s'y présenta avec un corps nombreux de ses partisans

Edouard III. An. 1328.

le fit, puisqu'il en avoit envoyé à celui où il fut exclus de la Régence, autrement il n'auroit pas manqué de faire valoir ce défaut lorsqu'il voulut par la suite soutenir ses prétentions.

Edouard III. An. 1328.

armés. Le Comte de Lancaster & les autres Pairs qui étoient en route pour cette assemblée, furent tellement allarmés d'une démarche aussi suspecte qu'ils ne passèrent pas Winchester. Leurs soupçons n'étoient que trop fondés, puisque les Evêques, les Prélats & les autres membres étant assemblés en Parlement, & délibérant sur les affaires de la nation, Mortimer se présenta avec un corps de gens armés : fit rompre les portes, & les menaça de les faire mettre à mort dans l'instant s'ils avoient l'audace de parler ou d'agir contre ses intentions. Intimidés par une insulte aussi violente, ils se retirèrent sans avoir terminé aucune affaire ; mais les Seigneurs qui étoient à Winchester jugérent qu'il étoit temps de secouer le joug d'un tyran aussi insolent, qui même avoit pressé le Roi de marcher contre eux, comme s'ils eussent été ses ennemis. C'est ainsi que finit cette session, pendant laquelle les Comtés de Cornouaille, la Marche & Ormond furent conférés à Jean de Eltham, frère du Roi, Roger de Mortimer, & Jean le Butiller, du Royaume d'Irlande.

Rot. Parl. M. Vvest. Cont.

VIII. Le Comte

Lorsque le jeune Roi étoit monté

ſur le trône, le Parlement avoit nommé un conſeil de douze perſonnes pour le guider & conduire les affaires; & le Comte de Lancaſter avoit été chargé du ſoin de ſa perſonne: cependant Mortimer s'étoit totalement emparé de l'adminiſtration par l'aſcendant qu'il avoit gagné ſur la Reine mère & ſur ſon fils, qui ne ſe conduiſoient que par ſes volontés. Il diſtribuoit toutes les places d'honneur & de profit à ſes créatures, & prodiguoit les tréſors de ſon maître pour ſatisfaire ſa propre vanité qui étoit égale à celle de Gaveſton. Il donna des tournois avec autant de pompe que d'oſtentation, affectant une magnificence au deſſus même de celle des Monarques. Son inſolence étoit montée au point de traiter ſes ſupérieurs & ſes égaux avec le mépris le plus inſultant: il perſécutoit tous ceux qui oſoient blâmer ſa conduite ou s'oppoſer à ſes deſſeins; rendoit le Roi inacceſſible à tous autres qu'à ſes amis ou à ſes partiſans, & empêcha le Comte de Lancaſtre même, ainſi que les membres du conſeil, de lui parler ſur les affaires de la nation. Ce Seigneur ne put ſoutenir

Edouard III. An. 1328.

de Lancaſter avec une partie de la Nobleſſe, conſpirent contre lui.

Edouard III. An. 1328.

ſans indignation l'arrogance de cet homme de néant, également odieux aux autres Pairs du Royaume. Voyant la liberté des Parlements détruite par la conduite outrageante qu'il avoit tenue à Salisbury, ils commencèrent à prendre des meſures pour obtenir ſatisfaction par une autre voie : s'aſſemblèrent en particulier, & formèrent une confédération pour leur défenſe mutuelle. Ils réſolurent de le citer pour répondre ſur ſes crimes & ſa mauvaiſe adminiſtration, particulièrement ſur le meurtre du dernier Roi, & ſur ſa correſpondance avec l'ennemi, qu'on taxoit de trahiſon, & en conſéquence de laquelle on prétendoit que les Ecoſſois avoient effectué leur dernière retraite du Royaume. Simon Mepham, nouvel Archevêque de Cantorbéry, ainſi que les Evêques de Londres & de Wincheſter entrèrent dans cette aſſociation, qui reçut une nouvelle force par l'adjonction des Comtes de Norfolk & de Kent, des Lords Wake & Audeley, ainſi que de pluſieurs autres Barons diſtingués. Ils tinrent leurs conférences à Londres, pour délibérer ſur les accuſations contre Mortimer; réſo-

Mat. Vveſtm. Cont.

surent de faire des informations sur la mort du dernier Roi ; & d'attaquer le favori, tant sur la dissipation des revenus de Sa Majesté, que sur la correspondance avec les Ecossois au parc de Stanhope, la renonciation à la souveraineté d'Ecosse, & la remise de l'acte d'hommage souscrit par les Barons & les possesseurs de francs-fiefs de ce Royaume. Ils résolurent aussi de demander la résumption des biens & des châteaux confisqués qu'on avoit adjugés à la Reine-mère & à son mignon, au préjudice des revenus de la couronne, qui suffisoient à peine pour entretenir la maison du Roi dans son éclat ordinaire.

IX. Edouard rend hommage au Roi de France à Amiens.

An. 1329.

Après s'être consultés sur ces objets dans la ville de Londres, qui favorisoit leur projet, ils tinrent une assemblée générale à S. Paul, où ils s'engagèrent dans une association pour procurer de nouvelles Ordonnances tendantes au bien du Royaume. Ils députèrent l'Archevêque de Cantorbéry, l'Evêque de Londres, & les Comtes de Kent & Maréchal oncles du Roi, pour demander à Sa Majesté qu'elle consentit à ce qu'ils proposoient : mais les deux Seigneurs furent

Edouard III. An. 1329.

gagnés par les careſſes de la cour; ce qui obligea les Evêques à faire leurs efforts pour procurer une paix avantageuſe aux confédérés. Cependant Mortimer qui avoit levé une armée, commença les hoſtilités par la ſurpriſe de Leiceſter, & le pillage de quelques terres qui appartenoient au Comte de Lancaſter : mais ce Seigneur aſſembla un corps de troupes & s'avança juſqu'à Bedford pour s'oppoſer à l'agreſſeur. La cour craignoit une révolte du peuple en faveur de Lancaſter qui avoit un très-grand crédit ſur lui, & les Londonois ayant déja pris ouvertement ſon parti, ceux qui gouvernoient le Roi ne crurent pas devoir courir les riſques d'une rébellion. Après quelques diſputes on convint de part & d'autre qu'on répareroit le mal paſſé, & que toutes les fautes de l'adminiſtration ſeroient rectifiées au prochain Parlement; mais le Roi trouva moyen de reculer le temps de cette aſſemblée. Philippe de Valois, Roi de France, l'avoit fait ſommer de lui rendre hommage pour les Etats qui relevoient de cette couronne, & ne voulant pas paroître dans un état d'humiliation

devant un Prince dont il étoit le compétiteur au trône, il envoya des Ambassadeurs demander des délais sous différents prétextes. Cependant Philippe insistant sur sa soumission personnelle, il partit de Douvres au mois de Mai, & rendit hommage au Monarque François à Amiens. Avant de se rendre en France, il fit une protestation dans son conseil, où il déclara qu'il se soumettoit par force à cette cérémonie, dans la crainte de perdre ses Etats du continent, & pour prévenir d'autres calamités qui auroient pû suivre de son refus; ajoutant que par cet acte d'hommage, il n'entendoit nullement renoncer à ses droits sur la couronne de France, ni déroger aux mêmes droits quoiqu'il fut obligé de signer un acte contraire.*

Edouard III. An. 1329.

* Si cette protestation a jamais éxisté, on peut croire qu'elle a été soustraite des actes de la tour de Londres par respect pour la mémoire d'Edouard III. Nos Auteurs modernes dont j'ai déja parlé, la regardent comme dépourvûe de toute vraisemblance; & j'engage le lecteur à puiser dans leurs ouvrages les raisons qu'une saine & judicieuse critique leur a dictées: M. Smollett n'a pas craint de déshonorer le Monarque Anglois, en lui attribuant un acte aussi contraire à la bonne foi qu'il auroit été illusoire.

Edouard III
An. 1329.
Rymer.

Edouard fut reçu magnifiquement à la cour de France, & avec toute la cordialité d'une amitié ſincère. On propoſa de la cimenter par un mariage entre Jean, fils de Philippe & Eléonor ſœur d'Edouard; & l'on commença même un traité au ſujet de cette alliance, mais il n'eut jamais ſon effet. * Le Roi retourna en Angleterre au mois de Juin, & y arriva deux jours après le décès de Robert de Brus qui étoit mort d'une lèpre, après vingt ans de règne, pendant leſquels il s'étoit diſtingué au deſſus de tous les Princes de ſon ſiècle, par ſa valeur & ſa prudence.

X.
Le Comte de Kent a la tête tranchée.

Mortimer avoit conçu une haine implacable contre le Comte de Kent, parce que ce Seigneur s'étoit oppoſé aux pernicieuſes meſures & aux deſſeins ambitieux qu'il s'efforçoit de jour en jour de mettre à éxécution.

* M. Smollett ne dit rien des difficultés qui ſe rencontrèrent ſur la nature de l'hommage qu'Edouard ne voulut point alors reconnoître pour lige. Le Monarque François le reçut en termes généraux, ſur la promeſſe que lui fit le Roi d'Angleterre de le reconnoître pour lige s'il en trouvoit la preuve dans ſes Archives, ce qu'il éxécuta quelque temps après.

Il résolut d'écarter cet obstacle de sa carrière despotique, & dressa des embuches efficaces pour la destruction du Comte. Il employa ses Emissaires à répandre dans tout le Royaume qu'Edouard de Caernarvon vivoit encore dans le château de Corfe, mais qu'on ne pouvoit le voir qu'avec une permission particulière. Il savoit que le Comte de Kent avoit toujours conservé une tendre amitié pour ce frère infortuné, quoiqu'il se fut joint à la Reine contre les d'Espenser, ne soupçonnant pas qu'elle eut dessein de détrôner son mari. Aussi Mortimer étoit convaincu que le Comte s'intéresseroit en faveur de ce malheureux Monarque, si l'on pouvoit lui persuader qu'il vivoit encore. Une nouvelle aussi extraordinaire devint bien-tôt le sujet des discours du public, & le Comte de Kent ne put en entendre parler sans émotion. Il questiona Mautravers & Sir Jean Déverel, Gouverneur du château de Corfe: On les avoit instruits de ce qu'ils devoient répondre, & ils lui confirmèrent la vérité de ce bruit; l'assurant qu'ils ne lui parloient que sous le sceau de l'amitié & de la confiance. D'autres

Edouard III. An. 1329. personnes de considération se joignirent à eux dans cette infâme tromperie, & proposèrent de prendre des mesures pour mettre en liberté le Monarque prisonnier. Le Comte ainsi surpris écrivit à son frère pour l'assurer qu'il feroit les efforts les plus efficaces pour lui procurer son élargissement ; ajoutant que les premiers Seigneurs du Royaume étoient résolus d'employer tout leur pouvoir & leur crédit, afin de le rétablir dans la dignité dont il avoit été si injustement dépouillé. Déverel qui se chargea de rendre cette lettre à Edouard II. la remit aussi-tôt à Mortimer qui la reçut avec joie, comme un moyen infaillible de parvenir à perdre le Comte. On convoqua un Parlement pour le mois de Mars à Winchester, & il résolut de s'y servir de tout l'avantage qu'il avoit gagné sur son adversaire. Depuis long-temps il tenoit ces assemblées dans la crainte, c'est pourquoi il ne s'y trouva personne ou presque personne qui ne fussent de ses créatures, & qui ne dépendissent de lui, ensorte qu'il ne rencontra aucune difficulté dans l'éxécution de son projet. Il présenta au Roi la

M. Westm. Cont. Conc. M. B.

An. 1330.

Edouard III. An. 1330.

lettre du Comte de Kent ſur laquelle il s'étendit avec les déclamations les plus fortes : engagea Edouard à écrire à ce Seigneur qu'il déſiroit le voir pour quelques affaires particulières, & le fit arrêter auſſi-tôt qu'il fut arrivé à Winchester. Quelques-uns des ſuppots de Mortimer furent envoyés pour l'interroger dans la priſon : firent un rapport rempli d'impoſtures, & produiſirent de faux aveux deſtinés à irriter de plus en plus le Roi contre ſon oncle. Sa lettre à Edouard de Caernarvon fut lue en Parlement : on le déclara convaincu de haute trahiſon, & il fut condamné à perdre la tête. Mortimer & la Reine extorquèrent un ordre d'Edouard, adreſſé aux Baillifs de Wincheſter, pour leur preſcrire d'éxécuter la ſentence ſans délai. Perſonne ne voulant en cette occaſion faire l'office de bourreau, on amena un priſonnier de la Maréchauſſée qui en remplit la fonction, au moyen du pardon qu'on lui accorda pour tous les crimes qu'il avoit commis. Le Roi marqua beaucoup de regret de la mort de ſon oncle, & fit enterrer ſon corps dans le Couvent des Dominicains de Wincheſter :

Edouard III. An. 1330.

mais ce Seigneur étoit tellement chéri du peuple, que son sort excita une clameur universelle dans toute la nation. Mortimer généralement détesté parce qu'il étoit la cause de cette mort, & de tous les maux du Royaume, voulut détourner le ressentiment du peuple, par les bruits qu'il fit répandre d'une prétendue conspiration fomentée par les étrangers. L'Archevêque d'York, l'Evêque de Londres ainsi que plusieurs autres Seigneurs & Prélats furent accusés de trahison, parce qu'ils avoient fait paroître quelque satisfaction sur la nouvelle que le Roi vivoit encore. Le Comte de Lancaster fut arrêté sous soupçon: Plusieurs Dominicains & Carmes furent mis en prison & envoyés en éxil, & l'on fit publier des proclamations dans tous les Comtés pour enjoindre aux Shériffs de faire arrêter tous ceux qui oseroient dire qu'Edouard II. étoit vivant. Ces mesures favorisoient le projet de Mortimer en intimidant ses adversaires, & satisfirent son avarice par les confiscations, les amendes & les rançons; mais d'un autre côté elles attirèrent contre lui des flots de haine &

de vengeance, qui suspendus pour un temps, rompirent leur digues par la suite ; se répandirent avec une plus grande violence, & l'entraînèrent enfin à sa perte. Il fit passer à son troisième fils Géoffroi une partie considérable des biens du Comte de Kent : obtint de nouveaux dons des terres qui avoient appartenu aux d'Espenser dans le pays de Galles, où il vouloit augmenter le nombre de ses vassaux : & donna souvent des tournois & des repas publics dans cette province, ainsi que dans les Marches pour en éblouir les habitants par sa magnificence. Il ne marchoit jamais qu'avec une suite pareille à celle d'un Roi, & faisoit paroître tant de vanité & d'ostentation dans toute sa conduite, que son propre fils Géoffroi avoit coutume de le nommer le Roi de la folie.

Edouard III. An. 1330.

Knyghton. Avesbury. Rymer.

XI. Naissance du Prince Noir. Le Roi prend la résolution de perdre Mortimer.

Cependant les hostilités avoient commencé sur les frontières de Guyenne entre les François & les Anglois : Jean d'Eltham, frère du Roi, fut nommé Gouverneur de cette Province, & l'on résolut de lui envoyer des troupes suffisantes pour sa défense. L'Archevêque de Cantorbéry fut

Edouard III. An. 1330.

chargé de convoquer un Concile à Lambeth, afin que le Clergé put accorder un subside pour les frais de cette expédition : mais ils en rejettèrent la proposition, alléguant pour excuse qu'ils étoient déja accablés par le Pape, qui depuis peu les avoit taxés au dixième de leurs bénéfices, & à tous les produits des vacances pendant quatre ans, pour que ces sommes fussent partagées entre Sa Sainteté & Edouard. Cette même année la Reine accoucha à Woodstoke de son premier fils, qui fut baptisé sous le nom d'Edouard, & dans la suite de sa vie acquit une réputation sans égale, sous celui du Prince Noir. Cet heureux événement répandit une joie universelle dans la nation, & fut accompagnée d'une circonstance favorable pour le Gouvernement. Le Roi, alors âgé de dix-huit ans, & devenu père, commença à rougir d'être sous la conduite d'un tuteur. Les facultés de son esprit s'ouvrirent & se développèrent. Il sentit naître ces talents auxquels il dut sa grandeur dans la suite de son règne : il reconnut l'orgueil, l'insolence & l'avarice de Mortimer : s'apperçut de la haine & de

l'horreur du peuple contre ce Seigneur : ne put être aveuglé plus long temps ſur les familiarités ſcandaleuſes de ſa mère avec ſon favori : vit avec chagrin le mépris qui en rejailliſſoit ſur ſa famille, & ne put cacher combien il étoit aliéné de Mortimer. Auſſitôt que cet éloignement fut reconnu, tous ceux qui avoient accès auprès de Sa Majeſté commencèrent à lui découvrir à l'envi les particuliarités de ſa vie licentieuſe & de ſa conduite arbitraire. Ils s'étendirent ſur la mort du dernier Roi & ſur celle du Comte de Kent, qu'ils lui firent enviſager comme les préliminaires de l'éxécution d'un deſſein formé pour détruire toute la famille Royale. Edouard prêta l'oreille à leurs ſuggeſtions, & le Comte de la Marche avoit tellement empiété ſur l'autorité Royale, que le Monarque jugea abſolument impoſſible de reprendre les rênes du Gouvernement, à moins que cet uſurpateur ne fut diſgracié & renverſé. Cependant cette entrepriſe n'étoit pas facile à éxécuter, d'autant que toute la puiſſance du Royaume étoit entre ſes mains ; qu'il étoit toujours ſur ſes gardes entouré d'un corps de Cheva-

Edouard III. An. 1330.

liers & d'autres partiſans armés; & qu'il avoit continuellement un nombre d'eſpions occupés à examiner la conduite de ſon Souverain. Malgré toutes ces difficultés, Edouard réſolut ſa perte, & mit Guillaume Lord Montacute dans ſa confidence. Par le moyen de ce Seigneur, il communiqua ſon deſſein à pluſieurs membres de la Nobleſſe, & ils réſolurent de ſe ſaiſir de la perſonne de Mortimer, pendant la tenue du Parlement qui fut convoqué pour la S. Michel à Nottingham.

Clauſ. 4. Ed. III. *Knyghton.*

XII. Ce Seigneur eſt arrêté dans le château de Nottingham, & exécuté comme traître.

Le deſſein d'Edouard étoit de s'aſſurer du château de cette ville; mais la Reine & Mortimer qui en eurent ſoupçon le prévinrent en s'y rendant les premiers, & s'y établirent avec toute leur ſuite; enſorte qu'à l'arrivée du Monarque, il ne s'y trouva point de place pour ceux qui l'accompagnoient, & il y fut ſeulement reçu avec trois ou quatre domeſtiques. Mortimer avoit eu quelques avis du complot formé contre lui, & s'étoit propoſé de le détruire en faiſant arrêter & confiner dans les fortereſſes, tous ceux de la nobleſſe qu'il regardoit comme ſes ennemis.

Cependant ils furent logés environ à un mille de la ville, où n'étant point observés par Mortimer, ils eurent la facilité de se consulter sur l'éxécution de leur projet. Ils le jugèrent impraticable pour lors, s'ils n'étoient secondés par Sir Guillaume Eland, Gouverneur du château. Le Lord Montacute sonda ses sentiments & le trouva zélé pour le service du Roi; mais il ne pouvoit les introduire dans la forteresse, parce que la Reine avoit fait changer les gardes des serrures, & faisoit apporter les clefs tous les soirs dans son appartement. Cependant il imagina un moyen qui réussit suivant son attente. Du côté du couchant, une caverne abandonnée conduisoit à un passage souterain, qui communiquoit avec le château, & par lequel il entreprit de les conduire jusqu'à l'appartement du Comte de la Marche. Ce projet fut approuvé, & l'on prit aussi-tôt des mesures pour l'éxécuter. Les Lords Montacute, Molins, Ufford, Stafford & Clinton, avec Sir Jean Névil de Hornby, Sir Humphrey, Sir Edouard, & Sir Guillaume de Bohun furent les chefs de cette entreprise. Ils montèrent à

Edouard III.
An. 1330.
cheval une après-midi avec Sir Guillaume Eland & s'écartèrent de Nottingham, ce qui fit juger à Mortimer qu'ils avoient pris la fuite pour éviter son ressentiment. Au milieu de la nuit ils retournèrent; entrèrent dans le passage ténébreux, qui depuis ce jour est connu sous le nom de fosse de Mortimer, & conduits par Eland arrivèrent dans la principale tour du château. Ils marchèrent sans bruit à la chambre voisine de celle de la Reine, & y trouvèrent Mortimer, avec l'Evêque de Lincoln, & quelques-autres de ses partisans dans une consultation secrette. Ils l'arrêtèrent prisonnier, après avoir tué Sir Hughes de Turpliton & Richard de Monmouth qui avoient tiré leurs épées pour sa défense. La Reine entendit le bruit, & jugeant de leur dessein, s'écria en François à son fils qu'elle croyoit à la tête du parti: » Beau-» fils! beau-fils! aye pitié du beau » Mortimer. » N'entendant point de réponse à cette exclamation, elle s'élança hors de son lit, & courant au milieu des conspirateurs, elle les pria avec les expressions les plus vives, de ne faire aucune injure à

Mortimer, qui étoit disoit-elle un digne Chevalier, son cher ami & son bien-aimé cousin. Cet exploit se fit avec si peu de bruit, que le peuple de la ville n'eut aucune connoissance de ce qui s'étoit passé dans le château, ensorte que le matin suivant les Royalistes s'emparèrent des deux fils de Mortimer, & de plusieurs de ses partisans qui étoient logés hors du fort. De ce nombre, furent Olivier de Ingham & Simon de Béreford ses principaux conseillers. Tous les prisonniers furent envoyés à la tour de Londres; & le Roi publia le même jour une proclamation dans laquelle il déclara qu'il prenoit le gouvernement entre ses mains, & répareroit les griefs dont son peuple se plaignoit. Ensuite il se retira à Leicester, d'où il envoya des Writs pour un Parlement à Westminster, avec invitation à tous ceux qui avoient souffert quelque tort dans la précédente administration, de venir les exposer pour recevoir satisfaction. Dans cette assemblée qui fut tenue au mois de Novembre, on proposa les articles d'accusation contre Roger de Mortimer & ses complices. Il fut accusé

Edouard III. An. 1330.
d'avoir occasionné la guerre entre la Reine-mère & son mari : d'avoir procuré des dons excessifs qui excédoient les revenus de la couronne : d'avoir dissipé les trésors & les joyaux du Roi : d'avoir conspiré pour détruire les plus fidèles amis de Sa Majesté : d'avoir obtenu le pardon de deux cents Irlandois, qui avoient massacré de bons sujets du Monarque : d'avoir forcé les Chevaliers des Comtés à accorder des soldats, & d'avoir imposé des taxes arbitraires sur les vassaux militaires de la couronne, pour les dispenser de servir dans la guerre de Guyenne : de s'être emparé de l'administration & d'avoir affecté toute la puissance Royale : d'avoir insulté les Prélats assemblés en Parlement à Salisbury : d'avoir engagé le Roi à marcher hostilement contre le Comte de Lancaster, & les autres Pairs qui s'étoient retirés à Winchester : d'avoir imposé des taxes excessives sur ce Seigneur & sur plusieurs autres, contre les articles de la capitulation de Bedfort : de s'être emparé des terres des Barons & de les avoir chassés du pays : d'avoir par trahison occasionné la mort du Comte de Kent : Enfin

d'avoir fait transférer le dernier Roi, de Kénilworth au château de Berkeley, où il avoit été cruellement massacré par ses complices. Ces faits furent trouvés si notoires, que sans entendre de témoins ni lui permettre de répondre pour sa défense, le Comte fut déclaré coupable de haute-trahison, & condamné à être pendu, mis en quartiers & avoir les entrailles arrachées. La sentence fut éxécutée dans un lieu nommé Elmes, à un mille environ de Londres, où son corps demeura deux jours attaché au commun gibet. Simon de Béreford subit le même jugement, & l'on prononça une semblable sentence contre Mautravers, Déverel, Gournai, Ogle & Bayons, qui avoient eu part au meurtre du dernier Roi; mais ils s'étoient déja sauvés au-delà de la mer, & tout ce que put faire le Parlement, fut de promettre des récompenses à ceux qui pourroient les arrêter & les livrer à la justice. Thomas Lord Berkeley fut éxaminé par un tribunal composé de Chevaliers, sur l'accusation d'avoir eu part au régicide commis dans son château; mais il fut honorablement déchargé: cependant

Edouard III. An. 1330.

Rot. Parl. 4. Edouard III.

Edouard III. An. 1330.

on le mit à la garde de Ralph Névil, Grand-maître de la maison du Roi, jusqu'à ce qu'il put répondre dans un autre Parlement pour l'infidélité de ses gens qui avoient été complices de ce meurtre. Le Lord Montacute & ceux qui l'avoient aidé à se saisir de Mortimer reçurent des terres pour récompense, avec le pardon pour la mort de Turpliton & de Monmouth. Les amendes & confiscations prononcées contre les Barons qui s'étoient joints en armes au Comte de Lancaster à Bedford furent remises : on annulla l'*attainder* porté contre le Comte de Kent, dont le fils fut rétabli dans ses biens & dignités : & Richard, Comte d'Arundel, obtint aussi la restitution des honneurs & possessions de son père. Tous les Shériffs mis en place par l'autorité de Mortimer furent changés ; on annulla toutes les concessions de terres, de châteaux & de gardes-nobles depuis l'accession du Roi au trône. La Reine Isabelle fut dépouillée de ses possessions, & réduite à une pension de quatre mille livres : enfin on fit des réglements très-utiles pour le maintien de la paix, l'administration des revenus,

Rymer.

revenus, & celle du gouvernement d'Irlande. Edouard III. An. 1330.

XIII. Le Roi paſſe en France, & repaſſe peu de jours après en Angleterre.

An. 1331.

Pendant tous ces mouvements en Angleterre, les affaires d'Edouard avoient été fort dérangées en France: Le Comte d'Alençon étoit entré en Guyenne où il avoit pris la ville de Saintes, & quoique les hoſtilités euſſent ceſſé au moyen de quelques arrangements, la guerre étoit prête à recommencer avec une nouvelle fureur. Les Plénipotentiaires des deux couronnes ne pouvant régler tous les ſujets de diſpute entre Edouard & Philippe de Valois, le Roi d'Angleterre jugea qu'il pourroit lever tous les obſtacles qui empêchoient de conclure une paix ſolide s'il avoit une entrevûe avec le Monarque François. Il réſolut de traverſer la mer, ſous prétexte d'un vœu qu'il diſoit avoir fait dans une circonſtance dangéreuſe, & laiſſa ſon frère Jean de Eltham Régent du Royaume en ſon abſence. Il s'embarqua au mois d'Avril à Douvres, avec une ſuite fort peu nombreuſe, & en peu de jours termina les points conteſtés avec le Roi de France, ce qui ſe paſſa avec beaucoup d'amitié de part & d'autre.

Edouard III. An. 1331. Édouard reconnut que l'hommage lige étoit dû pour la Guyenne, * &

* Quelques lecteurs pourroient n'être pas bien instruits de la différence qu'on faisoit entre l'hommage simple & l'hommage-lige: sans entrer dans un détail étranger à mon sujet, je me contenterai de donner les définitions de l'un & de l'autre pris du traité des fiefs de Guyot. Tom. IV. pag. 197.

L'hommage-lige, proprement dit, est celui par lequel on s'oblige à servir son Seigneur envers & contre tous, *nemine excepto*. Cet hommage, dit Brussel en son Usage des fiefs, tom. 1. chap. 11. n'étoit qu'un renforcement de l'ancien hommage, qu'on appelloit ordinaire; ce n'étoit que par rapport au service de guerre; & cette différence étoit en ce que le vassal-lige étoit obligé de servir à ses dépens tant que la guerre duroit. Le vassal, par hommage ordinaire, ne servoit que quarante jours à ses dépens, du jour que l'Ost étoit assemblé: outre ce, le vassal ordinaire pouvoit envoyer un chevalier pour servir pour lui. Le vassal-lige devoit le service personnel, à moins que la guerre ne regardât pas directement le Seigneur: auquel cas le vassal-lige pouvoit envoyer un chevalier.

On pouvoit être lige de plusieurs Seigneurs: ensorte qu'on s'obligeoit à servir un Seigneur contre tous, excepté tels, &c.

Voici la forme dont on convint que l'hommage seroit fait à l'avenir pour le Duché de Guyenne. Rym. tom. 2. part. 3. pag. 61.

Le Roi d'Angleterre, Duc de Guyenne, tendra ses mains entre les mains du Roi de

convint de payer le reste de la somme stipulée dans le traité avec Charles le Bel, comme due à ce Monarque pour les frais du séquestre de cette province. Philippe accorda le retour de tous les Officiers de ce Duché, qui par le traité en avoient été bannis : rendit la ville & le château de Saintes, paya une somme par forme de dédommagement, & l'on commença ensuite à négocier pour le mariage de Jeanne, fille de Philippe, avec le jeune Prince d'Angleterre.

Edouard III. An. 1331.

Rymer.

XIV. Affaires dans le Parlement.

Le Roi étant retourné en Angleterre avant la fin du mois, convoqua un Parlement pour celui de Septembre à Westminster, dans la vûe de le consulter sur le dessein qu'il avoit formé de visiter l'Irlande, & de ré-

France: Et cil qi parlera pur le Roi de France, adressera ses paroles au Roi d'Angleterre, Duc de Gyenne, & dira ainsi :

Vous devenez homme-lige du Roi de France, Monsieur, qui ci est, come Duc de Guyenne & Pier de France, & li promettez foi & loiauté porter, ditez voire ?

Et li dit Roi & Duc, & ses successiours, Ducs de Gyenne diront voire.

Et lors le Roi de France recevra ledit Roi d'Angleterre & Duc, audit hommage-lige, à la foi, & à la bouche, sauf son droit & l'autrui.

Edouard III. An. 1331.
duire les rebelles de ce pays. On lui conseilla d'y envoyer seulement un habile Officier, avec des troupes suffisantes pour rétablir la paix dans ce Royaume, & de différer d'y passer en personne jusqu'à ce que tous les troubles d'Angleterre fussent absolument appaisés. Il s'étoit formé des troupes de brigands, composées de proscrits & de scélérats habitués au pillage pendant les derniers troubles, qui avoient fixé leur retraite & leur habitation en différentes forêts d'où ils faisoient des excursions pour voler les voyageurs & mettre les sujets à contribution. Ils étoient si hardis & en si grand nombre, qu'ils ne craignoient point la puissance civile, & se voyant soutenus de quelques-uns de la Noblesse, ils eurent l'insolence de se saisir de plusieurs Juges de leurs cantons, & de les obliger à payer rançon pour leurs vies & leur liberté. Dans la vûe de délivrer le Royaume des dommages qu'ils y causoient, le Parlement défendit les joûtes & les tournois qui servoient de rendez-vous pour les troupes de gens armés. Les Lords eurent ordre de refuser leur protection & leur appui, à ces vo-

leurs & perturbateurs du repos public, contre lesquels le Roi marcha en personne avec tant de succès, qu'après les avoir mis plusieurs fois en déroute, ils furent tous tués, emprisonnés ou chassés, ce qui en délivra la nation pendant le reste de son règne. Dans le traité fait avec la France, on n'avoit rien réglé sur la restitution de l'Agénois, & l'on étoit seulement convenu de référer cette dispute à la décision de huit Pairs de France, qui seroient nommés par le Roi d'Angleterre : mais Edouard prit la résolution de recouvrer ce pays quand même ils décideroient contre ses prétentions. Pour se disposer à l'éxécution de ce projet, il fit alliance avec le Comte de Gueldres : lui donna sa sœur Eléonor en mariage, & reçut un subside considérable, tant du Clergé que des laïques assemblés en Parlement.

Edouard III, An. 1331.

Claus. 6. Ed. III.

XV. Edouard Balliol entre en Ecosse, dont il fait la conquête. Il y est couronné.

Le Roi de France ayant été déclaré par le Pape, Généralissime de la Croisade, sollicita du secours des Princes Européens, & pressa particulièrement Edouard de s'engager dans cette expédition. L'avis du Parlement fut de ne point consentir à cette proposi-

Edouard III. An. 1331.

tion, à moins que Philippe ne différât son départ jusqu'à ce que les affaires d'Irlande fussent terminées, & que l'Angleterre fut délivrée de toute inquiétude du côté de l'Ecosse, qui paroissoit prête à souffrir quelque grande révolution. Il s'étoit élevé en Irlande une guerre sanglante entre le gouvernement Anglois & les naturels du pays: & dans un Parlement qu'on tint au mois de Septembre, les Prélats & les Seigneurs prirent en considération les affaires de ce Royaume. Ils décidèrent qu'on devoit y envoyer un secours considérable d'hommes & d'argent pour soutenir l'administration, & l'on accorda un subside à ce sujet: mais ils s'opposèrent à ce que le Roi y passât en personne, jugeant sa présence absolument nécessaire pour avoir la vûe sur les mouvements de l'Ecosse. Quoiqu'il eut été stipulé dans le traité avec Robert de Brus, que les Barons Anglois seroient rétablis dans les biens qu'ils avoient possédés précédemment en Ecosse, plusieurs d'entr'eux, du nombre desquels étoient Henri, Lord Beaumont Comte de Buchan, David de Strathbolgy Comte d'Arthol, Gilbert Umphre-

ville, Comte d'Angus, les Lords Wake; Fitz-warren, Stafford, Ferrers, Mowbray, Talbot, Sir Roger Swinnerton, & autres avoient été jusqu'alors privés du bénéfice de cet article. Edouard sollicita la Régence en faveur de ces Seigneurs, & n'en reçut que des réponses équivoques, ce qui lui fit juger que les Ecossois avoient dessein de garder les terres qu'ils avoient usurpées. Il avoit encore un autre sujet de plainte contre eux, sur ce qu'ils s'étoient emparés de la ville d'Upsetlington qui appartenoit à l'Evêché de Durham, quoiqu'elle fut située sur le bord septentrional de la Twed. Le Roi n'étoit pas fâché de ce qu'ils lui donnoient lieu de rompre un traité qu'il regardoit comme honteux, & absolument préjudiciable à son droit de supériorité sur l'Ecosse : Il étoit bien résolu de le faire revivre quelque jour : mais il s'étoit obligé envers le Pape d'observer la paix au moins pendant quatre ans, & ne vouloit faire aucune démarche qui lui fit courir le risque de subir la peine à laquelle il s'étoit engagé par cette obligation. Cependant les Seigneurs qui avoient un in-

Edouard III. An. 1331.

Rymer.

An. 1332.

Edouard III. An. 1332.
térêt plus pressant, résolurent d'agir par eux-mêmes pour recouvrer leurs terres par la force des armes, & il n'y a aucun doute qu'ils ne tinssent cette conduite d'accord avec Edouard. Ils eurent recours au fils de Jean Balliol, aussi nommé Edouard, qui, à la mort de son père étoit resté mineur & prisonnier en Angleterre. Ils encouragèrent ce Prince, jeune, brave, & d'un génie entreprenant, à faire un effort pour recouvrer la couronne. La conjoncture étoit favorable, tant par le bas âge de David de Brus, que par la mort de Jacques Lord Douglas, l'âge & les infirmités de Thomas Randolph, Régent du Royaume, & ils promirent de fournir un gros corps de troupes pour soutenir les prétentions de Balliol. Il accepta leur proposition avec joie, & ils commencèrent aussi-tôt à se préparer pour cette expédition. Quoique le Roi d'Angleterre, qui vouloit garder des mesures avec Sa Sainteté, fit publier des proclamations pour maintenir la paix entre les deux Royaumes, & qu'il leur refusât passage par les terres de ses territoires, ils continuèrent leurs opérations sans

perdre de temps; embarquèrent leurs troupes à Ravenſpur dans le Comté d'York, & deſcendirent au commencement d'Août à Kinghorn. Sir Aléxandre Séton, à la tête de la milice de Fife, s'étoit voulu oppoſer à leur débarquement; mais il fut mis en déroute & tué avec neuf cents hommes de ſa ſuite. Balliol marcha à Dumfermling, où il trouva un magaſin d'armes, qui furent diſtribuées à ceux qui ſe rangèrent ſous ſes drapeaux en Ecoſſe. Enſuite il s'avança vers Gladſmuir, où Donald Comte de Marre, nouveau Régent, s'étoit campé à la tête d'une nombreuſe armée; & avoit placé un corps avancé de l'autre côté de la rivière pour en diſputer le paſſage aux Anglois. Le Régent qui ſe confioit dans le nombre de ſes troupes & la profondeur de l'eau, tenoit ſon camp mal diſciplinė, & étoit fort peu ſur ſes gardes; ce qui fut rapporté à Balliol par un ami qu'il avoit dans l'armée Ecoſſoiſe. Informé en même temps d'un gué qui ſe trouvoit en un endroit nommé Duplin, il le paſſa pendant la nuit avec toutes ſes troupes, & tomba ſur l'ennemi, qui fut mis auſſi-tôt en

Edouard III. An. 1332.

Edouard III. An. 1332.

déroute avec un grand carnage. Le Comte de Marre qui étoit au gros de l'armée à la distance de quelques milles du lieu où commença l'action, étoit d'avis d'affamer les Anglois sans combattre; mais Robert Comte de Carrick, fils naturel de Robert de Brus, traita cette proposition de lâcheté, ce qui occasionna une dispute, pendant laquelle ces chefs féroces se défièrent mutuellement d'engager la bataille. Ils marchèrent aussi-tôt contre Balliol avec la plus grande précipitation, & leurs troupes les suivirent en désordre. La confusion de cette attaque fut telle, que lorsqu'ils arrivèrent à un défilé étroit par lequel ils étoient obligés de passer, les hommes & les chevaux se renversèrent les uns les autres, & ne purent se défendre contre les Anglois, qui les taillèrent en pièces. Les deux Généraux impétueux furent tués, ainsi qu'Alin Comte de Monteith, Campbell, Comte Ecossois d'Athol, les Lords Neil & Aléxandre de Brus, Robert Lord Keith, Guillaume Lord Hai, Conétable d'Ecosse; Aléxandre Lord Lindsay, un grand nombre de Chevaliers & de Gentilshommes,

Edouard III. An. 1332.

Fordun. Barnes.

avec environ treize mille ſoldats, au lieu que la perte des Anglois ne fut que de quarante hommes. Après cette victoire ſignalée, Balliol entra ſans oppoſition dans la ville de Perth, qu'il trouva bien munie de proviſions, & employa ſes troupes à mettre cette place en état de défenſe. Cette précaution étoit très-néceſſaire, car il avoit à peine réparé les fortifications, qu'il y fut aſſiègé par Patrice Comte de Dumbar, & Archibald Douglas, qui avoient levé une armée conſidérable de bonnes troupes dans leurs quartiers. Ils n'étoient pas arrivés à temps de prévenir le malheur de Gladſmuir; mais ils réſolurent de bloquer le vainqueur, & de le réduire par famine. L'éxécution de leur deſſein dépendoit en grande partie d'un marin Flamand, nommé Jean Crabbe, qu'ils avoient pris à leur ſervice. Il étoit reſté avec dix vaiſſeaux bien armés dans le port de Berwick, & ils lui envoyèrent ordre de détruire l'eſcadre Angloiſe qui étoit à l'embouchure du Tay, pour fournir des vivres à Balliol & à ceux qui l'accompagnoient. Il les attaqua avec fureur; mais ils le reçurent ſi vaillam-

Edouard III. An. 1332.

ment que tous ses vaisseaux furent pris ou brûlés. Les Généraux Ecossois trompés dans leur attente & sans provisions, pendant que Balliol en étoit abondamment fourni par mer, abandonnèrent leur entreprise, & congédièrent leurs troupes. Les Ecossois en général étonnés de la rapidité des succès de Balliol, & intimidés par la perte qu'ils avoient soufferte, ne songèrent plus à s'opposer à lui, & il fut couronné Roi d'Ecosse à Scone au mois de Septembre. Il n'y eut qu'un petit nombre de Seigneurs du pays qui assistèrent à cette cérémonie; mais le Comte des Marches, & Archibald Douglas, avec ceux du parti de Brus, proposèrent une trève jusqu'à la Chandeleur. Balliol y consentit pour avoir le temps d'assembler un Parlement & de régler les affaires du Royaume. Pendant cet intervale le jeune David de Brus, & Jeanne, sœur du Roi d'Angleterre à laquelle il étoit fiancé, furent envoyés en France, où Philippe les reçut avec grande hospitalité.

Buchanan. Barnes.

XVI. Il rend hommage au Roi Edouard.

Telle étoit la situation des affaires d'Ecosse, lorsque le Roi d'Angleterre convoqua un Parlement à York pour

consulter les Prélats & la Noblesse sur la conduite qu'il devoit tenir par rapport à cette étonnante révolution. Cette assemblée étant peu nombreuse il la prorogea au mois de Janvier, & les membres après une mûre délibération, conseillèrent à Sa Majesté de prendre les avis du Pape & du Roi de France qui avoit déja sollicité en faveur de David, auquel le Monarque Anglois avoit accordé sa propre sœur. Ils l'exhortèrent en même temps à nommer de braves Officiers pour garder les frontières, & à n'avoir que de fidèles & habiles conseillers auprès de sa personne. On pourroit croire par ces avis qu'ils désaprouvoient qu'il entrât en guerre avec l'Ecosse, d'autant plus qu'ils ne firent aucune mention de son droit de supériorité sur ce Royaume, quoiqu'il désirât particulièrement qu'ils le prissent en considération. Peut-être aussi crurent-ils inutile de déclarer leurs sentiments à ce sujet; d'autant qu'Edouard avoit déja pris sa résolution. Avant l'assemblée du Parlement, le Monarque Anglois avoit eu une entrevûe à Roxburgh avec Balliol, qui lui avoit rendu hommage-lige pour le

Edouard III. An. 1333.

Edouard III. An. 1333. Royaume d'Ecoffe; s'étoit obligé d'engager la ville, le château & le Comté de Berwick pour le payement de deux mille livres par an au Roi d'Angleterre; de le foutenir dans fes guerres avec un certain nombre de troupes, & d'époufer fa fœur Jeanne fi l'on pouvoit obtenir fon confentement, & annuller fon contrat avec David de Brus.

Rymer.

XVII. Efforts des Bruffiens.

Balliol, après fon couronnement, laiffa Perth à la garde de Duncan Comte de Fife: s'avança du côté de Roxburgh, & fut attaqué dans fa marche par André Murray, qu'il mit en déroute & fit prifonnier. Alors fe voyant en fureté par la foumiffion du Royaume, & la trève qui avoit été conclue, il congédia les troupes Angloifes, & fe rendit à Annan où il avoit deffein de tenir un Parlement. Cependant les Bruffiens, fans avoir égard à la trève, réfolurent de profiter de cette occafion pour fe faifir de lui & de ceux qui l'accompagnoient. Ils éxécutèrent leur projet avec tant de promptitude & de conduite, qu'Edouard eut à peine le temps de monter un cheval fans felle ni bride, avec lequel il fe fauva très-

difficilement à Carlisle. Ses gens tombèrent entre les mains de l'ennemi, & son frère Henri perdit la vie, après avoir fait des miracles de valeur pour parvenir à se retirer. Les Ecossois conduits par Sir Guillaume Douglas, & animés par leur succès, firent des excursions dans le Cumberland, qu'ils ravagèrent sans scrupule. Cette infraction de la paix donna un prétexte plausible au Monarque Anglois de renoncer au traité & de se déclarer pour Balliol. Il y eut des hostilités de part & d'autre, avec plusieurs escarmouches sur les frontières. Sir Guillaume Douglas fut défait & pris par Sir Antoine Lucy; & André Murray combattant contre Balliol à Roxburg, devança tellement ceux qui le suivoient, qu'on lui coupa la communication, & qu'il fut emmené dans le château.

Edouard III. An. 1333.

Buchanan.

XVIII. Edouard assiège Berwick & remporte une victoire complete sur les Ecossois à Halidown-hill.

Edouard Roi d'Angleterre, n'ayant plus aucune raison de cacher ses desseins, se plaignit aux cours de France, de Rome & de Flandre, des hostilités que les Ecossois avoient commises; & envoya des Ambassadeurs demander hommage à David de Brus. Il lui fut positivement refusé, & le

Edouard III. An. 1333.

Monarque Anglois lui déclara la guerre comme à un vaſſal contumax. Il envoya en Aquitaine & en Irlande pour en faire venir des troupes; indiqua le rendez-vous à Newcaſtle ſur Tyne, d'où il marcha aû commencement de Mai pour aſſièger Berwick, qu'il inveſtit auſſi-tôt, & établit ſes principaux quartiers à Twedemouth. Les Ecoſſois avoient muni cette place frontière d'une forte garniſon, ſous les ordres de leurs plus braves Commandants, Sir Guillaume de Keith, gouverneur de la ville, & Patrice Dunbar, Comte des Marches, Gouverneur du château. Ces chefs firent une ſi belle défenſe, ruinant les ouvrages des aſſiégeants en diverſes ſorties, qu'Edouard, après pluſieurs attaques infructueuſes, réſolut de changer le ſiège en une eſpèce de blocus par mer & par terre, dans la vûe de les réduire par famine; & cependant de pénétrer dans le cœur de l'Ecoſſe, dans l'eſpérance de porter le Régent à une bataille déciſive. Il laiſſa la conduite du ſiège à Balliol; s'avança juſqu'à Edimbourg, ſans trouver d'autre oppoſition que d'être harcelé dans ſa route par les détachements d'Ar-

chibald Douglas, alors Régent, qui évitoit avec prudence une affaire générale. Après une marche ennuyeuſe & infructueuſe au travers d'un pays dépouillé de tout, & dont les habitants avoient tranſporté leurs meilleurs effets dans des endroits inacceſſibles, Edouard retourna devant Berwick, dont il pouſſa le ſiège avec une nouvelle vigueur, ſans en être détourné par l'excurſion que fit Douglas en Angleterre, où il inveſtit même le château de Banborough dans lequel la Reine faiſoit ſa réſidence. Le Monarque Anglois ſavoit que cette place étoit bien fortifiée, & que les Ecoſſois manquoient de tout ce qui étoit néceſſaire pour un ſiège; c'eſt pourquoi il regarda ſeulement cette démarche comme un artifice pour lui faire abandonner Berwick qu'il réſolut à tout événement de réduire. Les Ecoſſois continuèrent à faire une vigoureuſe défenſe juſqu'à ce que leurs fortifications fuſſent preſque entièrement ruinées: alors ils demandèrent une trève de cinq jours, qui leur fut accordée ſous promeſſe qu'ils rendroient la place s'ils n'étoient pas ſecourus avant ce temps. Sir Guillaume

Edouard III. An. 1333.

Edouard III. An. 1333.

de Keith obtint un ſauf-conduit & ſe rendit devant Banborough que Douglas aſſiègeoit, & lui perſuada de marcher au ſecours de Berwick; mais la trève expira avant qu'il pût approcher de l'armée Angloiſe. Edouard demanda auſſi-tôt que la ville & le château ſe rendiſſent, & Séton Gouverneur par intérim, faiſant quelques difficultés, le Roi ordonna que les deux fils de cet Officier qu'il avoit reçus pour ôtages, fuſſent pendus devant les murs à la vûe de leur père. C'eſt ainſi que le rapportent les Hiſtoriens Anglois; mais tous les Ecoſſois le nient, & aſſurent que leur armée étoit à la vûe d'Edouard avant l'expiration de la trève, & qu'il n'avoit par conſéquent aucune raiſon de demander que la place ſe rendît. Douglas avec une nombreuſe armée arriva à Bothville près Halidowne-hill, le lundi dix-neuf de Juillet, & rangea ſes troupes ſur quatre diviſions, commandées par la principale Nobleſſe d'Ecoſſe. Les Anglois maîtres de la hauteur, ſe rangèrent auſſi en quatre corps, & mirent ſur les aîles les Archers en quoi ce Royaume fut toujours fameux. Dans cette poſition

Edouard attendit l'attaque de l'ennemi, qui commença à monter ſur la hauteur avec grande impétuoſité vers l'heure de vêpres; mais ils furent ſi bien reçus que leur carrière ne fut pas longue. Ils étoient déja hors d'haleine par la fatigue de monter chargés de leurs armes, lorſqu'ils furent horriblement maltraités par les flêches des Anglois, auxquelles ſe joignirent des pierres énormes qu'on faiſoit rouler continuellement ſur eux du haut de la montagne, & leur Général ayant été tué d'un coup de lance, ils commencèrent à être mis en déſordre & à tomber dans le découragement. Edouard qui les vit fatigués, rompus & abbattus, donna ordre à Jean Lord Darcy de les attaquer en flanc avec un corps d'infanterie Irlandoiſe armée à la légère, pendant que lui-même tomberoit ſur eux à la tête d'un corps choiſi de Gendarmes & d'Archers à cheval. Les Gendarmes Ecoſſois étoient deſcendus de leurs chevaux pour commencer l'attaque, & dans ce temps où ils leur devenoient néceſſaires pour ſe défendre avec avantage, ils s'en trouvèrent privés, parce que les valets s'en

Edouard III. An. 1333.

étoient servis pour se sauver hors du champ de bataille. Les ennemis ne faisant plus de résistance, furent entourés & l'on en fit un horrible carnage. Vingt mille Ecossois périrent dans la bataille ou dans la poursuite, & presque toute la Noblesse du Royaume fut prise ou tuée. La ville & le château de Berwick se rendirent le lendemain de cette grande victoire, qui ne couta aux Anglois qu'un Chevalier, un Ecuyer & treize hommes d'infanterie tués dans la bataille.

Hemingford. Knyghton. Barnes.

XIX. Conduite imprudente de Balliol.

Le Roi remplit éxactement les articles de la capitulation : accorda le temps nécessaire aux habitants Ecossois pour enlever leur effets, & permit de rester à tous ceux qui voulurent prêter serment au Gouvernement Anglois. Patrice Dunbard Comte des Marches entra à son service, & conjointement avec le Lord Henri de Percy, fut chargé de la garde du Lothian & du Galloway. Edouard ayant annexé Berwick pour toujours à la couronne d'Angleterre, & donné ses ordres pour en réparer les fortifications, laissa vingt-six mille hommes à Balliol pour l'aider à réduire l'Ecosse; congédia le reste de son

armée, & retourna dans la partie méridionale de ses Etats. L'Ecosse étoit alors si foible & si découragée par la perte de tant de batailles où avoit péri toute la fleur de sa Noblesse, que Balliol ne pouvoit trouver beaucoup d'opposition. Il parcourut tout le pays sans résistance, & réduisit tous les châteaux, excepté ceux de Dunbritton, Urquhart, & deux ou trois autres qui furent jugés imprenables. Ensuite il convoqua un Parlement à Edimbourg, où se trouvèrent sept Evêques avec les Comtes Anglois de Buchan, Athol & Mar, le Comte des Marches, Sir Guillaume de Keith, & Sir Aléxandre Seton. On y confirma solemnellement les chartres d'hommages rendus au Roi d'Angleterre & souscrites par Balliol: David Comte d'Athol, ainsi que les Lords Beaumont & Talbot furent mis en possession des biens qu'ils reclamoient en Ecosse; Henri de Percy reçut pour récompense de ses services les cantons de Lochmaban, Annandale & Moffetdale, qui appartenoient au Comte de Murray, & l'on accorda de même plusieurs terres à d'autres Gentilshommes Anglois aux

Edouard III. An. 1333.

dépens des propriétaires Ecossois. Tous les statuts & ordonnances passés sous les règnes de Robert & David de Brus furent annullés, & les terres dont ils avoient fait des dons furent reclamées & rendues à leurs premiers possesseurs. Quelque juste que fut cette conduite, elle étoit cependant très-contraire à la politique, d'autant que tous ceux qu'on dépouilloit ainsi, se trouvoient réduits au désespoir, & devenoient ennemis implacables de Balliol. Les Ecossois en général, vivement affectés de la gloire de leur nation, méprisoient & détestoient un Prince qui avoit renoncé si hautement à cette indépendance pour le soutien de laquelle ils avoient tant répandu de sang. Ils le regardoient comme un étranger, fils de celui qui s'étoit le premier reconnu vassal du Roi d'Angleterre, & toute leur affection se tournoit vers le fils de leur illustre restaurateur. Cependant le ressentiment de ses ennemis ne fut pas encore si préjudiciable à Balliol, que l'aliénation de ses amis. Il eut l'imprudence de désobliger le Lord Beaumont, premier auteur & principal soutien de son entreprise, auquel

il avoit des obligations infinies. Le Comté de Buchan qu'il reclamoit par le droit de sa femme, qui étoit fille d'Aléxandre Cumin, avoit été démembré en faveur de Sir Aléxandre Mowbray, qui avoit quelques prétentions sur une partie de la succession. Mowbray après avoir été un zèlé partisan de Brus, l'avoit abandonné depuis peu & avoit fait sa paix avec Balliol. La cause entre lui & Beaumont fut débatue en Parlement, Talbot & Strathbolgy se déclarèrent en faveur de leur compatriote Beaumont, & les membres Ecossois prirent les intérêts de Mowbray. La dispute fut poussée avec violence, & Balliol prononça en faveur du dernier. Le Parlement se sépara aussi-tôt en grande confusion : Beaumont & Athole se retirèrent à leurs Comtés respectifs, & Talbot en repassant en Angleterre fut pris par un parti de Brussiens qui le conduisirent au château de Dunbritton. Cette dispute fut très nuisible aux intérêts de Balliol, dont le crédit fut presque entièrement anéanti : il reconnut son indiscrétion, & résolut de se réconcilier avec les amis qu'il avoit désobligés. Dans cette

Edouard III. An. 1334.

vûe il révoqua la sentence prononcée contre Beaumont : fit don à Athole de plusieurs autres terres, & promit de payer la rançon de Talbot ; mais cet accommodement vint trop tard pour réparer le mal que sa conduite lui avoit causé. Ses amis s'étoient dispersés, & plusieurs le jugeant hors d'état de soutenir sa dignité, s'étoient déja rangés au nombre des partisans de David. Quelques-uns des Prélats & de la Noblesse de ce parti s'étoient retirés en France, où ils sollicitèrent des secours de Philippe, qui renouvella la ligue faite entre son prédécesseur & Robert de Brus, & envoya un corps de troupes commandé par Arnoul de Andenham, pour les soutenir contre Balliol. Ce secours, joint à la promesse d'un autre plus considérable, concoururent avec les dissensions du parti d'Edouard, à relever l'espérance des Brussiens, qui commencèrent à rassembler des troupes pour rétablir David. Le Lord André Murray, Régent d'Ecosse, qui avoit été fait prisonnier à Roxburgh, recouvra la liberté dans cette conjoncture critique, & se mit à la tête de ses partisans. Il fut joint par

Leland. Walsingham Dugdale.

Mowbray,

Mowbray mécontent de ce qu'on avoit annullé la sentence rendue en sa faveur : & ils investirent le Lord Beaumont dans son fort château de Dundurg, où ils le forcèrent de capituler. Le Comte d'Athole avoit pris la fuite dans le Lochaber, mais on le poursuivit de si près qu'il fut obligé de se soumettre, & de faire prêter serment à David, dont les partisans se rendirent en peu de temps maîtres de toutes les parties septentrionales de l'Ecosse. *.

Edouard III. An. 1334.

Le Monarque Anglois avoit convoqué un Parlement à Londres, pour délibérer sur une expédition qu'il se proposoit en faveur de la terre sainte, conjointement avec les autres Princes d'Europe : mais lorsqu'il apprit la situation des affaires d'Ecosse, il remit ce projet à un autre temps, & leurs

XX. Le Roi d'Angleterre pénétre dans le cœur de l'Ecosse. Il consent à une suspension d'armes.

* Cette même année mourut à Avignon le 2. Décembre le Pape Jean XXII. Après une vacance de quinze jours, les Cardinaux d'abord divisés en deux factions se réunirent & élurent d'une commune voix Jacques Fournier, nommé le Cardinal Blanc, parce qu'il avoit été Moine de Citeaux dont il gardoit l'habit. Il prit le nom de Benoît XII. & tint le saint Siège sept ans quatre mois.

Edouard III. An. 1334. délibérations se tournèrent sur un objet plus important. On lui accorda des subsides extraordinaires pour la réduction des rébelles d'Ecosse : & il fit aussi-tôt sommer ses vassaux militaires, dans la résolution de passer l'hiver dans la partie septentrionale de son Royaume, pour être en état au printemps d'entrer en Ecosse avec une puissante armée. Cependant il envoya un corps de troupes au secours de Robert Balliol, qui avec ce renfort parcourut toute l'Ecosse occidentale, & fut prêt de se rendre maître de Robert, Stéward du Royaume, âgé de quinze ans, neveu & héritier de David de Brus, dont il fut le successeur au trône Ecossois. Il étoit Seigneur de Bute & d'Arran, deux isles que Balliol réduisit; mais le jeune Robert échapa à ses recherches, & il se réfugia dans le château de Dunbritton. Pendant que ces choses se passoient à l'occident, le Roi d'Angleterre entra en Ecosse par Berwick : pénétra jusques dans le cœur du Royaume sans trouver un seul ennemi, & à son retour reçut une lettre de Patrice Dunbar Comte des Marches qui renonçoit formellement

Hemingford. An. 1335.

à son obéissance. Il est vraisemblable que le siège de son château auroit suivi de près sa défection, si les opérations de la guerre n'avoient été suspendues par l'arrivée des Ambassadeurs de France, envoyés pour faire un accommodement entre les Ecossois & le Roi d'Angleterre. On ouvrit les conférences pour un traité à Gédeling près Nottingham, où les Commissaires Ecossois se rendirent munis d'un sauf-conduit: & cependant les deux partis convinrent d'une suspension d'armes jusqu'à la S. Jean.

Edouard III. An. 1335.

Rymer.

XXI. Edouard parcourt toute l'Ecosse.

Le plan de pacification dressé par les Ambassadeurs François qui étoient dans les intérêts de l'Ecosse, fut rejetté par Edouard, qui résolut de traiter d'une autre manière. Tous les Evêques, Barons & possesseurs de francs-fiefs d'Irlande, eurent ordre de fournir chacun leur contingent d'hommes & d'argent pour la réduction de l'Ecosse: Les Comtes de Namur, Juliers & Montbelliard, furent engagés au service de l'Angleterre, & l'on expédia des commissions pour équiper de nombreuses flottes tant dans ce Royaume qu'en Gascogne. Le Lord Justicier d'Arcy amena un

Edouard III. An. 1335.
corps de troupes d'Irlande dans cinquante-six vaisseaux, avec lequel il ravagea les isles de Bute & d'Arran. Le Roi assembla son armée au mois de Juin, la partagea en deux corps, dont il en envoya un pour se rendre maître de l'Ecosse par la route de Berwich sous le commandement de Balliol, accompagné des Comtes de Surrey & Arundel, ainsi que des Lords Beaumont, Percy, Nevil, Stafford & Cantiloupe. Le Monarque Anglois lui-même, avec le Comte de Juliers à la tête de ses chevaliers étrangers & de la principale Noblesse d'Angleterre, entra dans le pays ennemi par le chemin de Carlisle, & il donna ordre à une flotte de cent soixante vaisseaux de croiser sur les côtes de ce Royaume. Les Brussiens ne furent pas assez insensés pour entreprendre de faire face à ces deux armées en raze campagne. Ils se retirèrent, suivant leur coutume, avec leurs meilleurs effets dans les montagnes, les forêts & les marais, d'où ils attaquoient les partis séparés & les détachements des Anglois. Les deux Rois se joignirent à Perth, après avoir ravagé tout le pays par lequel ils avoient

passé. Pendant qu'ils étoient dans cette ville, le jeune Comte de Namur qui s'étoit mis en marche pour les joindre avec un corps d'étrangers, fut attaqué dans un marais près Edimbourg, par un nombre supérieur d'Ecossois que commandoit les Comtes des Marches & Murray, avec Sir Guillaume Douglas. Les étrangers & le jeune Comte combattirent très vaillamment jusqu'à ce qu'ils fussent accablés par le nombre, ce qui les força de se retirer près le roc sur lequel est bâti le château d'Edimbourg. Ils s'y retranchèrent, au milieu des ruines de cette forteresse qu'Edouard avoit ordonné de démolir ; mais comme ils manquoient de vivres, ils furent obligés de se rendre à discrétion. Le Comte de Murray, par un principe de gloire romanesque, non-seulement les renvoya sans rançon, mais il les conduisit lui-même en sureté en Angleterre. A son retour il tomba dans une embuscade formée par la garnison de Roxburg qui le mit en déroute & le fit prisonnier. Le Roi d'Angleterre qui étoit toujours à Perth, détacha les troupes des quatre Comtés septentrionaux, sous les

Edouard III. An. 1335.

Edouard III. An. 1335.

ordres de son frère Jean d'Eltham, & de Sir Antoine Lucy, pour réduire & ravager les pays de Galloway, Carrick, Kyle & Cuningham, où le parti de Brus dominoit particuliè-rement. Un corps d'Ecossois marcha contre eux, commandé par le Comte des Marches & Sir Guillaume Douglas; le combat devint très opiniâtre, mais l'ennemi fut défait avec un grand carnage.

Knyghton. Dugdale.

XXII. Plusieurs Seigneurs de ce pays prètent serment au Roi d'Angleterre.

Cette défaite abattit le courage des Brussiens, qui ne pouvoient attendre que très-peu de succès de leurs efforts contre un Monarque aussi puissant que celui d'Angleterre, déja en possession de tout leur Royaume, dont la plus grande partie des habitants avoient passé à son service. Robert le Steward, & David Comte d'Athole, désespérant d'être en état de soutenir la guerre, envoyèrent des députés pour demander la paix & offrir leur soumission. La saison étoit fort avancée, & Edouard n'avoit pas intention de passer l'hiver dans ce pays, c'est pourquoi il écouta favorablement leurs propositions. Le traité fut réglé par Aléxandre & Geoffroi Mowbray, & arrêté, après quelques

débats, sous les conditions : Que les Seigneurs Ecossois jouiroient d'une amnistie générale, ainsi que de leurs terres, honneurs & offices en Ecosse, & qu'ils seroient remis en possession des biens qu'on leur avoit confisqués en Angleterre : Que l'Eglise & les Bourgs d'Ecosse jouiroient de tous leurs privilèges & franchises, & que tous les offices de la couronne & du Royaume seroient donnés aux seuls naturels du pays, excepté dans quelques cas particuliers, où le Roi Edouard Balliol jugeroit devoir faire usage de sa prérogative en faveur de quelques personnes d'une autre nation. Ces articles furent signés à Perth au mois d'Août, & Duncan Comte de Fife y accéda ainsi que d'autres Seigneurs Ecossois. Cependant quelques-uns retardèrent jusqu'au mois de Septembre, dans l'espérance d'avoir du secours de France : mais se voyant trompés dans leur attente ils firent leur soumission ; & promirent d'obéir à Balliol comme à leur Roi, pendant tout le temps de sa vie naturelle, sous la condition que David de Brus seroit son successeur au trône d'Ecosse, & qu'en attendant il seroit

Edouard III. An. 1335.

honorablement entretenu à Londres. Ils convinrent même que David se rendroit au Parlement d'Angleterre qu'on tiendroit dans cette capitale pour la saint Michel, afin d'y assister au jugement que rendroit le Roi & son conseil. Après cette convention, le Monarque assembla à Edimbourg les Evêques, les Seigneurs & les possesseurs de francs-fiefs de son parti : On y dressa deux actes, scellés du grand sceau du Royaume, dans lesquels il fut déclaré que les Rois d'Ecosse, prédécesseurs de David, avoient tenu anciennement leur Royaume des Rois d'Angleterre, auxquels ils avoient rendu hommage & juré fidélité, comme il paroissoit par les anciennes archives & registres de la couronne. David reconnut donc par des lettres-patentes expédiées de l'avis & du consentement des trois Etats du Royaume, assemblés en Parlement à Edimbourg, qu'il tiendroit le Royaume d'Ecosse, ainsi que les isles, par hommage-lige & fidélité, d'Edouard III. Roi d'Angleterre, qu'il reconnoissoit pour Seigneur suzerain du Royaume d'Ecosse, nonobstant toutes décharges, remises, abandon de

Rymer. Knyghton.

droits, & autres lettres quelconques, faites au contraire par aucuns Roi ou Rois d'Angleterre (*a*).

Edouard III. An. 1335.

XXXIII. Edouard consent à une nouvelle trève avec les Bruffiens.

Le Régent André Murray, ne prit point part à cet accommodement, non plus que la plus grande partie de la nation Ecossoise; mais ils continuèrent toujours à nuire aux Anglois & aux adhérents de Balliol par de vives excursions, & des attaques où ils se battoient en gens désespérés, n'ayant pas encore perdu l'espérance d'être puissamment secourus par le Roi de France. Celui d'Angleterre, après avoir reçu l'hommage de ceux qui s'étoient soumis à son joug, ordonna de réparer les fortifications de Perth, & de rebâtir les châteaux d'Edimbourg, Sterling & Bothwel: après quoi il laissa le Comte d'Athole pour garder les provinces septentrionales du Royaume, & retourna à Berwick au commencement d'Octobre. David Stralthbolgy, Comte d'A-

(*a*) Cette Chartre se voit dans un coffre intitulé *Scottia*, placé dans l'ancienne Chapelle du cloître de l'Abbaye de Westminster: Cependant Tyrrel, & les autres Historiens Anglois judicieux, la regardent comme une pièce supposée.

Edouard III. An. 1335.

thole étoit rentré en faveur, sur sa déclaration que la fidélité qu'il avoit jurée à David de Brus avoit été extorquée par violence. Voulant marquer son zèle pour le service d'Edouard, il marcha à la tête de trois mille hommes, & entreprit le siège du château de Kildrummy, où la femme du Régent faisoit son séjour. Aussi-tôt que Murray fut informé du danger qu'elle couroit, il assembla un petit corps de troupes, & vola à son secours, accompagné du Comte des Marches & de Sir Guillaume Douglas. Quoiqu'il fut inférieur en nombre à Athole, il n'hésita pas à lui livrer bataille en un lieu nommé Kilblane, où David Stralthbolgy fut défait & tué. Les vainqueurs encouragés par cet avantage, investirent les châteaux de Coupar & Lochindoris. Le succès de leurs armes dans cette partie du Royaume, contribua plus que l'intercession du Pape & du Roi de France à porter Edouard d'Angleterre à conclure une trève avec le Régent, jusqu'au neuvième jour de Mai de l'année suivante. Cet armistice fut regardé comme le prélude de la paix, & l'on commença

Rymer.

à en traiter à Newcastle, où se rendirent le Régent, Sir Guillaume Douglas, Sir Guillaume de Keith, & Robert Lauther, munis de saufs-conduits, qui furent également accordés à six autres Commissaires de la même nation, députés par David de Brus, qui étoit alors en France pour hâter la négociation.

Edouard III. An. 1335.

XXIV. Philippe de France encourage & soutient les Brussiens. Ann. 1336.

Malgré les protestations de Philippe de Valois, il étoit très-éloigné d'agir de cœur pour procurer un accommodement, & ses Envoyés élevèrent tant de difficultés par ses ordres, qu'elles rendirent les conférences infructueuses. L'intérêt du Monarque François étoit de fomenter la guerre, afin qu'Edouard fut tellement occupé dans son propre Royaume, qu'il n'eut pas le temps d'exécuter son projet de soutenir ses prétentions à la couronne de France. Philippe avoit publiquement déclaré qu'il assisteroit les Ecossois ses alliés de tout son pouvoir : il leur avoit déja envoyé des secours considérables d'hommes, d'argent & de munitions, avec plusieurs Officiers expérimentés, & les flattoit tellement par ses promesses de secours plus puissants que leur Commissaires

Edouard III. An. 1336.

en devinrent beaucoup plus excessifs dans leurs demandes, ce qui rendit la négociation sans effet. Le Régent attendoit impatiemment l'expiration de la trève pour se mettre en campagne & recommencer la guerre. Edouard bien instruit de la politique Françoise, avoit prévû que les conférences se termineroient sans aucun fruit. Il étoit informé de toutes les négociations des Ecossois, non-seulement à la cour de Paris & à celle de Rome; mais encore dans plusieurs autres pays, où ils sollicitoient des secours avec grande espérance de succès, & il avoit résolu de faire ses préparatifs sans attendre l'issue des conférences. Dans deux Parlements tenus successivement à York & à Westminster, le Monarque avoit publié différentes loix à l'avantage du commerce, & quelques réglements très utiles pour prévenir ou punir le vol & la rapine. Ses sujets tant Ecclésiastiques que laïques dont il avoit alors acquis toute la confiance & l'amitié, lui accordèrent avec joie des subsides considérables pour soutenir & augmenter les conquêtes qu'il avoit faites en Ecosse.

M. Westm. Cont. Rymer.

Edouard III, An. 1336.

XXV. Edouard ravage l'Ecosse jusqu'aux extrêmités les plus septentrionales.

Amplement muni d'argent, il somma ses vassaux militaires de se trouver en armes au rendez-vous, dans le Nord, pour être en état d'entrer en Ecosse à l'expiration de la trève, & nomma Henri, fils du Comte de Lancaster, commandant en chef des troupes destinées pour cette expédition. Vers la fin de Juin il convoqua un Parlement à Northampton, afin de concerter sur les mesures à prendre pour s'opposer aux desseins de la France, dont on craignoit une invasion. Pendant que le Roi & son Parlement étoient occupés de ces délibérations, il apprit que le Régent Ecossois Murray avoit recommencé les hostilités, s'étoit mis en campagne, à l'expiration de la trève, avec un corps de troupes; avoit réduit les châteaux de Saint André & Bothwel, & investi ceux de Stirling & Lochindoris. Le Monarque, allarmé de ces progrès, partit aussi-tôt pour Berwick, où il fut joint par un corps de troupes avec lequel il marcha à Perth. Son arrivée fut aussi agréable à ses amis que fâcheuse pour ses ennemis, qui, sur la nouvelle de son entrée en Ecosse, donnèrent un assaut

Edouard III. An. 1336.

furieux au château de Stirling, où Sir Guillaume de Keith fut tué. Repoussés avec grande perte, & instruits qu'Edouard étoit en marche pour secourir cette place, ils abandonnèrent leur entreprise, ainsi que le siège de Lochindoris, & se retirèrent dans leurs lieux couverts pour éviter une bataille générale. Le Roi passa à Athole, s'avança à Invernefs, d'où il se rendit à Elgin, & parcourut le Comté de Murray portant partout la désolation & le ravage. Le Lord Beaumont qui commandoit un corps séparé, passa sans pitié au fil de l'épée tous ceux qu'il soupçonna d'avoir eu part à la bataille livrée à son beau-frère le Comte d'Athole. La ville d'Aberdeen fut rasée jusqu'aux fondements, pour vanger la mort de Sir Thomas Rossselin, que les habitants de cette ville avoient attaqué & tué lorsqu'il étoit descendu à Dunotter; enfin Edouard ayant pénétré jusqu'à l'extrêmité de l'Ecosse retourna à Perth, laissant dans tout le pays qu'il avoit parcouru des monuments terribles de sa vengeance. Pendant qu'il étoit ainsi occupé dans les parties septentrionales de ce Royaume, son frère

Fordun. Monmouth.

Jean, à la tête d'une autre armée, parcouroit les Comtés occidentaux qui étoient les plus attachés aux intérêts de Brus, & remplissoit de carnage & d'horreur toutes les provinces de Galloway, Carrick, Kyle, & Cuningham.

Edouard III. An. 1336.

XXVI. La France menace l'Angleterre d'une invasion. Edouard fait des alliances avec des puissances étrangères.

Les nouvelles que reçut Edouard des préparatifs & des desseins du Roi de France, hâtèrent sans doute son retour après cette expédition infructueuse. Le Monarque François avoit mis sur pied un puissant armement tant par mer que par terre pour le secours des Ecossois, & avoit nommé leur Roi David Amiral de sa flotte. Sous ce jeune Commandant les vaisseaux parcoururent le canal; ravagèrent l'isle de Wight, ainsi que les isles de Jersey & Guernesey, & pendant qu'il menaçoit de faire une descente en Angleterre, on assembloit une armée considérable pour attaquer la Guyenne. Quoique le projet d'Edouard fut d'éviter une rupture avec la France jusqu'à ce qu'il eût entièrement réduit l'Ecosse, il jugea cependant qu'il étoit nécessaire de pourvoir à la sureté de son Royaume. Il fit venir une flotte de Bayonne pour

Edouard III. An. 1336.

croiser dans le canal d'Angleterre ; & voyant qu'il ne pouvoit empêcher les préparatifs qui se faisoient en Hollande, en Danemarc & en Norvège pour soutenir les Ecossois, il réussit au moins à engager les Etats de Gênes & de Provence a arrêter les armements que faisoit faire chez eux le Roi de France, sous prétexte de préparer une flotte pour la croisade. Après avoir pris toutes ses mesures, Edouard repassa en Angleterre, & convoqua un Parlement à Nottingham pour le vingt-trois Septembre. On y fit quelques loix sumptuaires, dans lesquelles on défendit aux Prélats & à la Noblesse d'avoir plus de deux services à leur repas, excepté les jours de grandes fêtes. On défendit aussi à tous ceux qui ne possédoient pas cent livres de rente, de porter des fourures ou des étoffes de soie des manufactures étrangères : & en même temps on borna l'usage des draps étrangers à la seule famille Royale. En considération de ces sages loix qui arrêtoient les progrès du luxe, & encourageoient les manufactures Angloises, le Clergé & les laïques accordèrent un subside considérable, outre une

augmentation de droits ſur les laines, après quoi le Roi retourna en Ecoſſe, où ſa préſence devenoit plus néceſſaire que jamais. A peine avoit-il quitté ce Royaume, qu'André Murray, à la tête des Bruſſiens, s'étoit mis en campagne, & avoit réduit les châteaux de Dunotter, Kinnef & Lauriſton, qu'Edouard avoit fait fortifier dans ſon expédition précédente, & ſon frere Jean d'Eltham, qu'il avoit laiſſé avec Balliol pour commander ſes troupes, étoit mort à Perth pendant ſon abſence. Le Roi arriva dans cette ville au commencement de Novembre; mais André Murray, à ſon approche, ſe retira dans la forêt de Platen, où il demeura pendant tout l'hyver : enſorte que toutes les opérations militaires d'Edouard furent bornées à brûler & ravager le plat pays, & à réparer les châteaux de Stirling, Edimbourg & Roxburgh. Ce fut alors qu'il apprit les déprédations commiſes par la flotte Françoiſe ſur ſes territoires & ſes ſujets, & il donna pouvoir à l'Archevêque de Cantorbery, à l'Evêque de Londres, aux Comtes de Surrey & de Lancaſter, & à

Edouard III. An. 1336.

Rymer.

Edouard III. An. 1336. Guillaume Clifton, Connétable de Douvres, de convoquer un grand Conseil à Londres, afin de prendre des mesures efficaces pour défendre le Royaume & les côtes des entreprises de David de Brus & de ses adhérents. En même temps il accorda une commission à Geoffroy de Say, l'un de ses Amiraux, pour armer une flotte considérable, maintenir sur la mer d'Angleterre la domination que ses prédécesseurs y avoient toujours conservée, & particulièrement pour tomber sur les galères de France, si elles avançoient vers les côtes d'Angleterre ou d'Ecosse. *Rymer. Selden.* Il avoit essayé de terminer ses différents avec le Roi de France, par la voie de la negociation; mais voyant que les délais affectés de ce Monarque avoient fini par des hostilités ouvertes, tant en mer, avec ses vaisseaux, qu'en Guyenne avec son armée, il résolut de ne plus perdre de temps, & de se préparer à une vigoureuse guerre, non-seulement en mettant le Royaume en état de défense, mais encore en se fortifiant d'alliances étrangères. Dans cette vue, il envoya des agents pour trai-

ter avec le Duc d'Autriche, l'Archevêque de Cologne & l'Evêque de Liége, & donna pouvoir à ses Alliés les Comtes de Hainaut, de Hollande & de Julliers, de contracter avec tous les Potentats qu'ils jugeroient à propos d'engager dans ses intérêts. Pour attacher le Duc de Brabant à sa cause, il consentit qu'on établit à Bruxelles un entrepôt de laines d'Angleterre, quoique cette exportation fût très-préjudiciable aux Manufactures du Royaume, & diamétralement opposée à la politique qu'il avoit eue jusqu'alors d'accorder des encouragements très-considérables aux ouvriers en draps & en toiles des Pays-Bas qui venoient s'établir en Angleterre.

XXVII. Négociation infructueuse pour rétablir la paix entre la France & l'Angleterre.

An. 1337.

Pour que ces mesures pussent avoir plus promptement leur effet, Edouard retourna en Angleterre, & convoqua un Parlement à Westminster pour le mois de Mars. Son fils aîné, aussi appellé Edouard, y fut nommé Duc de Cornouaille; Henry, fils aîné du Comte de Lancaster, eut le Comté de Derby; celui de Glocester fut donné à Hughes de Audeley; Guillaume Clinton fut fait Comte de

Edouard III. An. 1337.

Huntingdon ; Guillaume de Bohun obtint le Comté de Northampton ; Guillaume de Montacute celui de Salisbury, & Robert d'Ufford celui de Suffolk. Ces promotions furent les préludes de la guerre qu'Edouard résolut de pousser avec vigueur contre Philippe, non-seulement pour recouvrer les terres de Guyenne dont ce Monarque s'étoit emparé, mais encore pour se rendre maître de tout le Royaume de France, dont Edouard se croyoit le légitime héritier, comme le plus proche parent du dernier Roi. Il fut encouragé dans cette démarche par Robert d'Artois, allié par le sang à la France, mais alors réfugié en Angleterre. Ce Seigneur avoit épousé la sœur de Philippe ; & se fondant sur cette alliance, ainsi que sur sa puissance & son crédit dans le Royaume, il voulut faire revivre un procès pour le Comté d'Artois, qui avoit déja été décidé en faveur de sa tante Maude, ou Mahaud, fille de Robert Comte d'Artois. Pour rendre sa cause favorable, il produisit quelques actes supposés, faits par une Dame de Bethune nommée Divion, qui avoit un

Cart. 2. Ed. III.

talent particulier pour contrefaire les sceaux & les écritures. Cette fausseté fut découverte, Divion fut condamnée au feu sur sa propre confession, les actes furent lacérés, & Robert fut chassé honteusement de la cour. On le fit sommer ensuite de comparoître à la cour des Pairs, pour répondre sur cette subornation; mais il refusa d'obéir, & après trois citations il fut banni du Royaume, avec confiscation de tous ses biens. Il se retira en Brabant, d'où il passa en Angleterre, & fut très-favorablement reçu d'Edouard, qui affectoit de le traiter avec la même distinction qu'on avoit eue pour David de Brus à la cour de France. Son courage, son expérience & sa capacité donnèrent un grand poids à ses avis dans le Conseil d'Angleterre, & son ressentiment contre Philippe étant implacable, ils tendoient tous à faire la guerre à ce Monarque, sur un prétexte qui ne pouvoit que très-difficilement se terminer par un accommodement. Edouard avoit offert de remettre toutes ses prétentions sur la Guyenne, à la médiation du Pape, quoiqu'il sût que ce Pontife étoit dans les intérêts de

Edouard III. An. 1337.

Histoire générale de France.

Edouard III. An. 1337.

la France, & Benoît exhortoit fortement Philippe de lui rendre justice, afin que la paix étant conclue, il pût s'engager dans la croisade contre les Infidèles. Toutes ces remontrances ne produisant que des réponses vagues, Sa Sainteté pressa le Monarque François de partir pour cette expédition, ou de rendre l'argent que son prédécesseur avoit permis de lever sur le Clergé de France, pour fournir aux frais de cette entreprise. Philippe voyant qu'il ne pouvoit plus l'amuser par des promesses & des protestations vagues, déclara ouvertement qu'il ne feroit jamais la paix avec Edouard, tant qu'il accorderoit sa protection à Robert d'Artois, & de son côté le Roi d'Angleterre refusa de l'abandonner, jugeant que ce seroit manquer à sa dignité que de retirer la faveur qu'il avoit accordée à ce Seigneur. Cependant le Pape persistoit toujours dans sa médiation, & Edouard envoya des Ambassadeurs à la cour de France, pour convenir des articles. Ils parurent réglés à la satisfaction des deux parties; mais Philippe insistant à ce que les Ecossois fussent compris dans le traité, &

Edouard III. An. 1337.

que David de Brus fût rétabli sur le trône d'Ecosse, la négociation fut interrompue, jusqu'à ce que les Ambassadeurs eussent reçu des instructions sur ce chef. Edouard fut tellement irrité de cette nouvelle demande, qu'il jura de détruire tout le Royaume d'Ecosse plutôt que de consentir à des propositions si déraisonnables. Baron. Cont.

XXVIII. Edouard engage les Flamands dans ses intérêts.

Tout annonçoit une prochaine rupture entre les cours de France & d'Angleterre. Les François avoient déja commencé les hostilités par des excursions en Guyenne, où ils s'étoient emparés de plusieurs châteaux. Edouard convoqua un Parlement pour le carême, lui exposa les sujets de dispute qu'il avoit avec Philippe, ses démarches pour un accommodement, & les alliances étrangères qu'il avoit contractées pour soutenir ses prétentions. L'Assemblée, ainsi que toute la nation, marqua la plus vive impatience & le plus ardent desir de se venger des hostilités que la France avoit commencées.* L'Evêque de Lin-

* Toutes les démarches & les alliances que faisoit Edouard pour soutenir son droit chimérique à la couronne de France, ne pouvoient être ignorées de Philippe, & bien

Edouard III. An. 1337.
coln, avec les Comtes de Salisbury & d'Huntingdon furent nommés Ambassadeurs, pour conclure les traités commencés avec différentes Puissances. On essaya d'engager Louis Comte de Flandre dans la ligue, en lui proposant le mariage de son fils aîné avec la fille du Roi d'Angleterre; mais il étoit lié trop intimement avec Philippe pour être même tenté d'y consentir. Les Ambassadeurs se rendirent à la cour de Hainaut suivis d'un grand nombre de jeunes Seigneurs & de Chevaliers qui y parurent avec magnificence, & ils conclurent des traités avec le Comte, le Duc de Brabant, le Marquis de Juliers, les Comtes de Gueldres, Losse, Mons, Marck, Palatin, plusieurs autres Seigneurs de l'Empire, & même avec l'Empereur Louis de Bavière, qui convint de fournir des troupes à Edouard pour être entretenues aux frais de l'Angleterre.

loin de le regarder comme un Prince de peu de foi, ainsi que l'insinue M. Smollett, on doit être surpris qu'il ait resté aussi long temps sans prévenir les desseins d'Edouard. Rapin Thoyras, même malgré toute sa partialité en faveur de l'Anglois, convient qu'en cette occasion il étoit l'agresseur. Nouv. Ed. Tom. III. pag. 145.

l'Angleterre. Quoique le Comte de Flandre ne put être détaché des intérêts de Philippe, cela n'empêcha pas de traiter avec les Flamands qui haïssoient les François, & retiroient un grand avantage de leur commerce avec l'Angleterre. Les principales villes étoient en quelque façon indépendantes du Comte, particulièrement celle de Gand, alors gouvernée par un riche Brasseur nommé Jacob Van Ardevelt ou Artevelle. Cet homme étoit d'un génie entreprenant, très populaire, & si riche qu'il entretenoit une garde de quatre-vingt soldats autour de sa personne, & avoit dans les différentes villes de Flandre, des espions qui l'informoient de tout ce qui se passoit tant dans ces villes que dans les provinces. Il étoit plus puissant que le Comte même, & ne négligeoit aucun moyen, quelque cruel & injuste qu'il put être, pour soutenir & augmenter son autorité. Par ses Emissaires il avoit fait périr plusieurs Seigneurs, & en avoit fait bannir d'autres qui avoient osé s'opposer à sa puissance; avoit confisqué leurs biens à son profit, & étoit devenu

Edouard III. An. 1337.

Froissart. Rymer.

Edouard III. An. 1337.

si absolu & si terrible, que personne n'osoit contredire ce qu'il proposoit dans l'assemblée des Etats de Flandre. L'Evêque de Lincoln entreprit d'attirer ce Demagogue * dans le parti d'Edouard, pendant que ses deux collégues passèrent à Bruges & à Ypres, & portèrent enfin ces villes à entrer dans la confédération, sur la promesse qui leur fut faite de leur accorder différents privilèges dans leur commerce avec l'Angleterre. **

XXIX. Les Anglois défont les troupes du Comte de Flandre dans l'isle de Cadsant.

Le Comte Louis de son côté faisoit tous ses efforts pour traverser la négociation des Anglois, & embrassoit avec tant de fureur la cause de Philippe qu'il fit mettre à mort un Gentilhomme de Courtrai sans aucune forme de procès parce qu'il

* Mot Grec qui signifie Chef de parti, & dont je me servirai dans l'occasion, faute d'avoir un terme François pour y suppléer.

** Je trouve que le premier acte public, où Edouard déclare ouvertement ses prétentions à la couronne de France, est du 7. Octobre 1337. Cependant il n'en parle point dans sa lettre au Pape du 17. Octobre, & il y nomme Philippe le Roi de France: il en est de même de celle du 1. Novembre à l'Archevêque d'York, ainsi que de plusieurs autres.

favorisoit le parti d'Edouard. Il envoya son frère naturel, Gui de Rickembourg avec un corps de troupes pour s'assurer de l'isle de Cadsant: couper la communication de cette partie avec le Brabant, & enlever les Ambassadeurs Anglois dans leur retour. Informés de ses desseins, ils demeurèrent à Dort, jusqu'à l'arrivée d'une flotte de quarante voiles qu'on envoya pour les escorter, & qui les ramena en Angleterre. Dans leur passage ils attaquèrent deux gros vaisseaux de guerre flamands sur lesquels étoient l'Evêque de Glasgow, cent cinquante Gentilshommes Ecossois, une grosse somme d'argent & un petit corps de troupes que le Roi de France envoyoit au secours des Brussiens d'Ecosse. Les vaisseaux furent pris & pillés & l'Evêque fut taillé en pièces avec tous ceux qui l'accompagnoient. Tant que Gui de Rickembourg seroit demeuré maître de Cadsant il auroit pu empêcher toutes communications par mer aux villes de Bruges & de Gand, ce qui détermina Edouard à faire ses efforts pour le chasser de ce poste. Il envoya les Comtes de Derby & de Suf-

Edouard III, An. 1337.

Knyghton. Walsingham. Froissart.

Edouard III. An. 1337.
folck, plusieurs autres Seigneurs & Chevaliers, cinq cents hommes d'armes & trois cents archers sur une flotte, pour forcer les Flamands d'abandonner cette isle. La descente fut vivement disputée par Guy de Rickenbourg à la tête de cinq mille hommes; mais malgré tous leurs efforts les Anglois se formèrent sur le rivage, ce qui fut suivi d'une sanglante bataille. Le Comte de Derby renversé par terre fut secouru par Sir Walter Manny vaillant Chevalier de Hainaut dont la bravoure fut en grande partie cause de la victoire. Trois mille ennemis furent tués sur le champ de bataille, & l'on fit prisonniers un grand nombre de personnes de distinction, entr'autres le Commandant, dont la rançon enrichit Sir Guillaume Manny. Aussi-tôt après cette action, qui se passa au commencement de Novembre, Ardevelt qui avoit embrassé vivement le parti d'Edouard, le pressa de passer dans le continent & de se mettre à la tête des alliés : mais il jugea plus convenable de remettre cette expédition à un autre temps, parce qu'il étoit arrivé quelque changement dans ses affaires. Le Comte de Hollande &

de Hainaut étoit mort au mois de Juin, & quoique son fils fut engagé dans la confédération, la mort du père fut pour Edouard une perte irréparable. Le Monarque Anglois avoit nommé Jean Duc de Brabant son Lieutenant Général pour tout ce qui concernoit les affaires de France, & il l'envoya alors pour reclamer ce Royaume & en prendre possession en son nom; mais la guerre n'étant pas encore déclarée, le Pape se donnoit des peines infinies pour prévenir les malheurs qui ne pouvoient manquer de suivre une rupture entre deux Monarques aussi puissants. Edouard, par complaisance pour sa Sainteté, nomma deux Commissaires pour traiter de la paix avec la France & l'Ecosse: le Pape envoya deux Cardinaux, avec ordre de donner tous leurs soins pour conduire le traité à sa perfection; & en même temps les parties convinrent d'une suspension d'armes jusqu'à la saint Jean de l'année suivante.

Edouard III. An. 1337.

Rymer.

Dans un Parlement qui fut tenu au mois de Février, Edouard représenta qu'il avoit besoin par extraordinaire d'une grande somme d'argent

XXX. Edouard arrive à Anvers & veut soutenir ses prétentions à

Edouard III. An. 1338. la couronne de France.

pour payer les subsides promis à ses alliés étrangers. Les Prélats, la Noblesse, & les possesseurs des franc-fiefs lui accordèrent la moitié de leurs laines qu'il vendit quatre cents mille livres sterling, outre un impôt de deux shellings par tonneau de vin au-delà des droits ordinaires que payoient tous les marchands étrangers. Outre cette imposition énorme, le Clergé inférieur, assemblé par convocation à saint Bride à Londres lui accorda le dixième de ses revenus, non compris la taxe d'un autre dixième pendant trois années auquel il avoit consenti précédemment. La nation n'avoit jamais supporté de fardeaux aussi considérables, & elle en parut si vivement affectée que le Roi jugea nécessaire de charger les deux Archevêques & leurs Suffragants d'exposer ses besoins au peuple, de façon à leur faire souffrir cette charge avec patience. Quelques grands que puissent paroître ces subsides en considérant la valeur des monnoyes du temps, ils ne suffisoient pas encore à remplir les frais de cet armement & les conditions des traités d'alliances : d'autant que les Princes Allemands

Ibid. Claus. 12. Ed. III.

étoient insatiables en leurs demandes quoique très lents à éxécuter leurs conventions. Vers le même temps Edouard engagea les Seigneurs de Caumont, Lebret, & plusieurs autres très-puissants de Gascogne à renoncer à leurs engagements avec Philippe, qui cependant confisqua la Guyenne & le Ponthieu; emprunta de l'argent de plusieurs Abbayes, & assembla son armée & ses vaisseaux avec la plus grande diligence. Le Monarque Anglois nomma son fils aîné Edouard Régent du Royaume; prit les mesures nécessaires pour y entretenir la paix pendant son absence; & mit à la voile le dix-neuf Juillet du port d'Orewell, avec une flotte de trois cents vaisseaux. Il étoit accompagné de la première Noblesse du Royaume, & après une navigation heureuse il descendit à Anvers, capitale des Etats de Jean, Duc de Brabant. Le lendemain de son arrivée, il eut une conférence avec Ardevelt, qui lui persuada de prendre le tître de Roi de France, pour que les Flamands eussent un prétexte plausible de prendre les armes contre leur Seigneur, & d'éluder le payement de

Edouard III. An. 1338.

deux millons de florins qu'ils s'étoient obligés sous peine d'interdit de payer au Pape, si jamais ils entroient en guerre contre le Roi de France. Edouard après avoir long-temps hésité, se détermina à prendre ce parti. Il avoit suivant les desirs de Sa Sainteté envoyé l'Archevêque de Cantorbéry, l'Evêque de Durham & trois autres Ambassadeurs à la Cour de France, munis de pouvoirs pour négocier & conclure un traité de paix avec Philippe, auquel il donnoit le nom de Roi de France; mais alors il révoqua leurs commissions, & leur défendit de rien faire en son nom qui put préjudicier à ses droits, ou paroître une reconnoissance du titre de Philippe. A l'égard de l'homage qu'il avoit rendu précédemment à ce Prince, & qui contenoit une pleine reconnoissance de son droit au trône de France, il le désavoua, comme un acte passé en minorité & extorqué par la crainte de perdre la Guyenne.

Rymer. Rainald.

XXVI. Il est créé Vicaire de l'Empire.

Quoiqu'Edouard eut fait cette démarche pour obliger les Flamands, il trouva ses affaires dans un état bien différent de ce qui lui avoit été promis. Aucun de ses alliés n'étoit

prêt à se mettre en campagne, & lorsqu'il alla les voir après son arrivée ils lui firent connoître qu'ils n'étoient pas en état d'agir avant le commencement d'Août. Ce fut dans ce temps qu'ils se trouvèrent tous au rendez-vous, excepté Jean, Duc de Brabant, cousin germain d'Edouard, qui avoit assuré Philippe en particulier de ne jamais entrer dans aucun engagement à son préjudice. Son absence servit de prétexte aux autres alliés pour retarder l'exécution de leurs promesses jusqu'à ce qu'il fut prêt à concourir avec eux dans les mêmes opérations. Le Monarque Anglois fut si chagrin de cette excuse frivole qu'il commença à se repentir d'avoir entrepris cette expédition : mais comme il s'étoit trop avancé pour reculer avec honneur, il résolut d'attacher le Duc de Brabant & ses sujets à ses intérêts, en leur accordant de grands privilèges pour le commerce, ce qui les porta à s'engager avec joie dans son alliance. Jean l'assura alors qu'il renonceroit à toute liaison avec Philippe, & concoureroit de tout son pouvoir avec les autres alliés à secourir Edouard. Ils se rassemblèrent au mi-

Edouard III. An. 1338.

Edouard III. An. 1338. lieu du mois, & résolurent unanimement d'attaquer la France, s'ils pouvoient se procurer la sanction de l'autorité impériale, à laquelle ils étoient sujets. Ils espéroient de l'obtenir sans difficulté, d'autant que Philippe avoit entrepris sur l'Empire en prenant le château de Crévecœur, & mettant garnison dans Cambrai sur la demande de l'Evêque, qui s'étoit mis sous sa protection. Le Roi envoya le Marquis de Juliers avec quelques autres Commissaires pour exposer ses raisons à la Cour Impériale, & il se rendit ensuite lui-même à Coblentz. L'Empereur lui accorda volontiers tout ce qu'il demandoit, & même le créa Vicaire de l'Empire, titre qui assujetissoit particulièrement ses alliés Allemands à ses ordres. Il assembla un nouveau Conseil à son retour en Brabant, & l'on convint unanimement que toutes leurs troupes se rassembleroient le 8. Juillet de l'année suivante, pour faire le siège de Cambrai. Edouard crut devoir passer l'hiver dans cette province pour être à portée de leur faire hâter leurs préparatifs, & tenir en crainte l'Evêque de Liège qui étoit attaché à la France. Il fit venir la

Rymer. Rainald.

Reine à Anvers, où elle accoucha au mois de Novembre d'un troisième fils, qu'on nomma Lionel, & qui fut depuis Duc de Clarence. L'alliance d'Edouard avec l'Empereur causa beaucoup d'ombrage au Pape, parce que Louis de Bavière qui étoit alors sur le trône Impérial avoit été excommunié & déposé par le Pontife Précédent, pour avoir soutenu un Anti-Pape, des mains duquel il avoit reçu la couronne. * Sa Sainteté exhorta Edouard à rompre toute correspondance avec cet impie usurpateur, s'il ne vouloit pas s'exposer à être enveloppé dans la même censure. Le

* Que le Pape eut prononcé des censures contre l'Empereur pour avoir été couronné par un Anti-pape: cette conduite paroît assez conforme à la façon d'agir d'un siècle où la puissance d'un souverain Pontife étoit fort étendue : mais il n'en est pas de même de la déposition, qui dans tous les temps doit avoir été regardée comme une entreprise intollérable. Les puissances temporelles sont autant de droit divin que les spirituelles, & leur indépendance ne peut être attaquée sans renverser tous les principes du droit civil & du droit canon. On remarquera que la Bulle de Benoît qui est du mois de Novembre 1338. porte pour cause de censure que Louis de Bavière étoit fauteur d'hérésie.

Edouard III. An. 1338.

Froissart.

Roi eut fort peu d'égards aux remontrances d'un Pontife qui avoit toujours été dans les intérêts de son ennemi, & quoique ses Ambassadeurs fussent encore occupés de traiter de la paix à Compiegne & à Arras, il continua à faire de vigoureux préparatifs pour la campagne suivante. Enfin les conférences furent entièrement rompues, & Philippe jura qu'Edouard n'auroit jamais un pied de terre en France, & ne passeroit un seul jour dans ses Etats, à moins que ce ne fut par une bataille.

XXXII. Il se met en campagne contre Philippe de Valois.

An. 1339.

Cependant les finances du Monarque Anglois étant presque totalement épuisées, il fut obligé d'emprunter de très-grosses sommes à un intérêt exhorbitant, & même de mettre en gage les joyaux de la Reine pour sureté des payements, quoiqu'il eut reçu cinquante mille livres sterling, que le Duc de Brabant avoit avancés pour la dot de la Princesse Margueritte fiancée au Prince Edouard. Cet embarras, joint à plusieurs autres difficultés, retardèrent tellement ses opérations qu'il ne put se mettre en campagne avant le 22 Septembre. Il partit de Valencienne, & entra dans le

Cambresis qu'il ravagea par le fer & par le feu, s'emparant de tous les forts à mesure qu'il avançoit dans le pays. Il tomba ensuite sur le Vermandois; mais lorsqu'il entra dans cette province qui appartenoit en propre à la France, les Comtes de Hainaut & de Namur se retirèrent avec leur troupes, déclarant qu'ils ne vouloient pas servir hors des territoires de l'Empire. Quoique cette retraite l'affoiblit beaucoup, il résolut d'entreprendre le siège de Cambrai, & vint camper devant cette place; il la trouva si bien pourvue de tout ce qui étoit nécessaire pour soutenir un long siège qu'il abandonna cette entreprise, & marcha à la rencontre de l'armée Françoise campée près de Péronne avec Philippe à la tête. Les deux Rois furent une semaine entière à deux lieues de distance l'un de l'autre entre Veronfosse & Flemenguère, & le mercredi 20. Octobre, Édouard envoya un Héraut pour demander à Philippe de prendre un jour pour combattre. Le Monarque François choisit le vendredi suivant, & dès le matin les deux armées furent rangées en bataille: les Anglois & leurs alliés

Edouard III.
An. 1339.

Edouard III.
An. 1339.

n'étant qu'au nombre de quarante-ſept mille hommes, au lieu que les ennemis en avoient environ le double. Après être reſtés toute la journée les uns vis-à-vis des autres ils ſe retirèrent des deux côtés dans leurs camps, & en ſortirent le lendemain matin dans la même diſpoſition. L'après midi les François rentrèrent dans leurs quartiers, où ils ſe fortifièrent par des tranchées & des troncs d'arbres, qu'ils avoient abbattus à cette intention. Edouard ſe retira vers Aveſnes, où il étoit campé plus avantageuſement, & envoya un autre meſſage à Philippe pour lui dire qu'il l'attendroit tout le dimanche en ordre de bataille. Le Roi de France étoit porté à hazarder le Combat; mais ſon Conſeil lui ayant repréſenté qu'il y auroit de l'imprudence à riſquer ſa couronne en livrant bataille à un ennemi que la ſaiſon avancée forceroit bien-tôt de ſe retirer, il mit de fortes garniſons ſur les frontières, & retourna à Paris. Edouard informé de ſon départ permit aux Allemands de repaſſer également dans leur pays & ſe rendit enſuite à Bruxelles avec ſes propres troupes. De tous les ſujets de Philippe les

Normands étoient ceux qui lui marquoient le plus de zèle, ils lui envoyèrent des députés à Vincennes, pour lui offrir de faire une descente en Angleterre, & de se charger de la plus grande partie des frais de cette expédition s'il vouloit leur donner Jean son fils pour les commander. Ils proposèrent de lui fournir quatre mille hommes d'armes, dix mille archers, & trente mille hommes d'infanterie pour la conquête de ce Royaume, qui seroit donné au Prince Jean, le tout sous quelques conditions, auxquelles le Monarque consentit avec joie. Ce projet n'eut pas son éxécution, tant par les mesures que prirent les Anglois pour la défense de leurs côtes, que par l'invasion d'Edouard du côté de la Flandre, qui obligea Philippe d'y tourner toute son attention & ses forces. Cependant les Normands s'emparèrent de l'isle de Jersey, & insultèrent même les côtes d'Angleterre, où ils surprirent & brûlèrent les villes de Plymouth & de Southampton : mais Robert Lord Morley avec la flotte qu'il commandoit vengea les Anglois par la destruction d'un grand nombre de vaisseaux

Edouard III. An. 1339.

Edouard III.
An. 1339.

Du Tillet.
Knyghton.

XXXIII.
Les Bruſſiens ont le deſſus en Ecoſſe.

en différents endroits de la Normandie, où il réduiſit Tréport en cendres.

La première campagne d'Edouard ne lui avoit produit aucun avantage ſolide, qui pût le dédomager des frais prodigieux que lui avoient couté ſon armement & ſes alliances, & il ſe trouva dans une ſituation très embarraſſante lorſqu'il retourna à Bruxelles. Il avoit tant de ſommes à payer ſur ſes revenus qu'il ne pouvoit s'attendre à rien recevoir d'Angleterre ; & il devoit trois cents mille livres ſterling en Flandre & en Brabant à des perſonnes auxquelles il les avoit empruntées, & s'étoit engagé par les liens de l'honneur à les acquitter avant que de retourner dans ſes Etats. Il s'étoit èlevé de grands déſordres en Angleterre depuis qu'il en étoit ſorti, cauſés principalement par des bandes de brigands en différentes parties du Royaume, qui ravageoient le pays, & ne craignoient point la juſtice. Les Bruſſiens d'Ecoſſe ſaiſirent cette occaſion de recouvrer ce qu'ils avoient perdu, & même de faire des excurſions ſur les frontières d'Angleterre. L'année précédente Sir André Murray, Régent d'Ecoſſe avoit réduit

toutes les places fortes situées au nord du Tay, & défait un corps de quatre mille Anglois, commandés par le Lord Henri Montfort, qui perdit la vie dans le combat. Le Comte de Dunbar ayant renoncé après la bataille de Hallidowne-Hill à la fidélité qu'il avoit jurée à Edouard, s'étoit mis en campagne avec Murray : mais le Lord Plantagenet avec les Comtes de Salisbury, Angus & Arundel assiégèrent son château par mer & par terre. La Comtesse le défendit vaillamment, reçut un secours d'hommes & de munitions sous la conduite de Sir Guillaume Ramsai : fit une sortie furieuse, & ruina tous les ouvrages des assiégeants. L'arrivée de ses troupes, jointe aux nouvelles de la défaite de Montfort déterminèrent les Seigneurs Anglois à lever le siège pour aller soutenir leurs compatriotes. Dans ce dessein, ils envoyèrent deux gros détachements du principal corps d'armée par différentes routes sous les ordres de Guillaume Talbot & du Lord Richard Montague qui se joignirent à Panmuit, dans le Comté d'Angus, où ils furent défaits & Talbot fut fait prisonnier. Les châteaux d'Edimbourg, Stirling

Edouard III.
An. 1339.

& Coupar, étoient alors les seules places importantes qui restoient entre les mains de Baliol. Sir Guillaume Douglas fit une tentative infructueuse sur le premier, & vers le même temps les Brussiens firent une perte irréparable par la mort de leur Régent. Son successeur Robert Stéward parent de David, investit & prit la ville de Perth qui étoit très forte & munie d'une nombreuse garnison, le château de Coupar lui fut remis ensuite par le Trésorier d'Edouard Balliol, nommé Guillaume Bullock, qui vraisemblablement trahit alors son devoir & se révolta en faveur des Brussiens.

XXXIV.
Edouard prend le titre de Roi de France.

Le parti de Balliol étant totalement abbatu en Ecosse, où toutes les conquêtes qu'Edouard avoit faites furent perdues pendant son absence, les Brussiens entreprirent de se venger des malheurs auxquels ils avoient été exposés, & firent des courses sur l'Angleterre, dont ils ravagèrent les Comtés septentrionaux. Pour repousser ces incursions, le Parlement assemblé au mois d'Octobre nomma des Commissaires, avec ordre de lever des troupes, & il fut en-

joint au Clergé que l'on convoqua à York d'accorder un don pour la défenſe des frontières. Le Roi avoit envoyé des Agents pour expoſer ſes beſoins au Parlement, & lui demander un ſubſide conſidérable : & l'Archevêque de Cantorbéry fut muni des pouvoirs néceſſaires pour accorder les conceſſions raiſonnables qu'ils pourroient demander. Les Comtes & les Barons prirent cette affaire en conſidération, & conſentirent à donner le dixième de leurs bleds & troupeaux pendant une année : mais les Chevaliers des Comtés prétendirent qu'ils ne pouvoient accorder le ſubſide, juſqu'à ce qu'ils euſſent conſulté leurs conſtituants, & demandèrent qu'il leur fut accordé quelque temps à cet effet. Cette diſcuſſion fut remiſe à un nouveau Parlement que l'on convoqua pour le mois de Janvier à Weſtminſter, & ſuivant leurs deſirs il fut inséré dans les Writs de convocation que les ſeuls Chevaliers reviendroient pour être les repréſentants des Comtés. Le Roi fut très chagrin de ce retard du ſubſide; ſes alliés le preſſoient vivement pour avoir de l'argent, & le Duc de Brabant ne voulut point

Edouard III, An. 1339.

Rot. Parl. 13. Ed. III.

Edouard III. An. 1339.

consentir à le laisser retourner en Angleterre jusqu'à ce qu'il eut donné caution qu'il repasseroit au continent la semaine d'après la S. Jean. Il accorda à ce Prince quinze cents livres de rente, & promit de donner au Marquis de Julliers un Comté en Angleterre. Edouard fit une nouvelle tentative pour attirer le Comte de Flandre dans son parti; mais elle fut encore infructueuse, quoiqu'il lui proposât de l'aider à recouvrer l'Artois, sur lequel il avoit quelques prétentions, & de donner sa fille Isabelle en mariage au fils aîné du Comte. S'il demeura fortement attaché au parti de Philippe, il n'en fut pas de même des Flamands, avec lesquels Edouard se lia étroitement, en leur promettant de les aider à reprendre Lille, Douai & Bethune qu'ils avoient été forcés de remettre entre les mains de Philippe pour gage de leur fidélité. Enfin le Monarque Anglois ne voyant plus aucune apparence d'accommodement, écartela les armes de France avec celles d'Angleterre; prit le grand sceau du Roi de France au lieu de celui de Duc d'Aquitaine, & changea sa première devise en celle de *Dieu & mon droit* par

Rainald. Sandsford. General. Hist.

allusion au dessein qu'il avoit de soutenir ses prétentions à la couronne de France.

Edouard III. An. 1339.

XXXV. Il reçoit un subside excessif de son Parlement.

An. 1340.

Lorsque le traité d'Edouard avec les Flamands eut été ratifié à Gand, ils lui rendirent homage & lui jurèrent fidélité en qualité de Seigneur suzerain de leur pays : ensuite il publia un manifeste pour exposer ses droits à la couronne de France & justifier les mesures qu'il avoit prises pour les soutenir. Dans une conférence qu'il eut avec ses alliés, il fut résolu d'ouvrir la campagne suivante par le siège de Tournai, après quoi il s'embarqua pour l'Angleterre. Il descendit à Harwich au mois de Février, & dès le jour de son arrivée il envoya des writs pour convoquer un Parlement à westminster au vingt-neuvième jour de Mars. Dans celui qu'on avoit tenu au mois de Janvier, il avoit été ordonné par provision de fortifier Southampton & l'isle de Wight : d'équipper une flotte de cent cinquante voiles, pour la fureté du canal : d'envoyer du secours aux châteaux d'Edimbourg & de Stirling, & de lever un nombre d'hommes d'armes, de cavalerie legère & d'archers pour

Edouard III. An. 1340.

la défense des frontières. On avoit fait aussi quelques offres pour subvenir aux besoins du Roi ; mais comme il arriva dans le même temps, on remit cette affaire au parlement suivant. Cette nouvelle assemblée lui accorda un subside très considérable, savoir, la neuvième gerbe de tous les bleds, ainsi que le neuvième des toisons & des agneaux pour deux ans, ce qui fut levé sur les Prélats, les Comtes, les Barons, tous les possesseurs de franc-fiefs & vassaux du Royaume ; les citoyens & bourgeois payèrent aussi le neuvième de leurs effets & marchandises, mais les commercants & ceux qui habitoient les lieux incultes & les forêts furent seulement taxés au quinzième de leur mobilier. En considération de ces secours, le Roi consentit à la remise des anciennes dettes & accorda le pardon à tous ceux qui avoient transgressé les loix forestières pour tout le temps qui avoit précédé son couronnement. On confirma les deux Chartres, ainsi que les privilèges & franchises des Bourgs ; on établit l'uniformité des poids & mesures par tout le Royaume ; & l'on fit plusieurs réglements très utiles tant

pour empêcher que les sujets ne fussent à l'avenir opprimés par les géoliers, que pour éviter les délais dans les procès & les fraudes des Shériffs, lorsqu'ils affermoient les hundreds à un plus haut prix qu'ils n'en rendoient à la Couronne. Il fut encore ordonné, que toutes les graces accordées pour meurtre & félonie contre le serment fait au couronnement du Monarque seroient déclarées nulles ; que Sa Majesté renonceroit au droit de purveyance dans les traités qu'on feroit avec les marchands pour fournir des provisions à ses armées & garnisons. Le Parlement fit aussi un statut, portant qu'encore qu'Edouard eut pris le titre de Roi de France, le Royaume d'Angleterre ne lui devoit aucune soumission en cette qualité, & ne pouvoit en aucune manière dépendre de celui de France. Outre cet immense subside, les Lords & les Communes accordèrent un droit de quarante shellings par sac de laine, aussi bien que sur chaque last de cuir * pour deux ans, sous condition ce-

Edouard III. An. 1340.

Stat. 14. Ed. III. Rymer.

* On appelle Last un certain poids qui revient à peu-près à

Edouard III. An. 1340.

pendant qu'après l'expiration de ce terme il ne seroit levé que les anciens droits sur ces marchandises. On déclara aussi qu'aucun de ces droits ne pourroit tirer à conséquence pour l'avenir, & que de plus quelques-unes des branches ordinaires des revenus seroient appliquées au payement des dettes du Roi, & aux frais de la guerre contre la France & l'Ecosse.

XXXVI. Il défait totalement la flotte Françoise à l'Ecluse.

Pendant que ces choses se passoient les hostilités recommencèrent sur les frontières de France & de Flandre où il y eut plusieurs escarmouches avec différents succès. Dans un de ces combats, les François remportèrent un avantage considérable près Lille, où le comte de Salisbury & Robert Ufford, fils aîné du Comte de Suffolk furent faits prisonniers. Edouard ayant obtenu tout ce qu'il pouvoit espérer d'un Parlement qui lui étoit dévoué, & nommé le Marquis de Juliers Comte de Cambridge, envoya des Writs pour convoquer au mois de Juillet une nouvelle assemblée, sous les auspices de son fils le Prince Edouard, Duc de Cornouaille, & en même temps résolut de repasser dans le continent;

Froissart.

tinent;

tinent. Il fut informé par le Duc de Gueldres que Philippe de Valois étoit à la tête d'une nombreuse armée sur les frontières des Pays-bas, & qu'il avoit équipé une flotte de quatre cents vaisseaux, montée de Normands, de Picards & de Génois, sous les ordres de trois Amiraux, dans le dessein de se rendre maître du Roi d'Angleterre lorsqu'il voudroit passer en Flandre. Malgré cette nouvelle, Edouard résolut de traverser la mer, le treize Juin, jour fixé pour son départ, & eut si peu d'égard aux remontrances que lui fit son Chancellier l'Evêque de Chichester, pour l'en détourner, que ce Prélat remit les sceaux & se retira de la Cour. Le Roi, frappé de sa retraite consulta le Lord Morlay & Crab ses deux premiers Amiraux, qui lui dirent la même chose que l'Evêque. Aussi-tôt il donna ordre d'assembler toutes les forces navales du Royaume, au nombre de deux cents soixante vaisseaux pour l'escorter dans son passage : fit revenir l'Evêque & lui remit les sceaux entre les mains. Il fit monter sur cette flotte un corps considérable d'hommes d'armes, & d'archers : emprunta

Edouard III. An. 1340.

Édouard III. An. 1340.

vingt-mille marcs de la ville de Londres pour ſubvenir à cette dépenſe extraordinaire, & mit à la voile d'Orewell, accompagné de la principale Nobleſſe d'Angleterre. Le lendemain étant prêt d'arriver à Blanckemberg, il découvrit les mats & les banderolles de la flotte ennemie dans le port de l'Ecluſe, & fit mettre à terre quelques Chevaliers pour les obſerver de plus près, & connoître le nombre de leurs vaiſſaux. Ils revinrent trop tard pour qu'il lui fut poſſible d'engager le combat le même jour; & il demeura toute la nuit à l'ancre. Le lendemain fête de ſaint Jean, dès le point du jour il vit que la flotte Françoiſe s'étoit avancée environ à un mille du port, & étoit déja rangée en bataille ſur trois grandes diviſions. Il ſe forma auſſi-tôt ſuivant la même diſpoſition, & mit à la première ligne ſes plus forts vaiſſeaux montés alternativement d'Archers & d'hommes d'armes. Il ordonna à la ſeconde diviſion de prendre le large tant pour empêcher la première d'être tournée par l'ennemi, que pour le ſoutenir s'il étoit néceſſaire: & deſtina la troiſième à la garde des vaiſſeaux qui

portoient les bagages & les munitions de guerre. Ainsi rangé en bataille, il se fit remorquer pour gagner le vent, après quoi tombant sur l'ennemi, ils commencèrent un combat furieux, qui dura depuis dix heures du matin jusqu'à sept heures du soir. Les vaisseaux étant venus à l'abordage, on se battit homme à homme avec une ardeur incroyable : les Seigneurs & les Chevaliers faisoient tous leurs efforts pour se distinguer sous les yeux de leur Souverain, qui les animoit par son exemple : les archers Anglois plus expérimentés que ceux d'aucune autre nation firent un carnage horrible des François & des Génois, & les hommes d'armes bordant leurs vaisseaux, les attaquèrent avec tant de fureur qu'ils se jettoient dans la mer par centaine pour éviter les horreurs d'un aussi terrible assaut. La première ligne des François étoit totalement défaite, & la seconde déja en désordre, lorsque le Lord Morley avec la flotte du Nord & quelques vaisseaux flamands tomba sur l'ennemi déja accablé, & acheva de le mettre en déroute. Enfin Edouard remporta une victoire complette : deux Amiraux

Edouard III. An. 1340.

François furent tués avec plus de vingt-mille hommes, & quoiqu'il s'échapât soixante vaisseaux conduits par le troisième Amiral, il y en eut deux cents trente des plus forts de pris. Le Roi fut blessé légèrement à la cuisse, & sa perte monta à environ quatre mille hommes qui périrent dans la bataille. Il passa la nuit à bord, descendit le lendemain avec toute son armée à l'Ecluse, & marcha à Gand, où il trouva la Reine qui venoit d'accoucher d'un fils, qu'on nomma Jean, & qui fut ensuite Duc de Lancaster.

Kyngbton. Froissart. Fabian. Mon. Malm.

XXXVII. Il investit Tournai.

Cette victoire, qui couvroit le Monarque de gloire, non-seulement anima les Anglois à le soutenir de tous leurs efforts, mais elle augmenta le courage de ses Alliés du continent, qui résolurent d'exécuter, avec une nouvelle vigueur, le plan de leur confédération. Edouard les assembla en un conseil général à Vilvorden, où les Provinces de Flandres, Brabant & Hainaut s'engagèrent à s'unir fortement pour leur défense mutuelle sous la protection d'Edouard, & lui donnèrent le pouvoir de décider toutes les disputes qui pourroient arriver dans le cours de leur association.

Il fut convenu en même temps qu'on formeroit incessamment deux armées, l'une composée de Flamands, renforcée par un corps d'Archers Anglois, l'autre des troupes d'Edouard jointes à celles de ses Alliés. La première, au nombre de soixante mille hommes, avec Robert d'Artois à leur tête, eut ordre d'investir Saint-Omer, dont la garnison étoit commandée par Eudes IV, Duc de Bourgogne, & par le Comte d'Armagnac. La seconde, deux fois aussi nombreuse, fut conduite par le Roi en personne pour faire le siége de Tournai. Robert d'Artois parut devant Saint-Omer, le vingt-deux Juillet; mais ses opérations furent bientôt terminées par la poltronnerie des troupes Flamandes, qui, saisies d'une terreur pannique, prirent la fuite précipitamment avant que d'avoir vu l'ennemi. Edouard étant près de Tournai envoya un hérault à Philippe de Valois, lui proposer de décider leur querelle par un combat singulier, soit seul à seul, soit à la tête chacun de cent hommes, pour épargner l'effusion du sang chrétien; ou s'il refusoit d'accepter le défi, de prendre un jour pour une bataille de-

Edouard III. An. 1340.

Edouard III. An. 1340.

vant les murs de Tournai. Philippe refusa de recevoir ce message, qui ne lui étoit pas adressé avec la qualité de Roi de France; mais il répondit qu'il n'aviliroit pas sa dignité jusqu'à combattre contre son propre vassal, & qu'il le châtieroit de sa rébellion d'une maniere plus convenable à l'insolence & à la perfidie de sa conduite.

XXXVIII. Trève entre Edouard & Philippe.

La garnison de Tournai, composée de quinze mille hommes de troupes choisies, & d'un pareil nombre de milice levée par les habitants, étoit commandée par deux Maréchaux de France, & Edouard, après plusieurs assauts infructueux, jugea impratiquable de pouvoir réduire cette place par force; c'est pourquoi il changea le siége en blocus, dans l'espérance de les obliger par la famine à se rendre. Philippe avoit fixé le rendez-vous de ses troupes à Arras, où il fut joint par David de Brus, Roi d'Ecosse, Philippe Roi de Navarre, Jean Roi de Bohême, les Ducs de Bretagne & de Lorraine, les Evêques de Liége, Metz & Verdun, & les Comtes de Bar, Montbelliard, Gênes & Savoye. Les secours amenés

par ces Princes étant joints aux troupes de France, formèrent une armée immenſe, avec laquelle on ſe crut en état de faire lever le ſiége de Tournai. Dans cette vue Philippe partit d'Arras, campa entre les ponts de Creſſin & de Bouvines, & demeura dans l'inaction pendant quelques ſemaines, quoiqu'il ſe fît pluſieurs faits mémorables par les Chevaliers de l'une & l'autre armée. Enfin la ville, réduite à l'éxtrémité faute de proviſions, ſe feroit rendue à Edouard, ou plutôt Philippe auroit hazardé une bataille pour la ſecourir, ſi Jeanne ſa ſœur, Comteſſe de Hainaut, & mere de Philippine Reine d'Angleterre, n'eut quitté le Monaſtère où elle s'étoit retirée, & n'eut employé ſes bons offices pour les porter à la paix. Ses efforts furent ſecondés par ſon beau-frere le Marquis de Julliers, par Jean de Hainaut, & par le Duc de Brabant. Les deux partis convinrent d'une ſuſpenſion d'armes de trois jours, pendant leſquels on fit des propoſitions d'accommodement. On nomma des commiſſaires, & les conférences furent ouvertes dans l'Egliſe d'Eſplechin,

Edouard III. An. 1340.

où, par l'entremiſe de Jeanne, on conclut une trève pour les Pays-Bas & la Guyenne juſqu'à la ſaint Jean ſuivante. Il fut règlé que de part & d'autre on garderoit les places dont on étoit en poſſeſſion; que le ſiége ſeroit levé, & que les Ecoſſois, ainſi que quelques autres des Alliés, jouiroient du bénéfice de l'armiſtice, s'ils vouloient en accepter les conditions. Après cette trève, ſi contraire à la politique (*), & qui faiſoit manquer à Edouard la priſe de Tournai, ainſi que toutes les eſpérances d'une glorieuſe campagne, il nomma des plénipotentiaires pour traiter avec ceux de France à Arras, & parvenir à une paix ſolide, pour laquelle le Pape avoit toujours continué de s'employer, quoique ce fût avec très-peu de réuſſite. Le Roi d'Angleterre étoit

* M. Smollett ne fait pas attention à ce qu'il vient de dire lui-même ſur la fâcheuſe ſituation d'Edouard, & il paroît au contraire, ainſi que l'a très bien remarqué le ſavant continuateur de M. Velli, Tom. VIII. pag. 384. que le Roi d'Angleterre fut très heureux de trouver ce moyen d'en ſortir avec honneur. Ce fut Philippe de Valois qui manqua cette occaſion d'affamer ſon ennemi, & de le vaincre ſans combattre.

devenu ſi modéré, qu'il ne deman- doit alors que d'être remis en poſſeſſion de la Guyenne, & que la ſouveraineté ne lui en fût plus diſputée; mais le Monarque François refuſa abſolument d'y conſentir, & même d'entrer dans aucun traité à ce ſujet, juſqu'à ce qu'Edouard eût renoncé au titre de Roi de France qu'il avoit pris depuis peu. Ces difficultés paroiſſant inſurmontables, les conférences furent rompues, & tout ce que les médiateurs purent obtenir fut une prolongation de la trève pendant une année de plus, avec l'échange de quelques priſonniers.

Edouard III. An. 1340.

Froiſſart. Rymer. Rainald. Walſingham

XXXIX. Le Roi repaſſe en Angleterre.

Cependant Edouard avoit tout lieu de ſe repentir d'être entré inconſidérément dans une guerre diſpendieuſe, dont il ne pouvoit eſpérer de ſe tirer avec honneur. Il étoit impoſſible qu'il ſe pût ſoutenir ſans ſes Alliés, dont il connoiſſoit la vénalité & l'avarice, & il ne pouvoit compter ſur leur bonne foi, ni ſatisfaire leur rapacité. Depuis long-temps il ne lui étoit venu aucun ſecours d'argent d'Angleterre qui pût le mettre en état de payer leurs ſubſides : ſa réputation commença à en ſouffrir, & leur attache-

Edouard III. An. 1340.

ment en parut fort ébranlé. Ils ne vouloient pas irriter la France au point de s'ôter l'eſpérance de la réconciliation, & dans cette crainte ils forcèrent Edouard de confirmer la trève faite depuis peu. Pour mettre des bornes à leurs demandes & à leurs cris, il avoit été obligé de ſubir des billets à un intérêt exhorbitant. Après quoi, laiſſant Henri de Lancaſter, Comte de Derby, pour caution des payements, Edouard paſſa ſecrettement en Zélande, où il s'embarqua pour l'Angleterre avec la Reine. Ils furent trois jours d'un temps très-orageux dans le paſſage, & débarquèrent le trente Novembre, vers le milieu de la nuit, à la Tour de Londres, qu'ils trouvèrent ſans gardes. Le Gouverneur, Nicolas de la Berche, fut empriſonné, ainſi que tous les ſubalternes, pour cette négligence & ce défaut de diſcipline. Le reſſentiment du Monarque à ſon retour tomba principalement ſur les Officiers chargés de ſes revenus, & il leur imputa le deshonneur auquel il avoit été expoſé dans le continent. Les Evêques de Chicheſter & de Litchfield furent dépouillés de leurs places

de Chancellier & de Tréforier. Sir Jean de Saint-Paul, Garde du fceau privé, les Shériffs des Comtés, les Collecteurs des taxes, & d'autres Officiers publics, furent privés de leurs emplois, & l'on établit une commiffion pour faire des recherches fur les malverfations & fautes de conduite, qui furent punies très févérement.

Edouard III. An. 1340.

XL. Sa difpute avec Jean Stratford, Archevêque de Cantorbéry.

Jean Stratford, Archevêque de Cantorbery, avoit été chargé de payer les dettes de Sa Majefté aux villes & aux marchands de Brabant & de Flandre, & l'on avoit affigné le neuvième de la première année pour y fatisfaire; mais les Collecteurs ayant négligé d'en remettre l'argent, leur retard fut en grande partie caufe de l'embarras où fe trouva Edouard devant Tournai. Le Monarque envoya Nicolas de Cantaloup, avec un Notaire, pour avertir le Prélat d'avoir attention à fes billets, & de les payer fans délai, ou de paffer en Flandre, & y demeurer jufqu'à ce qu'ils fuffent acquittés. Cependant il l'engageoit à fe rendre auparavant auprès de lui, pour lui rendre compte de la conduite de ceux auxquels il avoit confié l'adminiftration des reve-

Edouard III
An. 1340.

nus. Stratford s'excusa de paroître à la cour, où il auroit été exposé à la malice de ses ennemis, & répondit qu'il feroit ses réfléxions sur le surplus de ce qu'Edouard lui demandoit. Bien loin de satisfaire le Roi, il fit assembler le Clergé & les Laïques dans la Cathédrale, où il leur fit une harangue fort étudiée dans laquelle il éleva beaucoup la conduite de Thomas Becket, s'accusa lui-même de s'être trop embarrassé des affaires séculières, & déclara sa résolution de soutenir les droits de l'Eglise. Les Officiers emprisonnés étoient principalement des Ecclésiastiques, & il prononça une sentence d'excommunication contre tous ceux qui saisiroient les personnes, terres & effets du Clergé, entreprendroient sur les libertés de l'Eglise & de la grande Chartre, ou feroient des informations contre un Evêque, soit pour trahison, soit pour tout autre crime capital. Il écrivit ensuite au Roi, lui fit part des censures qu'il avoit dénoncées, se plaignit de l'emprisonnement du Clergé, qu'il attribuoit aux suggestions des mauvais conseillers; l'exhorta à convoquer les Prélats & les Pairs d'An-

gleterre, pour parvenir à une enquête convenable sur le détournement des laines & de l'argent accordés par le dernier Parlement, & offrit de s'en rapporter au jugement de ses Pairs, sauf les droits de l'Eglise & la dignité de son caractère. Le Roi, après avoir lu cettre lettre, chargea Ralph Lord Stafford, Grand-Maître de sa Maison, de presser l'Archevêque de se rendre en cour, pour des affaires très-importantes au Roi & au Royaume. Jean prétendit qu'il n'étoit pas obligé d'obéir aux ordres du Monarque, sans pourvoir à sa propre sûreté; mais cette objection fut bientôt levée, au moyen d'un sauf-conduit, & il forma d'autres excuses frivoles pour couvrir sa désobéissance. S'étant déclaré le champion des libertés ecclésiastiques, il envoya des mandements à tous ses suffragants, pour qu'ils publiassent ses censures, & défendit au Clergé de payer le neuvième accordé par le dernier Parlement; sous prétexte qu'ils étoient assujettis au dixième, dont ils avoient accordé le don par une de leurs assemblées. Edouard, irrité de cette conduite, défendit aux

An. 1341.

Edouard III. An. 1341.

Evêques de publier les censures ni les mandements, écrivit au Prieur & au Chapitre de Cantorbery, leur marquant en détail la mauvaise conduite du Prélat, & leur ordonna de publier sa lettre dans tous les endroits convenables. Vers le même temps, quelques Marchands du Brabant, munis d'un pouvoir de leur Duc, passèrent à Cantorbery, & ne pouvant avoir audience de l'Archevêque, ils publièrent à la croix publique, près la porte du Prieuré, une citation, pour le requérir, au nom du Duc, de comparoître en ses Cours de Justice, y répondre sur les dettes dont il étoit chargé, & demeurer dans les Pays-Bas jusqu'à ce qu'elles fussent acquittées. Stratford se défendit publiquement en chaire des articles dont il étoit chargé dans la lettre du Roi, qu'il traita de scandaleux libelle, & publia une apologie de sa conduite, dans laquelle il s'étendit sur les services qu'il avoit rendus à l'Etat, particulièrement en faisant trente-deux voyages au continent à ses propres dépens. Le Roi répondit à cette apologie, qu'il qualifia de fausse & insolente, & lui dé-

fendit, ainſi qu'à tous les autres Evêques, de publier des cenſures contraires à la prérogative Royale, telle qu'elle avoit été exercée par ſes prédéceſſeurs. On fit une information contre l'Archevêque dans la cour de l'Echiquier, où il fut ſommé de comparoître; mais il refuſa de répondre ſur une affaire auſſi importante devant aucune autre Juriſdiction que celle des Lords ſpirituels & temporels, aſſemblés en Parlement.

Edouard III. An. 1341.

XLI. Les Prélats & la Nobleſſe obtiennent en Parlement un ſtatut de priviléges.

A la première de ces aſſemblées, qui ſe tint au mois d'Avril à Weſtminſter, le Métropolitain, muni d'un ſauf-conduit, s'y rendit, accompagné d'une ſuite pompeuſe d'Evêques & d'autres Eccléſiaſtiques; mais il ne put obtenir la permiſſion d'y prendre ſéance, juſqu'à ce qu'il eût répondu aux articles donnés contre lui dans la cour de l'Echiquier. Il reçut une copie de ces accuſations, qu'il promit d'examiner, & inſiſta pour prendre ſa place de premier Pair du Royaume. Sur le nouveau refus qui lui en fût fait, il ſe retira vers la porte, tenant ſa croix à la main, & déclarant ſa réſolution de ſoutenir les droits de l'Egliſe; mais tous ſes efforts fu-

Edouard III. An. 1341.

rent inutiles, quoiqu'il ſollicitât quelques Lords, au ſortir de la chambre, d'employer leur crédit auprès du Roi en ſa faveur. Malgré ſa diſgrace, un fort parti de Pairs temporels, ainſi que d'Evêques, s'intéreſſèrent vivement pour lui, & réſolurent d'agir efficacement pour ſes intérêts. Lorſque le Roi demanda aux deux Chambres aſſemblées qu'elles lui expoſaſſent tous les griefs ſur leſquels ſes ſujets pouvoient obtenir ſatisfaction, ils conſultèrent enſemble, & dreſſèrent un bill en forme de pétition, portant : Que les Pairs d'Angleterre n'étoient point tenus de répondre, ſur quelque accuſation que le Roi portât contre eux, excepté en Parlement ; mais que ce privilége étant incompatible avec l'intérêt du gouvernement, qui ne permettoit pas d'attendre la convocation d'un Parlement pour punir toute eſpèce de criminels, ils ſupplioient le Roi de permettre qu'ils nommaſſent un commité de douze perſonnes, pour examiner dans quels cas les Pairs ſeroient tenus de répondre pardevant une autre cour que celle du Parlement. Après quelques débats, on convint que les Pairs ne

pourroient être jugés que par leurs Pairs, & en Parlement; que leurs bénéfices, terres & effets ne pourroient être saisis, ni leurs personnes arrêtées pour aucunes causes relatives aux Offices qu'ils tiendroient de la Couronne, sauf cependant les droits du Roi & ceux des parties, pourvu que ceux de ces Pairs qui seroient Shériffs ou Fermiers des Comtés, ou qui auroient reçu de l'argent ou des effets pour le Roi, en comptassent par eux-mêmes, ou par leurs Procureurs, dans les lieux ordinaires. Cette loi regardoit précisément le cas de l'Archevêque, qui se déclara prêt à répondre en plein Parlement, fit sa soumission au Roi dans la chambre-peinte, fut reçu très-gracieusement, & admis à reprendre sa place, avec promesse de l'entendre, aussi-tôt que les affaires d'état seroient réglées. Les Evêques de Durham & de Sarum, conjointement avec les Comtes de Northampton, Arundel, Warvick & Salisbury, furent nommés pour recevoir ses réponses, & délibérer sur leur contenu, dont on remit la décision au Parlement suivant; mais dans cet intervale l'Archevêque trouva

Edouard III. An. 1341.

Rymer. Angl. sac. Rot. Parl.

moyen de recouvrer la faveur du Roi, & le procès fut annullé. Avant que de terminer cette session, les Prélats & la Noblesse insistèrent auprès d'Edouard pour la confirmation des deux Chartres, & la réparation des griefs de la nation. Ils proposèrent que le troisième jour de chaque session le Roi reprît en sa main tous les postes & toutes les places, afin que les Officiers pussent répondre aux charges qu'on pourroit proposer contre eux en Parlement, & que tous les Juges ainsi que tous les grands Officiers de la Couronne, jurassent de maintenir les deux Chartres, avec tous les privilèges de la Noblesse, du Clergé, des Villes & corporations; mais ces deux demandes n'eurent point leur effet, parce qu'on jugea que les loix actuellement en vigueur étoient suffisantes pour y pourvoir. On demanda ensuite, avec de fortes instances, que le Clergé fût exempt de la saisie de leurs personnes & de leurs effets, ainsi que des amendes imposées par les Juges laïques sans le concours de l'ordinaire; que les Officiers du Roi ne pussent entrer dans leurs maisons, granges ou Eglises, & qu'on interdît

aux Juges civils la connoiſſance de tout ce qui concernoit les uſuriers, le change d'argent, la reddition des comptes teſtamentaires & matrimoniaux, qu'ils prétendirent être du reſſort de la Juriſdiction eccléſiaſtique. Ces articles, avec pluſieurs autres, furent rédigés en forme de ſtatut, & confirmés par le grand Sceau, quoique ce fût avec beaucoup de répugnance de la part d'Edouard; mais ſes beſoins l'obligeoient de conſentir à leurs demandes, parce qu'ils refuſoient de délibérer ſur les ſubſides, juſqu'à ce que ces affaires fuſſent réglées. Le Chancellier, le Tréſorier, & chacun des Juges, proteſtèrent depuis contre cet acte, & le Roi déclara qu'il révoqueroit, à la première occaſion, toute conceſſion qui lui auroit été ainſi extorquée. Dans un grand Conſeil, qui fut tenu vers la ſaint Michel, Edouard annulla ce ſtatut, autant qu'il étoit en ſon pouvoir de le faire, & défendit à l'Archevêque de Contorbéry de faire aucune démarche pour ſa confirmation dans le Synode provincial, ni au préjudice de la dignité & prérogative Royale.

Edouard III.
An. 1341.

Ibid.

Edouard III. An. 1341.

XLII. Edouard est abandonné de ses Alliés Allemands.

Quelque peine que se fît Edouard d'acquiescer à de pareilles demandes, il voyoit que c'étoit le seul moyen de pouvoir être soutenu dans ses besoins. Et en effet, aussi-tôt qu'il eût confirmé ce statut, le Parlement lui accorda un subside de vingt mille sacs de laine, pour être transportés en Flandre avant la saint Michel (*). On défendit à toutes personnes d'y envoyer de cette marchandise aussi-tôt après ce temps, sous peine d'en payer trois fois la valeur, & même de perte de la vie ou des membres. Ce secours n'arriva pas assez promptement pour réparer le tort que son crédit avoit souffert dans la dernière campagne. L'EmpereurLouis ne recevant point les sommes d'argent qu'il avoit espérées de l'Angleterre, & gagné par l'or de France, ainsi que par les sollicitations de sa femme, qui étoit nièce de Philippe de Va-

* De semblables dons paroîtroient aujourd'hui ridicules: mais on voit par un grand nombre d'actes de ce temps, combien ce commerce étoit alors en honneur. Il y en a un du 18. Avril 1343. par lequel Edouard accorde au Cardinal de Sabine & à ses Procureurs de pouvoir transporter soixante sacs sans payer de droits.

lois, dépouilla Edouard du Vicariat de l'Empire, & embrassa le parti de son ennemi. Les Archevêques de Mayence & de Cologne, avec d'autres Princes de l'Empire, s'engagèrent au service de la France. Le Pape fit un accommodement entre les Comtes de Hainaut & l'Archevêque de Cambray, & la garnison françoise étant sortie de cette place, les Ducs de Brabant & de Gueldres, le Marquis de Juliers & les autres Alliés d'Edouard, n'eurent plus de prétextes pour commettre des hostilités contre Philippe, & refusèrent de continuer leurs opérations contre la France, à moins qu'on ne leur fournît des sommes d'argent qui excédoient de beaucoup le prix de leurs services. Edouard, ainsi abandonné de tous ses Alliés du continent, se trouvoit absolument hors d'état de continuer la guerre en Flandres; mais un événement inespéré lui donna l'occasion d'attaquer Philippe dans le cœur de ses Etats, avec moins de dépenses, & une plus grande probabilité de réussir.

Edouard III. An. 1341.

Rainald. Rymer.

Jean III, Duc de Bretagne, étant mort sans enfants, laissa ses Etats à sa nièce Jeanne, femme de Charles

XLIII. Il s'engage dans un traité avec Jean de

Edouard III.
An. 1341.

Montfort duc de Bretagne, qui est fait prisonnier à Nantes par Charles de Blois.

de Blois, neveu du Roi de France; mais Jean de Montfort reclama le Duché en qualité de frere, & fut reçu, à titre de successeur, par le peuple de Nantes, où il convoqua une assemblée des Etats pour y faire reconnoître son titre. La plus grande partie de la Noblesse avoit déja prêté serment à Charles de Blois, qu'ils considéroient comme le véritable héritier, par le droit de sa femme, & comme un Prince qui seroit soutenu de la puissance françoise; en sorte que l'assemblée de Nantes fût très-peu nombreuse, & qu'il ne s'y trouva personne de quelque considération, excepté Henri de Léon, Seigneur très-courageux, fort expérimenté & d'un grand crédit. Jean, qui s'étoit emparé de l'argent de son frere, commença à lever des troupes, assembla une armée avec laquelle il réduisit un grand nombre de villes & de châteaux attachés à Charles; & prévoyant que la France feroit de vigoureux efforts contre lui, il résolut de fortifier sa cause par le soutien de quelque puissante alliance. Dans cette vue, il eut recours à Edouard, qui, se voyant privé de ses Alliés Allemands, reçut

sans hésiter, sa proposition. Jean passa à la cour d'Angleterre, où par l'entremise de son parent Robert d'Artois, le traité fut promptement conclu, après quoi il retourna à Nantes, où il reçut une citation, pour avoir à se rendre à la cour des Pairs de France, & y prouver son titre au Duché de Bretagne. Si l'on considère les démarches qu'il avoit faites, & le peu de raison qu'il avoit d'espérer que Philippe, oncle de son compétiteur, se conduisît avec impartialité, on jugera que la saine politique, & les motifs de sa propre conservation, auroient dû le détourner d'obéir à cette citation. Cependant il se rendit à Paris au temps marqué, avec quatre cents Gentilshommes à sa suite. Dès la première audience, Philippe lui dit qu'il n'avoit aucun droit au Duché, & même l'accusa d'avoir fait alliance avec les ennemis de la France. Jean répondit qu'il avoit fait le voyage d'Angleterre pour solliciter le Comté de Richemont, dont avoit joui son frere, & qu'à l'égard du Duché, il étoit prêt à se soumettre à la décision qui seroit portée par les Juges. Le Roi lui promit que son droit seroit examiné sous

Edouard III. An. 1341.

Dargentré Hist. de Bretagne.

Edouard III. An. 1341.

quinze jours, & cependant lui défendit de sortir hors des murs de Paris. Jean connut, par cette déclaration prématurée, combien il devoit peu compter sur la justice de Philippe; & commença à craindre que le Monarque n'eût dessein de le faire arrêter, jusqu'à ce qu'il eût fait livrer toutes les villes & châteaux qu'il possédoit en Bretagne. Il sentit alors qu'il avoit fait une fausse démarche, & ne vit d'autre moyen, pour la réparer, que de se retirer le plus secrettement & le plus promptement qu'il lui seroit possible. Lorsqu'il eût pris cette résolution, il amusa Philippe, en lui présentant requête pour recevoir son hommage, & chargea ses agents de redoubler leurs sollicitations. Cependant, déguisé en bourgeois, & accompagné seulement de quatre personnes, il sortit un jour de très-grand matin de Paris, pendant que le reste de sa suite & ses domestiques restèrent dans sa maison, où ils firent les provisions ordinaires pour sa table, disant qu'il étoit obligé par une indisposition de garder la chambre. Son départ resta caché quatre jours, pendant lesquels il se rendit

sur

ſur ſes propres terres ; mais auſſi-tôt que Philippe fut informé de ſa retraite, il fit éclatter ſon reſſentiment, & dans les premiers tranſports de colère, ordonna au Parlement de Paris d'adjuger la Bretagne à Charles de Blois, ſans s'aſſujettir à la forme ordinaire de procéder *, & fit immé-

Edouard III. An. 1341.

* Je ne ſai où notre Auteur a jamais trouvé qu'un Roi de France ait ordonné à ſon Parlement de juger une affaire ſans l'aſſujettir aux règles ordinaires : C'eſt une ſuite de l'idée fauſſe que l'on ſe fait en Angleterre ſur le nom de Parlement : mais un écrivain auſſi inſtruit que M. Smollett ne devroit pas tomber dans les erreurs populaires. Ces illuſtres aſſemblées bien différentes à cet égard de celles d'Angleterre dont l'objet eſt totalement différent, ſont compoſées de Magiſtrats intégres, dont un grand nombre a vieilli dans l'étude des Loix, & il n'y a aucun exemple dans notre hiſtoire qu'un Monarque les ait diſpenſés de ſuivre la forme juridique. Les commiſſions particulières, quoique formées de ſujets choiſis par le Miniſtère, ne ſe ſont même jamais écartées de cette forme, & elles n'ont jamais eſſuyé aucun reproche à cet égard.

Quand même Jean de Montfort auroit eu le droit pour lui dans cette cauſe, il auroit mérité la confiſcation pour avoir rendu hommage à Edouard ; & les Pairs auroient ſans doute prononcé la réunion de ce Duché à la couronne de France : mais ils n'eu-

Edouard III. An. 1341.

diatement saisir le Comté de Montfort. Pour que le fugitif ressentît plus fortement le poids de son indignation, Philippe fournit à Charles une nombreuse armée, dont le rendez-vous fut à Angers, sous le commandement de son fils aîné Jean, Duc de Normandie, accompagné de plusieurs Princes du sang, & de la fleur de la Noblesse françoise. Leur première entreprise fut sur Chantoceaux, qui ne se rendit qu'après plusieurs assauts. Ensuite ils investirent Nantes, dont ils ne dûrent la prise qu'à la trahison des citoyens. * Henri de Léon, qui en étoit Gouverneur, ayant fait une sortie où trois cents des habitants avoient été pris, Jean de Montfort le réprimanda si vivement de la témérité de sa conduite, qu'il ne pût oublier cet affront, &

Rymer. Froissart.

rent point d'égard aux intérêts de leur Souverain, & ne consultèrent que les loix. On reconnut que la représentation avoit lieu en Bretagne, & en conséquence la succession fut adjugée à Charles de Blois.

* S'il est vrai, comme notre Auteur en convient, que le Duché appartenoit à Charles de Blois, peut-on nommer trahison l'action des sujets qui ouvrent leurs portes à leur Souverain?

qu'on prétend que le ressentiment le porta à trahir son maître. Les portes de la place furent ouvertes le lendemain aux François, qui prirent possession de la ville sans trouver de résistance, se rendirent maîtres de Jean qui étoit dans le château, & l'envoyèrent aussi-tôt à Paris, où il demeura plusieurs années prisonnier.

Edouard III. An. 1341.

XLIV. Le courage de sa femme ranime les esprits de son parti.

Ce malheur auroit absolument détruit son parti, si ses intérêts n'avoient été soutenus par les talents extraordinaires de sa femme Jeanne de Flandre, qui avec un génie mâle combattoit comme un guerrier dans une bataille, & parloit comme un habile politique dans le Conseil. Elle étoit à Rennes lorsque son mari fut fait prisonnier, & cet événement ne la jetta pas dans le désespoir. Elle assembla aussi-tôt les habitants, prit son fils encore enfant dans ses bras, & le recommanda à leur protection comme le dernier mâle de la race de leurs Ducs, en des termes si pathétiques qu'ils résolurent d'employer leurs vies & leurs fortunes à son service. Pour s'attacher davantage ses troupes, elle leur fit plusieurs largesses : nomma Guillaume Cadoudal, Gouverneur de la

Edouard III. An. 1341. ville, & conduisit son fils à Hennebon, port considérable de Bretagne, pour y attendre le secours d'Angleterre, conformément au traité conclu entre Edouard & son mari. Il y avoit un corps de troupes assemblé pour ce service sous les ordres de Robert d'Artois, de Walter de Manny, & des Lords Morley, Ferrers, Tibetot, & Bardolph avec une flotte destinée à leur transport, mais avant le temps fixé pour leur départ de Portsmouth, Edouard fut obligé de se rendre dans le Nord pour veiller sur les affaires d'Ecosse. *

XLV. Edouard consent à une trève avec les Ecossois.

Pendant qu'il avoit été occupé l'année précédente au siège de Tournai, Guillaume Lord Douglas avoit pris le château d'Edimbourg par surprise : mais comme les Ecossois avoient été compris dans la trève conclue avec Philippe, on n'avoit commis aucunes hostilités dans ce pays jusqu'à la saint Jean, terme de

* Cette même année mourut à Avignon le Pape Benoît XII, & après onze jours de vacances on élut Pierre Roger, Cardinal du titre de S. Nérée, qui prit le nom de Clément VI. & tint le saint Siège dix ans sept mois.

ſon expiration. Alors ils inveſtirent Edouard III
le château de Stirling, & pouſſèrent An. 1341.
les attaques avec tant de vigueur que la garniſon fut obligée de capituler avant qu'Edouard put marcher à ſon ſecours. Quoiqu'il ne lui eut pas été poſſible de prévenir cette perte, il réſolut de la vanger par la déſolation de toute l'Ecoſſe. Dans ce deſſein il donna ſes ordres pour aſſembler une An. 1342.
armée de cinquante mille hommes à Newcaſtle le vingt-quatrième jour de Janvier, & équipper une puiſſante flotte pour ſeconder les mouvements de ſes troupes de terre & les entretenir de proviſions dans le pays inculte où il avoit deſſein de pénétrer. Le Lord Robert Stéward, Régent d'Ecoſſe, Douglas, & d'autres Seigneurs du Royaume, alarmés de ce grand armement réſolurent s'il étoit poſſible de détourner la tempête qui menaçoit leur pays, & envoyèrent des Ambaſſadeurs à Edouard pour demander une trève de ſix mois, ſous la condition de ſe ſoumettre à ſon gouvernement ſi David de Brus ne leur amenoit point de ſecours de France avant le premier jour de Mai, ou à moins qu'il n'eut raſſemblé aſſez

Edouard III. de troupes pour être en état de livrer
An. 1342. bataille aux Anglois. Le Roi auroit peut-être fermé l'oreille à cette proposition s'il n'avoit été en grande partie dépendant de sa flotte qu'une tempête avoit dispersée; mais ses vaisseaux étant brisés & hors de service, il consentit à la trève; reçut des ôtages pour l'exécution des articles & retourna à Londres au commencement de Février. Cet armistice fut de peu de durée, parce que David étant repassé en Ecosse la trève finit par son retour. Sir Alexandre Ramsay prit le château de Roxburgh par escalade, & fut nommé Gouverneur de cette forteresse; mais Guillaume Douglas ne pouvant supporter un rival aussi renommé le fit ensuite périr par
Buchanan. famine. Guillaume Bullock fut tué vers le même temps par David Barclai, & d'autres ennemis désespérés se jettant de même sur les Seigneurs les plus puissants, tout le Royaume fut plongé dans le carnage & la confusion. Ce temps n'étoit pas propre à soutenir la guerre contre une puissance aussi formidable que celle d'Angleterre, & David Brus, dans la vue d'appaiser ces divisions cherchoit le

moyen de suspendre les hostilités. Edouard de son côté dont les affaires de Bretagne attiroient l'attention étoit disposé à consentir à un traité; on commença les négociations, & quoiqu'il ne fut pas possible de parvenir à une paix solide, on fit une trève de deux ans, avec le consentement de la France, & elle fut ensuite prolongée pour deux autres années.

Edouard III. An. 1342.

Rymer.

XLVI. Un corps de troupes Angloises descend en Bretagne.

Pendant que ces choses se passoient, Jeanne de Bretagne députa Amauri de Clisson pour presser l'Angleterre de lui envoyer du secours. Elle chargea cet officier de conduire son jeune fils à Londres pour y être èlevé à la Cour, comme dans un lieu de sureté, & proposa de marier ce prince avec une des filles d'Edouard, ce qui fut éxécuté par la suite. Elle offrit aussi de remettre Brest & quelques autres forteresses entre les mains du Monarque Anglois pour sureté du remboursement des frais qu'on feroit pour la secourir. Edouard content de ses propositions, donna ordre d'assembler cent vaisseaux à Harwich, pour transporter Sir Walter de Manny avec trois cents archers & beaucoup d'autres troupes en Bretagne, indiqua le

Edouard III. An. 1342.

rendez-vous d'une autre flotte à Portsmouth, pour faire paſſer un renfort plus conſidérable ſous les ordres de Guillaume de Bohun, Comte de Northampton. Le Roi nomma ce Seigneur pour ſon Lieutenant dans le Royaume de France & le Duché de Bretagne, où il fut accompagné par Robert d'Artois & un grand nombre de Seigneurs Anglois. Cependant Charles de Blois avec les Ducs de Bourgogne & de Bourbon, les Comtes d'Alençon, d'Eu, & de Guiſnes, Louis d'Eſpagne de la maiſon de la Cerda, & beaucoup d'autres Seigneurs François s'étoit mis en campagne à la tête d'une armée formidable. Ils réduiſirent Rennes & inveſtirent Hennebon qui fut défendue par la Comteſſe en perſonne. Cette Héroïne repouſſa tous les aſſauts des aſſiégeants avec une valeur étonnante. Elle remarqua un jour que toute leur armée étoit hors du camp diſpoſée à donner un aſſaut général: ſortit par une poterne à la tête de trois cents chevaux: mit le feu à leurs tentes & à leurs bagages: paſſa les vivandiers & les valets au fil de l'épée, & donna une telle allarme, que les François abandonnèrent

l'assaut pour lui couper communication avec la ville. Elle se retira à Aurai; y demeura cinq ou six jours; revint ensuite à la tête de cinq cent chevaux, s'ouvrit passage par un des quartiers de l'armée Françoise, & rentra dans Hennebon en triomphe. L'ennemi excessivement irrité d'être ainsi mené par une femme donna un assaut général, qui dura depuis le matin jusqu'à trois heures après midi : mais il fut repoussé avec une très grande perte. Jugeant impraticable de prendre cette place sans les machines militaires qui étoient restées à Rennes, Charles de Blois laissa Louis d'Espagne avec une partie de l'armée pour attendre l'arrivée de ces machines, & marcha avec le reste pour faire le siège d'Aurai. Lorsque Louis les eut reçues, il s'en servit avec tant de vigueur, qu'il fit de grandes brèches aux remparts ; tua un nombre considérable d'assiègés par les pierres & les traits qu'elles lançoient continuellement ; enfin la place étoit réduite à la dernière extrèmité, lorsque la flotte Angloise que les vents contraires avoient retenu pendant deux mois arriva dans le port. Walter de Manny &

Edouard III.
An. 1342.

Amauri de Cliſſon deſcendirent avec toutes leurs troupes, firent une ſortie où ils détruiſirent tous les ouvrages & toutes les machines des aſſiègeants; enfin Louis d'Eſpagne, déſeſpérant du ſuccès, abandonna cette entrepriſe & joignit Charles de Blois devant Aurai.

Froiſſart. Dargentré.

XLVII. La guerre continue avec différents ſuccès.

Après avoir manqué la priſe d'Hennebon, il fut envoyé pour aſſièger Guingam & Guerrande dont il ſe rendit maître; monta enſuite avec ſix mille hommes ſur une flotte qui le conduiſit près Quimperlé, où il fit une deſcente, & ravagea le pays ſans oppoſition. Manny & Cliſſon firent voile pour le même endroit, avec un corps choiſi d'archers; ſurprirent les vaiſſeaux de Louis dont ils s'emparèrent: débarquèrent leurs troupes & attaquèrent avec tant de fureur l'ennemi diſperſé pour le pillage, qu'à peine s'en put-il échaper trois cents avec Louis. Charles après avoir pris Aurai, marcha à Vannes qu'il réduiſit aiſément; & encouragé par ce ſuccès, il retourna devant Hennebon; mais il manqua encore cette entrepriſe. Les ſecours d'Angleterre n'étant pas aſſez conſidérables pour mettre la

Comtesse en état de tenir la campagne, elle passa dans ce Royaume pour y demander de nouvelles troupes; revint accompagnée de Robert d'Artois, & rencontra près Guernsey la flotte Françoise, commandée par Louis d'Espagne. Le Combat dura avec grande opiniatreté jusqu'à la nuit, où les deux flottes furent séparées par un furieux ouragan, qui cependant n'empêcha pas les Anglois d'arriver le lendemain à Hennebon. Jeanne & Robert également courageux & entreprenants marchèrent avec leurs troupes à Vannes dans l'espérance de l'emporter d'assaut; l'attaque dura une journée entière avec fureur: mais ils furent toujours repoussés: enfin ils retournèrent la nuit même & emportèrent la place par escalade, Robert en fut nommé Gouverneur. Cette place ne demeura pas long-temps entre les mains des Anglois, car le Comte de Salisbury s'étant mis en marche avec la plus grande partie des troupes pour faire le siège de Rennes, Charles de Blois vint camper devant Vannes dont il se rendit maître, malgré la glorieuse défense de Robert d'Artois, qui fit sa

Edouard III. An. 1342.

Edouard III. An. 1342.

Rymer.

retraite à Hennebon, d'où il se fit transporter à Londres pour être pansé de ses blessures, qui cependant le conduisirent à la mort.

XLVIII. Edouard passe en Bretagne. Le Duc de Normandie se met en campagne contre lui. Ils font une trève.

Edouard mit à la voile de Sandwich le cinquième jour d'Octobre; descendit en Bretagne, & déclara qu'il ne venoit point comme ennemi de la France, mais uniquement comme allié du Comte de Montfort. Quatre jours après son arrivée il investit Vannes; mais la ville étant bien fortifiée, & pourvue d'une nombreuse garnison, il lui donna inutilement plusieurs assauts. Il prit donc la résolution de changer le siège en Blocus: laissa une partie de ses troupes devant cette place; marcha vers Rennes; prit en chemin Malestroit & Ploërmel; & s'avança ensuite du côté de Nantes, dans l'espérance d'engager Charles de Blois à combattre, avant qu'il eut reçu les secours qu'il attendoit de France. Dans cette vue, il rangea son armée en bataille & mit le feu aux faubourgs; mais Charles, quelque irrité qu'il fut de cette insulte ne voulut point hazarder le combat, parce qu'il espéroit de jour en jour être joint par le Duc de Normandie, alors occupé à

rassembler son armée à Angers. Le Roi d'Angleterre laissa quelques troupes pour former toujours l'apparence d'un siège, & retourna devant Vannes, qui étoit déja vivement pressée par les Anglois lorsque le Duc de Normandie marcha à la tête de quarante mille hommes au secours de Nantes, Edouard rappella aussi-tôt ses troupes pour fortifier son armée qui ne montoit qu'à vingt mille hommes d'armes, d'infanterie & d'archers. Le Duc s'avança vers Vannes & trouva le Monarque Anglois fortement retranché. Les François suivirent son éxemple, & les deux armées demeurerent en présence la plus grande partie de l'hiver, pendant lequel elles souffrirent excessivement de la rigueur de la saison; mais les Anglois eurent de plus le manque de provision parce que la communication par mer leur étoit presque interrompue par l'activité de Louis d'Espagne, qui croisoit sur la côte avec une flotte de trente vaisseaux & de cent galères. Quoiqu'Edouard ne reçut point le secours d'une flotte Angloise qu'il attendoit continuellement & qu'il éprouvât beaucoup d'autres difficultés, il ne voulut pas

Edouard III. An. 1342.

Dargentré.

Edouard III. An. 1342. cependant abandonner le siège, crainte que sa réputation n'y fut compromise. Les armées de France & d'Angleterre étoient dans cette situation lorsque les deux Cardinaux arrivèrent à Maleſtroit, avec la qualité d'Ambaſſadeurs de Clément VI. qui venoit d'être èlevé à la Papauté & marquoit un ardent deſir de négocier une paix entre les deux Couronnes. Les deux partis ſe trouvèrent alors très diſpoſés à un accommodement, d'autant que le Général François craignoit l'arrivée du ſecours d'Angleterre, & qu'Edouard ſe trouvoit dans un grand embarras & preſque découragé par ſon retard. Sur les inſtances des deux Cardinaux, ils conſentirent à entrer en négociation pour la paix, & enfin convinrent que leurs raiſons ſeroient diſcuttées en préſence du Pape, qui ſe rendroit médiateur, comme un particulier & un ami commun; que l'on commenceroit à travailler à ce traité vers la ſaint Jean, pour que les articles en puſſent être règlés définitivement à Noel. Cependant on conclut une trève pour trois ans, ſous les conditions; que Vannes ſeroit miſe en ſequeſtre pendant ce temps entre les

mains des Cardinaux, qui pourroient après son expiration en disposer selon leur bon plaisir : que les Flamands seroient absous des censures du dernier Pape : que toutes les autres places demeureroient entre les mains de leurs possesseurs actuels : que les prisonniers de part & d'autre seroient rendus en payant leur rançon : que les alliés des deux Monarques seroient compris dans le traité, & que des deux côtés on employeroit tous ses efforts pour empêcher les hostilités en Guyenne, en France & en Bretagne.

Edouard III. An. 1342.

Rymeri

XLIX. Le Parlement approuve la conduite du Roi.

An. 1343.

Lorsque ces articles eurent été ratifiés & confirmés par les serments des Seigneurs des deux partis, Edouard mit à la voile pour l'Angleterre, & après avoir été battu de la tempête plusieurs semaines, pendant lesquelles il fut souvent en danger de périr : il débarqua le second jour de Mars à Weymouth, d'où il se rendit directement à Londres. Six jours avant son arrivée le Parlement s'étoit assemblé à Westminster, pour délibérer sur la trève & le traité proposé, aussi bien que pour prendre connoissance de l'Etat du Gouvernement & pourvoir

Edouard III. An. 1343.

à la paix & à la fureté de la nation. Ces différents articles furent éxaminés par les Evêques, les Prélats & les Barons dans la Chambre blanche, pendant que les Chevaliers des divers Comtés & les Communes les prirent en confidération dans la Chambre peinte du Palais, & c'eft la première fois que nous trouvons cette diftinction éxacte des deux Chambres, comme elle s'eft maintenue jufqu'à préfent. Après avoir murement réfléchi, ils approuvèrent unaniment la tréve comme honorable & avantageufe; marquèrent leur defir pour le traité de paix s'il pouvoit être conclu à des conditions raifonnables, & promirent que s'il en arrivoit autrement ils foutiendroient la querelle du Monarque par les plus puiffants efforts. Le Roi leur demanda s'ils avoient foufferts quelques torts en fon abfence, fur quoi ils fe plaignirent de plufieurs griefs. Ils marquèrent leur defir pour qu'il fut expédié une commiffion à des jufticiers choifis par le Parlement, qui puffent maintenir la paix dans les Comtés : entendre & juger les caufes de félonie, confpiration, commerce illicite de procès, rupture de paix,

amortissements illégitimes de terres, fontes d'argent monnoyé pour les orfévres, exportation de denrée, importation d'argent à bas titre par les marchands, provisions & usurpations de la Cour de Rome. Cette commission fut aussi-tôt expédiée; mais elle causa tant de mécontentement aux sujets en général qu'elle fut révoquée dès la session suivante. Pour prévenir les inconvénients de la monnoye altérée, on défendit sous les peines les plus sévères l'importation de celle à bas titre, on ordonna une refonte d'espèces pour fabriquer des sterlings d'argent & des florins d'or, de même valeur que ceux de Flandre, afin qu'ils pussent avoir également cours dans l'un & l'autre pays, avec le consentement des Flamands, auxquels Edouard envoya des députés pour l'obtenir. En même temps il écrivit au Pape & aux Cardinaux pour les prier de mettre fin aux provisions & aux autres usurpations qui irritoient le peuple & appauvrissoient le Royaume.

Edouard III An. 1343.

Rot. Parl. Rymer.

Les préliminaires du traité qui devoient être règlés en présence du Pape furent remis au carême, à cause de quelques infractions de la trève

L. Philippe Roi de France manque à la trève.

Édouard III. An. 1344.

par les partisans de la France en Bretagne, sur quoi Philippe avoit différé quelque temps à donner satisfaction. Lorsqu'on ouvrit enfin les conférences elles devinrent absolument inutiles, parce que les Commissaires Anglois vouloient que l'on commençât par discuter le droit de leur Maître à la Couronne de France, & que Philippe au contraire déclaroit qu'Edouard ne posséderoit jamais aucun pied de terre en France, à moins qu'il ne le tint à titre de vassal. Le pape fit ses efforts pour engager les deux contendants à se relâcher un peu de leurs prétentions; mais ils furent également inflexibles, & la négociation ne put réussir. Cependant la dispute avoit dégénéré en querelle personnelle, & toute espérance de terminer la guerre par un accommodement s'étoit évanouie. Aussi-tôt après la trève, Philippe avoit fait arrêter autant des partisans de Montfort qu'il en étoit tombé entre les mains de ses officiers, sous prétexte qu'on ne les avoit pas compris dans l'accommodement : quelques-uns d'entre eux furent mis à mort, & les autres furent confinés dans d'affreuses prisons.

Il jetta le blâme de cette conduite sur Charles de Blois, qui prétendit se justifier sur ce qu'il n'étoit pas nommément compris dans le traité. Il fut donc stipulé que Jean de Montfort seroit mis en liberté pourvu qu'il donnât caution de ne rien entreprendre contre les prétentions de Charles de Blois, pendant la durée de la trève, & son neveu Jean, fils aîné de Bouchard Comte de Vendôme, s'engagea pour sureté de cet article : cependant Montfort resta prisonnier, & Philippe répondit aux plaintes du Pape qu'il n'étoit pas retenu pour aucune affaire publique qui concernât le Roi d'Angleterre ; mais pour des raisons particulières d'une nature différente. La véritable cause de ce traitement étoit l'ambition de Philippe, qui refusoit de le remettre en liberté jusqu'à ce qu'il livrât Brest & Hennebon, & qu'il renonçât à tous ses droits sur le Duché de Bretagne : mais ce qui laissa une tache perpétuelle sur la réputation de ce Monarque fut sa conduite envers Olivier de Clisson, qui l'avoit servi, de même que Charles de Blois avec une fidélité irréprochable. Il avoit été fait prisonnier dans le cours

Edouard III. An. 1344.

de la guerre, & Edouard l'échangea contre le Lord Stafford, à la sollicitation de son frère Amauri, qui étoit au service de la Comtesse de Bretagne. La préférence que le Monarque Anglois avoit donnée en cette occasion à Olivier sur Jean de Léon, aussi prisonnier, & l'attachement de son frère à Jean de Montfort, excitèrent la jalousie de Philippe, naturellement cruel & soupçonneux. Il s'imagina qu'Olivier étoit entré dans quelques engagements avec Edouard, & le fit arrêter sur ce soupçon. A peine ce Seigneur infortuné fut-il dans les prisons que sans aucune forme de procès, il eut la tête tranchée à Paris, son corps fut pendu à un gibet, sa tête fut exposée à Nantes & ses biens furent confisqués. *

Hist. générale de la France. Dargentré. Hist. de Bretagne.

* On n'a jamais sû au juste la cause de la mort de Clisson: mais ce que dit notre Auteur, qu'il avoit toujours servi Philippe & Charles de Blois avec une fidélité irréprochable, est contredit par le témoignage même du Roi d'Angleterre. Dans sa lettre au Pape, où il parle de ce Seigneur, ainsi que des autres qu'on avoit arrêtés en Bretagne & qui furent éxécutés à Paris, on lit ces paroles remarquables: *Supervenerunt nobis, nova certa, non leviter pungentia mentem*

Cet acte de tyrannie fit un tel effet en Bretagne que le Baron de Loheac abandonna les intérêts de la France; & que le peuple de Vannes après avoir chassé la garnison du Pape se déclara pour Jean de Montfort. Ces

Edouard III, An. 1344.

LI. Institution de l'ordre de la Jarretière.

nostram, de morte (videlicet) quorundam nobilium, nobis adhærentium, captorum in Britanniâ, & de speciali præcepto dicti Philippi Parisius ignominiosæ morti, &c. Ce qui prouve 1°. qu'ils trahissoient leur Roi: 2°. Qu'ils furent arrêtés à Brest & non à Paris, comme le disent les Historiens Anglois. S'ils n'avoient pas été attachés au Roi d'Angleterre, comment auroit-il pû regarder leur mort comme une infraction de la trève? Sur quoi je remarquerai en passant, combien ces sortes de trèves étoient mal observées de part & d'autre: On sait que les Gouverneurs particuliers y manquoient continuellement, & il n'est que trop prouvé que leur Souverain les y autorisoient secrettement.

S'il est vrai, comme le dit M. Smollet, que Philippe n'eut que du soupçon contre Olivier & contre les autres Seigneurs arrêtés en Bretagne, ces soupçons furent bien justifiés par la lettre d'Edouard au Pape. Cependant suivant les règles ordinaires, il n'est pas possible d'excuser le Monarque François pour les avoir fait exécuter sans suivre les formes juridiques, à moins qu'il n'eut lieu de craindre un soulèvement en leur faveur: mais il n'étoit responsable de sa conduite qu'à Dieu seul.

Edouard III. An. 1344.

événements servirent à confirmer les soupçons de Philippe, qui donna aussi-tôt ses ordres pour faire arrêter Geoffroi de Maleftroit, son fils Jean, & huit autres Seigneurs Bretons. Quoiqu'ils se fussent distingués dans les services qu'ils avoient rendus à Charles de Blois; ils furent exécutés avec la même infamie qu'Olivier de Clisson. Edouard d'Angleterre avoit fait publier dans toutes les parties de l'Europe qu'il tiendroit une table ronde à Windsor, le dix-neuvième de Janvier, & qu'il donnoit sauf-conduit aux Chevaliers de tous les pays sans distinction, qui voudroient honorer cette fête de leur présence. Philippe de France, soit par émulation, soit par la crainte que les plus braves Chevaliers de l'Europe attirés par cette invitation ne s'engageassent au service de l'Angleterre, s'efforça de les empêcher de traverser la mer, en proclamant une autre table ronde pour le même jour à Paris, sous prétexte des noces de son fils Philippe avec Blanche, fille posthume de Charles le Bel son prédécesseur. Cette fête remplit en même temps deux objets, car non seulement il égala la

ſplendeur d'Edouard, mais de plus il attira un grand nombre de Seigneurs Bretons à ſa Cour, qui furent honteuſement retenus priſonniers, malgré la trève & le ſauf-conduit qui dans ces occaſions s'étendoit ſur toutes perſonnes ſans diſtinction. * Tous les efforts du Roi de France pour diminuer l'éclat de la fête d'Edouard ne purent empêcher qu'elle ne fut célébrée avec la plus grande magnificence, & un grand concours de Chevaliers de toutes les parties de la chrétienté. L'ordre des Chevaliers de la table ronde inſtitué par le Roi Arthus fut renouvellé ſous le nom de Chevalier de la jarretière, dans une ſalle qu'on bâtit pour cet effet à Windſor. Après que les feſtins eurent duré pendant quelques jours, les tournois commencèrent en préſence de la Reine & de toutes les Dames de la première diſtinction, & les combattants furent animés par tous les motifs de gloire & de galanterie à ſignaler leur valeur & leur adreſſe.

Edouard III. An. 1344.

Rymer.

LII. On envoye des troupes en Gaſcogne

Dans le Parlement qui fut aſſemblé au mois de Juin, Edouard fit ſes plain-

* Cette calomnie eſt réfutée dans la notte précédente par la lettre d'Edouard au Pape.

Edouard III. An. 1344.

sous les ordres du Comte de Derby.

tes de la cruauté de Philippe, de son injustice & de la violation de la trève. Outre les infractions que nous avons déja rapportées, il avoit envoyé un corps nombreux de troupes en Guyenne où il s'étoit emparé des villes & châteaux & avoit ravagé tout le pays. Il avoit essayé d'attirer les alliés d'Edouard dans son parti, même pendant les négociations avec Sa Sainteté; & toute sa conduite marquoit une résolution déterminée de continuer la guerre. Edouard avoit envoyé les Comtes de Derby & d'Arundel avec quelques troupes en Guyenne pour défendre cette province des incursions des François; mais il parut nécessaire de faire de plus grands préparatifs, & le Parlement l'exhorta à prendre des mesures vigoureuses, soit pour conclure un traité de paix définitif, soit pour terminer la guerre par une bataille décisive. Cet avis fut soutenu par le don des subsides nécessaires pour armer une flotte contre la France, & défendre les frontières des irruptions des Ecossois, entièrement dévoués aux intérêts de Philippe. Ces subsides ne furent pas les seuls fonds dont Edouard

se

se servit pour le soutien de cette guerre. Il fit sommer tous les possesseurs de francs-fiefs, dont le revenu montoit à quarante livres de rente, & qui n'étoient pas encore armés Chevaliers, de se présenter pour recevoir cet honneur, & il retira une somme considérable de la taxe attachée à cette cérèmonie. Il ordonna à tous ses vassaux militaires d'Irlande de lui fournir deux cents hommes d'armes, & cinq cents hommes de cavalerie légère qui fussent prêts à se trouver au rendez-vous à Portsmouth le quinzième jour de Septembre, pour s'y embarquer & être employés dans l'expédition du continent. Il engagea un grand nombre de galères Génoises à son service: donna ses ordres pour que les châteaux de Bretagne qui appartenoient à la Comtesse de Montfort fussent bien fortifiés & pourvus de nombreuses garnisons, & envoya Sir Thomas Dagworth avec quelques troupes au secours de cette Comtesse. Celles qu'il fit passer en Gascogne, sous les ordres des Comtes de Derby, Arundel, Oxford & Pembrock, du Lord Stafford & Manny, étoient composées de cinq cents Chevaliers,

Edouard III. An. 1344.

deux milles archers, & d'un gros corps d'infanterie. Pendant que le jeune Comte de Salisbury avec six cents hommes d'armes & deux mille archers, fut envoyé pour servir sous Balliol à la défense des frontières Septentrionales.

Froissart. Knyghton.

LIII. Il défait l'armée Françoise à Auberoche.

Le Comte de Derby descendit le sixième jour de Juin à Bayonne, & marcha aussi-tôt vers Bergerac sur la Dordogne, où les François commandés par Bernard, Comte de l'isle Jourdain étoient campés. Ils étoient si fortement retranchés dans les fauxbourgs, qu'il auroit été très difficile de les en chasser; mais ils se confièrent trop en leur nombre; firent une sortie: furent mis en déroute, & les Anglois entrèrent pèle-mèle avec eux dans leur retranchement, d'où les François se retirèrent dans la ville. Le Comte y soutint un assaut dans lequel les Anglois établirent un logement sur la bréche; mais il se retira pendant la nuit à la Réole & dispersa ses troupes en différentes garnisons, qui furent toutes réduites par les vainqueurs: & après ces succès Derby retourna à Bordeaux. Le Comte de l'Isle, informé de sa retraite assembla

aussi-tôt une armée de douze mille hommes ; investit Auberoche, défendue par une garnison Angloise, & fit agir les machines avec tant de fureur contre cette place, qu'en six jours les fortifications furent presque toutes ruinées. Derby apprit la situation facheuse de ses compatriotes ; partit de Bordeaux pendant la nuit avec un petit corps de lanciers & d'archers, après avoir envoyé ordre au Comte de Pembroke qui étoit à Bergerac de le joindre avec un renfort à Libourne où il arriva avant le jour, sans que l'ennemi en eut connoissance. Il s'arrêta toute cette journée dans l'espérance d'y être joint par Pembroke : se remit en marche à la nuit & le lendemain de grand matin gagna un bois à deux lieues d'Auberoche. Il passa dans cette situation la plus grande partie du jour, jusqu'à ce que désespérant de voir arriver le Comte il résolut par l'avis du brave Sir Walter de Manny d'attaquer les quartiers François pendant que l'ennemi étoit à souper : dans ce dessein ils marchèrent couverts par le bois jusqu'à ce qu'ils eussent atteint un de ces quartiers & tombèrent si inopine-

Édouard III.
An. 1344.

Edouard III. An. 1344. ment sur les François que les Comtes de l'Isle, Pèrigord & Valentinois furent pris dans leurs tentes avant qu'ils eussent pu faire la moindre résistance. Les troupes chargèrent avec tant d'impétuosité qu'elles renversèrent sans opposition tout ce qui se trouva devant elles ; mais pendant que ce quartier étoit dans la confusion & en déroute, l'autre partie de l'armée Françoise, commandée par le Comte de Comminges courut aux armes, fut mise en bataille, & s'avança contre les Anglois. Le Comte de Derby, malgré la supériorité de l'ennemi résolut de faire un vigoureux effort pour achever l'entreprise qu'il avoit si heureusement commencée ; rassembla ses troupes écartées ; & attaqua les ennemis avec une vivacité incroyable. Il fut recu avec autant de valeur ; la bataille devint furieuse & l'on combattit long-temps sans que la victoire se déclarât. Enfin la garnison d'Auberoche entendant les trompêtes qui sonnoient la charge des deux côtés, & découvrant du haut d'une tour quelques banières Angloises, quoiqu'il fut déja presque nuit, fit une sortie ; tomba sur l'arrière garde

des François & décida du sort de la bataille. L'ennemi dans les ténébres & le désordre fut totalement défait, avec un furieux carnage, eut sept mille hommes tués dans les deux actions, & douze cents furent faits prisonniers, entre lesquels étoient neuf Comtes ou Vicomtes & deux cents Chevaliers ou Gentilshommes. Le Comte de Pembroke arriva le lendemain avec le renfort, & fut très fâché de ce qu'on avoit remporté cette victoire sans qu'il y eut eu acune part. L'ennemi étant absolument hors d'état de rien entreprendre dans cette province, les deux Comtes se retirèrent à Bordeaux, d'où Derby passa en Angleterre pour solliciter du secours, après avoir mis ses troupes en quartier d'hiver.

Edouard III. An. 1344.

Froissart. Tyrel.

LIV. Jean de Montfort s'échape du Louvre & meurt à Hennebon.

Lorsqu'il eut obtenu ce qu'il demandoit, il repassa en Guyenne au mois de Juin avec ses nouvelles troupes, & se mit aussi-tôt en campagne, pour recouvrer les autres places que Philippe & son prédécesseur avoient conquises ou surprises. Il réduisit toutes les villes & châteaux qu'il attaqua, à l'exception de Blaye qui fut si vaillamment défendue par Guillaume de

An. 1345.

Edouard III. An. 1345.

Rochechouart & Guichard d'Angle, depuis Chevalier de la jaretière, que le Comte après plusieurs assauts infructueux abandonna cette entreprise; mit fin à la campagne & retourna à Bordeaux, la saison étant déja fort avancée. Vers le même temps, Jean de Montfort après une dure prison d'environ quatre ans au Louvre s'échappa déguisé en mandiant: passa en Angleterre, où résidoit sa femme: & sollicita l'assistance d'Edouard avec tant de succès que les conférences étant prêtes de finir, & toute espérance d'accommodement évanouie, le Roi résolut de déclarer la guerre à la France sans attendre plus long-temps.* Il nomma le Comte de

* M. Villaret pense que Jean de Montfort fut mis en liberté en conséquence de la trève, & il est bien vrai que le Roi avoit fait expédier des lettres d'élargissement qui furent enregistrées en Parlement le premier Septembre 1343: mais il ne voulut point se soumettre à la condition qu'elles lui prescrivoient de ne pas aller en Bretagne, & elles ne furent d'aucun effet. A Noël de la même année, on lui proposa encore de sortir de prison s'il vouloit renoncer avec serment à ses prétentions sur ce Duché, ce qu'il refusa de même: Enfin quelques personnes touchées de compassion le déguisèrent en Mar-

Northampton son Lieutenant Général en ce Royaume, & en Bretagne: avec pouvoir de défier Philippe de Valois, comme infracteur de la paix, parjure, usurpateur de la Couronne de France, & mortel ennemi du Roi Edouard, son lègitime Souverain. Jean de Montfort rendit hommage à Lambeth pour la Bretagne au Roi Edouard qu'il reconnut comme Roi de France & Seigneur suzerain de ce Duché. Il repassa au continent dans le commencement de Juin avec les Comtes de Northampton, d'Oxford, quelques-autres Seigneurs & un grand nombre de troupes. Ce qui le mit en état de s'emparer de Dinan, & d'investir Quimper-corentin pris depuis peu par Charles de Blois, qui avoit massacré quatorze mille de ses habitants. Ce Compétiteur s'avança avec une nombreuse armée au secours de la place, & Montfort obligé de renoncer à cette entreprise, se retira à Hennebon, où il mourut de la fièvre. Cependant le Comte de Northampton défit Charles dans une bataille opi-

Edouard III.
An. 1345.

chand, & lui aidèrent à se sauver de la tour du Louvre. Hist. de Bret. de D. Maurice T. 1. p. 269. & 271.

Edouard III. An. 1345.

Rymer. Knyghton.

niâtre près Morlaix, & prit d'assaut Roche-darien, mais l'hiver étant proche, il laissa la conduite des affaires de Bretagne à Sir Thomas Dagworth & repassa en Angleterre.

LV. Godefroi de Harcourt se réfugie en Angleterre.

Edouard, après avoir donné pouvoir au Comte de Northampton de défier Philippe en son nom, notifia ses prétentions an Pape, & publia un manifeste pour justifier sa conduite. Cette déclaration solemnelle de rupture entre les deux Royaumes attira un grand nombre de soldats de fortune. Ils brûloient du desir de se distinguer sous les yeux d'Edouard, qui en courage, en bonne grace & en générosité l'emportoit d'une commune voix sur tous les Princes de son temps. Entre ceux qui se rendirent auprès de lui fut Godefroi de Harcourt, Seigneur de saint Sauveur le Vicomte en Normandie, chassé de la Cour de France pour une querelle qu'il avoit eue avec Robert Bertrand, Baron de Bricquebec, Maréchal de France. Ils avoient tiré l'épée en présence du Roi, & Godefroi cité au Parlement de Paris, refusa de comparoître. Après quatre sommations, Philippe le bannit du Royaume &

confisqua tous ses biens. Non content de cette punition il étendit sa vengeance sur ses parents & sur ses amis : Guillaume Bacon, Richard de Percy, & le Seigneur de Roche Tesson s'étant rendus à Paris pour un tournoi, furent arrêtés & accusés de haute trahison. Ils souffrirent le même genre de mort ignominieuse qu'Olivier de Clisson, quoi qu'ils eussent toujours été fidélement attachés aux intérêts de Charles de Blois, de même que ce Seigneur. Godefroi auroit reçu un semblable traitement s'il ne s'étoit retiré à la Cour de Jean Duc de Brabant son parent, qui entreprit inutilement de faire sa paix avec Philippe. Il resta auprès de ce Duc, brûlant de se venger de son persécuteur jusqu'à la publication du défi d'Edouard : alors il passa à la Cour d'Angleterre ; rendit hommage au Roi pour ses terres de France, & remplit la place de son compatriote Robert d'Artois dans les Conseils du Monarque Anglois.

Edouard III. An. 1345.

Knyghton. Rymer.

LVI. Arteveld est assassiné à Gand.

Avant que de s'engager dans son expédition contre la France, Edouard fit sommer ses premiers alliés de remplir leurs engagements, & en particulier le Duc de Brabant, avec lequel

il étoit convenu d'un mariage entre son propre fils Edouard, déclaré Prince de Galles dans le dernier Parlement, & Jeanne fille aînée & héritière de ce Duc. Le Pape refusa la dispense, sur ce que les parties étoient au troisième degré de consanguinité, & le Duc parut très réfroidi de son attachement pour Edouard, par les intrigues infatigables de la Cour de France, qui avoit trouvé moyen d'influer beaucoup sur sa conduite. Il y eut aussi un traité d'entamé avec l'Empereur Louis de Bavière, & son fils Louis, Marquis de Brandebourg; mais il est vraisemblable qu'Edouard n'eut pas assez d'argent pour suffire à la rapacité de ses alliés Allemands; ensorte que cette négociation ne fut d'aucun effet. Il faisoit plus de fond sur Jacob-Van-Ardevelt, Démagogue de Gand, qui entreprit de porter les Flamands à dépóser leur propre Comte en faveur d'Edouard Prince de Galles, qui devoit èriger la Flandre en Duché. Sur ses assurances, le Roi laissa son fils Lionel pour Régent du Royaume : partit du port de Sandwich, le troisième jour de Juillet avec le Prince de Galles, une suite brillante & un gros

corps de troupes monté sur une flotte nombreuse, & descendit à l'Ecluse où il fut visité par les députés des principales villes de Flandres, auxquels il fit une magnifique réception. Ardevelt leur proposa d'insister à ce que leur Comte renonçât à son alliance avec Philippe de Valois, & en cas de refus à transporter leur fidélité au Prince de Galles, qui èrigeroit leur Comté en Duché, & dont le père les protégeroit de façon à faire fleurir leur commerce au-dessus de toutes les autres nations de l'Europe. Les députés, surpris de cette proposition demandèrent du temps pour consulter leurs constituants, & promirent d'apporter dans un mois une réponse définitive. Edouard qui s'apperçut de leur aversion & de leur ressentiment contre Ardevelt, l'engagea d'accepter une garde de cinq cents Gallois commandés par Sir Jean de Montravers. Les députés de Gand étant retournés dans leur ville, enflammèrent la populace par un recit èxagéré de ce qui s'étoit passé; ajoutant que le dessein d'Ardevelt étoit de déposer & détruire l'ancienne race de leurs Souverains, auxquels ils étoient fort attachés. Gé-

Edouard III. An. 1345.

Edouard III. An. 1345.

rard Denis, Doyen des Tisserands, & quelques autres bourgeois qui portoient envie au crédit & à la richesse de ce citoyen, & qui etoient zèlés partisans de leur Comte repandirent des bruits désavantageux contre Ardevelt; publiant qu'il avoit dissipé les revenus du pays, & fait passer de très grosses sommes en Angleterre, où il avoit dessein de fixer son sejour. Ces accusations gagnèrent crédit sur la multitude, qui frémissoit alors d'indignation contre un homme qu'elle avoit adoré; & lui fit bien-tôt sentir les effets de sa fureur. Lorsqu'il fut de retour de Bruges, sa maison fut environnée par la populace qui s'y jetta comme un torrent, & ils le sacrifièrent à leur rage, avec quelques-uns de ses parents, après avoir massacré soixante-dix hommes de sa garde Galloise. Edouard fut également irrité & consterné de cet outrage, qui renversoit tout le plan qu'il avoit formé; mais les grandes villes de Flandre envoyèrent des députés pour se justifier d'avoir eu aucune part à cet assassinat, & la ville de Gand en rejetta le blâme sur la populace, ensorte que le Monarque faisant céder son ressentiment

à ses intérêts, renouvella l'alliance avec eux. Son intention étoit de faire une nouvelle expédition en Bretagne avant que de repasser dans ses Etats; mais retenu par les vents contraires & les temps orageux, il fut obligé de remettre cette entreprise à une autre saison & revint en Angleterre où il arrriva le 26. Juillet. L'avantage qu'il auroit pu retirer de cette alliance fut perdu par le sort imprévû de Guillaume II. Comte de Hainault, Hollande, Zélande & Friesland, qui fut tué dans une action contre ceux de Frise: ainsi que par la mort de Guillaume, Marquis de Juliers & Comte de Cambridge; & par la défection de Jean de Hainault, qui se déclara alors en faveur de Philippe. Ces malheurs découragèrent tellement ses autres alliés, qu'il perdit l'espérance de pouvoir entrer en France par le côté de la Flandre. Cependant Edouard persista dans la résolution de continuer la guerre, malgré les remontrances du Pape, qui se donnoit des peines infinies pour faire renouer un nouveau traité, & l'hyver fut employé en préparatifs militaires.

Edouard III. An. 1345.

Rymer. Froissart.

Nibbo Emmins

LVII. Edouard

Il avoit indiqué le rendez-vous de

Edouard III.
An. 1346.

fait une descente en Normandie & pille la ville de Caen.

An. 1346.

sa flotte & de ses troupes à Portsmouth pour le Dimanche de la mi-carême; mais ses vaisseaux ayant été dispersés par une tempête, il fut remis à la mi-Mai. Les vents l'empêchèrent encore alors d'exécuter son premier dessein de descendre en Guyenne, où Jean, Duc de Normandie, étoit entré à la tête d'une prodigieuse armée. Edouard étoit retenu par les vents contraires dans une flotte de mille vaisseaux, où il avoit embarqué près de quarante mille hommes de troupes Galloises & Angloises, avec le Prince de Galles & la fleur dc la Noblesse; mais Godefroy de Harcourt lui persuada de changer le plan de ses opérations, & de faire une descente en Normandie, dont il lui dit que les habitants étoient peu affectionnés, dégénérés & sans

Averbury.

défense. Le Roi goûta cet avis, mit à la voile de Sainte Hélene le dix Juillet, & descendit deux jours après à la Hogue-Saint-Vaast en Normandie. Il renvoya aussi-tôt la plus grande partie de sa flotte, & ordonna au Comte de Huntingdon, qui commandoit le reste, de croiser le long de la côte, afin de détruire tous les

vaisseaux que le Roi de France avoit équipés en différents ports, dans le dessein de faire une invasion en Angleterre. Le Comte éxécuta ses ordres avec grand succès : ravagea le pays : brûla les villes sur les côtes, & retourna ensuite à la Hogue où il resta à attendre les opérations de l'armée. Edouard après avoir fait rafraichir ses troupes renfermées depuis long temps dans les vaisseaux, partagea son armée en trois corps, & se mit en marche vers Valogne, d'où il se rendit devant Carentan qui ouvrit aussitôt ses portes. Il commandoit lui-même en route le principal corps d'armée, pendant que le Comte de Warwich & Godefroi de Harcourt, à la tête des deux autres divisions, ravageoient une grande étendue de pays à droit & à gauche, d'où ils rassemblèrent un amas considérable de provisions, & remportèrent un très-gros butin. Il s'avança ainsi jusqu'à Saint-Lo, qu'il prit après une foible résistance : & continuant sa marche, il arriva le vingt-sixième jour du mois dans le voisinage de Caen capitale de la basse Normandie. Cette place avoit une nombreuse garnison

Edouard III. An. 1346.

ſous les ordres du Comte d'Eu Conétable de France, du Comte de Tancarville, Chambellan de Normandie, & de l'Evêque de Bayeux, avec un grand nombre de Gentilshommes des environs qui s'y étoient jettés à l'approche des Anglois. Comptant ſur leur force & leur valeur, ils firent dès le lendemain une ſortie conjointement avec un grand nombre des habitants; mais ils furent ſi courageuſement reçus par les archers Anglois, qu'ils prirent bien-tôt la fuite. Le Conétable avoit bordé la rivière d'Orne de troupes réglées pour défendre le pont; mais la confuſion des habitants étoit ſi grande qu'ils les entraînèrent avec eux dans leur déroute, & que les Anglois les pourſuivant avec impétuoſité, ils ne purent faire aucune réſiſtance. Le pont & les barrières furent forcés, le Conétable & le Chambellan faits priſonniers avec plus de cent cinquante Chevaliers & Gentilshommes, & la plus grande partie des troupes fut paſſée au fil de l'épée. La ville ayant été ſaccagée & pillée, fournit un butin immenſe qu'il fit charger ſur les vaiſſeaux reſtés à l'embouchure de la rivière, & il repaſſa

en Angleterre emmenant avec lui les dépouilles de la Normandie, les prisonniers les plus distingués, & trois cents des plus riches citoyens.

Edouard III. An. 1346.

Mézeray. Avesbury.

LVIII. Il force le passage de la Somme à Blanchetaque

Sur les premières nouvelles de la descente d'Edouard en Normandie, le Roi de France avoit envoyé des députés à Jean l'aveugle, Roi de Bohême, à son fils Charles, Roi des Romains, au Roi de Majorque, au Duc de Loraine, au Comte de Flandre, & à ses autres alliés, pour qu'ils se joignissent à lui sans perdre de temps. Il indiqua à Paris un rendez-vous général de tout le militaire de France, à l'exception de ceux qui étoient occupés au siège d'Aiguillon, & marcha aussi-tôt à Rouen avec un corps de troupes pour rompre le pont de la Seine & empêcher aux Anglois le passage de cette rivière. Edouard après la réduction de Caen avoit reçu la soumission de Bayeux ainsi que de plusieurs autres villes, & pour profiter de la consternation répandue dans tout le pays, il continua sa marche vers Rouen, malgré les prières & les remontrances des deux Cardinaux Légats qui l'avoient joint à Lizieux pour l'engager à cesser tou-

Edouard III. An. 1346.

tes hoſtilités. Sans aucun égard à leurs inſtances il s'avança juſqu'au rivage de la Seine, où il vit Philippe qui bordoit l'autre côté de cette rivière avec une armée nombreuſe, & lui en rendoit le paſſage impraticable. Pour l'attirer à une bataille, Edouard ravagea tout le pays ſous ſes yeux; s'empara de pluſieurs villes; pilla & brûla un grand nombre de villages. Continuant ainſi ſa marche il arriva à Poiſſy, dont il fit réparer le pont qui avoit été rompu; traverſa la rivière à la vûe de la milice Françoiſe, que le Comte de Northampton mit en déroute, & ſe rendit maître de Pontoiſe. Cependant Philippe revint à Paris, dont les habitants étoient dans de furieuſes allarmes par les ſuccès des Anglois, qui envoyoient des partis pour ravager tout le voiſinage de cette capitale. Leurs courages abbatus furent bien-tôt ranimés à la vûe de l'armée nombreuſe qui s'aſſembla à S. Denis, & Philippe ainſi ſoutenu écrivit au Roi d'Angleterre pour le défier, & lui propoſer une bataille dans la plaine de Vaugirard, ou entre Franconville & Pontoiſe. Edouard fit réponſe que Philippe le trouveroit tou-

jours prêt à combattre, mais que ce ne feroit pas de fon ennemi qu'il prendroit le jour ni le lieu de la bataille. Il marcha enfuite jufques fous les murs de Beauvais, & s'avança à Poix, après avoir mis en déroute la milice d'Amiens & un parti de la cavalerie du Roi de Bohëme. Arrivé à Ayraines il commença à manquer de provifions, fe trouvant renfermé entre la Somme, la mer & l'armée ennemie, forte de cent mille hommes. Pequigni & Pont de Remi étoient trop bien fortifiés pour être emportés d'affaut; tous les autres ponts étoient rompus excepté ceux d'Abbeville, & tous les paffages fi bien gardés qu'il n'étoit pas poffible de fonger à les forcer avec quelque efpérance de fuccès. A Oyfemont il trouva un prifonnier François, qui pour avoir fa liberté & fous la promeffe de cent pièces d'or nommées des nobles, le conduifit au gué de Blanchetaque, gardé par Godemar du Fray, à la tête de dix mille hommes de troupes réglées & renforcées par la milice du pays. Edouard voyant la néceffité de paffer à tout événement, entra le premier dans la rivière, ordonnant à fes foldats de le fuivre.

Edouard III.
An. 1346.

Ils lui obéirent avec ardeur, & l'on commença un combat opiniâtre; la cavalerie Françoise tombant sur eux du rivage, on se battoit au milieu de l'eau; mais ils furent tellement maltraités par les flêches des archers Anglois, qu'ils ne purent ensuite soutenir le choc des hommes d'armes, qui gagnèrent promptement l'autre bord: Alors l'ennemi prit la fuite en grand désordre jusqu'à Abbeville où Philippe arriva le même soir, à la tête d'une immense armée.

LIX.
Il remporte une victoire complette sur les François à Creci.

Le Roi d'Angleterre qui avoit résolu d'assiéger Calais, continua sa route à petites journées, & fit halte la première nuit au château de Noyelles, d'où il envoya des partis brûler le Crotoy & les autres villes du voisinage. Le lendemain il arriva à Creci; se campa sur une hauteur avec un bois derrière lui, & fit placer les chariots de bagage sur les aîles pour les garantir des attaques de l'ennemi. Pendant qu'il éxécutoit ainsi son projet avec autant d'intrepidité que de conduite, Philippe s'imaginant qu'il fuyoit devant ses armes, résolut de joindre & de châtier ce fugitif qui avoit fait un tel dégât

dans son Royaume. Dans cette vue il marcha d'Abbeville au village de Creci, & Edouard informé de son approche rangea aussi-tôt en bataille son armée, composée de trente mille hommes. Il donna le commandement de la premiere ligne au Prince de Galles alors âgé de quinze ans, accompagné des Comtes de Warwick & d'Oxford, de Godefroi d'Harcourt, des Lords Stafford, Holland, Chandos & Clifford, avec la fleur de la Noblesse Angloise, huit cents hommes d'armes, quatre mille archers, & six mille fantasins Gallois. La seconde ligne composée d'un grand nombre de Gentils-hommes, de huit mille hommes d'armes, de quatre mille hallebardiers, & d'environ deux mille archers, étoit conduite par les Comtes d'Arondel & Northampton, les Lords Willoughby, Roos, Basset de Sipcote & Multon, & Sir Louis Tufton. Ces deux lignes furent formées sur le penchant de la montagne, de façon à pouvoir se soutenir mutuellement, & la seconde flanquoit la premiere, pour que l'ennemi ne pût la tourner par la gauche, où l'on avoit creusé pendant la nuit un fossé

Edouard III. An. 1346.

en demi-cercle, depuis le parc de Creci jusqu'au petit ruisseau de Maye qui arrose le village. Le Roi commandoit lui-même la troisième ligne placée sur le front de la hauteur derrière les deux autres, & composée de sept cents hommes d'armes, cinq mille trois cents hommes armés de hâches, & de six mille archers. Il étoit accompagné des Lords Mowbray, Mortimer, Dagworth, Sir Hughes Hastings & d'autres personnes de distinction. Le Monarque & le Prince de Galles avoient reçu le matin la sainte Eucharistie avec grande dévotion, & toute la conduite d'Edouard marquoit le calme intrépide d'un courage & d'une résignation invincible. Le Prince de Galles, malgré sa jeunesse parut à tous égards mâle, héroïque & digne du grand éxemple qu'il se proposoit d'imiter. L'armée ainsi rangée, le Roi parcourut tous les rangs avec une contenance gaye, encourageant les soldats à combattre vaillamment pour l'honneur de leur pays, la défense de leur Souverain, & la conservation de leurs propres vies, & ses discours joints à son air aimable & content, les animèrent à un point

étonnant. Pour leur inſpirer un courage extraordinaire par un nouveau motif de gloire, il arma Chevaliers cinquante jeunes Gentils-hommes, entr'autres Sir Jean Beauchamp, dont il fit choix pour porter l'étendard Royal dans la bataille. Après ces diſpoſitions préliminaires, il ordonna aux hommes d'armes de mettre pied à terre, pour que leurs chevaux ne fuſſent pas fatigués avant le commencement de la bataille, fit raffraichir ſes ſoldats de vivres abondants qui leur furent diſtribués après qu'on les eut fait aſſeoir ſur l'herbe en conſervant leurs rangs, afin qu'ils fuſſent plus vigoureux à l'approche de l'ennemi.

Edouard III. An. 1346.

Le Roi de France étant parti d'Abbeville au lever du Soleil avec une armée de cent mille hommes, avoit marché l'eſpace de deux lieues, & avoit enſuite fait faire halte pour mettre ſa cavalerie en bataille pendant que l'infanterie continueroit ſa route. Eloigné de cinq milles des Anglois, il détacha quatre Chevaliers pour examiner la poſition de l'ennemi, qui les laiſſa avancer & faire toutes leurs obſervations ſans aucun trouble. Etonnés du ſilence, de l'ordre & de la bonne contenance

Edouard III. An. 1346.

de l'armée Angloise, un d'entr'eux qui étoit un soldat expérimenté, de la suite du Roi de Bohême, assura Philippe qu'il n'y avoit pas lieu de penser qu'Edouard prit la fuite. Il lui dit qu'il ne paroissoit ni crainte ni précipitation dans les troupes d'Angleterre; mais au contraire beaucoup de sérénité & de résolution : que leurs dispositions étoient parfaites & leurs corps pleins de vigueur. Il conseilla au Roi de France de ne pas avancer plus loin pour cette nuit; mais de faire raffraichir son infanterie après la fatigue d'une aussi longue marche; autrement qu'il ne lui répondroit pas des suites, d'autant qu'ils étoient harassés & marchoient dans le plus grand désordre. Philippe sentit la sagesse de cet avis, & envoya ordre aussi-tôt à l'avant-garde de faire halte jusqu'à ce qu'on lui dit de marcher. Il fut très-mal obéi : car son armée étant composée d'un grand nombre de troupes auxiliaires, conduites par des Princes indépendants entre lesquels il n'y avoit aucune subordination : elles se disputoient le poste d'honneur, & se pressoient d'aller en avant pour être les premières à attaquer l'ennemi. Les premiers

premiers rangs s'arrêtèrent : mais ceux qui les suivoient continuèrent à marcher avec tant d'impétuosité, que cet énorme corps fut entraîné vers Creci dans une telle confusion qu'ils furent hors d'état d'agir avec quelque régularité. Philippe lui-même, ainsi que les Princes du Sang furent emportés par la foule, sans qu'il leur fut possible d'arrêter ce mouvement jusqu'à ce qu'ils fussent à la vûe des Anglois. Alors il s'attacha à les former en trois corps différents, dont le premier commandé par Jean de Luxembourg l'aveugle, Roi de Bohême, étoit composé de trois mille hommes d'armes, vingt-neuf mille hommes d'infanterie, & seize mille archers Genois pour opposer à ceux des Anglois. La seconde division, conduite par Charles, Comte d'Alençon, étoit composée de quatre mille hommes d'armes, & de vingt mille hommes d'infanterie qui formoient un même front avec la première ligne. Philippe commandoit lui-même la troisième qui étoit comme un corps de réserve de douze mille hommes d'armes, & de quinze mille fantassins. Vers les

Edouard III. An. 1346.

Edouard III. An. 1346.

trois heures après midi, le Monarque François commença la bataille en donnant ordre aux Genois de charger; mais ils étoient si fatigués de la marche qu'ils crièrent qu'on leur donnât un peu de repos, avant qu'ils attaquassent l'ennemi. Le Comte d'Alençon informé de ce retard piqua vers eux: les traita de poltrons & leur ordonna de charger sans perdre de temps. Ils avancèrent alors, marquant la plus grande répugnance, qui fut encore augmentée par une pluye abondante qu'ils essuyèrent, & qui rendit leurs arcs presque inutiles, ensorte que leur décharge ne fit presque nul effet. Les archers Anglois au contraire, qui avoient tenus leurs arcs renfermés, se trouvant favorisés des rayons du soleil qui suivit la pluye & donnoit au visage de l'ennemi tirérent leurs flêches avec tant de vivacité & si avantageusement qu'elles firent un terrible carnage des Génois. Ceux-ci se voyant exposés à une mort certaine, sans pouvoir faire aucun tort à l'ennemi, prirent la fuite avec autant de désordre que de précipitation, & furent foulés aux pieds par

les hommes d'armes que commandoit le Comte d'Alençon. * Ce Prince avoit fait un quart de converſion pour éviter les flêches & étoit tombé ſur le corps que le Prince de Galles commandoit, qui ſans s'ébranler les reçut avec tant de bravoure que la plus grande partie des hommes d'armes demeurèrent ſur la place. Pendant que le Prince de Galles ſoutenoit ce choc, la colonne d'archers de quarante hommes de profondeur, qui étoit à ſa droite, après avoir défait les Génois, fut elle-même rompue par l'attaque impétueuſe de trois eſcadrons de Chevaliers François & Allemands, ſoutenus d'un gros corps d'hommes d'armes, enſorte que le Prince ſe trouva en même temps preſſé de front & en flanc. Dans cette extrémité, le Comte de Warwick dépêcha un Aide de Camp au Roi, pour le prier de s'avancer au ſecours du Prince. Edouard qui étoit dans un moulin-à-vent d'où il donnoit ſes ordres, demanda tranquillement au Chevalier ſi ſon fils étoit tué, bleſſé, ou démon-

* Parce qu'il s'imagina que les Génois trahiſſoient la France & lâchoient pied d'intelligence avec l'ennemi.

Edouard III. An. 1346.

té : lorsqu'il eut appris qu'il n'en étoit rien » eh bien ! dit-il retournez & dites à Warwick que je ne veux point » me mêler de cette affaire, mais laisser à mon fils la gloire de gagner » ses éperons par sa propre valeur. « Il est vrai qu'il avoit remarqué la confusion des François, & que voyant leurs Etandards tomber fréquemment du côté où étoit le Prince, il en avoit conclu que l'ennemi avoit manqué son attaque ; & comme il lui avoit accordé depuis peu l'honneur de la Chevalerie il ne vouloit pas le priver d'aucune partie de sa gloire. Sa conjecture étoit juste, car avant que le Chevalier eut rendu sa réponse, les archers s'étoient reformés, & les Comtes d'Arondel & de Northampton ayant marché avec un corps de troupes fraîches, les assaillants avoient été tournés & taillés en pièces. Ces troupes victorieuses se joignirent sous le Prince Edouard qui combattoit avec une valeur surprenante & elles avancèrent pour attaquer à leur tour le principal corps de l'ennemi, commandé par le Roi Philippe, que la fuite en désordre de sa première ligne avoit empêché de soutenir les

troupes qui avoient rompu les archers Anglois. La bataille se renouvella avec fureur ; Philippe en personne, le Roi de Bohême, son fils Charles & un nombre de Princes auxiliaires animant les soldats, non seulement par leurs paroles, mais encore plus par leurs actions de valeur, à combattre courageusement. Rien ne put cependant résister à l'impétuosité du Prince de Galles & de ceux qui le suivoient. Animé par son premier succès, & par la réponse de son père, sous les yeux duquel il agissoit dans le premier essai de ses armes, il redoubla ses efforts & renversa tout ce qui se présenta devant lui. L'aveugle Roi de Bohême, dont l'ambition avoit mis le feu dans la plus grande partie de l'Europe depuis plusieurs années, s'étant informé de l'état du combat, on lui dit que les François étoient dans un terrible désordre ; qu'un grand nombre de Seigneurs avoient été tués : que son fils Charles dangereusement blessé avoit été forcé d'abandonner le combat ; que les Anglois faisoient un horrible carnage, & que le Prince de Galles écrasoit tout ce qui s'opposoit à son passage

Edouard III. An. 1346.

avec une valeur à laquelle rien ne pouvoit résister. A ces facheuses nouvelles Jean ordonna à ses Chevaliers de le porter contre le jeune guerrier dans l'endroit où la bataille étoit la plus furieuse. Pour obéir à ses ordres, quatre de ceux qui le suivoient le placèrent au milieu d'eux, entrelacèrent les brides de leurs chevaux, & se jettèrent où l'ennemi étoit le plus serré; le Roi aveugle joignant le jeune Prince, ils se portèrent mutuellement quelques coups; mais ils furent presque aussi-tôt séparés, & le Monarque avec ceux qui l'accompagnoient furent tués dans la confusion du combat (*a*). Cependant Philippe après avoir eu deux chevaux tués sous lui, fut dangereusement blessé au col & à la cuisse; Jean de Hainaut l'emporta hors de la bataille, & l'étendard Royal fut abbatu. Les François ne faisant plus alors de résis-

(*b*) Il portoit trois plumes d'autruche sur son casque, & comme il étoit volontaire dans cette bataille, il avoit pris pour son mot de guerre *Ich Dien*, ce qui signifie *Je sers.* Devise que le jeune Edouard prit ensuite pour lui-même, & qui a été également adoptée par tous les Princes de Galles qui lui ont succédé.

ſtance; furent mis en déroute, & il s'en fit un furieux carnage. Un grand nombre auroit pu s'échapper à la faveur de la nuit, ſans la précaution priſe par le Roi d'Angleterre, de faire allumer ſur les hauteurs voiſines de grands feux dont la lumiere donnoit aux vainqueurs la facilité de maſſacrer leurs ennemis & de les empêcher de ſe rallier. Edouard voyant que la victoire étoit complette deſcendit de la hauteur, ſe jetta au col de ſon fils, & l'embraſſant tendrement à la vue de toute l'armée, lui dit: » Mon brave fils, Dieu vous faſſe la » graçe de continuer de la même manière que vous avez ſi glorieuſe» ment commencé : vous vous êtes » montré digne de votre race, & » vous méritez le Royaume qui ſe» ra votre héritage. « Le Prince ne répondit que par les marques du reſpect le plus ſoumis, & ſa modeſtie ainſi que ſa modération furent d'autant plus ſurprenantes qu'elles étoient ſans exemples. Dans cette fameuſe bataille, qui fut livrée le 26. d'Août, on prétend que périrent Jean, Roi de Bohême, Jacques Roi de Majorque, Ralph, Duc de Lorraine, les

Edouard III. An. 1346.

Comté d'Alençon, de Flandre, de Blois, de Vaudemont, d'Harcourt, d'Auxerre, d'Aumale, de Saint Pol & de Sancerre, vingt-quatre Seigneurs Bannerets, douze cents Chevaliers, seize cents Gentilshommes, quatre mille hommes d'armes, & trente mille hommes d'infanterie, au lieu qu'Edouard ne perdit que trois Chevaliers & un très petit nombre de soldats. *

* On ne peut douter que la perte des hommes du côté des François, ne fut immense en comparaison de celle des Anglois : cependant il est hors de toute vraisemblance que les derniers n'ayent perdu, comme le dit Knyghton, qu'un seul Ecuyer & trois soldats. Le Continuateur de Nangis dit qu'il en périt beaucoup des Anglois, mais non pas autant que des nôtres, ce qui n'est pas étonnant puisque les ennemis étoient en aussi petit nombre. Il y a certainement de l'exagération dans M. Smollett & encore plus dans Knyghton : la bataille fut vaillamment disputée; les archers Anglois furent une fois rompus, & il est certain que dans ces sortes d'actions la perte diffère peu de part & d'autre, jusqu'à ce que la déroute & la poursuite livrent les vaincus au carnage & à la fureur du soldat.

Suivant Villani, copié par Mézerai, les Anglois avoient du canon dans cette bataille, ce qui doit avoir beaucoup contribué à leur victoire. On sait combien une nouvelle arme,

Philippe accompagné de cinq Chevaliers & d'environ soixante personnes de sa suite fut emporté au château de la Broye environ une lieue de Creci, où il prit quelque rafraichissement : en partit à minuit & arriva de grand matin à Amiens. Le victorieux Edouard après avoir fait sonner la retraite, ordonna à ses troupes de rester toute la nuit sur leurs gardes, crainte que les François ne se ralliassent, & détacha au point du jour un corps de lanciers & d'archers pour aller à la poursuite des fugitifs. Ils rencontrèrent près d'un marais les milices de Rouen & de Bauvais, en marche pour joindre l'armée de Phi-

Edouard III. An. 1346.

sur-tout aussi effrayante & meurtrière, jette de terreur dans l'ame de ceux contre qui on l'employe, & qu'elle décide presque toujours du sort d'une bataille. Cependant ni Froissart ni le Continuateur de Nangis, quoique contemporains, n'en parlent pas, non plus que Knyghton : est-il probable qu'ils ayent oublié une circonstance aussi importante ?

Il s'est glissé une faute d'impression dans M. le Président Haynault, où il est dit que le Prince de Galles n'avoit que quatorze ans lorsque se donna la bataille de Creci : il en avoit seize, puisqu'il étoit né au mois de Juin 1330, & que cette bataille est du 26 Août 1346.

Edouard III.
An. 1346.

lippe & ils les mirent en déroute au premier choc. L'Archevêque de Rouen & le Grand Prieur de France qui s'avançoient à la tête d'un renfort considérable de troupes fraîches, furent défaits & tués avec deux mille de ceux qui les suivoient. Les Anglois rassemblèrent quelques étendards de l'armée Françoise restés sur le champ de bataille, & les plantèrent sur une hauteur voisine pour attirer les ennemis dispersés dans les villages voisins. Ce stratagême réussit : ils se rendirent en grand nombre à la vue de leurs drapeaux & furent taillés en pièces sans miséricorde. La seule circonstance qui ternit la gloire de cette victoire fut l'ordre donné par Edouard avant la bataille de ne faire aucun quartier. On prétend que le Monarque François avoit donné le même ordre dans son armée, mais en supposant le fait cet éxemple de barbarie ne devoit pas être suivi par celui d'Angleterre. Quoiqu'Edouard eut refusé de faire quartier aux vivants, il fut très courtois envers les morts, car il renvoya le corps de Jean, Roi de Bohême à sa famille : fit consacrer le champ de bataille : assista aux funérailles des

Edouard III. An. 1346.

Seigneurs qui avoient été tués, & ordonna que les simples soldats fussent enterrés avec beaucoup de décence. Ces actes d'humilité & de modération sont sans doute honneur au caractère d'un Monarque & servent peut-être à appaiser les troubles qui peuvent s'élever dans sa conscience : mais un Prince doit être bien certain de la justice de sa cause avant que de commencer à répandre des flots de sang & à devenir le ministre de l'horreur, de la mort, de la ruine & de la désolation. Edouard reclamoit alors la couronne de France à laquelle il n'avoit certainement aucun droit : & il employa toute cette campagne à ravager les terres, brûler les habitations & massacrer les personnes d'un peuple sur lequel il vouloit régner. *

Barnes. Mezerai. Froissart.

LX. Suite de la

Le Roi d'Angleterre après être ref-

* Si M. Smollett marquoit toujours la même impartialité, il mériteroit autant d'éloges pour sa modération que pour les autres qualités qui font estimer son Histoire. Quel affreux contraste que celui qu'il nous présente d'un Roi qui se plonge dans des flots de sang pour le soutien de prétentions chimériques, & qui semble prendre plaisir à massacrer les vaincus, après avoir commencé la journée par s'unir avec le Dieu de paix!

Edouard III. An. 1346.

guerre de Guyenne. Siège mémorable d'Aiguillon.

té trois jours sur le champ de bataille continua sa marche pour Calais, qu'il investit le trois Septembre, & où nous allons le laisser pour rapporter ce qui s'étoit passé en Guyenne dans les temps dont nous venons de parler. A la fin de l'année précédente, Philippe avoit envoyé le Duc de Normandie son fils avec une nombreuse armée, pour recouvrer les places que Henri, Comte de Lancaster avoit réduites dans cette province, & le jeune Prince arriva à Toulouse vers la fin de Décembre. Il partit de cette ville au commencement de l'année : se mit en marche pour Miremont qu'il réduisit; en fit de même de Villefranche, & entreprit ensuite le siège d'Angoulême. La garnison, commandée par Jean de Norwich fit une vigoureuse défense; mais les provisions commençant à leur manquer, le Gouverneur demanda une suspension d'armes pour le jour de la Chandeleur; afin de pouvoir satisfaire tranquillement sa dévotion envers la bienheureuse Vierge. Jean ayant obtenu sa demande, fit charger ses bagages sur des chariots pendant la nuit, & marcha avec toute sa garnison à Aiguillon la place la plus

importante de tout ce pays. * Elle étoit également munie de provisions & de bonnes troupes, sous les ordres du Comte de Pembroke, de Sir Walter de Manny, & de Jean de Mowbrai, qui en retablirent les fortifications, & prirent toutes les mesures nécessaires pour une vigoureuse défense, si elle étoit attaquée par le Duc de Normandie. Ces précautions étoient très nécessaires; car après que le Prince se fut rendu maître de Tonneins, Damasan & Port sainte Marie, il investit Aiguillon, & commença le siège le plus mémorable qui ait été fait pendant plusieurs siècles. On dressa dabord des batteries d'une prodigieuse grandeur contre la place, & les assauts se succèdèrent sans intermission pendant une semaine entière. La garnison, quoiqu'elle dut être harassée par une fatigue aussi continuelle, repoussa les efforts des François avec

* On vit en cette occasion combien les François étoient éxacts à leur parole. Le Duc de Normandie instruit de la retraite des Anglois, dit à ses gens: » laissez-les aller leur » chemin, quelque part qu'ils voudront; car » nous ne les pouvons de rien contraindre » à demourer. Je leur tiendrai ce que leur » ai promis. » Froissart. L. 1. ch. 20.

Edouard III.
An. 1346.

tant de valeur dans toutes leurs attaques, que le Duc après un nombre infini d'entreprises infructueuses, désespera de l'emporter par force, & résolut de la réduire par famine. Ce moyen devint impraticable par la vigilance & l'activité du Comte de Lancaster, dont les forces n'étoient pas suffisantes pour hazarder de livrer bataille aux François; mais qui trouvoit le moyen de leur enlever leurs convois, ce qui mettoit dans une situation fort gênée cette immense armée d'assiégeants. Un vœu indiscret que le Duc avoit fait de continuer le siège jusqu'à ce qu'il eut forcé la place à capituler ; le mettoit dans le plus grand embarras. Il combattoit contre toutes ces difficultés, lorsqu'il apprit la descente d'Edouard en Normandie, & il fit un nouvel effort par un assaut général, où il employa toute son armée depuis le matin jusqu'à la nuit, mais il fut obligé d'y renoncer, après avoir souffert une perte considérable. Cependant il reçut des ordres de son père pour abandonner cette entreprise, & il obtint du Pape la dispense du vœu qu'il avoit si religieusement observé. Ainsi soulagé il leva le siège

le vingtième jour d'Août, & se retira avec tant de précipitation qu'il laissa la plus grande partie de ses tentes & de ses équipages. Sir Walter de Manny ayant obtenu du Duc un sauf-conduit pour lui & sa suite, se rendit sans perdre de temps devant Calais, où il joignit l'armée commandée par Edouard. Le Comte de Lancaster informé de la retraite du Duc de Normandie vers Paris, fit aussi-tôt une irruption dans l'Agénois. Il y réduisit Villareal; reprit Tonneins; soumit plusieurs autres forteresses: marcha ensuite dans la Saintonge: se rendit maître de Sauveterre, & ravagea le pays sans trouver d'opposition. Informé que Sir Walter de Manny & son détachement étoient arrêtés à saint Jean d'Angeli, il passa la Charente pour les délivrer. Walter avoit déja trouvé le moyen de s'échapper, ce qui n'empêcha pas que le Comte ne prît la place d'emblée & ne mit en liberté les autres prisonniers. Il avoit déja reçu les soumissions de Mirebeau, Mortagne sur mer, Aunay, Surgères, Benon, Marans, & Taillebourg: s'avança vers Luzignan; emporta la ville d'assaut, & força le château de

Avesbury; Froissart.

Edouard III.
An. 1346.

ſe rendre. Il laiſſa une garniſon dans cette importante place; marcha à Poitiers qu'il prit dès la première attaque & qu'il abandonna au pillage. N'étant pas aſſez fourni de troupes pour munir une auſſi grande ville d'une garniſon ſuffiſante, il fit démanteler les murs & les fortifications; ſe rendit enſuite à Bordeaux & repaſſa au commencement de l'année en Angleterre.

Rymer.

LXI.
Affaires du Parlement.

Les Anglois furent tranſportés d'une ſi grande joye aux nouvelles de la glorieuſe victoire remportée par leur Monarque à Creci, qu'ils en oublièrent le poids des taxes énormes dont ils étoient chargés, & réſolurent avec joye de lui accorder autant de ſubſides qu'il en auroit beſoin pour la continuation de cette guerre. Le Parlement aſſemblé par le Prince Lionel le onze de Septembre, fut inſtruit des particularités de la bataille & prit communication d'un papier trouvé dans les archives de Caen, qui contenoit les propoſitions des Normands pour l'invaſion & la conquête d'Angleterre. Ils accordèrent auſſi-tôt une aide de deux quinzièmes & d'autant de dixièmes pour être levée pendant

deux ans & appliquée au ſervice de Sa Majeſté. Sur la demande qui leur fut faite du trône s'ils avoient quelques ſujets de plaintes qui puſſent être réparés, ils préſentèrent une pétition au Clerc du Parlement, & reçurent ſatisfaction par un ſtatut portant : que les marchands qui feroient entrer de fauſſes monnoyes dans le Royaume ſeroient punis comme les faux monoyeurs mêmes : que les ſujets qui contribuoient à la défenſe des côtes ne ſeroient point tenus à l'avenir de fournir d'armes ni d'autres choſes néceſſaires pour le ſervice de terre : que les juges de paix & les Sheriffs ſeroient choiſis entre les principaux poſſeſſeurs de franc-fiefs dans chaque Comté, & qu'il ne pourroit être fait aucune conceſſion de ces offices, ſoit pour la vie, ſoit à titre de fief. Les Communes obtinrent auſſi, que tous les moines étrangers ſeroient obligés de quitter le Royaume : que les penſions accordées aux Cardinaux & à l'Abbé de Clugni ſeroient abolies : que les étrangers promus aux bénéfices du Royaume, dont la plus grande partie étoient des tailleurs, des cordonniers & des valets des Cardi-

Edouard III. An. 1346.

Edouard III. An. 1346.

naux en feroient privés & éxilés d'Angleterre, & que leurs bénéfices feroient donnés à de pauvres écoliers Anglois. La feffion fut terminée par un don de quarante shellings que firent les Lords & les vaffaux militaires pour fatisfaire à l'aide qu'on payoit au Roi lorfqu'il armoit fon fils aîné Chevalier; fuivant en cela l'ufage ordinaire qui fut alors prouvé par les certificats des Comtes d'Arondel, de Northumberland & d'autres Seigneurs Anglois qui avoient été préfents à l'armement du Prince Edouard par fon père.

Rot. Parl.

LXII. Affaires d'Ecoffe.

Avant qu'Edouard s'embarquât pour fa dernière expédition, les Ecoffois, dont le Roi étoit totalement dévoué aux intérêts de la France, entrèrent dans le Weftmoreland, fous le commandement de Sir Alexandre Strahan, & de plufieurs autres Seigneurs. Ils réduifirent en cendres Penrith, ainfi que diverfes autres villes. L'Evêque de Carlifle, Sir Thomas Lucy & Sir Robert Ogle, affemblèrent un corps de troupes, & les harafsèrent tellement qu'ils furent obligés de fe retirer avec précipitation, après avoir perdu Sir Alexandre qu'on leur

fit prisonnier, avec un parti de fourageurs. Ogle pour récompense de sa valeur fut nommé Gouverneur du Cumberland, & comme Edouard tournoit alors toutes ses vues du côté de la France : il consentit à une trève avec le Roi d'Ecosse. Les Lords Moubray, Roff & Sir Thomas Lucy, furent nommés Commissaires pour terminer tous les différents entre les deux Royaumes; & si nous en croyons les Historiens Ecossois, Edouard offrit d'acheter une paix solide avec leur nation en leur cédant Berwick & abandonnant Balliol. Ces propositions ne paroîtront pas dépourvues de vraisemblance, si l'on fait attention à l'ardeur du Roi d'Angleterre pour employer toutes ses forces contre Philippe de Valois, & aux difficultés qu'il prévoyoit de réduire entièrement l'Ecosse, qui sous son propre règne de même que sous celui de son grand père, s'étoit toujours relevée avec une nouvelle vigueur après toutes ses pertes, & en avoit été indemnisée aux frais des Anglois. David Brus consentit à une suspension de toutes hostilités; mais il ne voulut point faire de traité de paix, & refu-

Tyrrel.

Edouard III. An. 1346.

ſa abſolument de ſe détacher du Roi de France, qui l'avoit protégé dans ſon adverſité. Il jugea qu'Edouard avoit uniquement en vue de l'amuſer juſqu'à ce qu'il eut abbatu ſon plus puiſſant adverſaire, afin de pouvoir enſuite ſubjuguer facilement l'Ecoſſe, lorſque ce Royaume n'auroit plus d'alliés en état de le ſoutenir. Il paroît que la nation Ecoſſoiſe penſoit comme ſon Roi, puiſque le Parlement approuva ſon deſſein de faire une irruption en Angleterre pendant qu'elle étoit dépourvue de ſes meilleures troupes. Les François l'encouragèrent dans cette réſolution, eſpérant qu'ils feroient une puiſſante diverſion en faveur de Philippe, qui n'étoit pas encore remis de ſa défaite de Creci.

LXIII. David Roi d'Ecoſſe, entre en Angleterre avec une nombreuſe armée. Il eſt mis en déroute & fait priſonnier à Durham.

David ainſi excité, entra au mois d'Octobre en Angleterre à la tête de cinquante milles hommes: prit Lidel d'aſſaut, & paſſa la garniſon au fil de l'épée: exigea de fortes contributions des moines & de l'Egliſe de Durham: leva une capitation ſur toutes ſortes de perſonnes en général, ravagea le pays, & commit un nombre infini d'actions barbares. La Reine d'Angleterre, informée de cette inva-

sion, se rendit dans la partie septentrionale pour encourager les Lords des Marches à faire leur devoir. En très peu de temps on assembla une armée considérable à York, qui marcha sur quatre divisions contre l'ennemi, campé à Bear-parc, distant de trois milles de Durham. Le premier corps étoit commandé par le Lord Henri Percy, accompagné du Comte d'Angus, de l'Evêque de Durham, & de plusieurs autres Seigneurs des provinces septentrionales, l'Archevêque d'York conduisoit la seconde division, ayant sous ses ordres l'Evêque de Carlisle & le Lord Névil. Le troisième corps étoit commandé par l'Evêque de Lincoln, le Lord Mowbrai & Sir Thomas Rokeby : enfin l'arrière garde avoit pour chef Edouard Balliol, accompagné de l'Archevêque de Cantorbéry, du Lord Ross & du Shériff de Northumberland. Un grand nombre de jeunes Gentilshommes & de personnes de distinction servirent en qualité de volontaires dans cette expédition, tant pour marquer leur zèle & leur fidélité en l'absence du Roi, que pour se distinguer sous les yeux de la Reine,

Edouard III. An. 1346.

qui se mit elle-même en campagne : son armée étoit composée de vaillants habitants des frontières, endurcis à la guerre & à la fatigue, renforcés par un corps de véterants qu'Edouard avoit envoyé de France. Lorsqu'ils commencèrent à se mettre en marche ils étoient en tout seize mille hommes; mais il est vraisemblable que leur nombre augmenta considérablement avant qu'ils fussent à la vue de l'ennemi, d'autant qu'une noblesse aussi nombreuse dût être suivie d'un grand concours de vassaux dans une expédition d'où dépendoit en grande partie le destin de tout le Royaume. David Brus, informé de leur approche, détacha un corps de cavalerie, sous les ordres de Douglas & de Sir David Graham, pour observer leurs mouvements & les harasser dans leur marche. Ils furent si bien reçus par les archers Anglois qu'ils prirent presque aussi-tôt la fuite, mais il n'en échappa qu'un très petit nombre avec leurs chefs, ce qui parut un heureux présage aux troupes d'Angleterre. l'Armée Ecossoise s'étoit formée sur une seule ligne, dont le Grand Stéward d'Ecosse & le Comte des Marches

commandoient la droite : les Comtes de Murray & Douglas étoient à la gauche ; & David, avec quelques troupes Françoises auxiliaires & la fleur de la Noblesse étoient au centre. Les Anglois commencèrent la bataille à la gauche par une grêle de fléches dont les Ecossois du Lord Stéward furent tellement maltraités, qu'il leur donna ordre de charger l'épée à la main. Les archers rompus par leur choc reculèrent sur la division du Lord Percy qu'ils mirent en confusion & en grand désordre. L'ennemi les pressoit avec une impétuosité étonnante, & la victoire étoit prête à se déclarer en faveur des Ecossois, lorsque Balliol à la tête de quatre mille cavaliers de troupes choisies partit au grand trot ; prit en flanc ceux qui s'étoient avancés au delà de leur ligne : soutint les archers qui avoient été rompus, & coupa la communication entre le Stéward & le corps d'armée commandé par Brus. Ainsi séparés & en grand danger d'être tournés ils firent leur retraite en bon ordre, & Balliol avec toute l'aîle qu'il commandoit tomba sur le centre des Ecossois qui restoit découvert par la re-

Edouard III. An. 1346.

traite de l'aîle gauche. Le combat se soutint long-temps avec une fureur égale des deux côtés; mais à la fin les Ecossois du centre lachèrent pied : alors David, ne voulant point abandonner le champ de bataille, toute sa Noblesse forma un cercle, & le défendit par des prodiges de valeur, lui-même combattant main-à-main contre l'ennemi, jusqu'à ce que tous ceux qui l'accompagnoient étant entourés & la plus grande partie tués, il fut lui même percé de deux fléches. Dans cet état; prêt à périr; perdant tout son sang, il dédaignoit de demander quartier, & ne vouloit le recevoir que d'un Gentilhomme. Enfin il fut fait prisonnier par Jean Coupland après lui avoir cassé deux dents d'un coup de son gantelet. Cependant l'aîle gauche continuoit toujours à garder son terrein sous les ordres de Douglas & de Murray, jusqu'à ce que le dernier fut tué, Douglas fait prisonnier, & que presque toutes ses troupes furent taillées en pièces. Cette victoire auroit décidé du sort de l'Ecosse si le Grand Stéward ne s'étoit retiré en bon ordre ce qui servit à rallier les fuyards, ensorte qu'il se trouva

trouva à la tête d'un corps assez formidable pour ôter aux vainqueurs l'envie de les poursuivre. Cependant les Ecossois perdirent quinze mille hommes tués sur le champ de bataille, entre autres, Sir Thomas Charteris, Chancellier d'Ecosse, le Lord Chambelland, Edouard Keith, Comte Maréchal, les Comtes de Murray & Straterne, avec plusieurs autres Seigneurs & un grand nombre de personnes de distinction. Le Comte de Fife, Monteith, Sutherland, Wigton & Carrick, Guillaume Lord Douglas, & plusieurs autres personnes de marque furent du nombre des prisonniers. Le Roi fut conduit par Coupland dans le Northumberland à Ogle-Castle, dont ce Lord étoit Gouverneur, & lorsque la Reine d'Angleterre lui envoya un poursuivant d'armes avec ordre d'amener le Monarque à Durham, il refusa de livrer son prisonnier, parce que la rançon appartenoit alors à celui qui s'en étoit rendu maître. Cependant il jugea à propos de confier David Brus à son ami le Lord Nèvil, & partit aussi-tôt pour Calais, où il fit part au Roi de tout ce qui s'étoit passé. Le Monar-

Edouard III. An. 1346.

que approuva sa conduite; le créa Chevalier Banneret : & lui accorda une pension de cinq cents livres jusqu'à ce qu'il put lui donner un fond de terre de même valeur, pour lui & ses héritiers à toujours. Il lui ordonna cependant d'obéir à la Reine, qui se rendit elle-même au camp devant Calais, après avoir pourvû à la sureté du Royaume, & laissé le soin des parties septentrionales aux Lords Percy & Nèvil, qui prirent le château de l'Hermitage & ravagèrent tout le Comté de Lothian. Coupland étant repassé en Angleterre livra le Roi d'Ecosse aux Shériffs du Comté d'York, qui le conduisirent à la tour de Londres. Jean Graham, Comte de Monteith, & Duncan, Comte de Fife, qui avoient précédemment juré fidélité au Roi d'Angleterre, & prêté serment à Edouard Balliol en qualité de leur Souverain, furent condamnés comme traîtres sans aucune forme de procès à être pendus; avoir la tête tranchée & les entrailles arrachées. La sentence fut prononcée à Calais par le Roi & son Conseil & exécutée sur le Comte de Monteith; mais il fut sursis jusqu'à

Hemingford. Knyghton. Rymer. Fordun. Buchanan.

nouvel ordre à l'éxécution de Duncan, parce qu'il étoit allié de Sa Majesté.

Edouard III. An. 1346.

LXIV. Siège de Calais. Cette ville est enfin réduite par Edouard.

Cependant la garnison de Calais faisoit une noble défense sous les ordres de Jean de Vienne, qui repoussa les assiégeants dans tous les assauts. Edouard, perdant espérance de les réduire par force résolut de les obliger par la famine à se rendre, & dans cette vue il fit bâtir des huttes pour mettre à couvert ses soldats pendant l'hiver. Il reçut d'Angleterre des secours considérables, tant en hommes qu'en munitions, & fit bloquer le port par une flotte nombreuse, afin que le Gouverneur ne put recevoir aucun renfort par mer. Jean de Vienne, voyant son dessein, fit sortir dix-sept cents bouches inutiles de la ville, & Edouard leur permit de passer au travers du camp sans y recevoir aucune insulte. Il leur fit même distribuer une petite somme d'argent pour subvenir à leurs besoins les plus pressants. Pendant ce blocus, le Roi de France fit ses efforts pour détacher les Flamands des intérêts de l'Angleterre, en leur offrant de grands privilèges pour leur commerce, avec la restitution des

Edouard III. An. 1347.

places qu'il leur avoit prises dans le commencement de son règne. Ils attribuèrent ces avances à la nécessité de ses affaires, & préférèrent de s'attacher à la fortune d'Edouard, qui leur avoit promis de recouvrer ces places par la force des armes, aussitôt après la réduction de Calais. Ils résolurent même de cimenter leur union avec l'Angleterre, par un mariage entre Isabelle fille aînée d'Edouard & leur jeune Comte qui avoit perdu son père à la bataille de Creci où il combattoit pour la France. Ce Prince alors âgé de seize ans avoit été èlevé à la Cour de Philippe & avoit hérité de son père son attachement pour le Monarque François & sa haine pour le Roi d'Angleterre. Il avoit pris depuis peu possession de son Comté, & les Flamands qui desiroient cette alliance le retenoient dans une espèce de prison honorable à Courtrai jusqu'à ce qu'il consentit à leur proposition. Lorsqu'ils eurent obtenu ce consentement on fit une ligue d'amitié perpétuelle entre lui & Edouard; après quoi les puissances contractantes convinrent que les nôces seroient célébrées à Pâques. Louis

paroissant absolument décidé pour ce mariage, & marquant même de l'empressement pour le terminer, les Flamands se relachèrent de leur vigilance, & il saisit la première occasion de s'échapper en France, où il épousa Margueritte, fille & héritière du Duc de Brabant. Pendant que ces choses se passoient, Jean Duc de Normandie, à la tête d'une nombreuse armée marcha contre les Flamands & investit Cassel; mais il fut obligé de lever le siège à l'approche d'un corps de troupes envoyé par Edouard pour secourir ses alliés. Le Duc fit ensuite une entreprise infructueuse sur Lille; s'avança jusqu'à deux ou trois lieues de Calais, & fut obligé de se retirer faute de subsistance, parce que tout le pays avoit été ravagé. Jean de Vienne pressé de plus en plus par le défaut de provisions, fit sortir de la ville cinq cents habitants, qu'Edouard refusa de laisser passer; ensorte qu'ils périrent misérablement de froid & de faim entre la ville & le camp des assiégeants, à la honte éternelle d'Edouard & du Gouverneur. * Les trou-

Edouard III. An. 1347.

Rymer.

* Cette horrible extrémité de mettre hors d'une ville les bouches inutiles, pour con-

Edouard III. An. 1347. pes de Calais réduites à la dernière extrêmité avoient déja mangé tous leurs chevaux, chiens, chats, même les rats, & commençoient à se dévorer les uns les autres. Ils essayèrent d'envoyer par mer des lettres où ils exposoient leur déplorable situation; mais elles furent interceptées par Edouard, qui les fit rendre à Philippe en lui faisant dire par un message insultant qu'il souhaitoit le voir arriver en toute diligence au secours de ses malheureux sujets. Le Roi de France avoit déja indiqué le rendez-vous de son armée à Amiens, où ses vassaux & ses alliés s'assemblèrent au nombre de cent cinquante mille hommes. Il y apprit que les Flamands avec des troupes nombreuses avoient entrepris le siège d'Aire & ravageoient le pays voisin ce qui lui fit différer de se rendre à Calais, préférant de marcher contre l'ennemi le moins formidable, qui leva le siège & se retira à son ap-

server les vivres aux troupes qui la défendent, ne peut jetter aucun blâme sur le Gouverneur: mais l'humanité frémit de la cruauté des assiègeants, lorsque sans en pouvoir retirer aucun avantage, ils laissent périr ces malheureux de misère entre la ville & le camp.

proche. Philippe tourna auſſi-tôt du côté de Calais & le treizième jour de Juillet campa à un mille d'Edouard entre Sangats & Witſand. Le camp des Anglois étoit entouré de marais impraticables, excepté d'un côté où étoient des dunes de ſable défendues par des navires qui étoient à l'ancre proche de la côte. Philippe envoya quatre Chevaliers dire au Roi d'Angleterre qu'il lui livreroit bataille le jeudi ſuivant, s'il vouloit ſortir de ſes retranchements & combattre à égal avantage. Edouard répondit qu'il ne vouloit pas perdre celui qu'il avoit gagné, ni quitter une poſition dans laquelle il étoit certain de réduire la ville de Calais, qu'il aſſiégeoit depuis ſi long-temps, & que c'étoit à Philippe à le forcer de combattre s'il le pouvoit. Le même jour arrivèrent deux Cardinaux envoyés par le Pape comme médiateurs, & ils gagnèrent ſur les deux Monarques de conſentir à une trève de quatre jours, afin d'avoir le temps de dreſſer les préliminaires d'un traité. Pendant cette ſuſpenſion d'armes, Edouard reçut un renfort de dix-ſept milles Flamands & Anglois, & il écrivit enſuite

Edouard III.
An. 1347.

Edouard III.
An. 1347.
à Philippe, lui offrant d'applanir tous ses retranchements, & de combattre en pleine campagne, pourvû que le Roi de France donnât des assurances qu'il ne feroit point entrer pendant ce temps de vivres dans Calais. Le Monarque refusa cette proposition, & la négociation étant rompue, il mit le feu à ses tentes le second jour d'Août & se retira à Amiens d'où il congédia son armée. * Le lendemain le Gouverneur de Calais demanda à capituler; mais Edouard insista pour qu'il se rendit à discrétion, afin que la garnison & les habitants pussent être rançonnés ou punis à sa volonté. Enfin il fut stipulé que six des principaux bourgeois sortiroient nuds pieds, avec des cordes autour de

* Froissart dit bien que Philippe se retira & qu'il donna congé à toutes manières de Gendarmes & communes, mais non pas qu'il brûla ses tentes. Le Continuateur de Nangis qui écrivoit peu de temps après ce siège, ne dit pas que le Roi congédia ses troupes. En effet cette conduite est hors de toute vraissemblance. Le Monarque François voyoit Calais à l'extrêmité & forcé de se rendre, est-il probable qu'il laissât tous le pays sans défense contre les troupes Angloises, lorsqu'elles ne seroient plus occupées devant cette place?

leurs cols; présenteroient les clefs de la ville & du château à Edouard, qui les puniroit comme il le jugeroit à propos & recevroit les autres à merci. Eustache de saint Pierre avec cinq des principaux citoyens s'offrirent volontairement en sacrifice pour le reste des habitants, & il est vraisemblable qu'ils auroient souffert la mort, si la générosité de leur conduite n'eut touché la Reine Philippine, qui intercéda en leur faveur & obtint leur pardon. * La ville de Calais ayant été ainsi réduite après un siège d'onze mois, Edouard en chassa tous les habitants, la peupla d'Anglois, & y établit ensuite un entrepôt pour l'étaim, le plomb & la laine, ce qui fut extrêmement avantageux à ses sujets. Nous ne pouvons nous empêcher de remarquer que les citoyens de cette ville n'eurent pas lieu de vanter la géné-

Edouard III. An. 1347.

Rymer.

* M. Villaret nous donne une peinture bien attendrissante de ce trait d'histoire, Tom. VIII. pag. 468. & il est difficile au Lecteur de ne pas joindre ses larmes à celles que répandoient les témoins de la dureté du Monarque Anglois, & de l'héroïsme des six victimes qui se dévouoient à la mort. En faisant leur éloge, notre judicieux Historien fait celui de son propre cœur.

Edouard III. An. 1347.

rosité d'Edouard, qui sembla les persécuter à cause du courage & de la persévérance qu'ils avoient marqués pour la défense de leur pays : au lieu que malgré la dureté de ce siècle leur conduite méritoit, & auroit dû obtenir la faveur du conquérant.

LXV. Charles de Blois est défait, & fait prisonnier en Bretagne. Trève entre la France & l'Angleterre.

Pendant que le Roi d'Angleterre étoit occupé à ce siège mémorable, Edouard Balliol qui étoit entré en Ecosse par le chemin de Carlisle, à la tête de vingt mille hommes, ravageoit le Galloway, Carrick & les provinces voisines. De son côté le Lord Percy, avec un pareil nombre de troupes fit une irruption par Berwick & dévasta le Lothian sans trouver d'opposition. Ces deux armées se joignirent, & s'avancèrent vers Perth, dans la vue de parcourir tout le Royaume; mais la Noblesse Ecossoise acheta une trève de Balliol, jusqu'au huit de Septembre, pour avoir le temps de traiter de la rançon de leur Roi. Edouard refusa d'écouter aucune proposition à ce sujet à moins qu'ils ne fissent satisfaction pour les ravages que David avoit commis dans son irruption d'Angleterre, & ils furent si désespérés de ce refus qu'ils recom-

mencèrent leurs hostilités & leurs incursions. En Bretagne, la Comtesse de Montfort se mit en campagne, aussitôt que la trève de trois ans conclue avec cette province fut expirée, &. elle réduisit la forteresse de Roche de Rien. Charles de Blois assembla une armée à Nantes pour recouvrer cette place, qu'il investit sans perdre de temps; mais avant qu'il eut fait beaucoup de progrès dans ce siège, ses quartiers furent enlevés, ses troupes mises en déroute, & lui même fut fait prisonnier par Tannegui du Châtel, & Garnier de Cadoudal, à la tête des troupes de la Comtesse, renforcées par un corps d'Anglois, sous les ordres de Sir Thomas Dagworth, qu'Edouard avoit envoyé pour la soutenir. Aussi-tôt que Charles de Blois fut guèri de ses blessures, on le transporta en Angleterre, où cet officier l'accompagna; mais pendant son absence les partisans de Charles avec un gros corps de François auxiliaires, reprirent Roche de Rien. Cependant les hostilités furent promptement arrêtées au moyen d'une trève que le Pape réussit à établir entre les deux couronnes, pour commencer le vingt-

Edouard III. An. 1347.

Knyghton.

Edouard III. An. 1347.

huit de Septembre, & continuer jusqu'au huit Juillet de l'année suivante : en y comprenant tous les alliés des deux Rois en Bretagne, en Flandre, en Guyenne & en Ecosse. Elle fut ensuite renouvellée par des traités particuliers, ce qui n'empêcha pas Edouard de fortifier la ville & le port de Calais qu'il mit en état de défense, & après y avoir établi une police éxacte il s'embarqua pour l'Angleterre avec la Reine & le Prince Edouard. Leur navigation fut très dangereuse ; mais enfin ils descendirent le douze Octobre à Sandwich, d'où il se rendirent aussi-tôt à Londres.

Rymer.

LXVI. Les Princes Allemands offrent la couronne Impériale à Edouard.

L'Empereur Louis de Bavière étant mort vers le même temps, il s'éleva une dispute entre les Electeurs pour le choix de son successeur, & l'Archevêque de Mayence à la tête d'une puissante faction offrit la couronne impériale à Edouard. Le Monarque ne crut pas devoir accepter cette offre, tant parce que cette dignité étoit incompatible avec ses desseins sur la France, que parce qu'il ne vouloit pas s'engager dans une querelle avec le Pape, qui soutenoit les intérêts de Charles, élu par une autre faction des

Princes Allemands, ni dans une guerre aussi éloignée, dont il n'auroit pas été en état de supporter la dépense. Il se trouvoit déja chargé de dettes très considérables par les grosses sommes d'argent & les fortes quantités de laines qu'il avoit empruntées des Abbés & des maisons religieuses d'Angleterre; quoique ces emprunts joints aux subsides qui lui avoient été accordés n'eussent pû encore suffire aux frais de son expédition. Cependant il paroît qu'il ne demanda point de nouveaux secours au Parlement qu'il convoqua à Westminster pour le quatorze Janvier. Cette assemblée eut seulement pour objet d'encourager le Roi à la continuation de la guerre : dresser des Statuts pour le progrès du commerce : réprimer les abus de l'altération de la monnoye : réformer la méthode des cottisations suivant la valeur des terres qui n'étoit pas éxactement déterminée : empêcher les étrangers de posséder des bénéfices en Angleterre : punir les Juges & les Officiers coupables de s'être laissés gagner & corrompre : enfin protéger les sujets contre l'oppression des Nobles qui accordoient leur protec-

Edouard III. An. 1347.

An. 1348.

Edouard III.
An. 1348.

Rot. Parl.

tion aux voleurs dans leurs franchises, & troubloient l'adminiſtration de la juſtice. Quoique le Roi n'eut pas demandé de ſubſide à ce Parlement, Philippe de France lui fournit un prétexte d'en ſolliciter un à l'aſſemblée ſuivante, qui fut tenue le trente & un Mars. Le Monarque François faiſoit de ſi grands préparatifs par mer & par terre qu'il paroiſſoit menacer l'Angleterre d'une invaſion, & Edouard reçut une aide conſidérable des Comtés & des Bourgs, ſous les conditions, que les marchands ſeroient cités pour avoir fraudé le Roi des deux tiers du prêt de vingt mille ſacs de laine : que David Brus & les autres priſonniers Ecoſſois ne ſeroient point remis en liberté, ſoit par rançon ſoit autrement : que les droits de quarante shellings par ſac de laine ceſſeroient au bout de trois ans : qu'aucune taille, impôt ni prêt ne pourroit avoir lieu ſans le conſentement des communes aſſemblées en Parlement : que le Roi rendroit la laine qu'il avoit empruntée : que l'aide pour le mariage de ſa fille aînée ſeroit ſuſpendue pendant le temps du ſubſide, dont une partie ne ſeroit point

levée si l'on faisoit la paix ou une longue trève avec la France. Ces conditions furent portées sur les registres du Parlement, & Edouard se prépara pour une nouvelle expédition, mais elle n'eut point d'effet, par la prolongation de la trève.

Edouard III. An. 1348.

LXVII. Un détachement de troupes Françoises manque une entreprise sur Calais.

Cette suspension d'armes n'empêcha pas le Monarque François de traiter avec Emeric de Pavie, que le Roi d'Angleterre avoit laissé Gouverneur de Calais. Ce perfide Lombard fit un traité particulier avec Geoffroi de Charni, qui commandoit les troupes Françoises dans le voisinage de saint Omer, & lui promit au moyen de vingt mille écus d'or de lui livrer la ville & le château le trente & un Décembre à minuit. Edouard instruit de ce marché par le Secrétaire d'Emeric, fit venir cet officier à Londres, & lui pardonna sa trahison, à condition qu'il continueroit de négocier avec Charni, afin d'avoir occasion de surprendre les François à violer la trève. * Leur Général assembla

* Froissart dit positivement qu'il croit que Charni n'en parla jamais au Roi de France, qui ne lui eut jamais conseillé cette action à cause des trèves: Ce Seigneur étoit absolu

Edouard III. An. 1348.

en grand secret mille hommes d'armes de troupes choisies, avec un corps d'infanterie proportionné; se mit en marche, & arriva au pont de Nieulaye dans le temps marqué. Il envoya deux messagers à la poterne du château, où ils trouvèrent le Gouverneur qui les assura que tout étoit disposé pour les recevoir. Alors il fit remettre les vingt mille écus à Emeric par les mains de Sir Edouard de Renti, & détacha douze Chevaliers, avec cent hommes d'armes pour prendre possession du château; Charni passa lui même le pont avec le reste de ses troupes & prit poste devant la porte de Boulogne, résolu d'entrer dans la ville bannières déployées. Cependant le Roi d'Angleterre avoit traversé la mer, accompagné de huit cents hommes d'armes & de mille archers commandés par Sir Walter de Manny, & étoit entré avec tant de secret dans le port, que personne de la ville n'avoit connoissance de son arrivée. Il prit poste dans le donjon,

dans le pays où il usoit de toutes choses; (dit cet Historien,) touchant aux armes comme Roi, & l'on sait assez que ce siècle n'étoit pas celui de la subordination.

ou grande tour qui commandoit au reste de la citadelle; & lorsque les François furent à la poterne, il tomba sur eux & les fit tous prisonniers. Il monta ensuite à cheval, traversa la ville & se rendit à la porte de Boulogne; d'où il fit une sortie sur Charni, qui le reçut très courageusement & soutint le combat jusqu'au jour. Dans cette action le Roi fut toujours à pied, & combattit main à main contre Eustache de Ribaumont, qui après avoir deux fois fait chanceler Edouard par la force de ses coups, fut enfin obligé de se rendre prisonnier. Charni, voyant qu'un nouveau détachement leur coupoit la communication du port de Nieulaye, & que les Anglois étoient continuellement soutenus par de nouvelles troupes qui sortoient de la ville, se rendit à discrétion avec ceux qui étoient encore vivants. On le fit entrer dans Calais, où il fut traité magnifiquement dans la salle du château par Edouard, qui leur dit alors qu'il avoit été en personne au combat, ce qu'ils avoient ignoré jusqu'à ce moment. Il déclara que Ribaumont étoit le plus brave Chevalier qu'il eut encore rencontré;

Edouard III. An. 1348.

lui fit présent d'un riche chapelet de perles, & le mit en liberté sans rançon. Ensuite le Monarque ôta le gouvernement de Calais à Emeric; le donna à Jean Beauchamp, & repassa en Angleterre, où il recompensa libéralement ceux qui s'étoient distingués dans cette occasion.

Froissart.

LXVIII. Peste furieuse en Angleterre. An. 1349.

La Peste avoit commencé dans la partie occidentale d'Angleterre à la fin de l'été, & elle s'étendit alors jusqu'à Londres. Le Parlement convoqué pour le mois de Janvier, fut prorogé jusqu'à ce que cette calamité eut perdu de sa violence, ce qui dura pendant deux ans, ensorte que dans cet intervale on ne tint aucune session & toutes les Cours de judicature restèrent fermées. On prétend que dans les six premiers mois de cette année il mourut à Londres & à Norwich cinquante sept mille personnes. Les cimetières étant trop petits pour le nombre de ceux qu'on enterroit, Sir Walter de Manny acheta une pièce de terre, qui appartenoit à l'hôpital de saint Barthelemi à Smithfield, pour y faire inhumer ceux qui mouroient de la peste, & lorsque ce fléau fut appaisé, il y fonda un monastère de

Chartreux. Cette mortalité s'étendit dans le pays de Galles & en Irlande, où elle fit des ravages affreux sur le commun du peuple, principalement sur les vieillards, les femmes & les enfants. Des gens aisés il ne mourut que trois ou quatre personnes de la Noblesse, & Jeanne, seconde fille du Roi, qui fut attaquée de la maladie à Bordeaux, lorsqu'elle se rendoit en Castille pour y épouser l'Infant Dom Pédre, fils d'Alphonse XI. Souverain de ce Royaume. Quand la contagion sur les hommes fut appaisée il s'en éleva une sur les troupeaux de gros & de menu bétail, dont il mourut des quantités prodigieuses. Ni les oiseaux ni les bêtes de proye ne touchoient à leurs cadavres qui demeurèrent infects sur la surface de la terre. La moisson fut perdue, faute de bras pour la recueillir, ce qui occasionna une grande disette. Les Ecossois, tentés par l'espérance d'un pillage aisé, dans ce temps de calamité & de désolation, firent une irruption dans les Comtés septentrionaux, d'où ils remportèrent un butin immense dans leur pays, mais ils introduisirent aussi la

Edouard III. An. 1349.

peste, qui y fit de terribles ravages (*b*).

LXIX. Jubilé à Rome.

Malgré cette affreuse mortalité, qui désoloit la plus belle partie de l'Europe, & auroit du être un motif pour terminer les querelles des

(*b*) Cette même année Edouard fit élever de nouvelles fortifications à son château favori de Windsor ; bâtit une Chapelle qu'il dédia à la sainte Vierge, à S. George, & à S. Edouard le Confesseur : & institua un nouvel Ordre militaire en l'honneur de Saint George, Patron d'Angleterre. Une jarretière de velours bleu, avec la devise, *Honi soit, qui mal y pense*, fut le symbole choisi pour l'union de cette noble Fraternité, qu'on nomma l'ordre de la Jarretière. Le Roi en fut le premier Souverain, & il eut pour compagnons vingt-cinq Chevaliers. Le jour de S. George dans la même année, ils firent une procession têtes nues & tous habillés de robbes brunes, avec des manteaux bleus de laine fine, & le reste de l'habit de l'Ordre. Ils se rendirent à la Chapelle de S. George ; y entendirent la Messe, célébrée par Guillaume Edendon, Evêque de Winchester, Prélat du même Ordre; & après le service Divin firent un magnifique repas. La solemnité fut terminée par des jeux militaires & des tournois, où il fut permis à David de Brus, & aux autres prisonniers de distinction tant François qu'Ecossois d'assister. Ces sortes d'amusements occupoient la plus grande partie du temps d'Edouard lorsqu'il n'avoit point de guerre étrangère à soutenir. *Ashmole Hist. of the Garter.*

Princes, les traités projettés sous la médiation du Pape ne produisirent que des trèves, qui furent même assez mal observées. Les François ayant commencé à surprendre des places & à élever de nouveaux troubles en Guyenne, le Comte de Lancaster fut envoyé avec un corps de troupes, pour protéger cette province. Il se mit en campagne au commencement de l'année ; réduisit un grand nombre de villes & de châteaux ; brûla les fauxbourgs de Toulouse, & après avoir attendu quelque temps les François qui avoient promis de venir lui livrer bataille, il retourna à Bordeaux sans opposition. Enfin il consentit à une nouvelle trève suivant les desir du Pape, qui avoit proclamé un Jubilé à Rome, & se plaignoit de ce que les hostilités de Guyenne fermoient le passage aux dévots qui désiroient s'y rendre pour obtenir l'absolution. Un nombre infini d'étrangers allèrent à cette solemnité, guidés par des motifs de religion, & par la terreur que la peste leur inspiroit ; mais Edouard défendit ce voyage aux Anglois par un Edit très sévère, craignant que l'argent du Royaume ne fut emporté

Edouard III. An. 1349.

An. 1350.

Edouard III. An. 1350.

par la quantité des Pélerins qui en seroient vraisemblablement sortis en cette occasion. Dans ce temps d'horreur & de superstition la Hollande & la Flandre produisirent une secte de flagellants, qui alloient en procession dans toutes les maisons religieuses, prêchant, chantant & se donnant mutuellement la discipline, jusqu'à ce que le sang ruisselât de leurs corps. Quelques-uns de ces fanatiques passèrent en Angleterre, & firent leur flagellation dans les rues de Londres; mais se voyant mocqués de la multitude, & méprisés en général par la nation, ils retournèrent promptement dans leurs pays, sans avoir fait aucun prosélyte parmi les Anglois, qui n'eurent jamais de penchant pour ces mortifications corporelles.

Rymer. Knyghton.

LXX. Edouard remporte une victoire sur la flotte Espagnole armée dans les ports de Biscaye.

Quoique le Roi de France n'eut commis personnellement aucune infraction de la trève, il encourageoit ceux des ports de Biscaye à faire des courses sur les vaisseaux Anglois, dont ils en prirent, pillèrent & détruisirent plusieurs qui alloient à Bayonne pour le commerce des vins. Encouragés par ces succès, il formèrent des projets de plus grande importance, &

équipèrent une flotte de quarante-quatre gros vaisseaux de guerre, avec laquelle ils se proposèrent de faire une descente en Angleterre, & même de conquérir ce Royaume. On donna le commandement de cet armement à Charles de la Cerda, qui faisant route par le canal jusqu'à l'Ecluse en Flandre, détruisit tous les vaisseaux Anglois qu'il rencontra. Edouard, informé de leur dessein & de leur marche, assembla une flotte de cinquante voiles pour les enlever au retour, & s'embarqua en personne à Sandwich, avec les Comtes de Lancaster, Northampton, Warwick, Salisbury, Arundel, Huntingdon & un corps nombreux d'archers choisis. Les deux flottes furent bien-tôt en présence & se livrèrent bataille entre Winchelsey & Rye le vingt-neuvième jour d'Août. Quoique les Espagnols eussent un grand avantage par la force de leurs vaisseaux, les archers Anglois les pressèrent si vivement avec leurs flêches, qu'ils ne purent paroître sur les ponts; ensorte qu'après un combat opiniâtre, ils furent entièrement défaits; mais l'approche de la nuit favorisa leur retraite, &

Edouard III.
An. 1350.

Edouard III. An. 1350.

ils s'échappèrent tous à l'exception de vingt-quatre qui avoient été emportés à l'abordage avant la chute du jour. Pour rendre leur malheur complet, le Roi ordonna aux Magiſtrats de Bayonne de faire courir ſur leurs vaiſſeaux marchands. Les Eſpagnols humiliés par cette défaite & haraſſés par leurs voiſins, demandèrent une trève de vingt ans, qu'Edouard leur accorda pour l'avantage du commerce. Pendant que ces choſes ſe paſſoient les partiſans de Charles de Blois & ceux de la Comteſſe de Montfort entretenoient toujours une petite guerre en Bretagne; leur haine mutuelle leur faiſoit ſaiſir de part & d'autre les occaſions de ſatisfaire l'animoſité qui leur étoit devenue habituelle. Dans une de ces eſcarmouches, le Lord Dagworth ayant été ſurpris & tué, Sir Walter de Benteley fut envoyé à ſa place pour commander les troupes Angloiſes en Bretagne.

Avesbury. Walsingham Rymer.

LXXI. Jean ſuccède à ſon père Philippe ſur le trône de France. Sa jalouſie & ſon animoſité contre Edouard.

Vers le même temps Philippe de Valois mourut à Nogent le Rotrou, & eut pour ſucceſſeur au trône de France ſon fils Jean, Duc de Normandie. Il parut avoir hérité de la haine de ſon père contre Edouard, &

Edouard III. An. 1350.

& elle lui fit même porter son attention à des objets, indignes d'occuper un grand Roi. Thomas de la Marche fils naturel du dernier Roi de France servoit dans l'armée du Roi de Sicile & fut accusé par Jean Visconti d'avoir connu & cèlé la conspiration formée par Léonard d'Assise contre leur Monarque. Thomas, non seulement nia le fait; mais il offrit même de soutenir son innocence par le combat singulier dans la cour d'Edouard, qui étoit universellement regardée comme le centre de la Chevalerie. Le duel eut lieu à Whitehall, en présence de la cour d'Angleterre. Les combattants ayant brisés leurs lances à cheval se battirent à pied avec une fureur étonnante, enfin Visconti tomba sur l'arêne; mais il étoit si bien garanti par son armure que son Antagoniste ne put user de son avantage qu'en enfonçant les molettes de ses éperons dans la grille du casque de Visconti. Ainsi maltraité il cria pour demander quartier, se reconnut vaincu, & Edouard congédia le vainqueur avec un témoignage honorable de son innocence & de son courage. Lorsqu'il fut de retour en France, il trouva

Edouard III. An. 1350.

Jean très irrité de sa conduite, pour avoir appellé à un Prince qui étoit son rival declaré, & encore plus à cause des éloges qu'il faisoit de la générosité & du jugement équitable d'Edouard. Portant envie à la réputation du Monarque Anglois, cette basse jalousie lui fit commettre une action de cruauté & d'injustice qui fut une tache ineffaçable sur sa réputation, Ralf de Brienne Conétable de France avoit eu la permission de revenir d'Angleterre sur sa parole, afin de recueillir l'argent nécessaire pour sa rançon. Il se joignit à Thomas dans les éloges qu'il faisoit d'Edouard, & Jean prit un tel ombrage de ce panegyrique qu'il résolut de sacrifier Ralph à son envie. Peut-être qu'il le soupçonna réellement d'être entré avec le Roi d'Angleterre dans l'intrigue dont il chargea depuis sa mémoire. Il le fit arrêter à l'instant, & après l'avoir retenu un jour prisonnier à l'hôtel de Nesle, où il faisoit lui-même sa résidence, il le condamna sans aucune forme de procès à avoir la tête tranchée, sous prétexte qu'il avoit consenti de livrer au Roi d'Angleterre le Comté de Guisnes pour sa rançon. La sentence fut exé-

Daniel. Hist. de France.

cutée de nuit, en présence du Duc de Bourbon, des Comtes d'Armagnac, de Montfort & de plusieurs autres Seigneurs. Non content d'avoir ôté la vie au Conétable, il priva Edouard de sa rançon & réunit le Comté de Guisnes au domaine de la couronne. * Il ne jouit pas long-temps de cette acquisition, car avant qu'il se passât deux mois, le château fut surpris par un parti d'hommes d'armes & d'ar-

Edouard III. An. 1350.

* Froissart dit que le Conétable fut décapité pour grandes trahisons qu'il avoit confessées en présence du Duc d'Athênes & d'autres: mais il paroît qu'on ne suivit point la forme judiciaire. Il est des temps fâcheux où les Souverains par de très-grandes considérations sont forcés de s'écarter des règles ordinaires, lorsqu'il y auroit lieu de craindre que des sujets puissants, dont les crimes sont bien avérés, n'excitassent des troubles irréparables dans l'Etat, si l'on procédoit contre eux en suivant toute la lenteur de la forme juridique. Le Monarque qui est Législateur dans ses Etats, peut sans despotisme s'élever au dessus des règles, & nommer une commission secrette pour juger le coupable, comme il arriva vraisemblablement en cette occasion. J'avoue cependant que cette maxime dangereuse peut être sujette à de grands abus, aussi je ne l'admets que pour les cas où il y auroit tout à craindre de l'évasion ou de l'impunité d'un sujet trop puissant.

Edouard III. An. 1350.
chers sortis de Calais commandés par Jean de Lancaster. Charles de la Cerda successeur de Ralph dans la place de Conétable fut assassiné en Normandie, environ deux ans après cet événement par les ordres de Charles, Roi de Navarre. Malgré la trève, les Gouverneurs des places frontières faisoient de fréquentes excursions dans le voisinage de leurs garnisons; & ravageoient tout le plat pays. Dans une de ces irruptions Sir Jean Beauchamp, Gouverneur de Calais fut fait prisonnier, avec vingt Chevaliers & un détachement considérable. D'un autre côté le Comte de Lancaster, Sir Robert Herle, & Sir Walter de Manny, à la tête de nouvelles troupes venues d'Angleterre ravageoient les frontières de Picardie & d'Artois. Gui de Nesle, Maréchal de France fut défait en Guyenne, & fait prisonnier, ainsi que son frère Guillaume, & plusieurs autres personnes de distinction : mais cette perte n'empêcha pas les François de réduire saint Jean d'Angely par famine. Dans ces circonstances les hostilités furent arrêtées par le renouvellement de la trève qui se fit à Calais, & l'on y inséra que les Gouver-

An. 1351.

Froissart. Rymer.

neurs des places frontières feroient ferment de l'obferver avec plus d'exactitude. Edouard III. An. 1351.

LXXII. Excellentes loix publiées en Parlement.

La pefte étant entièrement diffipée, le Roi, de l'avis de fon Confeil publia quelques ordonnances, pour prévenir les demandes exhorbitantes des valets & des laboureurs. En même temps il augmenta les honoraires des Juges, pour qu'ils ne fuffent point expofés à la tentation dans l'exercice de leurs fonctions. Le Lord Grand Jufticier Thorne accufé de s'être laiffé corrompre eut recours à la clémence du Roi, qui le fit condamner à mort fuivant la loi, mais il lui accorda la vie, & même quelque temps après il obtint fon pardon abfolu. Le Parlement affemblé, confirma les ordonnances du Roi, les érigea en ftatuts, & fit d'autres loix touchant ceux qui étoient nés au-delà de la mer, outre des ftatuts pour les habillements & pour les collateurs des bénéfices; mais celui des pourvoyeurs ne paffa qu'au Parlement fuivant, qui fut tenu au mois de Janvier à Weftminfter. Le Roi s'y plaignit de ce que les François avoient violé la trêve en Bretagne & en Guyenne, & follicité

Edouard III. An. 1351. les Ecossois d'entrer en Angleterre : demanda un subside pour s'opposer aux mesures de ses ennemis, & on lui accorda un dixième & un quinzième pour être levés pendant trois ans avec quelques restrictions énoncées dans le statut. Dans cette cession les Communes représentèrent que les juges avoient condamné plusieurs personnes comme traîtres, pour diverses causes qui ne devoient pas être mises au rang des crimes de trahison, & demandèrent que le Roi, de l'avis de son Conseil déclarât les cas particuliers qui méritoient cette imputation. Sa Majesté spécifia les articles qui constituoient ce crime, & ils furent détaillés dans le statut des trahisons, passé dans cette assemblée, qui mérita l'épithète de Parlement béni, tant pour cet acte que pour plusieurs autres très utiles, quoiqu'il n'y eut aucun homme de loi dans l'une ni l'autre Chambre. Les Praticiens avoient déja fait tant de progrès dans l'art de la chicanne, qu'ils furent expressément exclus d'avoir séance dans la Chambre des Communes, & dans tous les Writs de convocation il fut enjoint aux Shériffs de chaque Com-

Cokés. Instit.

té de faire choiſir les plus conſidérables des Chevaliers ou Ecuyers, qui ne ſeroient point ſuſpects d'actions honteuſes, ni de ſoutenir d'injuſtes procès ou querelles.

Edouard III. An. 1351.

LXXIII. Le Maréchal de Neſle eſt défait en Bretagne, & tué par Sir Walter Bentley.

Pendant qu'Edouard rempliſſoit les fonctions d'un ſage Légiſlateur pour le bonheur de ſes ſujets, il ſe commettoit tous les jours des actes d'hoſtilité en Picardie & en Bretagne. Les François firent une entrepriſe infructueuſe pour recouvrer Guiſnes, & en Bretagne le Maréchal de Neſle fut encore beaucoup plus malheureux qu'il ne l'avoit été dans la campagne précédente. Après le payement de ſa rançon, il fut détaché avec un corps de troupes pour ſoutenir les partiſans de Charles de Blois. Pluſieurs Seigneurs Bretons ſe joignirent à lui & il forma une armée conſidérable, avec laquelle il attaqua Sir Walter Bentley, dans les plaines de Mauron, entre Rennes & Ploermel. Quoique leur nombre ſurpaſſât de plus de moitié celui des Anglois, ils furent reçus ſi courageuſement, que ces troupes furent entièrement défaites, & que de Neſle reſta mort ſur le champ de bataille, avec le Vicomte de Rohan, les

An. 1352.

Avesbury. Froiſſart.

L iv

Edouard III. An. 1352.

Seigneurs de Montauban, Quintin, Rugemond, Tyntineac, la Marche, l'Aunay, les Sénéchaux de Rouen & de Beauvais, quatre-vingt Chevaliers, cinq cents Gentilshommes, & plusieurs milliers de soldats. Guillaume Bertrand, Baron de Brecquebec mortellement blessé fut fait prisonnier, ainsi que plusieurs Seigneurs de Bretagne, & environ cent soixante Chevaliers & Gentilshommes.

LXXIV. Othon Duc de Brunswick défie Henri Duc de Lancaster à un combat singulier.

Pendant ce temps d'inactivité, Henri Duc de Lancaster, accompagné du Lord Roos, & de plusieurs autres personnes de distinction, voulurent passer en Prusse pour y signaler leur courage contre les Infidèles, qui avoient attaqué les Chevaliers de l'ordre Teutonique ; mais en traversant l'Allemagne ils y furent arrêtés & mis en prison, d'où ils ne purent sortir qu'après avoir payé trois mille écus par forme de rançon. Leur voyage se termina ensuite par la nouvelle qu'ils reçurent d'une trève entre les Puissances belligérantes, & ils revinrent par la route de Cologne. Lorsque Lancaster y fut arrivé, il déclara qu'Othon, Duc de Brunswick étoit auteur de son emprisonement,

qu'il regardoit comme un acte de perfidie, indigne d'un homme d'honneur. Othon informé de cette déclaration, fit proposer à Henri un défi pour un combat singulier en tel endroit que le Roi de France voudroit nommer. Lancaster accepta la proposition, obtint un sauf-conduit, & se rendit promptement à Paris où son antagoniste se trouva dans le même temps. Lorsqu'on eut fait des efforts inutiles pour appaiser leur différent, le jour du combat fut réglé, & les combattants entrèrent en lice au temps marqué; mais le courage d'Othon parut alors l'avoir abandonné. Il devint excessivement pâle: monta à cheval avec répugnance: laissa tomber trois fois son bouclier, & enfin sembla si déconcerté, que ses amis ne voulurent pas permettre qu'il combattît dans cet état. On proposa aux deux parties de se désister; mais Lancaster déclara qu'il n'entendroit à aucun accommodement, & qu'il falloit qu'Othon se battit, ou qu'il se reconnut vaincu. Le Duc de Brunswick se soumit à la décision du Roi de France, renonça à son défi, & le Monarque leur donna un magnifique repas où il les rac-

Edouard III. An. 1352.

Knyghton. Du Tillet.

Edouard III. An. 1353.

commoda, après quoi Henri retourna en triomphe dans sa patrie. *

LXXV. Le traité entre la France & l'Angleterre est rompu.

Le Roi d'Angleterre avoit déclaré au Pape qu'il feroit volontiers la paix avec le Roi de France, & renonceroit à ses prétentions sur cette couronne, sous les conditions que le Duché de Guyenne & le Comté de Ponthieu lui seroient remis à titre de souverainetés indépendantes; & que le Roi de France lui abandonneroit les terres conquises aux environs de Calais, avec la supériorité de la Flandre. ** En conséquence l'Arche-

* Ce récit pris dans Knighton ne se rapporte point à celui de Froissart, par lequel il paroît que les deux adversaires se comportèrent avec une égale bravoure : mais que le Roi ne voulut pas permettre le combat & les reconcilia. Je serois d'autant plus porté à m'arrêter au récit de cet Auteur, qu'il s'accorde avec le caractère du Roi Jean, c'est aussi celui que M. Villaret a suivi.

Cette même année 1352, mourut à Avignon le Pape Clément VI. & après douze jours de vacance, les Cardinaux élurent pour lui succéder Etienne Aubert, Cardinal Evêque d'Ostie, qui prit le nom d'Innocent VI. & tint le saint Siège neuf ans près de neuf mois.

** L'Auteur de l'Abregé des Actes de la Tour de Londres, avance sans aucun fondement que Jean avoit offert de céder à

vêque de Cantorbéry, le Duc de Lancaſter & quelques autres Seigneurs, paſſèrent à Guiſnes en qualité de Plénipotentiaires pour traiter avec ceux de Jean, en préſence du Légat. Chacun des deux Princes ne voulant rien céder à l'autre, on pré-

Edouard III. An. 1353.

Edouard la Guyenne & les Comtés d'Artois & de Guiſnes, avec la ville de Calais & ſon territoire en toute ſouveraineté, ſur quoi ce compilateur reproche à Mézerai d'avoir omis d'en parler. On apprend, dit-il, clairement ce fait de l'Hiſtoire d'Angleterre : mais où en donne-t-il la preuve ? M. Smollett plus éxact, rapporte ce qu'il en a trouvé dans les Auteurs de ſa nation, dont le récit eſt bien différent de celui qu'on vient de voir.

On cite dans le même Extrait, Tom. X. pag. 81. pour appuyer le ſentiment de Rapin Thoyras, le pouvoir donné par Edouard à ſes Ambaſſadeurs pour traiter avec ſon adverſaire, & l'on dit qu'il eſt manifeſte par ce plein pouvoir qu'on avoit fait à Edouard des offres qu'il jugeoit à propos d'accepter. Mais je trouve qu'il prouve préciſément le contraire ainſi que les autres actes du même temps. Si l'on avoit fait de pareilles offres au Monarque Anglois, il n'auroit certainement pas manqué d'inſérer dans les inſtructions à ſes Ambaſſadeurs le pouvoir de les accepter : au lieu qu'il n'en dit pas un mot, ſilence que tout bon critique doit regarder comme une preuve négative.

Edouard III. An. 1353.

vit que cette négociation ne produisoit que peu de fruit, & les deux parties se préparèrent à la guerre. On la regarda comme inévitable, & elle paroissoit devoir être avantageuse à Jean, qui avoit depuis peu attiré les Flamands dans ses intérêts. Edouard convoqua un grand conseil à Westminster, & l'on fit plusieurs excellentes Ordonnances pour les entrepôts qu'on avoit établis en Angleterre, dans le pays de Galles & en Irlande. Ensuite on prit en considération les plaintes de la nation au sujet des appels de la cour du Roi à d'autres Jurisdictions, & des graces qu'on accordoit aux voleurs : On présenta l'état dans lequel étoit le traité; & ils continuèrent le subside sur les peaux & sur les laines pour trois années au-
An. 1354. delà du premier terme accordé. Ces Ordonnances avec quelques autres concernant les juges de paix, furent confirmées au Parlement suivant qui se tint dans le mois d'Avril. Le Roi avoit encore quelque espérance de faire un accommodement avec la France, & l'on dressa un acte public, par lequel le Parlement s'engagea unanimement à approuver les conditions

ſous leſquelles Sa Majeſté jugeroit à propos de conclure le traité de paix : mais cette eſpérance fut bien-tôt évanouie lorſque les Plénipotentiaires François déclarèrent qu'il n'y avoit aucun Gentilhomme dans le Royaume qui ne perdît plutôt la vie, que de conſentir à la ſéparation de la Guyenne d'avec la couronne de France. Le Pape, malgré toutes ſes remontrances, ne put engager aucun des deux partis à relâcher la moindre choſe de ſes intérêts, & une prolongation de la trève juſqu'à la ſaint Jean ſuivante, fut le ſeul fruit qu'il pût retirer de ſa médiation.

Rainald. Du Tillet.

LXXVI. Rupture entre les Rois de France & de Navarre.

Si le Roi Jean n'avoit conſulté que ſes propres intérêts, il auroit évité dans les conjonctures où il ſe trouvoit, de s'engager dans une guerre propre à encourager & ſoutenir les projets que le Roi de Navarre avoit formés pour jetter la France dans le trouble. Ce Prince, très proche parent du Monarque François, avoit été élevé à la Cour de Philippe, où il avoit fait paroître de très grands talents, & acquis beaucoup de popularité par ſes manières inſinuantes & par ſon adreſſe. Le Roi Jean avoit fait

Édouard III. An. 1354.

ſes efforts pour l'attacher à ſes intérêts, en lui donnant ſa fille Jeanne en mariage; mais il étoit d'un caractère à ne pouvoir être lié ni guidé par la reconnoiſſance. Il prétendit avoir des droits du chef de ſa mère ſur les Comtés de Champagne & Brie, ainſi que ſur le Duché de Bourgogne. Après avoir été débouté de ſa demande, il ſe plaignit de ce que le Comté d'Angoulême, dont il jouiſſoit par un don de Charles le Bel, ne lui étoit d'aucun avantage par les dévaſtations continuelles des Anglois. On lui donna en échange les Villes de Mantes & de Meulan, qui, ajoutées aux Comtés d'Evreux & de Mortagne qu'il poſſédoit déja en Normandie, le rendirent extrêmement puiſſant dans cette Province. Angoulême fut donné au favori de Jean, Charles de la Cerda Conétable de France, que le Roi de Navarre regardoit comme ſon implacable ennemi. Il gagea des ſcélérats pour aſſaſſiner ce Seigneur, & publia même un manifeſte où il eſſayoit de juſtifier cet acte ſcandaleux de barbarie. En même temps il traita avec le Duc de Lancaſter, pour tirer des ſecours d'Angleterre, & commença

à se mettre en état de défense contre le ressentiment du Roi Jean, parce qu'il ne doutoit pas que ce Monarque ne fit ses efforts pour venger la mort de son favori. Quelqu'irrité que dût être le Roi de France après un pareil outrage, qui intéressoit également sa personne, son honneur & son autorité: la situation peu avantageuse de ses affaires l'obligea d'étouffer son ressentiment, & même de consentir aux propositions du Roi de Navarre, qui lui demandoit un don de plusieurs Comtés, Vicomtés, Bailliages, Privilèges & éxemptions, avec une grace autentique tant pour lui-même que pour tous ceux qui avoient eu part au meurtre du Conétable. Pour obtenir ces concessions, il offrit de demander pardon au Roi, en présence du Parlement de Paris, mais il ne voulut consentir à faire cette satisfaction que lorsqu'on lui eut remis le Comte d'Anjou, second fils du Roi, en qualité d'otage pour la sureté de sa personne. La cérémonie se fit ensuite, & l'on accorda un pardon en forme au Roi de Navarre & à tous ses adhérents.

Edouard III. An. 1354.

Histoire d'Evreux.

LXXVII. Jean achete

Malgré cette réconciliation appa-

Edouard III.
An. 1354.

un accommodement.

rente, les deux parties soupçonnoient la sincérité l'une de l'autre, & Charles étoit toujours résolu de se garantir des suites de la haine de Jean par une forte alliance avec l'Angleterre. Pendant que le Duc de Lancaster étoit à Avignon pour traiter avec les députés François, Charles prit sa route par cette ville pour se rendre en Navarre, & eut plusieurs conférences particulières avec le Plénipotentiaire Anglois, touchant les mesures qu'il devoit prendre de concert avec Edouard, aussi-tôt que la trève

An. 1355.

seroit expirée. Jean, qui soupçonnoit son dessein, prit occasion de son absence pour s'emparer des villes & forteresses de Normandie, qui se rendirent toutes sans résistance, excepté Evreux, Gauray, Mortagne, Ponteau de Mer, Cherbourg & Avranches *. Ces places étant munies de nombreuses garnisons refusèrent de recevoir les troupes Françoises. Char-

* Si le Roi de France n'avoit eu que de simples soupçons, on ne pourroit l'excuser d'injustice en cette occasion: mais Charles-le-mauvais étoit alors en négociation avec l'Angleterre, comme on le voit par le pouvoir du Roi Edouard au Duc de Lancaster

les, informé de ces hostilités envoya un député à la Cour de France, pour justifier sa conduite, & demanda un sauf-conduit pour s'y rendre en personne. Jean lui accorda volontiers sa requête, mais en même temps il envoya son fils le Dauphin Charles en Normandie, avec un corps de troupes pour prévenir tous les troubles qui pourroient arriver dans cette Province. Le Roi de Navarre ne jugea pas à propos de faire usage du sauf-conduit ; mais il descendit à Cherbourg au mois d'août avec deux mille hommes ; & dans le même temps la garnison d'Evreux, encouragée par les nouvelles de son arrivée, surprit le Château de Conches. Le Duc d'Athènes & Geoffroi de Charni se jettèrent dans la ville de Caen, qui paroissoit la plus exposée, & l'on y envoya un gros corps de troupes commandées par le Conétable de Bourbon. Il eut cependant ordre d'éviter toutes hostilités, & de faire ses efforts pour parvenir à un

Edouard III. An. 1355.

en date du 27 Janvier 1354. Cependant, comme le remarque très bien M. de Villaret, la saisie n'étoit que judiciaire, & l'expédition se borna à la seule ville de Conches.

Edouard III. An. 1355.
accommodement, que Jean croyoit ne pouvoir acheter trop cher, dans la ſituation où étoient alors ſes affaires. Cependant la paix entre les deux Couronnes expira, & Edouard avoit été ſi fréquemment trompé après de vaines eſpérances, qu'il paroiſſoit fort éloigné de vouloir la renouveller. Le Duc de Lancaſter étoit alors en mer avec quarante gros vaiſſeaux, montés d'un gros corps de troupes deſtinées pour Cherbourg, où les vents contraires l'empêchoient d'arriver. Le Prince de Galles commandoit un autre corps très nombreux ſur la côte occidentale d'Angleterre, & il y avoit une flotte équipée à Plymouth, pour les tranſporter au continent. Jean ne pouvoit donc faire trop de diligence pour terminer ſes différents avec le Roi de Navarre, qui étoit déterminé à joindre les Anglois en Normandie. Il lui offrit cent mille écus pour lui tenir lieu de toutes ſes demandes, & Charles fut très ſatisfait de conclure la paix à des conditions auſſi avantageuſes. Les articles furent arrêtés au mois de ſeptembre par le Conétable dans une conférence à Valogne, après quoi

Charles joignit le Dauphin à Vaudreuil. Ils se rendirent ensemble à Paris, où Jean le reçut avec toutes les marques extérieures de l'amitié la plus sincère.

Edouard III. An. 1355.

Avesbury. Froissart. Rymer.

Le Duc de Lancaster, informé de cette réconciliation, & sachant que la côte de Normandie étoit gardée par des troupes nombreuses, renonça au projet de faire une descente, & fut ensuite nommé Lieutenant pour le Roi d'Angleterre en Bretagne. Cependant le Prince de Galles, qui avoit embarqué son armée sur une flotte de trois cents vaisseaux, mit à la voile au mois de Septembre de Plymouth, accompagné des Comtes de Warwick, Oxford, Salisbury, Suffolk & d'autres personnes de distinction; descendit à Bordeaux, & y fut joint par les plus considérables de la noblesse Gasconne. Au moyen de ce renfort, il se trouva à la tête d'une armée de soixante mille hommes; se mit en marche le cinquième jour d'octobre, du côté d'Armagnac, qu'il ravagea par le fer & par le feu, ainsi qu'Astarac, Cominges, la Rivière & l'Isle-en-Jourdain; pilla les habitants, démantela les forteresses, & mit en cendres les

LXXVIII. Progrès surprenants du Prince de Galles en Guyenne.

Edouard III. An. 1355.

villes & les villages. Enfuite il s'avança vers Touloufe où l'armée Françoife plus nombreufe que la fienne étoit campée, fous les ordres des Comtes d'Armagnac & de Foix, du Prince d'Orange, du Conétable de Bourbon & du Maréchal de Clermont. Après avoir effayé inutilement de les attirer au combat, il paffa la Garonne au-deffus de Touloufe, & brûla toutes les plus belles villes du voifinage. De-là, il s'avança à Avignonet, qu'il prit & détruifit, ainfi que plufieurs autres places importantes; en un mot il ruina totalement l'un des plus riches & des plus fertiles pays de France. Les habitants de Montpellier brulèrent leurs Fauxbourgs dans l'attente d'être affiégés, & le Pape qui réfidoit alors à Avignon, envoya des Ambaffadeurs au Prince de Galles, pour lui propofer d'entamer une nouvelle négociation; mais il ne voulut pas même leur donner audience, & les renvoya à fon père qui étoit alors dans le voifinage de Calais. Innocent, irrité de cet affront & allarmé du peu de refpect qu'on avoit eu pour fes députés, fongea à fortifier fon palais, & dé-

tacha le Maréchal avec cinq cents hommes d'armes que lui avoient fournis les Cardinaux & la petite Noblesse des environs, pour observer les mouvements des Anglois. Ce Général s'étant avancé trop près de l'armée du Prince fut défait, pris & obligé de payer cinquante mille écus pour sa rançon. Le jeune Edouard, en huit semaines avoit déja détruit cinq cents villages & plusieurs villes fortifiées, & auroit continué à porter la désolation plus loin, s'il n'avoit eu avis que l'armée Françoise venoit de quitter Toulouse dans l'intention de le joindre & de lui livrer bataille. Il retourna aussi-tôt sur ses pas, pour marcher à sa rencontre; mais à son approche elle se retira vers Toulouse, sans qu'il pût être instruit de la route qu'elle avoit prise. Il passa la rivière à Carbonne, où il apprit qu'il n'étoit éloigné des ennemis que de deux lieues; alors un détachement de ses troupes tombant sur quelques-uns de leurs quartiers, ils se retirèrent avec précipitation à Lombès & à Sauveterre, & prirent poste sur les bords de la Sauve, comme s'ils eussent eu intention de lui disputer le passage de cette rivière.

Edouard III. An. 1355.

Edouard les ſuivit, trouva tous les ponts rompus ; & pendant qu'il étoit occupé à les faire rétablir, les François ſe retirèrent à Gimont, ce qu'ils ne purent faire ſi diligemment, que l'avant-garde des Anglois ne coupât une partie de leur arrière-garde, qui fut taillée en pièces. Le Prince arriva le ſoir avec toute ſon armée dans le voiſinage de cette place, & le lendemain mit ſes troupes en ordre de bataille ; mais l'ennemi s'étoit retiré pendant la nuit, après avoir laiſſé une forte garniſon dans la ville qui étoit bien munie, & en état de faire une vigoureuſe défenſe. La ſaiſon étant trop avancée pour entreprendre d'aſſiéger cette place avec quelqu'apparence de ſuccès, Edouard retourna à Bordeaux, & mit ſes troupes en quartier d'hiver ſous des chefs d'une valeur éprouvée, qui malgré la rigueur de la ſaiſon réduiſirent Tonnins, Clérac, Port-ſainte-Marie, avec pluſieurs autres places, & ſoumirent la plus grande partie de l'Agénois.

Froiſſart. Avesbury.

LXXIX. Le Roi Edouard offre à S. Omer la

Pendant que le Prince de Galles pourſuivoit ſes conquêtes avec tant de rapidité, ſon père, informé que

le Roi de France s'étoit avancé à la tête d'une nombreuse armée dans le voisinage de Calais, résolut de passer la mer, & de lui livrer incessamment bataille. Dans cette expédition, il fut accompagné de ses fils Lionel & Jean de Gand, de Henri, Duc de Lancaster, des Comtes de Northampton, la Marche & Stafford, des Lords Percy, Manny & Graystock, de l'Evêque de Durham & d'un grand nombre de Barons des Comtés Septentrionaux, d'autant que la trève accordée aux Ecossois sur leur propre demande mettoit les frontières en sureté de ce côté. Edouard descendit à Calais, où il fut joint par mille hommes d'armes, que commandoient plusieurs Chevaliers, Allemands, Brabantins & Flamands, qu'il avoit retenus à son service. Ce renfort joint aux troupes amenées d'Angleterre lui forma une armée considérable, à la tête de laquelle il se mit en marche le second jour de Novembre pour se rendre vers Saint-Omer, où il avoit appris que le Roi de France étoit campé avec ses troupes. Ce Monarque envoya à Edouard sous un prétexte frivole, un Chevalier qui avoit été

Edouard III. An. 1355.

bataille au Roi Jean.

Edouard III. An. 1355.

autrefois prisonnier en Angleterre ; afin de lui donner occasion d'observer l'armée ennemie. Le Monarque Anglois lui permit de voir toutes ses troupes, ainsi que ses dispositions, dont le Chevalier fit un tel rapport à son maître, que Jean quitta Saint-Omer, après avoir détruit les provisions dans tous les environs. Edouard le suivit jusqu'à Hesdin ; mais il fut obligé de retourner à Calais faute de vivres, & le lendemain quelques Chevaliers François vinrent lui proposer une bataille rangée pour le Mardi suivant. Le Roi accepta leur proposition, sous condition que ces Chevaliers s'engageroient à conduire leur maître au champ de bataille le jour marqué, ou que s'il manquoit à s'y rendre ils se rendroient prisonniers de guerre. La Noblesse Angloise offrit de s'engager pour Edouard aux mêmes conditions ; mais les François refusèrent de les accepter, ensorte que le Monarque après être resté tout le Mardi à les attendre, congédia ses troupes étrangères, & repassa en Angleterre. *

Froissart. Mézerai.

* Les Auteurs cités par M. Smollett ne disent pas un mot de ce qu'il rapporte ici.

Il

Il fut obligé de précipiter son retour par la conduite des Ecossois, qui, sans avoir égard à la trève s'étoient emparés par surprise de la ville de Berwick en l'absence de la No-

Edouard III. An. 1355.

LXXX. Expédition en Ecosse.

Mézerai dans sa grande Histoire, dit que le Roi Jean envoya le Maréchal d'Andreghen défier Edouard au combat de corps à corps, ou de tel nombre qu'il voudroit : mais que le Roi d'Angleterre qui n'étoit disposé ni au duel ni à la bataille, se retira sagement à Calais. Le même Auteur, dans son Abregé, dit que le Monarque Anglois ne répondit point au généreux défi que ce Prince lui avoit envoyé faire : mais qu'il se retira à Calais & delà dans son isle. Froissart également cité, dit : le Roi de France alla après jusqu'à saint Omer : & lui manda (à Edouard) par le Maréchal d'Authain, & par plusieurs autres Chevaliers, qu'il le combattroit (s'il vouloit) corps à corps, ou pouvoir contre pouvoir, à quelque jour qu'il voudroit : mais le Roi d'Angleterre refusa la bataille, & repassa la mer en Angleterre, & ledit Roi de France retourna à Paris. Le Continuateur de Nangis, après avoir rapporté le même défi, ajoute : *Rex Angliæ videns non sibi expedire, respondit quòd satis expectaverat, & nullum qui cum eo pugnaret invenerat, & ideo à modo neminem expectaret ; & tunc versùs Calesium velociter abiit.* Je me suis un peu étendu sur ce fait, pour faire voir combien on doit être en garde contre les citations & la nécessité de bien vérifier tous les faits.

Edouard III. An. 1355.

bleſſe du Nord, & faiſoient des préparatifs pour une invaſion en Angleterre. Dans un Parlement tenu à Weſtminſter le vingt-trois Novembre, le Lord Manny expoſa ce qui s'étoit paſſé au ſujet du traité de Calais, la propoſition d'une ligue avec le Roi de Navarre, les particularités de la dernière expédition du Roi, & ſon deſſein de reprendre Berwick & de porter la guerre dans le cœur de l'Ecoſſe. Pour l'exécution de ces projets, les Communes accordèrent un ſubſide plus fort qu'aucun Parlement n'en avoit jamais accordé, ſur les laines, les peaux de mouton & les cuirs. Il devoit être levé pendant ſix ans, & montoit à un million cinq cent mille livre par année. On fit quelques réglements par rapport aux Jurés pour réprimer divers abus dont la Nation ſe plaignoit, après quoi Edouard ſe prépara pour ſon expédition & indiqua Newcaſtle pour le rendez-vous de ſes troupes. Il s'y rendit lui-même ſans perdre de temps; mais auſſi-tôt que les Ecoſſois furent inſtruits de ſon approche, ils abandonnèrent Berwick, qu'il ne leur étoit pas poſſible de conſerver, tant que

Avesbury.

les Anglois étoient maîtres du château. Le Roi s'avança jusqu'à Haddington, & brûla les villes & les villages, sans rencontrer aucun ennemi ; parce que les troupes Ecossoises s'étoient retirées dans leurs bois & leurs montagnes, après avoir enlevé toutes leurs provisions & leurs effets du plat pays, afin que les Anglois ne pussent y trouver de subsistance. Cette précaution fut très prudente, car la flotte d'Edouard ayant été dispersée par une tempête, il se trouva dépourvû de vivres, & fut obligé de se retirer à Roxburgh. Dans cette ville, Edouard Balliol devenu vieux & accablé d'infirmités résigna son droit à la couronne d'Ecosse en faveur du Monarque Anglois ; qui, en considération de cette cession, lui accorda une pension annuelle de deux mille livres pour tout le temps de sa vie : paya toutes ses dettes, & lui fit un présent de cinq mille marcs, pour le récompenser de ses fidèles services. Lorsque cette affaire fut terminée le Roi retourna à Londres au mois de Février, où il reçut une aide considérable des Prélats & du Clergé, & vers le même temps le Comte de

Edouard III. An. 1355.

An. 1356.

Rymer.

Edouard III. An. 1356.

Northampton conclut une nouvelle trève avec les Ecossois pour durer jusqu'à la Saint Michel.

LXXXI. Charles Roi de Navarre est fait prisonnier par le Roi de France. Godefroi de Harcourt est pris & tué.

On faisoit toujours en France des préparatifs pour une guerre vigoureuse. Vers la fin du mois de Novembre Jean convoqua à Paris une assemblée des Etats, & pour la première fois les villes eurent ordre d'y envoyer des députés. Les membres qui parurent extrêmement zélés pour la gloire de leur Roi, entreprirent d'entretenir trente mille hommes d'armes pendant une année : consentirent à une taxe sur le sel nommée gabelle : à une autre pour l'entretien du Monarque, & à une capitation sur toutes les personnes du Royaume sans distinction. Ces impôts occasionnèrent un soulèvement à Arras, & donnèrent lieu au Roi de Navarre de répandre l'esprit de mécontentement dans toute la province de Normandie. Il avoit déja détourné le Dauphin de son devoir, & lui avoit persuadé de quitter la cour de son père, sur ce qu'on ne lui avoit pas encore donné d'Etat indépendant ; mais Jean, par de sages remontrances jointes au don qu'il lui fit du Duché de Normandie, gagna

ſur lui de renoncer à celui qui avoit ſéduit ſa jeuneſſe, & même de ſeconder le Monarque dans un deſſein qu'il avoit formé pour ſe rendre maître du Roi de Navarre, & de tout les Seigneurs de ſon parti. Pour y réuſſir, le Dauphin continua de marquer la plus vive affection pour Charles & ſes partiſans, avec leſquels il avoit juſqu'alors été très lié, & les invita à un repas dans la ville de Rouen. Pendant qu'ils étoient tous à table dans le château, Jean qui étoit arrivé ſecrettement avec un petit nombre de troupes, entra dans la Salle, & ordonna d'arrêter tous les conviés. Le Comte d'Harcourt, le Seigneur de Graville & deux Gentilshommes eurent auſſi-tôt la tête tranchée : le Roi de Navarre fut envoyé au Châtelet de Paris, d'où on le transfera enſuite à Arleux en Artois, & il y reſta étroitement renfermé. Son frère Philippe d'Evreux, Comte de Longville très irrité de cet empriſonnement, & Godefroi d'Harcourt déſeſpéré de l'éxécution de ſon neveu, jurèrent de ſe venger du *Monarque qu'ils regardèrent comme un* tyran, *

* Pour éviter de multiplier les nottes dans

Edouard III. An. 1356.

& envoyèrent en Angleterre pour demander du secours. Le Roi Edouard, informé que Charles n'avoit été arrêté que par rapport à une ligue qu'on prétendoit qu'il avoit faite avec l'Angleterre, envoya un manifeste dans les différentes cours pour se justifier de cette imputation. * Il fit en

les endroits où la dureté & l'indécence des épithètes m'obligeroit à les supprimer contre la fidélité de la traduction, ou au moins à les désavouer par des correctifs en marge: j'ai pensé que sans obliger le lecteur d'interrompre le fil de la narration, il seroit satisfait de trouver le palliatif en italiques. J'en ferai de même à l'avenir quand il ne s'agira pas de discussions, mais seulement d'amertume dans le style, & je préviens ici que les caractères italiques sont ajoutés uniquement pour adoucir l'acreté des expressions de l'Original Anglois.

* On voit évidemment que le Roi de Navarre traitoit avec celui d'Angleterre par le pouvoir donné au Duc de Lancaster du 27 Janvier 1354, *ad tractandum & concordandum cum Magnifico Principe, Rege Navarræ, consanguineo nostro carissimo, seu deputato ab eo, de perpetuis Amicitiis & ligis inter nos, & ipsum ineundis.* Pour juger de la bonne foi d'Edouard, il faut comparer cet acte avec le manifeste qu'il envoya aux différentes cours où il dit: *In verbo Regiæ veritatis dicimus, & contestamur fideliter coram Deo, quòd dicti, Rex & No-*

même temps embarquer Miles, Lord Stapleton, avec un corps de troupes, pour défendre ses possessions en Normandie, où les François avoient déja réduit Evreux, & investi Ponteau-de-Mer. Ces forces n'étant pas suffisantes pour résister au pouvoir de la France, Henri, Duc de Lancaster, fut envoyé avec un nouveau secours. Il descendit à la Hogue, où il fut joint par le Comte de Longueville, & par Godefroi d'Harcourt, qui avoient passé à la cour d'Angleterre pour y rendre hommage à Edouard, en qualité de Roi légitime de France. Lancaster ayant encore reçu dans son armée Sir Robert Knolles, avec quelques troupes de Bretagne, se trouva à la tête de neuf cents hommes d'armes, quatorze cents archers & un gros corps d'infanterie. Il commença par faire lever le siège de Ponteau-de-Mer, ainsi que celui de Breteuil, & s'empara de Verneuil. Ensuite, marchant à la vue de l'armée Françoise, composée de quarante mille hommes, & commandée par le Duc

Edouard III. An. 1356.

Froissart.

biles, nusquam nobiscum conspiraverant; nec nobis valentes fuerant nec faventes; sed ipsos nostros fortes reputavimus inimicos.

Edouard III.
An. 1356.

d'Orleans, il campa près de l'Aigle & retourna au mois de Juillet à Montebourg. Cependant les affaires de Bretagne demandoient la présence de Lancaster & il laissa le commandement des troupes de Normandie au Comte de Longueville & à Godefroi d'Harcourt, qui firent les plus grands efforts pour soutenir vigoureusement la guerre; mais leur nombre étoit si inférieur à celui des ennemis, qu'ils ne purent empêcher la prise de Tillières & de Breteuil par Robert de Clermont, Maréchal du Duc de Normandie. Après la réduction de ces places, il tomba sur le Cotentin & surprit le dix Novembre Godefroi d'Harcourt, qui fut taillé en pièce, avec un détachement de sept cents hommes près Coutances. Comme il mourut sans enfants, la Seigneurie de Saint-Sauveur le Vicomte retourna au Roi d'Angleterre, qui la donna ensuite à Jean, Lord Chandos. Ce désastre fut suivi de la prise du Pont-de-l'Arche, qui après une courageuse défense de quatre mois se rendit le quatrième jour de Décembre: cependant toutes ces pertes furent en quelque façon compensées par la ré-

Rymer.
Avesbury.
Froissart.

duction d'Evreux, que surprit Guillaume de Graville, fils de Jean décapité à Rouen.

Edouard III. An. 1356.

LXXXII. Le Prince de Galles se met en marche de Bordeaux. Bataille de Poitiers, où Jean Roi de France est totalement mis en déroute & fait prisonnier.

Pendant tous ces événements, Edouard, Prince de Galles avoit réduit la plus grande partie de l'Agènois dans le cœur de l'hiver, & après avoir fait raffraichir ses troupes des fatigues d'une aussi rude campagne, il se mit en marche de Bordeaux, le sixième de Juillet, à la tête de deux mille hommes d'armes, de six mille archers & de quatre mille hommes d'infanterie. Il traversa l'Agènois, ravagea le Querci, le Limosin & l'Auvergne; tomba sur le Berri, où il fit deux tentatives infructueuses contre Issoudun & Bourges, & prit Vierzon d'assaut. Il y apprit que le Roi Jean étoit campé à Chartres, avec une prodigieuse armée, rassemblée de toutes les parties du Royaume. Le Monarque jugea que le dessein d'Edouard étoit de traverser la Loire, & de joindre le Duc de Lancaster en Normandie, & disposa ses troupes de manière qu'elles pussent garder toutes les villes & les passages sur cette riviere; mais le Prince de Galles, informé de cette disposition, résolut de tourner sur la

Edouard III. An. 1356.

gauche de Romorentin: de ravager le Poitou, & de retourner à Bordeaux par la Saintonge. Trois cents lanciers, sous les ordres des Seigneurs de Craon & de Boucicault, essayèrent de couper son avant-garde; mais ils furent défaits, & forcés de se sauver dans le château de Romorentin, où peu de jours après ils furent obligés de se rendre à discrétion. Le Prince dans sa route avoit ravagé une grande étendue de pays, & pris plus de six mille hommes d'armes, qui furent envoyés prisonniers à Bordeaux. Après avoir traversé la Touraine & l'Anjou au midi de la Loire, il entra dans le Poitou, & le Samedi dix-sept Septembre il campa entre Beauvoir & Maupertuis, environ à deux lieues de Poitiers. Le Roi de France l'y suivit avec une armée de soixante mille hommes de cavalerie, non compris l'infanterie, & tint un conseil de guerre, où il fut résolu d'attaquer les Anglois le lendemain matin. Edouard étoit déja si fatigué par le défaut des provisions, que la disette l'auroit forcé de se rendre en peu de jours; mais les François se confiant en leur valeur, & en la supériorité du nombre

demandèrent la bataille avec tant d'instances que Jean crut ne pouvoir la refuser à leur ardeur & à leur ambition. Il partagea son armée en trois corps, dont le premier & le plus avancé fut mis sous les ordres de son frère, le Duc d'Orleans; le second qu'on plaça sur la gauche eut pour chef le Dauphin, accompagné de ses frères Louis & Jean; enfin le Roi en personne avec son plus jeune fils Philippe commanda la troisième division, comme un corps de réserve. Lorsque l'armée eut été ainsi rangée, le Monarque François détacha les Seigneurs de Ribaumont, Landas & Beaujeu, pour examiner la contenance & les dispositions de l'ennemi; ils le trouvèrent posté entre des buissons, des hayes & des vignes, ensorte qu'on ne le pouvoit attaquer d'aucun côté, excepté par un passage étroit bordé de hayes, dérière lesquelles étoient placés les archers Anglois pour en défendre l'entrée. Ribaumont conseilla au Roi de faire mettre pied à terre à sa cavalerie, à l'exception de trois cents hommes choisis, qui armés de toutes pièces entreroient dans le défilé & ouvri-

Edouard III. An. 1356.

roient le paſſage aux cavaliers démontés. Suivant cet avis on arma les trois cents hommes deſtinés pour cette attaque : le reſte des troupes eut ordre de charger à pied, & on laiſſa ſeulement à cheval un petit nombre d'eſcadrons Allemands pour les employer pendant l'action ſuivant les circonſtances. Lorſque Jean étoit prêt de commencer la bataille le Cardinal de Périgord, que le Pape avoit chargé de renouer les négociations entre les deux couronnes, ſe préſenta devant le Monarque, le conjurant d'épargner la vie de tant de Gentilshommes François qui la perdroient néceſſairement dans cette attaque & de lui permettre de paſſer au camp des Anglois, où il ne doutoit pas qu'il ne réuſſît à perſuader au Prince de Galles de ſe rendre. Lorſqu'il eut obtenu cette permiſſion il ſe rendit en hâte auprès d'Edouard qui connoiſſoit très bien le danger de ſa ſituation, & déclara qu'il étoit prêt d'accepter toutes les conditions compatibles avec ſon honneur & celui de ſa patrie. Le Cardinal rapporta cette réponſe au Roi Jean, qui fit retirer ſes troupes dans leurs quartiers & le Prélat em-

ploya toute la journée à passer d'un camp à l'autre pour régler les articles de l'accommodement. Le Prince de Galles offrit de rendre toutes les places & les prisonniers pris dans cette campagne, & de ne point porter lui-même les armes pendant sept ans contre le Roi de France, sous condition qu'on lui permettroit de se retirer en sureté à Bordeaux. Jean insista pour qu'Edouard & cent Chevaliers se rendissent prisonniers, au moyen de quoi il permettroit au reste de l'armée de se retirer. * Le Prince bien loin de consentir à cette demande, protesta au Cardinal que lui & ses Chevaliers ne seroient jamais pris que dans une bataille, ajoutant qu'il perdroit plu-

* Si l'on en croit Rapin Thoyras, le Roi de France éxigeoit que le Prince se livrât à sa discrétion avec son armée, & il cite Mézerai pour garant. Il est si ordinaire de trouver les citations de cet Auteur partial, totalement différentes de son texte, qu'il n'est pas possible de le relever en toute occasion. Mézerai dit, comme M. Smollett, d'après Froissart, que le Roi vouloit absolument que le Prince & cent Chevaliers se rendissent prisonniers. La faute de Jean fut assez grande en cette occasion pour ne la pas aggraver en lui supposant des demandes dont ne parle aucun Auteur.

Edouard III. An. 1356.

tôt la vie que de consentir à une telle proposition. Ainsi la négociation fut rompue & l'on se prépara des deux côtés pour le combat ; mais Edouard retira quelque avantage de ce retard, qui lui donna le temps de fortifier encore plus son camp, par des fossés & des palissades. Le Lundi matin les François se rangèrent dans le même ordre que nous l'avons déja rapporté, & Edouard partagea le peu de troupes qu'il avoit en trois corps extrêmement serrés avec des hayes & des fossés au front ; les flancs défendus par une montagne d'un côté, & par un marais de l'autre. L'avant-garde commandée par le Comte de Warwick occupoit le penchant de la montagne ; l'arrière-garde étoit sous les ordres des Comtes de Salisbury & de Suffolk, & le Prince de Galles, à la tête du corps de bataille gardoit le passage par où l'on pouvoit les attaquer & s'étendoit dans les vignes. Jean de Greilly, Captal de Buche, fut détaché avec trois cents hommes d'armes & autant d'archers pour former une embuscade couverte par les arbres, les buissons & les ravins, au pied de la montagne, afin de pou-

voir prendre l'ennemi par derrière, dans le fort de l'action. Enfin la partie ouverte du terrein où les Anglois étoient rangés fut occupée par les chariots de l'armée. Vers neuf heures du matin le corps choisi d'hommes d'armes entra dans le défilé avec une vigueur surprenante; mais ils furent tellement maltraités par les archers qui bordoient les hayes, que la moitié périt avant qu'ils arrivassent au corps d'armée des Anglois, où ils furent taillés en pièces par le Lord Audelay. Les Maréchaux de Clermont & d'Andreghen qui marchoient serrés après les hommes d'armes trouvèrent le passage très-embarassé par les corps des chevaux & des hommes qui avoient été tués, ce qui leur fermoit le passage, pendant que les archers tiroient continuellement sur eux. Cependant ils pénétrent jusqu'à l'avant-garde Angloise où ils sont reçus vaillamment par le Comte de Warwick: ceux de Salisbury & de Suffolk marchent de l'arrière-garde, achèvent de les mettre en désordre, Clermont est tué sur le champ de bataille, & Andreghen renversé par terre est fait prisonnier par le Lord Audeley. La perte

Edouard III. An. 1356.

de ces deux Seigneurs & le carnage qui l'accompagne arrête l'impétuosité de ceux qui suivent ; ils sont mis en désordre & cherchent leur salut dans une fuite précipitée. Le premier corps des François ayant été mis en déroute, le Dauphin vient à la charge, malgré le découragement qui commençoit à se répandre dans ses troupes; mais à peine eut-il commencé son attaque, que Jean de Greilly sort de son embuscade, tombe avec fureur sur les derniers rangs, & la consternation s'empare de tout le corps qui s'abandonne également à la fuite. Les Seigneurs qu'on avoit chargés particulièrement de la personne du Dauphin l'emmenèrent à Chavigni, sous l'escorte de huit cents lances, & le Duc d'Orleans avec la plus grande partie des troupes qu'il commandoit, suivit le même chemin sans les avoir menées au combat. Lorsque le Prince de Galles vit ces deux corps rompus & en déroute, il monta aussi-tôt à cheval, & se mit à la tête de ses hommes d'armes, pour attaquer la troisième division, commandée par le Roi Jean, qui l'attendit sans s'ébranler. Malgré l'attaque impétueuse d'E-

douard, la bataille se maintint long-temps avec une égale valeur des deux côtés, & un succès douteux; mais Gaucher de Brienne, Duc d'Athènes & Conétable de France ayant été tué, sa brigade lâcha le pied & la victoire se déclara en faveur des Anglois. Le Prince de Galles tombe sur la cavalerie Allemande, la renverse au premier choc; le Comte de Sarbruck est tué, le Comte de Nassau fait prisonnier, pendant que Jean toujours accompagné de son fils Philippe fait des efforts prodigieux pour rallier ses troupes & les animer par son exemple. Le Monarque combattoit à pied avec un courage héroïque, abandonné de toutes ses troupes, & Denis de Morbec Chevalier d'Artois, autrefois à son service l'exhorte à se rendre sans s'exposer davantage: il demanda son cousin le Prince de Galles, mais le hazard ayant emporté Edouard d'un autre côté: le Roi de France jette son gantelet à Morbec pour marquer qu'il se rend à lui. Un parti d'Anglois & un autre de Gascons qui survinrent dans le même temps enlevèrent le Roi prisonnier & commencèrent un combat qui auroit

Edouard III. An. 1356.

pu avoir de facheuses suites pour Jean & pour son fils Philippe qui partageoit le même sort, lorsque le Comte de Warwick & Réginald Lord Cobham arrivèrent, interposèrent leur autorité & conduisirent le Roi au Prince Edouard qui s'étoit retiré dans sa tente où il se reposoit des fatigues de la bataille. Le Prince Noir se conduisit en cette occasion avec tout l'héroïsme qui accompagne la vertu : il marqua autant de tendresse que de respect au Roi de France : le consola de son malheur, en lui faisant remarquer que le succès dépendoit souvent du hazard : ajouta qu'il avoit rempli tous les devoirs du plus habile Général & du plus vaillant Héros, & que ceux entre les mains desquels il étoit tombé savoient révérer ses vertus & son malheur. Il marqua l'estime la plus parfaite & même une vive affection pour la famille Royale de France dont il avoit l'honneur d'être parent, & promit d'employer tout son crédit auprès de son père pour parvenir à une paix honorable & avantageuse aux deux nations, il assista même au souper du Roi, & refusa absolument de s'asseoir, malgré toutes les

instances de Jean, qui supportoit son destin avec un courage inébranlable & marquoit sa satisfaction de ce qu'étant destiné à la captivité, il avoit le bonheur d'être prisonnier du Prince le plus accompli de l'univers. Les Seigneurs François pris dans la bataille étoient frappés d'étonnement & de respect à tous ces actes de générosité & de modération. Ils regardoient le Prince comme un être de quelque espèce supérieure, & pendant que ses grandes qualités excitoient leur vénération, ils déploroient le malheur de leur pays, exposé au ressentiment d'un ennemi doué d'aussi rares talents. Le Prince voulut voir le Lord Audeley, qui avoit signalé son courage au-dessus de tous les autres Seigneurs dans la bataille, & on l'apporta dangéreusement blessé dans sa tente. Edouard donna des louanges extrèmes à sa valeur : le retint pour son Chevalier, & lui accorda sur son propre héritage une pension de cinq cent marcs qu'Audeley partagea aussi-tôt entre quatre Ecuyers qui avoient combattu à ses côtés. Le Prince informé de cette circonstance approuva sa générosité ; confirma la

Edouard III. An. 1356.

Froissart. Mézerai. Barnes. Stowe.

Edouard III. An. 1356.
donation & lui assura une nouvelle pension annuelle de six cents marcs sur les mines d'étaim de cornouaille. Cette grande victoire fut gagnée sans que les Anglois perdissent une seule personne de distinction, au lieu que du côté des François il y périt toute la fleur de leur Noblesse, qui préféra de perdre la vie en défendant leur Monarque, plutôt que de l'abandonner. De ce nombre furent le Comte de Dammartin, les Seigneurs de la Rochefoucault, Mathas, la Tour, Montaigue, Landas, Charni & Ribaumont. Guichard d'Angle fut laissé pour mort sur le champ de bataille, mais il guérit de ses blessures, passa au service des Anglois, fut reçu Chevalier de la Jarretiere & nommé Comte d'Huntingdon. On prétend que du côté des François il y eut de tués dans cette bataille deux Ducs, dix-neuf Comtes, cinq mille hommes d'armes, & environ huit mille hommes d'infanterie. * On fit prisonniers deux mille hommes d'armes, entre lesquels furent les Comtes de Pon-

* Froissart ne fait monter la perte des François qu'à six mille hommes. Mézerai en met dix mille.

thieu, d'Eu & de Tancarville, Princes du Sang : l'Archevêque de Sens, les Comtes d'Etampe & de Vaudemont, les Seigneurs de Parthenai, de Rochechouart, de Chaulny & un grand nombre d'autres. Les portes de Poitiers furent renversées par les fuyards, & les vainqueurs étant entrés pêle-mêle avec eux dans la ville, firent une si grande multitude de prisonniers qu'ils en renvoyèrent un très-grand nombre sur leur parole avec promesse d'une modique rançon qui fut exactement payée. Chaque soldat de l'armée d'Edouard fut enrichi par les dépouilles de l'ennemi & la rançon des prisonniers, qui apartenoit à celui qui les avoit pris à moins qu'elle n'excédât dix mille écus, & dans ce cas elle étoit dévolue au Roi. Le Prince Edouard décampa le lendemain sans entreprendre le siége de Poitiers : emmena ses prisonniers & fit conduire son butin par la Saintonge à Bordeaux. Le Dauphin se rendit aussi-tôt à Paris, où il assembla les trois Etats pour concerter avec eux sur les mesures nécessaires à la défense du Royaume, & pour leur demander qu'ils contribuassent à la rançon de

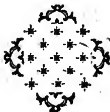
Edouard III.
An. 1356.

leur Souverain. Avant que ces Etats voulussent accorder un subside, ils prirent avantage du malheur de leur Roi pour humilier la puissance de la couronne. Ils demandèrent l'éloignement de sept des principaux Officiers du Royaume, la liberté du Roi de Navarre & formèrent un committé, composé de douze Prélats, douze Seigneurs laïques & autant de Bourgeois, pour que le Dauphin qui agissoit comme Lieutenant-Général du Royaume, ne put sans leur avis faire aucune démarche dans l'administration. Ils demandèrent aussi qu'on réparât tous les griefs dont se plaignoit la Nation. Jean informé de tout ce qui se passoit, ne voulut point que le Dauphin consentit en aucune manière à leurs insolentes propositions, préférant de demeurer prisonnier d'un ennemi honorable plutôt que de retourner dans son Royaume pour y devenir l'esclave de ses propres sujets. Les Etats ne voulant se relâcher en rien furent dissous par le Dauphin, qui s'adressa à la ville de Paris pour en obtenir une aide qui put servir à soutenir la guerre; mais les habitants, bien loin de lui accorder sa demande

répondirent qu'ils n'étoient obligés de payer aucun subside, à moins qu'il ne leur fut imposé par les trois États & le pressèrent de les assembler de nouveau. * Il reçut la même réponse de toutes les Provinces, excepté de celles de Champagne & de Languedoc qui se montrèrent plus traitables.

Edouard III. An. 1356.

* On voudroit pouvoir supprimer des circonstances aussi deshonorantes pour les États & pour la ville de Paris : mais elle a si bien effacé ses anciennes taches par sa fidélité & son attachement à ses Monarques, qu'on ne peut imputer cette conduite qu'à quelques chefs turbulents qui s'étoient rendus maîtres des délibérations.



CHAPITRE VI.

§. I. *Edouard, Prince de Galles fait son entrée dans Londres avec le Roi prisonnier.* §. II. *David, Roi d'Ecosse est mis en liberté.* §. III. *Le Roi de Navarre suscite des troubles en France.* §. IV. *Traité entre Edouard & Jean rejetté par les Etats de France.* §. V. *Le Roi Edouard entre en France avec une puissante armée.* §. VI. *Traité de Bretigni.* §. VII. *Jean est mis en liberté.* §. VIII. *La France est ravagée par des troupes de bandits.* §. IX. *Le Prince de Galles va faire sa résidence en Guyenne.* §. X. *Jean, Roi de France prend la croix.* §. XI. *Il passe en Angleterre & meurt dans le Palais de Savoye.* §. XII. *Charles de Blois est vaincu & tué à la bataille d'Auray.* §. XIII. *Le Parlement offre de soutenir le Roi contre les usurpations de la cour de Rome.* §. XIV. *La France ravagée par les bandits.* §. XV. *Ils aident à faire monter Henri Comte de Trastamare sur le trône de Castille.* §. XVI. *Edouard,*

Edouard, dit le Prince noir entreprend de rétablir Pierre le cruel, Roi de Castille. §. XVII. *Il défait Henri à Najara, & rétablit DomPédre sur le trône.* §. XVIII. *Ingratitude de Dom Pédre envers son bienfaicteur.* §. XIX. *Mécontentement en Guyenne.* §. XX. *Henri de Trastamare recouvre le trône de Castille.* §. XXI. *Rupture entre la France & l'Angleterre.* §. XXII. *Hostilités des François en Guyenne.* §. XXIII. *Le Duc de Lancaster entre en Normandie.* § XXIV. *Les Ducs d'Anjou & de Berri entrent en Guyenne avec de nombreuses armées.* §. XXV. *Le Prince de Galles prend Limoges d'emblée.* §. XXVI. *Sir Robert Knolles marche dans le voisinage de Paris. Une partie de son armée est défaite près Pont-Villain.* §. XXVII. *Affaires du Parlement.* §. XXVIII. *Le Comte d'Héreford défait une flotte de Flamands commandée par Péterson.* §. XXIX. *Le Comte de Pembrock est défait en mer par les Espagnols. Le Captal de Buche est surpris & fait prisonnier près Soubise.* §. XXX. *Edouard s'embarque pour le conti-*

nent, & il est retenu par les vents contraires. §. XXXI. *Progrès de du Guesclin en Bretagne. Expedition du Duc de Lancaster en Picardie.* §. XXXII. *Le Duc d'Anjou fait la conquête de la Gascogne.* §. XXXIII. *Succès de Jean de Montfort en Bretagne.* §. XXXIV. *Trève entre la France & l'Angleterre.* §. XXXV. *Affoiblissement de l'esprit d'Edouard.* §. XXXVI. *Le Parlement expose les griefs dont il demande réparation; & persécute les favoris du Roi.* §. XXXVII. *Mort du Prince noir.* §. XXXVIII. *Son fils Richard est créé Prince de Galles. Crédit & intrigues du Duc de Lancaster.* §. XXXIX. *Complaisance du nouveau Parlement. Emeute dans la ville de Londres.* §. XL. *Mort & Portrait du Roi Edouard.*

AFFAIRES DE L'ÉGLISE,

Depuis la mort d'Henri III. jusqu'à celle d'Edouard III.

§. XLI. *Origine des disputes entre la couronne & le Pape; entre la Ju-*

risdiction séculière & la Jurisdiction spirituelle. §. XLII. *Kilwarby, Archevêque de Cantorbery est nommé Cardinal.* §. XLIII. *Il a pour successeur Peckham, qui fait plusieurs Canons & est obligé ensuite de les révoquer.* §. XLIV. *Robert Winchelsey est promû au siége de Cantorbery.* §. XLV. *Il s'oppose au Roi, qui le fait accuser de haute trahison devant le Pape.* §. XLVI. *Démarches du Parlement contre Testa & les autres agents du Pape.* §. XLVII. *Winchelsey est rétabli par Edouard II.* §. XLVIII. *Reynald Archevêque de Cantorbery.* §. XLIX. *Fameux Statut nommé Articuli Cleri.* §. L. *Concile d'Oxford.* §. LI. *Mipham est élevé au siége de Cantorbery. Il a pour successeur Jean Stratford, qui convoque un Concile provincial à Londres.* LII. *Concile provincial.* §. LIII. *Simon Islip, Archevêque de Cantorbery.* §. LIV. *Disputes entre les habitants & les écoliers d'Oxford.* §. LV. *L'Archevêque d'Armagh s'oppose aux Religieux mandiants.* §. LVI. *Opiniâtreté de l'Evêque d'Ely.* §. LVII. *Witlesey promu au siége*

de Cantorbery. §. LVIII. *Commencements de Wiclef.*

Edouard III. An. 1357.

I. Edouard Prince de Galles, fait son entrée dans Londres avec le Roi prisonnier.

LE Pape Innocent VI. informé que le Roi Jean avoit été conduit à Bordeaux y envoya les Cardinaux de Périgord & de saint Vital pour être les médiateurs de la paix. Ils ne purent réussir entièrement dans leur négociation, mais ils obtinrent le consentement d'Edouard pour une trève de deux ans par mer & par terre. Le Duc de Lancaster, qui avoit investi Rennes devoit en lever le siège suivant un article de cet accommodement, mais il refusa de s'y conformer, jusqu'à ce que la trève fut ratifiée par le Roi d'Angleterre. Il poussa les attaques avec tant de vigueur que les habitants furent obligés de lui payer cent mille écus pour le dédomager des frais de ce siège, & ils s'engagèrent à recevoir un Gouverneur de sa main. Après la ratification de la trève : le Prince Edouard acheta tous les prisonniers de distinction de ceux qui les avoient pris, mit à la voile de Guyenne le vingt-quatre Avril avec le Roi de France & les autres

Rymer. Knyghton.

prisonniers, accompagnés d'une suite nombreuse de Seigneurs Anglois & Gascons, de deux cents hommes d'armes & de deux milles archers, & débarqua à Sandwich le cinquième jour de mai. Lorsque les nouvelles de la victoire de Poitiers arrivèrent en Angleterre, le Roi au lieu d'encourager les Réjouissances & les démonstrations de joie, engagea l'Archevêque de Cantorbéry à indiquer une semaine entière de prières & d'actions de graces, pour que lui-même & la nation ne prissent pas trop d'orgueil de ce succès. Malgré cet acte de modération & de renoncement à sa propre gloire, il donna ordre au Lord Maire de faire préparer des chars & des arcs de triomphe & d'indiquer des processions pour honorer l'entrée publique de son fils victorieux. Le Maire & les Aldermans allèrent le recevoir à Southwark en robes de cérémonie, accompagnés de mille citoyens à cheval. Le Roi de France parcourut les rues de Londres en habits superbes & monté sur un magnifique cheval blanc, au lieu que le Prince de Galles qui l'accompagnoit étoit sur un petit cheval noir & en

Edouard III. An. 1357. habits ordinaires. Les habitants à l'envi les uns des autres firent parade de leur argenterie, tapisseries, meubles, armes offensives & défensives, dont ils ornèrent leurs boutiques, fenestres & balcons. Les rues étoient bordées d'une multitude prodigieuse de peuple, & la cavalcade dura depuis trois heures du matin jusqu'à midi, qu'ils descendirent à la salle de Westminster, où le Roi d'Angleterre assis sur son trône attendoit leur arrivée. Il se leva lorsque le Roi Jean s'approcha & le reçut avec toute la politesse qu'on pouvoit attendre d'un Prince de son caractère. Il embrassa tendrement son fils, & lui dit qu'il avoit moins de joie de sa victoire que de la manière dont il avoit soutenu les faveurs de la fortune. Le Roi captif fut traité avec la plus grande magnificence & on lui donna un appartement dans le Palais du Roi, jusqu'à ce que celui de Savoye fut disposé pour le recevoir. *

* Ainsi nommé de Pierre Comte de Savoye, qui y avoit demeuré. Eléonor, femme de Henri III. l'acheta de la Confrairie de Montyoge, & la donna à son fils Edmond, Comte de Lancaster. Tindal.

Aussi-tôt après l'entrée publique de Jean, qui dut être une cérémonie très désagréable pour un Roi vaincu, les deux Cardinaux arrivèrent en Angleterre avec quelques propositions de paix : mais Edouard les trouva si peu convenables, qu'il ne voulut pas même nommer des Commissaires pour en traiter. Ne le voyant pas disposé à entrer en négociation, ils lui demandèrent les arrérages du tribut qu'on payoit anciennement à la cour de Rome ; mais il rejetta leur demande comme chimérique & leur dit que ne tenant sa couronne que de Dieu seul il ne vouloit point payer de tribut à quelque mortel que ce put être. Malgré son réfus, ils se pourvûrent par eux-mêmes, en levant des procurations sur le Clergé, & pour que leur voyage ne parut pas avoir été inutile ils firent tous leurs efforts pour conduire à sa perfection le traité qui étoit depuis si long-temps en négociation, au sujet de la rançon de David Brus, Roi d'Ecosse. Enfin il fut ratifié ; David, reconnu Roi d'Ecosse & Monarque indépendant, fut mis en liberté en donnant des ôtages pour le payement de cent mille marcs ster-

Edouard III. An. 1357.

II. David Roi d'Ecosse est mis en liberté.

Rymer. Knyghton.

Edouard III. An. 1357. ling qui devoient être acquités en dix années par portions égales, & l'on convint que jusqu'au parfait payement la trève subsisteroit, & seroit inviolablement observée par les deux nations. David après une longue captivité, retourna en Ecosse, où il deshérita son neveu Robert Stuard, qui l'avoit abandonné à labataille de Durham, & nomma pour son successeur Aléxandre, fils du Comte de Sutherland, qui avoit épousé la plus jeune de ses sœurs. Cependant Aléxandre étant mort peu d'années après, le ressentiment de David s'appaisa & il commença à considérer Robert sous un autre point de vue. Il trouva que sa conduite avoit toujours été juste, constante & éxempte de tout blâme: qu'il avoit signalé sa valeur & sa prudence en un grand nombre d'occasions, pour la défense & l'administration du Royaume, & que même dans la bataille de Durham on ne pouvoit avec justice lui faire aucun reproche, d'autant que ses troupes avoient absolument refusé de retourner au secours du Roi. Toutes ces raisons le firent rentrer en faveur auprès de David, & il fut déclaré par un acte du Parle-

Buchanan.

ment son Successeur à la couronne.

Edouard III. An. 1357.

III. Le Roi de Navarre suscite des troubles en France.

Rien ne pouvoit être plus favorable au Dauphin de France que la trève conclue à Bordeaux. Son autorité n'étoit pas encore établie : les Navarrois avoient surpris Honfleur, & un corps de troupes Françoises qui avoit essayé de reprendre cette place, avoit été mis en déroute par Robert Knolles. Etienne Marcel, Prevôt de Paris, à la tête d'une populace mutine demanda que le Roi de Navarre fut mis en liberté, & qu'on tint l'assemblée des Etats. Le Dauphin qui ne vouloit accorder ni l'une ni l'autre de ces demandes, convoqua les députés de soixante & dix villes ; mais ils prétendirent ne pas avoir le droit de lever des subsides, & il fut obligé d'assembler les Etats. Vers le même temps, le Roi de Navarre s'échappa du château d'Arleux, par le secours de Jean de Pequigni, Gouverneur d'Artois, & il fit son entrée publique dans Paris, où il fut reçu par le Prevôt, avec ses Officiers & environ dix mille habitants sous les armes. Monté sur un échaffaud il harangua la populace sur la cruauté & l'injustice de son emprisonnement & devint si formidable

Edouard III. An. 1357. par sa popularité, que le Dauphin fut obligé de consentir à toutes ses demandes. Il lui accorda une somme d'argent considérable, par forme de dédomagement des injures qu'il avoit souffertes avec une amnistie pour lui & ses partisans; lui promit la restitution de leurs biens confisqués, & donna des ordres pour le remettre en possession de toutes les places qui lui appartenoient en Normandie. Les Gouverneurs qui jugèrent que ces ordres étoient extorqués par violence, refusèrent de les livrer, & le Roi de Navarre regardant ce refus comme une violation du traité passa dans cette province, où il commença à lever des troupes, & à fomenter des troubles contre le gouvernement. Les Parisiens, voyant que le Dauphin levoit aussi des troupes en différentes provinces, formèrent des baricades dans les rues, & fortifièrent toutes les avenues de la ville, qui étoit partagée en différentes factions. Le Prevôt, à la tête des Navarrois, qui se distinguoient par leurs chaperons miparti de deux couleurs s'élevèrent contre le ministère, & demandèrent à grand cris qu'on restituat les places

suivant la convention faite avec le Roi de Navarre. Ils poussèrent si loin leurs outrages qu'ils assassinèrent Robert de Clermont & Jean de Conflans, Maréchaux de France & de Bourgogne en présence du Dauphin. * Les Etats assemblés à Paris, bien loin de prendre des mesures pour réprimer ces violences demandèrent que l'administration des finances fut remise entre les mains du Comité établi par l'assemblée précédente, & qu'ils eussent la nomination des personnes qui composeroient le Conseil d'Etat. Le Roi de Navarre, revenu à Paris commença à insinuer dans ses harangues son prétendu droit à la couronne de France, du chef de sa mère, qui étoit fille de Louis Hutin, & forma enfin le dessein de surprendre le Dauphin. Ce Prince qui n'avoit encore agi qu'en qualité de Lieutenant du Roi, fut alors déclaré Régent du Royaume par acte du Parlement.** Il se retira

Edouard III. An. 1357.

* Le texte dit en présence du Roi. C'est une erreur, ou plutôt une faute d'impression.

** M. Villaret nous explique pourquoi le Dauphin n'avoit eu jusqu'alors que le titre de Lieutenant Général du Royaume,

Edouard III. à Compiègne où il convoqua une
An. 1357. nouvelle assemblée des Etats, qui lui accordèrent ses demandes & les subsides nécessaires pour lever promptement des troupes. La noblesse des provinces étoit extrêmement animée contre les Parisiens à cause du meurtre des deux Maréchaux & ils se trouvèrent très disposés à seconder la vengeance du Dauphin. Ce Prince assembla un corps d'armée & forma le blocus de Paris, pendant que le Roi de Navarre étoit campé dans la plaine de S. Denis avec ses propres troupes & un corps d'Anglois qui pilloient également
An. 135. lement les deux partis. La licence de ces auxiliaires irrita tellement les Parisiens qu'un grand nombre de ceux qui avoient d'abord été attachés à Charles de Navarre se déclarèrent alors pour le Dauphin. Le Prevôt craignant une défection générale, forma

& qu'il ne prit celui de Régent qu'environ deux ans après la bataille de Poitiers. Il ne pouvoit être Régent avant l'âge fixé pour la majorité des Rois qui étoit alors vingt & un an, ce qui détermina ce Prince lorsqu'il fut monté sur le trône à rendre une Ordonnance pour qu'à l'avenir les Rois fussent majeurs à 14. ans. Hist. de Fr. Tom. IX. pag. 198.

avec le Navarois le projet de maſſacrer tous ceux qui adhéroient au Régent, & de proclamer Charles de Navarre Roi de France. On marqua les maiſons ſur leſquelles devoit tomber le carnage, & le premier d'Août, jour deſtiné pour l'éxécution de cet èxécrable deſſein, les troupes du Roi de Navarre s'approchèrent pendant la nuit des portes de ſaint Honoré & ſaint Antoine. Quelque temps avant le point du jour, le Prevôt ſe rendit à la porte ſaint Antoine, où trouvant quelques bourgeois de garde, qui n'étoient pas du complot, il leur ordonna de lui livrer les clefs & de ſe retirer dans leurs maiſons, diſant qu'il étoit inutile qu'ils reſtaſſent plus longtemps à cette porte. Cette conduite fit naître des ſoupçons dans l'eſprit de quelques-uns, & ils en firent part à Jean Maillard qui commandoit dans un corps-de-garde voiſin. Cet Officier s'avança avec ſes gens pour s'oppoſer aux deſſeins du Prevôt. La diſpute s'échauffa, on en vint aux mains, & Jean tua le Prevôt avec un nombre de ceux qui le ſuivoient. Enſuite il s'aſſura de ceux du complot que Maillard avoit mis aux deux portes: aſſem-

Edouard III. An. 1358.

bla le peuple, & lui fit part de la conspiration dont il venoit d'être instruit par l'aveu de ceux qu'on avoit arrêtés. La populace animée par ce récit, traita le corps du Prevôt avec les plus grandes indignités; éclata en invectives contre le Roi de Navarre, & demanda avec de grands cris le retour du Régent. Deux Conseillers furent aussi-tôt députés pour l'inviter à revenir dans la ville, où il entra au milieu des acclamations du peuple. Le Roi de Navarre voyant toutes ses mesures rompues, fit ouvertement un défi au Dauphin & aux Parisiens, après quoi il commença une guerre sanglante avec ses propres forces, & un corps de Gascons amenés à son secours par son parent le Captal de Buche.

Froissart. Mézeray.

IV. Traité entre Edouard & Jean, rejetté par les Etats de France.

La trève entre la France & l'Angleterre fut prolongée depuis le mois d'Avril jusqu'à la saint Jean, par la médiation du Pape, qui espéroit que pendant ce temps les différents des deux Monarques pourroient être terminés à l'amiable. Ils avoient déja signé un traité de paix à Londres, sous les conditions: Qu'Edouard renonçant à toutes ses prétentions sur le

Duché de Normandie, les Comtés d'Anjou & du Maine, & à la couronne de France, il jouiroit lui & ses héritiers de la Gascogne, la Guyenne, l'Angoumois, la Saintonge, le Périgord, le Querci, le Limosin, le Poitou, la Touraine, Calais, Guisnes, le Boulonois & du Comté de Ponthieu dans une entière indépendance de la couronne de France : Que Jean avec les François prisonniers, seroient mis en liberté moyennant le payement de quatre millions d'écus d'or pour sa rançon & pour la leur. Ce traité fut éxaminé dans l'assemblée des Etats de France, & rejetté comme incompatible avec l'honneur & la sureté du Royaume. Edouard irrité de ce refus d'y acquiescer, menaça de visiter le Dauphin à Paris, aussi-tôt que la trève seroit expirée. Le Régent pour être mieux préparé à le recevoir, s'accommoda avec le Roi de Navarre & le Comte de Harcourt; mais Philippe Comte de Longueville, ne voulut point entrer dans cette reconciliation. Maître de plusieurs châteaux en Normandie, Picardie & Champagne, il continua les hostilités, soutenu d'un nombre de

Edouard III.
An. 1359.

Chevaliers Anglois, qui ſans avoir de commiſſion de leur Roi, profitoient de cette occaſion de s'enrichir par le pillage.

V.
Le Roi Edouard entre en France avec une puiſſante armée.

Edouard avoit commencé ſes préparatifs pour porter la guerre en France, & d'abord que ſon deſſein fut connu dans les pays étrangers, une multitude de Chevaliers avec leur ſuite ſe rangèrent ſous ſes étendarts à Calais, tant de l'Allemagne que du Brabant & des Pays-bas. La place en fut tellement remplie qu'il y eut diſette de vivres, ce qui occaſionna un nombre infini de déſordres. Pour y remédier, Henri, Duc de Lancaſter, s'y rendit au mois de Septembre avec un corps de troupes; ſe mit en campagne & s'avança juſqu'à Ceriſi ſur la Somme, où il reſta campé juſqu'à ce qu'il apprit l'arrivée du Roi d'Angleterre. Edouard deſcendit le 28 Octobre à Calais accompagné d'une armée de cent mille hommes, qui étoient paſſés dans onze cents vaiſſeaux de tranſport avec une quantité prodigieuſe de proviſions pour leur ſubſiſtance. Il avoit amené le Prince Noir & trois de ſes autres fils, Lionel d'Anvers, Comte d'Ulſter, Jean de

Gand, Comte de Richemond, & Edmond de Langelai. Il avoit aussi avec lui les Comtes de Warwick, la Marche, Héreford, Suffolk, Strafford, Salisburi & Northampton; Les Lords Perci, Néville, d'Espenser, Chandos, Manny, Cobham, Mowbrai, Delawarre, Grey de Codenore, Audeley, Basset, Charleton & Fitz-walter. Thomas de Wodestoke cinquième fils du Roi, encore dans l'enfance, fut nommé Régent du Royaume sous la direction d'un conseil. Le quatrième jour de Novembre, Edouard se mit en marche de Calais sur deux colonnes, dont le Prince de Galles en commandoit une. Il fut joint par le Duc de Lancaster, & malgré la difficulté des chemins & les pluyes continuelles, il traversa l'Artois & la Picardie, & se rendit dans le voisinage de Rheims en Champagne, où les Rois de France sont ordinairement couronnés. Il se proposoit d'y recevoir le diadême de ces Monarques, & les Evêques de Lincoln & de Durham l'accompagnoient pour en faire la cérémonie *: mais la place

* Rapin Thoyras prétend que c'est sans aucun fondement que quelques-uns disent

Edouard III. An. 1359.

étoit si bien fortifiée & défendue par une bonne garnison, qu'il ne crut pas la devoir assiéger dans les règles. Il se contenta donc de la bloquer jusqu'au commencement du Carême, & cependant réduisit plusieurs

An. 1360.

petites places du voisinage. Au commencement de l'année il marcha vers Troyes, entra en Bourgogne & prit la ville de Tonnerre; mais il ne put en réduire le château. Ensuite il marcha à Montréal, Avallon & Gaillon, où Philippe Duc de Bourgogne acheta une trève de trois ans au moyen de cent mille Nobles qui furent payés par forme de compensation pour la restitution de Flavigni qui avoit été

qu'Édouard avoit dessein de se faire sacrer à Rheims. Je ne vois pas la raison de ce doute; puisque le Monarque Anglois vouloit soutenir ses prétentions sur la couronne de France, & que le sacre qu'il auroit reçu dans la ville où les Rois ont coutume de recevoir l'onction, étoit un moyen ou au moins un prétexte de les faire valoir.

Cette même année le 12. Septembre, mourut le Pape Innocent VI. à Avignon, il eut pour successeur, après un mois de vacance, Guillaume Grimaud, Abbé de S. Victor de Marseille, qui prit le nom d'Urbain V. & occupa le trône Pontifical huit ans un mois dix-neuf jours.

pris par quelques Avanturiers Anglois. Edouard III. An. 1360.
Edouard passa à Clameci; accorda à ceux du Nivernois une composition semblable; ravagea le Gatinois & la Brie, & arriva le dernier jour de Mars à la vue de Paris. Il établit la tête de son camp au Bourg-la-Reine, d'où son armée s'étendoit par Lonjumeau jusqu'à Corbeil. On entama une nouvelle négociation par la médiation du Pape; mais elle fut aussi infructueuse que les précédentes. Le Roi s'avança jusqu'au Fauxbourg Saint Marcel, d'où il défia le Dauphin pour une bataille, offrant d'abandonner toutes ses prétentions à la Couronne de France, s'il étoit défait. Cette proposition fut rejettée; & comme le temps étoit très froid & la terre destituée de fourages, après avoir fait une tentative sans succès sur les Fauxbourgs, il partit le jour suivant pour la Bretagne, d'où il se proposoit de revenir au mois de Jüillet ou d'Août, afin d'entreprendre le siège de Paris dans les formes.

VI. Traité de Bretigni.

Le Régent qui craignoit l'entière réduction de la Bretagne, & qui n'étoit pas en état de s'opposer aux progrès d'une aussi puissante armée, ré-

Edouard III. An. 1360.

ſolut de faire la paix avec l'Angleterre, jugeant que c'étoit l'unique moyen de prévenir la ruine du royaume. Il y étoit d'autant plus porté que les finances étoient totalement épuiſées, & que le Roi de Navarre après avoir rompu l'accommodement fait avec lui, inſultoit la capitale juſques dans ſon voiſinage. Le Dauphin envoya donc l'Evêque de Térouenne, Chancelier de France, avec trois autres députés pour propoſer de faire un traité. Ils joignirent Edouard près Gaillardon en Beauce, & il nomma auſſi-tôt des Plénipotentiaires pour négocier avec eux ſur le ſujet de leur ambaſſade, ſans interrompre cependant ſa marche juſqu'à ce qu'il fut arrivé à Bretigni dans le pays Chartrain. Le Dauphin du côté de la France, & le Prince Edouard pour l'Angleterre reglèrent les articles d'une paix ſolide entre les deux royaumes (*d*). Il fut ſtipulé

(*d*) On prétend que l'eſprit d'Edouard fut porté à la paix, par un orage affreux qu'il regarda comme un avertiſſement du ciel. Etant à deux lieues de Chartres il fut ſurpris d'un ouragan furieux, accompagné d'une grêle ſi prodigieuſe, qu'en un moment il eut mille hommes de tués avec ſix mille chevaux, pendant que les voutes du ciel pa-

qu'on feroit une cession au Roi d'Angleterre du fief de Thouars, de la terre de Belleville, du Comté de Poitiers, des Provinces de Poitou, Saintonge, Agénois, Limosin, Perigord, Querci, Bigorre, Gavre, Angoumois & Rouergue, avec leurs villes & châteaux, pour les tenir, lui & ses héritiers à toujours, de la même manière qu'elles avoient été tenues par le Roi de France ou par aucun de ses ancêtres : Que le Monarque François rendroit tout ce que lui ou ses prédécesseurs avoient possédé dans la ville de Montreuil, & que celui d'Angleterre demeureroit en possession de Calais & du Comté de Guisnes : Que le Roi de France & le Dauphin renonceroient à toute supériorité sur les pays & places ainsi abandonnées au Roi d'Angleterre, qui de son côté renonceroit à toutes ses

roissoient prêtes à rompre en éclats par la violence de la foudre. Le Roi effrayé de cette affreuse tempête, se jetta de son cheval en terre, & levant les mains vers l'Eglise de Chartres, promit à Dieu par un vœu solemnel, qu'il ne rejetteroit pas plus long temps les propositions de paix, si il pouvoit la faire à des conditions raisonables.

Edouard III. An. 1360.

prétentions sur la Couronne de France, le Duché de Normandie, la Touraine, l'Anjou & le Maine, à la souveraineté de Flandre & de Bretagne, & à tous autres droits ou demande sur les Rois de France pour quelque cause que ce pût être non spécifiée au traité : Que le Roi de France seroit conduit à Calais dans le cours de trois semaines après la S. Jean, & payeroit trois millions d'écus d'or pour sa rançon en différents payements : Que les prisonniers faits à la bataille de Poitiers demeureroient en ôtage pour ces payements, aussi-bien que pour la livraison de la Rochelle & des autres places qui devoient être rendues aussi-tôt que Jean seroit en liberté : Que la dispute entre Charles de Blois & Jean de Montfort, au sujet du Duché de Bretagne seroit éxaminée à l'amiable, & décidée par arbitrage, sous la sanction des deux Rois ; mais que si leurs bons offices étoient infructueux, ils ne pourroient prendre aucun parti : Que cependant la souveraineté de Bretagne demeureroit au Roi de France, & que Jean de Montfort seroit remis en possession de toutes les terres qui lui apparte-

noient dans ce royaume : Que Philippe de Navarre rentreroit dans tous ses droits & possessions, & qu'on accorderoit une amnistie générale à ses partisans, aussi-bien qu'à tous ceux qui avoient adhéré à l'un ou l'autre parti : Que le Monarque François renonceroit à son alliance avec les Ecossois, & qu'Edouard renonceroit de même à toute liaison avec les Flamands : Que toutes les provinces, villes & forteresses cédées au Roi d'Angleterre par ce traité lui seroient livrées dans le courant de l'année après que Jean seroit parti de Calais : Qu'Edouard livreroit de même les places prises par ses sujets, qui n'étoient point comprises dans cette cession : Que ce traité dont le Pape devoit être le garand seroit confirmé par des Lettres-Patentes de Jean un mois après son élargissement : Enfin que les deux Rois, leurs fils aînés, les Princes de leur sang, & un certain nombre des principaux Seigneurs s'obligeroient par serment à l'exécution des conditions. Tels furent les principaux articles du traité de Bretigni, qui fut ratifié par le Dauphin à Paris, en présence de quatre Seigneurs An-

Edouard III. An. 1360.

Rymer.

Edouard III. An. 1360.

glois, & par le Prince Edouard à Louviers en Normandie, devant un pareil nombre de députés François. Le Roi d'Angleterre différa d'y mettre sa sanction jusqu'à ce que le Roi fut en liberté, afin que les deux Monarques pussent faire l'échange mutuel de leurs ratifications: Cependant il retourna en Angleterre, & fit passer le Roi de France à Calais où il arriva le huit Juillet.

VII. Jean est mis en liberté.

Le Roi Edouard s'y rendit au mois d'Octobre, pour recevoir le premier payement de la rançon, qui devoit monter à six cents mille écus d'or; mais la France avoit été tellement épuisée, qu'on n'avoit encore pu lever que les deux tiers de cette somme, & l'on donna des ôtages pour le payement du surplus qu'on remit à la Chandeleur. Le Dauphin & son Conseil se rendirent à Boulogne, où l'on tint des conférences au sujet du traité, dont quelques clauses furent changées avec le consentement des parties, après quoi il fut ratifié par les deux Monarques à Calais le vingt-quatrième jour d'Octobre. Le lendemain, Jean partit pour Boulogne, & Edouard l'accompagna jusqu'à un mille de Calais,

lais, où ils se séparèrent avec les démonstrations de l'amitié la plus parfaite, & d'une mutuelle estime. Aussitôt que le Monarque François fut arrivé dans ses Etats, lui & le Dauphin firent une ratification formelle du traité; mais il fut obligé de laisser son fils Philippe à Edouard pour ôtage de la livraison de la Rochelle. Les habitants de cette ville étoient fort opposés au gouvernement Anglois; cependant elle fut remise au mois de Janvier suivant. La paix entre les Rois de France & de Navarre fut aussi réglée à Calais; mais le différent entre Charles de Blois & Jean de Montfort ne put être terminé, & l'on prolongea seulement la trève jusqu'à la Saint Jean.

Edouard III. An. 1360.

Froissart.

VIII. La France est ravagée par des troupes de bandits.

Après cette importante négociation, Edouard retourna au mois de Novembre en Angleterre. La paix y fut célébrée avec les plus grandes réjouissances, dans l'espérance où étoit le peuple qu'il seroit déchargé des fortes taxes dont il étoit accablé depuis si long-temps. On convoqua un Parlement à Westminster pour le vingt-quatre Janvier, où les articles du traité furent mis devant les deux

An. 1361.

Edouard III. An. 1361.

chambres & unanimement approuvés. La joie de cet événement fut bien-tôt troublée par une affreuse peste qui se répandit dans le même temps & enleva une quantité prodigieuse de personnes, entr'autres les Lords Mowbrai, Seymour & plusieurs autres de grande distinction; mais le plus regretté fut Henri de Lancaster qui étoit généralement aimé & estimé pour ses grandes qualités & son affabilité. Les François ressentirent la même joie de cette paix, qui non-seulement les préservoit du renversement total de leur gouvernement, mais encore rendoit la liberté à leur Souverain qu'ils chérissoient, & pour la rançon duquel ils se taxèrent eux-mêmes avec ardeur, quoique leur pays fut accablé par les désordres, les haines & les troubles. Pendant les dernières guerres, des avanturiers s'étoient emparés d'un grand nombre de châteaux; avoient formé des compagnies de scélérats, avec lesquels ils ravageoient les terres des environs, & même après la ratification du traité, ils refusèrent d'abandonner leurs forts & de renoncer au pillage, alléguant qu'ils n'avoient pas d'autres

moyens de subsister. Les Comtes de Foix, d'Armagnac, de Cominges, de Périgord & plusieurs autres Seigneurs puissants refusèrent d'abord de transférer leur hommage de la Couronne de France au Roi d'Angleterre, ce qui occasionna tant de difficultés & de délais pour la reddition des provinces & des villes cédées par le traité, que les articles n'en étoient pas encore accomplis à la Saint Jean. Cependant toutes les places furent enfin remises à Jean de Chandos, qu'Edouard avoit nommé son Lieutenant dans ces provinces, à l'exception d'un petit nombre de forteresses occupées, par les bandits qui refusèrent d'obéir aux ordres qu'on leur signifia. Ceux qui évacuèrent les châteaux, étant accoutumés au pillage, se joignirent avec un gros corps de Filibustiers, composé d'Anglois, de Gascons, de François, de Brabantins, de Flamands & d'Allemands qui montoient à seize mille, & commencèrent à ravager les provinces intérieures. Le Comte de la Marche qui marcha contre eux fut mis en déroute près Lyon, & mourut trois jours après des blessures qu'il avoit reçues dans

Edouard III. An. 1361.

l'action. Un de ces chefs s'empara d'Anse sur la Saone, s'y fortifia & fit des excursions dans tout le pays voisin. Les autres, au nombre de treize mille marchèrent vers Avignon & surprirent le Pont-saint-Esprit, où ils firent un butin prodigieux. Le Pape publia contr'eux une croisade, mais elle ne fit aucun effet; au contraire leur nombre s'augmenta de jour en jour par les déserteurs & les soldats réformés que l'espérance du pillage fit joindre à eux. Enfin Jean, Marquis de Montferat, étant en guerre avec Galeazo, & Barnabé Visconti, Seigneur de Milan, fut invité par le Pape & les Cardinaux qui résidoient à Avignon de prendre ces bandits à son service, & ils lui fournirent même de l'argent pour les y engager. En conséquence il se les attacha, & réduisit par leur moyen Alba Pompeia, Novarre & Pavie; mais ils furent débauchés par les Visconti, qui leur offrirent une plus forte solde que celle qu'ils recevoient du Marquis.

Froissart.

IX. Le Prince de Galles va faire sa résidence en Guyenne.

Le Roi d'Angleterre, pour accoutumer ses nouveaux sujets au gouvernement Anglois, résolut de les assujettir immédiatement à son héritier

présomptif dont ils connoissoient la valeur. Le Prince Noir avoit épousé depuis peu sa cousine Jeanne, fille d'Edmond Plantagenet, Comte de Kent, veuve de Sir Thomas Holland, au moyen d'une dispense du Pape, & les noces avoient été célébrées avec grande magnificence à Windsor. Le Roi lui avoit fait un transport du Poitou & de toutes les provinces situées entre ce pays & les Pyrenées. Il le déclara alors Prince d'Aquitaine & de Gascogne, pour les tenir du Roi par hommage-lige, & au moyen d'un tribut annuel d'une once d'or. Cette Chartre fut expédiée au mois de Juillet, & le Prince Edouard employa le reste de l'année aux préparatifs de son voyage pour Bordeaux, où il se proposoit de tenir une cour brillante. Au commencement de Février il partit d'Angleterre, & fut reçu avec de grandes démonstrations de joye dans ses nouveaux Etats. Les Comtes, les Barons & les Chevaliers lui jurèrent fidélité en lui marquant la plus grande satisfaction, & son affabilité lui acquit promptement l'affection du peuple. Pendant que la douceur & l'équité de son gouvernement rendoient ses sujets

Edouard III. An. 1362.

Rymer.

Edouard III. An. 1362.

heureux en Guyenne, son père convoqua un Parlement à Westminster pour la réformation des abus, & pour délibérer sur le projet d'établir un entrepôt de laines à Calais. On corrigea plusieurs griefs; on publia un pardon général pour toutes les contraventions qui regardoient les forêts, & les Communes accordèrent pour trois ans un subside sur les laines, toisons & cuirs. L'assemblée fut dissoute le treize de Novembre, au jour de l'anniversaire de la naissance du Roi, qui à cette occasion nomma ses fils Lionel, Duc de Clarence; Jean de Gand, Duc de Lancaster; & Edmond, Comte de Cambridge. Il convoqua encore un Parlement après la Saint Michel, pour la réformation des abus; & quelques nouveaux réglements y passèrent en forme d'ordonnances, pour être éxécutés par provision en attendant qu'ils eussent acquis la force de statuts.

Rot. Parl.

X. Jean, Roi de France, prend la croix

Vers le même temps, Pierre de Luzignan Roi de Chipre, visita les cours les plus distinguées de l'Europe, dans le dessein d'engager les Princes Chrétiens à une croisade contre les Turcs, qui commençoient à devenir

formidables dans l'Asie-mineure. Il proposoit de retirer la Terre-sainte des mains des Sarrasins affoiblis & découragés par une horrible peste. Philippe de Vallois avoit précédemment fait vœu de s'engager dans la croisade, & son fils Jean attribuoit tous les malheurs arrivés en France au défaut d'avoir rempli cet engagement. Il résolut d'expier cette omission, & passa à Avignon où il prit la croix; éxemple qui fut suivi par Waldemar Roi de Danemarc. Le Pape Urbain loua beaucoup la résolution de Jean, & le déclara aussi-tôt Général de toutes les armées Chrétiennes engagées dans la croisade. Le Monarque fixa le mois de Mars de la seconde année après cette cérémonie pour le temps du rendez-vous de ses troupes, dans le dessein de s'embarquer alors pour cette expédition. Le Roi de Chipre se rendit ensuite en Angleterre, où il espéroit avoir le même succès; mais Edouard étoit un Prince trop prudent pour s'engager dans une entreprise aussi romanesque,* & d'une aussi gran-

* Le terme de Romanesque est un peu fort pour caractériser une expédition où il s'agissoit d'aller au secours d'un Prince Chré-

Edouard III. An. 1363.

de dépense. Cependant il secourut Luzignan d'une somme considérable, & lui permit de lever des volontaires en Angleterre.

XI. Il passe en Angleterre, & meurt dans le palais de Savoye.

L'exécution du traité de Bretigni, avoit jusqu'alors été retardée par la mauvaise volonté de ceux qui refusoient d'évacuer les places cédées au Monarque Anglois. Les Ducs d'Anjou & de Berri, fils de Jean, & son frère le Duc d'Orléans, laissés pour ôtages en la puissance d'Edouard, commençoient à trouver très long leur séjour en Angleterre. Ils firent entendre au Roi qu'ils rendroient de plus grands services pour lever les difficultés, si on les transféroit à Calais, où ils seroient plus proches du lieu des négociations. On les y fit

tien opprimé par les infidèles : mais on ne peut disconvenir qu'il n'y eut de l'imprudence au Roi Jean de s'y engager. Le bon Monarque jugeoit de la droiture des autres Princes par la sienne, & croyoit Edouard suffisamment lié par le traité de Bretigni, pour n'avoir rien à craindre de l'Angleterre. S'il eut été plus politique il auroit remarqué les lenteurs affectées de son adversaire, qui ne fit jamais sa renonciation en forme à la couronne de France, ce qui auroit dû lui faire naître des soupçons, & lui faire sentir la néceſsité de ne pas s'éloigner de ses Etats,

passer, & on leur permit de monter à cheval plusieurs jours de suite dans les environs, soit pour affaires soit pour leur amusement. Leurs efforts étant infructueux, le Duc d'Anjou manqua à sa parole, & se sauva dans les états de son père, qui le reprit sévèrement d'une conduite aussi deshonorante. Dans la vûe de faire satisfaction pour la faute de son fils, il résolut de passer lui-même en Angleterre, & d'avoir une conférence avec Edouard, afin de lever les obstacles qui empêchoient l'éxécution du traité. Ses Ministres firent leurs efforts pour le détourner de cette résolution; mais il leur répondit que si la bonne foi étoit bannie du reste de la terre, elle devroit se trouver dans la parole des Princes, & que l'éxécution du traité étant une des conditions de sa rançon, il étoit déterminé à en faire remplir éxactement tous les articles. Il se rendit donc en Angleterre aux Fêtes de Noël, y fut reçu avec la cordialité la plus parfaite, * & comme les Rois de Chipre

Edouard III. An. 1363.

An. 1364.

* Quelques Auteurs ont avancé que Jean s'étoit rendu en Angleterre à titre de prisonnier, pour réparer la faute de son fils;

Edouard III. An. 1364.

Rainald. Du Tillet. Froissart.

& d'Ecosse s'y trouvèrent dans le même temps, la cour d'Edouard fut alors des plus brillantes. Il auroit été impossible à David Brus de lever en Ecosse l'argent nécessaire pour remplir les engagements auxquels il devoit sa liberté, & avant le traité de Bretigni il étoit entré dans une négociation avec le Régent & le Conseil de France, qui avoient promis de lui avancer cinquante mille marcs sur sa rançon, pourvû qu'il s'engageât de cœur dans les intérêts de ce Royaume, & fit une puissante diversion en Angleterre. On conclut un traité à cette occasion; mais la France se trouva si épuisée que le Régent ne put accomplir sa promesse, & David fut absolument hors d'état d'éxécuter le traité de Berwick, en conséquence duquel il avoit été relâché. Edouard qui connut son embarras résolut de le tourner à son propre avantage. La Reine d'Ecosse étoit morte sans enfants, & David avoit épousé une seconde fem-

mais le contraire paroît par le sauf-conduit qu'il reçut d'Edouard, qui lui donna la faculté de se rendre librement en Angleterre avec deux cents Chevaliers, d'y demeurer & de retourner en France en toute sureté.

me qui se trouva également stérile. Le Monarque Anglois offrit de lui accorder la remise de sa rançon s'il vouloit assurer la couronne à la famille royale d'Angleterre, dans le cas où il n'auroit point d'héritiers en ligne directe. David qui vouloit gagner du temps, ne parut pas éloigné d'accepter cette proposition, & la communiqua même à son Parlement, qui la rejetta avec indignation. Malgré ce refus, Edouard n'abandonna pas son projet, qu'il croyoit agréable à David, & pour ramener les esprits des Ecossois, il proposa d'unir les deux nations par une alliance mutuelle. Les conditions étoient si honorables & si avantageuses pour cette nation, que le second refus qu'il essuya ne put être occasionné que par le vif ressentiment qu'ils conservoient des malheurs causés par Edouard à leur pays. Cette négociation n'ayant pas réussi, David Brus passa à la cour d'Angleterre dans l'espérance d'engager le Monarque à adoucir les conditions de sa rançon. Ses efforts furent infructueux; mais son séjour, de même que celui du Roi Jean, fut accompagné de fêtes continuelles, de joûtes & de parties

Edouard III. An. 1364.

Edouard III. An. 1364.

de chasse jusqu'au commencement d'Avril, où le Monarque François tomba malade & mourut au Palais de Savoye à Londres.

XII. Charles de Blois est vaincu & tué à la bataille d'Auray.

Dans le cours de l'année précédente, il avoit terminé une dispute au sujet de la succession de Bourgogne, en faveur de son fils Philippe surnommé le Hardi, * auquel il donna l'investiture de ce Duché, & le titre de premier Pair de France, malgré les Remontrances du Roi de Navarre, qui étoit certainement le plus proche héritier du der-

* Dans une Notte de la nouvelle Edition de Rapin Thoyras, Tom. III. pag. 452. on trouve l'origine du nom de Philippe-le-Hardi tirée de M. Barnes. Lorsque son père, prisonnier en Angleterre, dînoit un jour avec le Roi Edouard à la table de ce dernier, le jeune Philippe avoit été nommé pour servir avec d'autres Seigneurs François. Un jeune Seigneur Anglois d'entre les servants, ayant servi le Roi Edouard le premier, & ensuite le Roi Jean, le Prince Philippe donna un soufflet à l'Anglois en lui disant: *Quoi donc! osez-vous servir le Roi d'Angleterre le premier, lorsque le Roi de France est à table?* Le Seigneur Anglois mit la dague à la main; mais Edouard lui ordonna de la remettre au fourreau, & vantant la noble fierté du jeune Prince, il lui dit en François: *Vous êtes Philippe-le-Hardi.*

hier Duc Philippe de Rouvre. Quand Charles V. ſuccéda à la couronne de France, il confirma la décision de ſon père; mais le Roi de Navarre regardant la mort de Jean comme une occaſion favorable de ſe faire lui-même juſtice, déclara la guerre à ſon ſucceſſeur. Les hoſtilités commencèrent auſſi-tôt des deux côtés, & le fameux Bertrand du Gueſclin qui avoit ſignalé ſa valeur au ſervice de Charles de Blois, fut alors employé pour s'oppoſer au Navarrois en Normandie. Il ſurprit Mante & Meulan, & établit une communication libre entre Paris & Rouen. Le Roi de Navarre oppoſa à cet habile Général ſon parent Jean de Greilli, Captal de Buche, qui avoit acquis une grande réputation au ſervice d'Angleterre; mais on ne lui donna pas un nombre ſuffiſant de troupes pour une entrepriſe auſſi importante. Dans le cours de cette campagne il eut le malheur d'être mis en déroute & fait priſonnier à Cocherel, après un combat ſanglant contre Bertrand, qui fut enſuite envoyé en Bretagne au ſecours de Charles de Blois. La diſpute ſubſiſtoit toujours entre ce Seigneur &

Edouard III.
An. 1364.

Edouard III. An. 1364.
Jean de Montfort, malgré les efforts d'Edouard qui proposoit de partager le Duché. La trève qui avoit toujours été prolongée, étant alors expirée, Montfort se mit en campagne & investit Aurai. Charles soutenu de du Guesclin, des Comtes d'Auxerre & de Joigni, & de plusieurs autres Barons de France avec leurs vassaux, résolut de faire lever le siège, & de terminer cette querelle par une bataille décisive. Jean, instruit des préparatifs de son compétiteur, sollicita le secours de Jean Chandos, Conétable de Guyenne, qui le joignit en personne avec un petit corps d'hommes d'armes & d'archers Anglois, outre un assez grand nombre de vaillants Chevaliers, venus d'Angleterre dans le dessein de se distinguer sous les ordres d'un aussi brave Capitaine. Charles marcha à Vannes, mit son armée en bataille, & s'avança vers Aurai contre l'ennemi, qui étoit dans une plaine derrière le château. Du Guesclin commandoit l'aîle droite, les Comtes d'Auxerre & de Joigni étoient à l'aîle gauche, & le centre étoit sous les ordres de Charles de Blois. Montfort avoit laissé la disposition de son

armée au Lord Chandos, qui oppoſa Sir Robert Knolles à du Gueſclin; Olivier de Cliſſon au Comte d'Auxerre, ſe mit lui-même au centre avec le Comte de Montfort, & donna à Sir Hughes de Calverli le commandement du corps de réſerve. Le front de chaque armée marcha en même temps, & Charles de Blois fit ſon attaque avec tant d'impétuoſité, que les étendards de Montfort furent renverſés, & ſon corps d'armée obligé de lâcher pied. Calverli s'avança auſſi-tôt avec ſon aîle pour occuper Charles, ce qui donna au centre le temps de ſe rallier & de reprendre ſa première poſition, après quoi il ſe retira à ſon poſte ſuivant les ordres qu'il avoit reçus de Chandos. Cependant le Comte d'Auxerre ayant été bleſſé à l'œil & fait priſonnier, ſes gens furent découragés & commencèrent à reculer; mais Olivier de Cliſſon profitant de leur déſordre, les chargea avec une nouvelle ardeur: les mit bien-tôt en déroute & en fit un grand carnage. Calverli remarquant que la fuite de cette aîle avoit mis à découvert le corps d'armée de l'ennemi, s'avança par un champ

Edouard III. An. 1364. de Genêt, & les attaqua en flanc avec tant de furie qu'ils furent aussitôt rompus, dispersés, & que Charles blessé à la bouche tomba mort sur le champ de bataille. Du Guesclin se soutenoit toujours, & combattoit avec son courage ordinaire; mais étant dangereusement blessé & entourré de toutes parts, il fut forcé de se rendre prisonnier au Lord Chandos qui remporta ainsi une victoire complette, & en quelque sorte termina toute la dispute. Le lendemain le château d'Aurai se rendit en conséquence d'une convention faite par la garnison avant la bataille, ce qui fut suivi de la soumission de Vannes & de plusieurs autres places importantes. An. 1365. Une grande partie de la Noblesse de Bretagne qui s'étoit déclarée pour Charles, regarda sa cause comme désespérée, & embrassa le parti de Montfort. Ce Seigneur marcha dans la haute Bretagne: réduisit la ville de Jugon & entreprit le siège de Dinan, qui tint pendant la plus grande partie de l'hiver, dans l'espérance d'être secourue par le Duc d'Anjou; mais elle fut enfin obligée de se rendre.

Il investit ensuite Quimpercorentin, & ravagea le pays voisin. La veuve de Charles, dont les fils étoient toujours prisonniers en Angleterre, se trouvant hors d'état de s'opposer à ses progrès s'adressa au Roi de France pour en obtenir du secours. Ce Monarque retenu par le traité de Bretigni, qui l'empêchoit de prendre parti dans cette querelle, & craignant cependant de perdre la souveraineté de la Bretagne, si cette Province étoit conquise par Montfort; proposa que ce Seigneur fit une pension honorable à la veuve de son compétiteur, au moyen de laquelle il pourroit posséder tranquilement le Duché, & que dans ce cas il feroit hommage à la couronne de France. Montfort accepta cette proposition, du consentement de son beau-père le Roi d'Angleterre, & la paix fut conclue à Guérande sous les conditions: Que si Montfort mouroit sans enfants légitimes, le Duché passeroit à Jean fils aîné de Charles de Blois: Que Jeanne, veuve de Charles, jouiroit du Comté de Ponthieuvre & d'une pension de vingt mille francs: & que Montfort seroit admis à faire hommage pour ce

Edouard III. An. 1365.

Dargentré. Hist. de Bretagne. Froissart.

Edouard III. An. 1365.

Duché au Roi de France. En conséquence de ce traité, les places qui avoient tenu jusqu'alors pour la famille de Charles, furent livrées à Jean de Montfort qui demeura tranquille possesseur de toute la Bretagne. Par la médiation du Captal de Buche qui étoit resté prisonnier, il se fit un accommodement entre les Rois de France & de Navarre, dont le dernier reçut un équivalent pour Mante & Meulan, après quoi les prisonniers des deux côtés furent remis en liberté.

XIII. Le Parlement offre de soutenir le Roi contre les entreprises de la cour de Rome.

Pendant que ces choses se passoient dans le continent, le Roi d'Angleterre convoqua à Westminster un Parlement qui lui accorda pour trois années un subside sur les laines & sur les cuirs. Il y fut dressé un statut contre les provisions, reservations, citations à Rome, & autres usurpations de cette cour. Urbain V. irrité de cette loi, demanda les arrérages du tribut accordé par le Roi Jean à l'Eglise de Rome, & menaça de poursuivre le Roi & le Royaume s'ils refusoient de consentir à le payer. Cette affaire fut éxaminée dans l'assemblée suivante tenue au mois de Mai, où le Parlement décida que le

An. 1366.

Roi Jean n'avoit pû assujettir ainsi ni lui ni son Royaume, sans le concours & le consentement de la nation, & que si le Pape prenoit des mesures violentes, ils s'y opposeroient de tout leur pouvoir.

Edouard III. An. 1366.

Rot. Parl.

XIV. La France ravagée par les bandits.

La France se trouva alors plus troublée que jamais par les compagnies de filibustiers, qui à leur retour d'Italie furent joints par un grand nombre de bandits. Charles V. demanda au Roi d'Angleterre qu'il employât son autorité contre ces scélérats, dont les chefs étoient pour la plus grande partie des Gascons & des Anglois; d'autant qu'il avoit été stipulé dans le traité de Bretigni que s'ils ne se soumettoient volontairement, les deux couronnes joindroient leurs efforts pour les réduire par les armes. Edouard fit publier plusieurs proclamations pour ordonner à tous ses sujets de renoncer à cette infâme société, & de sortir du Royaume de France; mais comme il n'y eut que très-peu de ces bandits qui se soumirent à ses ordres il résolut de marcher en personne contre eux. Charles allarmé de ses préparatifs, le pria de les cesser, & le Roi d'Angleterre fut tellement irri-

Edouard III. An. 1366.

té d'un ſoupçon auſſi bas, qu'il jura de ne jamais aller à ſon ſecours, quand même ces compagnies le chaſſeroient de ſon Royaume. * Cependant ils étoient montés au nombre de quarante mille déterminés, qui rempliſſoient tout le continent d'allarme & de conſternation. Le Pape avoit dabord excommunié tout le corps; mais enſuite il tâcha de les ramener par des promeſſes de pardon & d'abſolution. On leur offrit une très-groſſe ſolde & le paſſage libre au travers de l'Empire & de la Hongrie, s'ils vouloient s'engager dans une croiſade contre les Turcs, qui avoient fait depuis peu une terrible invaſion en Europe; mais ils ne voulurent pas ſe tranſporter ſi loin, pendant que la

* Je ne ſai pourquoi notre Auteur dit que ce ſoupçon du Roi Charles étoit *auſſi bas*. Il paroît plutôt par toute la ſuite de l'Hiſtoire qu'il n'étoit que trop bien fondé: Edouard ne cherchoit que l'occaſion de faire revivre ſes prétentions, & il y auroit eu une imprudence notable au Monarque François, de ſouffrir qu'il vint à main armée dans ſes Etats, ſous quelque prétexte que ce pût être. S'il avoit offert à Charles de lui envoyer des troupes auxiliaires pour chaſſer les compagnies, le Monarque François ne les auroit certainement pas refuſées;

France leur fourniſſoit des vivres & du pillage en abondance : cependant ils paſſèrent enfin en Eſpagne attirés par les guerres civiles dont ce pays étoit accablé.

Edouard III. An. 1366.

Dom Pédre ſurnommé le cruel, Roi de Caſtille, entr'autres actes de deſpotiſme & de barbarie avoit fait mettre à mort trois fils naturels de ſon père Alphonſe XI. Les trois ſuivants, Henri, Comte de Traſtamare, Tello, Comte de Sancelloni & Sanche craignant le même ſort, ſe réfugièrent en Arragon, où ils furent pourſuivis par Dom Pédre à la tête d'une puiſſante armée, avec laquelle il réduiſit pluſieurs villes & châteaux de ce Royaume. Les frères ne s'y trouvant pas en ſureté paſſèrent en France, où ils furent protégés par Charles, irrité contre Dom Pédre, qui avoit empoiſonné Blanche de Bourbon, ſœur de la Reine de France. Le barbare Caſtillan informé qu'ils s'étoient retirés à Paris, fit auſſi-tôt mettre à mort leur mère Léonore de Guſman : les fit proclamer traitres, & ordonner la confiſcation de tous leurs biens. Il s'étoit attiré le mécontentement de ſa Sainteté en faiſant

XV. Ils aident à faire monter Henri, Comte de Traſtamare ſur le trône de Caſtille.

Edouard III. An. 1366.

saisir les terres de l'Eglise, emprisonner des ecclésiastiques, & en rompant la trève avec le Roi d'Arragon. Le Pape l'avoit fait citer pour répondre par procureur sur ces crimes; mais il se moqua de la citation, & maltraita les députés : ce qui le fit excommunier à Rome en plein consistoire. Urbain, non content de cette vengeance, qui à la vérité étoit fort indifférente à Dom Pédre, invita le Roi d'Arragon & Henri, Comte de Trastamare à une conférence qui fut tenue à Avignon, où l'on résolut que le Pape dénonceroit une Sentence de déposition contre Dom Pédre, & déclareroit Henri légitime & capable d'hériter du Royaume de Castille, comme s'il eut été unique fils d'Alphonse. * Il s'engagea aussi-tôt dans

* On se plaint avec raison des entreprises des Papes sur le temporel des Rois, & l'on condamne les principes ultramontains qui les autorisent : mais le blâme ne doit-il pas retomber particulièrement sur les Princes qui ont séduit des Pontifes déja trop portés à étendre leurs droits au-delà de leurs justes bornes. Ce sont ces Princes eux-mêmes qui par leur conduite imprudente ont donné lieu aux Papes de s'attribuer une autorité aussi contraire à toutes les loix divi-

une ligue avec le Roi d'Arragon, qui accorda un libre paſſage par ſes Etats aux troupes de Henri, compoſées ſeulement des compagnies de Filibuſtiers engagées à ſon ſervice par les ſoins de Bertrand du Gueſclin que le Roi de France avoit employé dans cette négociation. Ce fameux guerrier, ſe rendit à leur quartier général, près Châlon-ſur-Saone, & perſuada à Sir Hughes de Calverli, le même qui avoit ſi vaillamment combattu à la bataille d'Aurai; à Sir Mathieu Gournai & aux autres chefs de s'engager dans cette entrepriſe, au moyen d'une ſomme conſidérable que leur devoient payer le Pape & le Roi de France. Ils y conſentirent ſous les conditions, que ſa Sainteté leur accorderoit l'abſolution des cenſures qu'ils avoient encourues : que du

Edouard III. An. 1366.

Froiſſart. Hiſtoire de du Gueſclin.

nes & humaines. Si les Souverains Pontifes avoient bien réfléchi, ils auroient connu que le vrai moyen de ſoutenir leur puiſſance, eſt de la renfermer uniquement dans ſon exercice ſpirituel, le ſeul qui lui appartienne de droit, & de ne pas fournir des prétextes, par leurs entrepriſes, à ceux qui ont du penchant au ſchiſme, de renoncer à l'autorité légitime en ſecouant le joug de l'autorité uſurpée.

Edouard III. An. 1366.

Guefclin feroit leur Général, & qu'on ne les obligeroit pas de fervir contre le Prince de Galles. Ces articles furent confirmés dans un traité folemnel, par lequel ils s'obligèrent de rendre au Roi de France toutes les forteresses dont ils s'étoient emparés dans fes Etats. Ils fe mirent auffi-tôt en campagne, & ils furent joints par un fi grand nombre de Nobleffe Françoife, ambitieufe de fervir fous le célèbre du Guefclin, que ce Général fe trouva à la tête de foixante mille hommes. L'argent promis par la France fut payé ponctuellement ; mais le Pape éludant le payement de celui auquel il s'étoit engagé, du Guefclin prit fa route par Avignon, & le lui demanda d'un ton fi haut que fa Sainteté faifie de consternation leva auffitôt fur les habitants cent mille livres par forme de capitation. Le Général l'obligea de rendre cette fomme au peuple dont elle avoit été extorquée, & tira deux cents mille florins des tréfors du Pape & des Cardinaux. *

* Ce prétendu fcrupule de du Guefclin, ne fe trouve que dans un ancien Romancier qui ne mérite aucune croyance. M. Vill. T. X. pag. 92.

Tous

Tous les ſoldats de cette armée portoient de grandes croix blanches ſur leurs habits, comme s'ils euſſent été engagés dans une croiſade, & l'on publioit qu'ils marchoient contre les Maures de Grenade; cependant le Roi de Caſtille ne fut pas trompé par cette feinte. Bien inſtruit de leur deſtination, il rappella ſes troupes d'Arragon, & fit ſes efforts pour lever une armée capable de leur réſiſter: mais il étoit ſi déteſté de ſes ſujets qu'il n'y en eut preſque aucun qui ſe rendit au rendez-vous, & que la plus grande partie de ſes troupes déſertèrent en revenant d'Arragon. En un mot il ſe trouva totalement abandonné, & la défection fut ſi ſubite qu'il eut à peine le temps de ſe ſauver avec ſa famille & ſes tréſors à Corunna, d'où il prit la fuite en Gaſcogne avec ſes trois filles. Cependant Henri prit le titre de Roi, & fut reconnu pour tel, par toutes les villes & la Nobleſſe du Royaume.

Edouard III. An. 136[illegible]

Froiſſart.

XVI. Edouard, dit le Prince Noir, entreprend de rétablir Pierre le Cruel Roi de Caſtille.

Si le Prince de Galles s'étoit contenté d'accorder un azile au tyran dans ſon malheur, cette humanité auroit été excuſée, & peut-être même louée: mais l'entrepriſe de faire re-

Edouard III. An. 1366.

monter ce monstre de cruauté & d'injustice sur le trône d'où il avoit été si justement chassé, * fut une tache iné-

* M. Smollett parle ici suivant les principes Anglicans, dont nous détestons les maximes. Pierre devoit être en éxécration à toutes les nations par ses cruautés & ses injustices : mais dire qu'il avoit été justement chassé, c'est ce que je ne puis passer à notre Auteur. Il étoit Roi légitime, & en cette qualité n'avoit que Dieu pour juge. Des sujets peuvent & doivent refuser de servir de ministres aux assassinats & aux autres actes de barbarie qui leur seroient commandés par un Monarque qui deshonore son caractère : mais ils doivent se contenter de gémir sur ses égarements, & ni eux, ni les Papes, ni les autres Souverains n'ont aucun droit de le déposer. La France faisoit une guerre juste à Dom Pèdre pour le punir de la mort de Blanche de Bourbon, & en le chassant de ses Etats, elle agissoit suivant le droit de la guerre, qu'il faut bien prendre garde à ne pas confondre avec celui de déposer un Monarque. Que les François eussent fait la conquête de la Castille & eussent ensuite donné ce Royaume à Henri, son droit devenoit très légitime, en ce qu'il l'auroit tenu des vainqueurs, au lieu qu'en s'en emparant à titre d'une concession des sujets de Castille, il ne peut éviter le nom d'usurpateur, que M. Smollett lui même lui donne par la suite, jusqu'à ce que son fils eut acquis des droits par un mariage subséquent. On observera que je parle ici d'un Gouvernement Monarchi-

façable dans la conduite de ce Prince qui avoit jusqu'alors brillé avec éclat. Il est vrai que la cruauté étoit un vice dont les plus grands caractères de ce siècle n'étoient pas totalement exempts : comme on a pu le remarquer dans les carnages, les incendies, les ravages, la peste & la ruine qui accompagnèrent les deux illustres Edouards dans tous leurs travaux guerriers. Malgré l'éclat passager de gloire dont ils ont été environnés, un observateur sincère & judicieux verra toujours qu'ils ne furent point les amis & les pères, mais plutôt les destructeurs de la race humaine. La conduite d'Edouard en faveur de Dom Pédre n'est pas même exempte du soupçon d'avoir été guidée par des motifs intéressés. Avant qu'il lui accordât son assistance, le Monarque Castillan lui fit une cession des terres de Biscaye, Castro de Ordoales, Bilbao, & de toutes les parties intermédiaires, par un traité formel, signé

que & héréditaire, au lieu qu'il faudroit raisonner sur des principes différents, s'il s'agissoit par exemple de la Pologne, ou de quelqu'autre Etat dont le Souverain est électif.

Édouard III. An. 1366.

& ratifié à Libourne. Le Roi d'Angleterre, non-seulement approuva cette expédition, mais il contribua de plus aux frais en accordant à son fils cent vingt mille écus, pour être payés par le Roi de France, comme partie de la rançon de son père. Le Prince de Galles rassembla tout l'argent qu'il put emprunter, & fit fondre sa vaisselle pour cette expédition, pendant que Dom Pédre promettoit de très-grosses sommes à la Noblesse de Gascogne pour les dédommager de l'argent qu'ils levoient & les récompenser du secours qu'ils devoient lui fournir. Ne pouvant espèrer d'entrer en Castille tant que les Rois d'Arragon & de Navarre seroient attachés au parti de Henri de Trastamare, ils envoyèrent des Ambassadeurs pour gagner Charles, qui consentit d'avoir une conférence avec Dom Pédre & le Prince de Galles à Bayonne, où en considération d'une somme considérable & de la cession de Guipuscoa, Vittoria, Alava, Logrogno, Gudugen, Calahorra & Alfaro, non-seulement il renonça à ses engagements avec Henri, mais il promit de soutenir Dom Pédre d'un

corps de troupes, & de lui donner le passage libre par ses Etats. Pendant que le Castillan prenoit toutes ses mesures pour recouvrer la Couronne, Henri s'occupoit de toutes les précautions possibles, dans la vue de la conserver. Aussi-tôt qu'il fut élevé sur le trône de Castille, il fit de grandes largesses aux compagnies de Filibustiers à qui il devoit presque tous ses succès, & gagna les cœurs de ses sujets par des actes de bienfaisance qui lui méritèrent le surnom de Libéral. Il avoit commencé par renvoyer les troupes Françoises; mais il avoit retenu les compagnies, sur la valeur desquelles il comptoit particulièrement. Il croyoit les attacher à ses intérêts par ses libéralités; mais il fut excessivement trompé dans son attente. C'étoient presque tous des scélérats indomptés, que la reconnoissance ne pouvoit lier & qu'aucun principe ne gouvernoit. La plus grande partie d'entr'eux avoient servi sous le Prince de Galles & étoient nés sujets de son père. Ils connoissoient ses talents, admiroient son courage, & redoutoient de servir contre un Général d'une capacité aussi consom-

Edouard III. An. 1366.

Rymer.

Edouard III. An. 1366.

mée, d'autant plus qu'ils couroient le risque, non-seulement d'être vaincus, mais encore d'être éxécutés comme traîtres. Edouard leur fit savoir par ses Emissaires qu'il avoit occasion de les employer, & qu'il desiroit qu'ils se rendissent auprès de lui en Guyenne. Ceux auxquels on s'adressa demandèrent aussi-tôt leur congé à Henri, qui n'avoit aucun soupçon de leur dessein. Douze mille se mirent en marche sans perdre de temps pour les frontières de la Gascogne, & les autres, qui étoient dispersés dans les différentes provinces, informés de l'invitation du Prince, se rassemblèrent pour suivre leurs compagnons. Du Guesclin, consulté par Henri dans cet embaras, lui conseilla d'engager le Roi d'Arragon à faire garder soigneusement les passages, pour empêcher leur retour, & lui offrit de faire venir de France un corps de troupes auxiliaires. Les compagnies ainsi arrêtées prirent une autre route, & après des fatigues infinies arrivèrent sur les frontières de Foix, dont le Comte leur refusa le passage, dans la crainte qu'ils ne ravageassent son pays. Cet obstacle fut prompte-

ment levé par les assurances de Jean de Chandos, qui se rendit dans cette province, & les enrolla pour le service du Prince. Il les partagea ensuite en différents corps, qui prirent diverses routes & arrivèrent enfin à Bordeaux, après que l'une de ces divisions eut combattu & remporté la victoire contre un corps de troupes Françoises qui les attaqua à Montauban dans le Querci.

Edouard III. An. 1366.

XVII. Il défait Henri à Navarre & rétablit Dom Pèdre sur le trône.

An. 1367.

Lorsque le Prince de Galles eut été joint par ces Filibustiers & par un renfort arrivé d'Angleterre sous les ordres de son frère Jean de Gand, ces troupes jointes aux autres corps d'Anglois & de Gascons lui composèrent une armée formidable. Il se mit en marche vers la fin de Février; traversa les Pirennées sur trois colonnes, chacune de dix mille hommes de cavalerie, qui marchoient à une journée de distance les unes des autres, & arriva à Pampelune, où il fut abondamment pourvû de vivres & de munitions par le Roi de Navarre. Ensuite il marcha à Salvaterre, ville des frontières de Castille, dont les habitants se soumirent sans résistance. Dom Pédre desiroit qu'on les

Edouard III. An. 1367. passât tous au fil de l'épée, pour jetter la terreur dans l'esprit des autres rébelles attachés à l'usurpateur; mais Edouard le détourna de cette vengeance barbare, en lui représentant que le massacre de ceux qui se soumettoient jetteroit le reste de ses sujets dans le désespoir. De cette ville ils s'avancèrent à Vittoria, dans la résolution de passer l'Ebre au pont de Logrogno, & de prendre poste à Navarel. Cependant Dom Henri avoit rassemblé dix mille hommes d'armes Castillans, bien montés de chevaux barbes, vingt mille cavaliers ordinaires armés de pied en cap & montés sur des genets, dix mille archers & soixante mille hommes d'infanterie. Avec ces troupes il s'avança à San-Miguel où il fut joint par Bertrand du Guesclin, qui lui amenoit quatre mille hommes d'armes levés en Bretagne en France & en Arragon. Henri se confiant dans le nombre de ses troupes toutes composées de bons soldats négligea les avis du Maréchal d'Andreghen, qui lui conseilloit de garder le passage de l'Ebre & de ruiner les Anglois en leur coupant les provisions. Il avoit envoyé un He-

rault à Pampelune pour aſſurer le Prince de Galles qu'il le combattroit auſſi-tôt qu'il ſeroit entré en Caſtille ; mais Edouard après avoir retenu le député juſqu'à ce qu'il eut traverſé l'Ebre, lui fit enſuite le même défi. Il lui propoſa cependant un accomodement que Henri rejetta avec mépris s'avançant toujours vers Nojarra dans l'intention de livrer bataille. Le trois Avril Edouard marcha à l'ennemi, avec ſon armée ainſi rangée. L'avant-garde étoit commandée par le Duc de Lancaſter & Jean de Chandos: Le Prince lui-même étoit au centre, & l'arrière-garde étoit ſous les ordres de Jacques, Roi de Majorque, accompagné d'Olivier de Cliſſon, du Captal de Buche, des Seigneurs d'Armagnac & d'Albret, avec pluſieurs autres Seigneurs Gaſcons. L'aîle droite des Eſpagnols étoit commandée par Bertrand du Gueſclin, & par le Maréchal d'Andreghen à la tête des hommes d'armes étrangers : le Comte de Sancelloni étoit à l'aîle gauche avec ſon frère Dom Sanche, & Dom Henri commandoit lui-même le centre. Edouard ayant obſervé cette diſpoſition d'une hauteur ſituée entre les

Edouard III. An. 1367.

deux armées, ordonna au Duc de Lancaſter & à Jean de Chandos de faire mettre pied à terre à leur cavalerie & d'attaquer la droite des Eſpagnols commandée par du Guefclin. Ils chargèrent avec impétuoſité à la tête des Filibuſtiers, mais ils furent ſi vaillamment reçus que le ſuccès fut très-long-temps douteux. Cependant le Prince attaqua la gauche & dès le premier choc renverſa cette aîle commandée par le Comte de Sancelloni, qui prit auſſi-tôt la fuite avec deux mille lances. Le Prince laiſſa le ſoin au Roi de Majorque de complétter ſa déroute, & tournant à gauche tomba ſur le corps d'armée où étoit Dom Henri, qui ſe ſignala par des actes d'une valeur extrême. Le Prince de Galles rompit trois fois le corps qu'il commandoit, & il le rallia autant de fois par le moyen du corps de réſerve monté ſur les Genets, ſans jamais lacher pied. Cependant le Duc de Lancaſter & Chandos ayant défait l'aîle droite avec beaucoup de peine & pris du Gueſclin ainſi que le Maréchal d'Andreghen, ils s'avancèrent pour joindre le Prince de Galles & le Roi de Majorque, alors les Eſpagnols

craignant d'être environnés & taillés en pièces, prirent la fuite de toutes parts, & Dom Henri abandonnant le champ de bataille se retira à Calahorra d'où il passa en Arragon. Les vainqueurs poursuivirent les fuyards jusqu'au Pont de Najara & en firent un horrible carnage. On trouva plus de cinq mille gentilshommes morts sur le champ de bataille; le Grand Prieur de l'Ordre de Saint Jacques, le Grand Maître de Calatrava & deux mille Chevaliers François & Espagnols furent faits prisonniers, au lieu que du côté des Anglois la perte ne fut que de quatre Chevaliers & de cinquante soldats.

Edouard III, An. 1367.

Froissart. Knyghton. Rymer.

XVIII. Ingratitude de Dom Pèdre envers son bienfaicteur.

Tous les prisonniers auroient été mis à mort si le Prince de Galles n'eut vivement intercédé en leur faveur auprès de Dom Pédre, dont il obtint qu'il les recevroit en grace, en lui prêtant serment de fidélité, & qu'il feroit publier une amnistie générale pour tous ses sujets. Le Roi se rendit ensuite à Burgos, capitale de la Castille vieille avec une garde de cinq cents hommes d'armes, commandés par Sir Guichard d'Angle, & fut suivi du Prince à la tête de l'armée. Ils

Edouard III. An. 1367.

y célébrèrent les Fêtes de Pâques avec grande solemnité, & Dom Pédre y reçut les Députés des villes les plus considérables de Castille, qui vinrent lui offrir leurs services & l'assurer de leur fidélité. Le Prince lui demanda alors le payement de ce qui étoit dû à ses troupes, afin qu'elles pussent s'en retourner & ne pas être plus long-temps à charge au pays. Le Castillan se défendit sur l'impossibilité; mais il proposa à Edouard de rester avec elles dans le voisinage de Valladolid, jusqu'à ce qu'il eut pû lever à Séville où il alloit se rendre l'argent nécessaire pour leur payement, protestant solemnellement que les troupes seroient satisfaites avant la Pentecôte. Le Prince après être resté dans cette ville jusqu'à la Saint Jean ne reçut que des excuses, qui lui prouvèrent évidemment le peu d'envie que Dom Pédre avoit de remplir ses engagements. Edouard fut justement puni par cette ingratitude d'avoir soutenu la cause d'un Monarque aussi indigne du trône. Voyant que les chaleurs devenoient excessives en Espagne, & que les maladies commençoient à se mettre dans les troupes, le Prince se rendit à

Agreda sur les frontières d'Arragon, & fit une convention avec le Roi de ce pays pour le passage des Filibustiers. Ensuite il prit avec le reste de ses troupes la route de la Navarre, qu'il traversa pour se rendre à Bordeaux où il fut reçu en triomphe, au milieu des acclamations du peuple. Edouard III. An. 1367.

XIX. Mécontentements en Guyenne. Ann. 1368.

Ce temps de réjouissance ne fut pas de longue durée en Guyenne, la Nation Angloise fut si flatée de la gloire du Prince, que le Parlement assemblé au mois de Mai accorda un subside considérable au Roi, après qu'on eut exposé aux deux Chambres la nature du traité si long-temps en négociation avec le Roi d'Écosse. Ce Monarque offroit d'entretenir une paix perpétuelle avec l'Angleterre, pourvû qu'Edouard renonçât tant pour lui que pour ses héritiers à tout titre de supériorité sur son Royaume; mais les Lords & les Communes déclarèrent qu'ils ne pouvoient consentir à cette paix sans abandonner leur Monarque & ses droits qu'ils étoient tenus par un serment solemnel de soutenir de tout leur pouvoir. Le Roi avoit mandé au Prince de Galles de revenir de Guyenne; mais les mécontente-

Edouard III. An. 1368.
ments qui commencèrent alors à y éclater empêchèrent son départ. Ses Finances avoient été épuisées par la dernière expédition, & le manque de foi de Dom Pédre le jettoit dans de gands embarras. Six mille Filibustiers revenus en Guyenne, y vivoient à discrétion, parce qu'Edouard n'étoit pas en état de leur payer ce qui leur étoit dû. Les habitants désespérés des véxations qu'ils souffroient tous les jours de ces voleurs indisciplinés en portèrent leurs plaintes au Prince, qui leur ordonna de sortir du pays. Ils respectoient tellement la personne d'Edouard qu'ils lui obéirent, traversèrent la Loire & établirent leur quartier général en Champagne. Après leur départ il restoit encore de si grosses sommes à payer aux autres troupes qu'il ne trouva d'autre moyen pour acquitter cette dette que de mettre un impôt sur les cheminées. Cette taxe fut très-odieuse aux habitants & il éprouva de violentes oppositions de la part du Comte d'Armagnac, Seigneur d'Albret, qui avoit épousé depuis peu Margueritte sœur de la Reine de France, ainsi que des autres Grands Barons Cascons. Ils lui décla-

tèrent qu'ils ne se soumettroient point à cette innovation : se retirèrent même dans leurs châteaux, & menacèrent de se révolter, plutôt que de s'assujettir à un impôt aussi contraire aux privilèges dont ils jouissoient & que le Prince de Galles avoit fait serment de maintenir.

Edouard III. An. 1368.

XX. Henri de Trastamare recouvre le trône de Castille.

Henri, Comte de Trastamare voulant profiter de cette occasion pour recouvrer la couronne de Castille, assembla une petite armée, par le secours du Duc d'Anjou & du Roi d'Arragon, avec laquelle il entra dans la Castille vieille, & fut reçu par tout à bras ouvert. Burgos, Valladolid, Leon & Astorga lui ouvrirent leurs portes sans hésiter. Il fut joint par un grand nombre de noblesse suivis de leurs vassaux & de leurs adhérents, & ne trouva aucune opposition, jusqu'à ce qu'il fut arrivé près de Tolède ; mais cette ville refusant de le recevoir, il résolut d'en faire le siège dans les formes. Dom Pédre qui faisoit sa résidence à Seville commença à rassembler une armée pour opposer à son compétiteur ; mais il n'y eut que très peu de ses sujets qui voulurent se ranger sous ses étendards. Cependant les

Edouard III. An. 1368. Rois de Grenade & de Tremesin lui fournirent vingt mille mores, & Ferdinand Roi de Portugal, son parent envoya un corps de troupes à son secours. Il espéroit que Hughes de Calverly lui amèneroit un renfort de six mille Filibustiers ; mais sans attendre leur arrivée, il se mit en marche de Seville, à la tête de quarante mille hommes pour faire lever le siège de Tolède. Bertrand du Guesclin, qui avoit joint Henri avec deux mille hommes d'armes, lui conseilla d'abandonner le siège & de surprendre Dom

An. 1369. Pédre dans sa marche. Le Prince suivit son avis, & se conduisit avec tant de bonheur que Dom Pédre fut mis en déroute. Il se réfugia dans le château de Montiel, & ne le trouvant pas en état de soutenir un siège, il voulut s'échapper pendant la nuit, mais il fut pris & tué de sang froid des propres mains de son frère Henri. Ainsi périt par un assassinat l'un des tyrans les plus barbares qui eut encore monté sur le trône : le meurtrier usurpa la couronne, mais son fils aussi nommé Henri s'en assura ensuite la possession,

Froissart. en épousant Catherine, fille de Jean
Rainal. de Gand & de sa seconde femme

Constance fille aînée & héritière de Dom Pédre le Cruel. *

Edouard III. An. 1369.

XXI. Rupture entre la France & l'Angleterre.

Pendant ces révolutions en Castille, les Seigneurs mécontents de Gascogne trouvant le Prince de Galles infléxible sur le droit de fouage, qui fut levé sévèrement, eurent recours au Roi de France : se présentèrent à la cour de Charles & appellèrent à celle des Pairs, pour y avoir satisfaction. Ils dirent au Monarque, que le Prince de Galles avoit perdu les cœurs de ses sujets de Guyenne, non-seulement par cette taxe exhorbitante qu'on levoit avec rigueur ; mais encore parce qu'il conféroit à des Anglois toutes les places qui rapportoient de l'honneur ou du profit, au préjudice des naturels du pays. Ils l'assurèrent que si la guerre étoit déclarée, tout le Duché se soulèveroit en faveur de Charles, promirent de la soutenir à leurs propres frais, & protestèrent au Roi de France qu'ils vivroient & mouroient dans son par-

* Je renvoye à l'Histoire d'Espagne pour ce qui concerne la mort de Dom Pèdre qui n'est pas de mon sujet ; mais que plusieurs bons Auteurs prétendent être arrivée différemment de ce que dit M. Smollett.

Edouard III. An. 1369.

ti. Quoique Charles ne fut pas un Monarque fort belliqueux, il cherchoit l'occasion de recouvrer les territoires de Guyenne, qui avoient été démembrés de la couronne à la dernière paix, aussi bien que de soutenir sa Souveraineté sur tout le Duché. Cependant il avoit peine à s'engager dans une guerre qu'il prévoyoit devoir être très dangereuse & causer beaucoup de dépenses. Pendant qu'il restoit indécis entre la crainte & l'ambition, il amusa les Seigneurs Gascons par des promesses & de riches présents, & cependant fit citer en son nom le Prince de Galles à la cour des Pairs, pour répondre sur leurs plaintes. Edouard irrité envoya une députation à Charles, & lui fit dire qu'il étoit prêt à se rendre à Paris sur son invitation, avec une suite de soixante mille hommes. Enfin le Monarque François, encouragé par l'âge avancé du vieux Edouard, & la maladie de langueur dont le Prince de Galles avoit été attaqué dans sa dernière expédition & qu'on regardoit comme incurable, résolut de rompre avec l'Angleterre. Il commença à faire des préparatifs secrets, dans la vue de

s'emparer du Ponthieu avant que de déclarer la guerre, & s'attacha à gagner les habitants d'Abbeville & la Noblesse du pays, qu'il attira dans ses intérêts. En même temps il envoya des Ambassadeurs en Angleterre pour assurer Edouard de ses dispositions pacifiques & faire quelques ouvertures tendantes à affermir & confirmer le dernier traité. Ils ne trouvèrent aucune difficulté à convaincre le Roi d'Angleterre de la sincérité de leur maître ; mais en revenant en France, ils rencontrèrent à Douvres un nouveau Député de Charles qui portoit un défi insultant au Monarque Anglois. Surpris de ce message, il ordonna aussi-tôt aux Lords Percy, Neville & Windsor, de se rendre dans le Ponthieu avec un corps de troupes pour la défense de cette province, mais ils étoient à peine arrivés à Douvres qu'ils apprirent qu'Abbeville, Saint-Valery, le Crotoy, Rue & Noyelles avoient été livrées par les habitants au Comte de Saint-Paul & à Hughes de Chatillon, Officiers du Roi de France. Jean, Duc de Berri, frère de Charles, Pierre, Comte d'Alençon, & Jean Comte

Edouard III. An. 1369.

Walsingham

Edouard III. An. 1369.

d'Harcourt qu'on avoit donné en ôtage à la cour d'Angleterre pour la rançon du Roi Jean, avoient sur leur parole obtenu la permission de passer une année en France avec leurs amis; mais aussi-tôt qu'ils furent informés de la rupture, ils refusèrent de retourner en Angleterre, & servirent dans la guerre qui suivit, au mépris de tous les principes d'honneur, & du serment qu'ils avoient fait. *

* Les causes de la rupture entre la France & l'Angleterre, ont été si savamment & si judicieusement discutées dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, Tom. XVII. que je crois devoir y renvoyer le Lecteur. Il y trouvera la réponse aux imputations odieuses de Rapin Thoyras. La mauvaise foi du Roi d'Angleterre avoit paru en tant d'occasions, malgré les avantages qu'il retiroit du traité de Bretigni, qu'il n'est pas étonnant que Charles désirât d'en avoir satisfaction. On ne peut disconvenir que le point le plus important étoit la renonciation d'Edouard à ses prétentions au trône François. Le Roi Jean avoit fait de son côté tout ce qui étoit en lui; & les Ecrivains Anglois ne peuvent s'empêcher de reconnoître sa bonne foi. Charles en fit de même tant qu'on put espérer qu'Edouard en rempliroit les conditions: mais après tant d'années d'un retard affecté, le Monarque François étoit bien en droit de regarder la Guyenne comme relevant toujours de sa couronne;

Edouard III. An. 1369.

XXII. Hostilités des François en Guyenne.

Le Roi d'Angleterre, informé que la Guyenne étoit aussi attaquée : qu'on sollicitoit les Ecossois de tomber sur les comtés septentrionaux & qu'il y avoit une flotte préparée pour faire une descente sur les côtes méridionales d'Angleterre, assembla un Parlement au mois de Juin. Après y avoir exposé la conduite *prétendue* illicite de Charles il demanda aux Archevêques & aux Prélats d'examiner s'il n'étoit pas en droit de reprendre le titre & les armes de France, qu'il avoit abandonnés en conséquence du traité que ses ennemis avoient si hon-

L'appel que les Seigneurs de cette province firent à la cour des Pairs, prouve évidemment qu'ils pensoient de même. On objecte qu'Edouard avoit quitté le nom & les armes de France après le traité : mais quel fond pouvoit-on faire sur un Prince qui avoit précédemment protesté contre son hommage. Si nous en croyons les Anglois eux-mêmes, il n'y avoit donc qu'une renonciation en forme qui put prouver sa droiture : Pourquoi n'avoit-il pas envoyé ses députés à Bruges lorsque Jean y avoit envoyé les siens pour l'échange des renonciations ? La raison en est évidente. Il jouissoit réellement des Provinces que Jean lui avoit laissées. On lui payoit les sommes convenues pour la rançon du Monarque, le reste lui étoit peu important.

Edouard III. An. 1369.

teusement violé. Ils délibérèrent à ce sujet, & se décidèrent pour l'affirmative : les Lords & les Communes furent du même sentiment, sur quoi il reprit aussi-tôt l'un & l'autre & fit changer le grand sceau. On lui accorda un subside extraordinaire sur les cuirs & les laines, & l'on fit de toutes parts des préparatifs pour soutenir la guerre que la France avoit si injustement allumée. Les Ducs d'Anjou & de Berri, renforcés par les Filibustiers de la Loire, que Charles avoit engagés dans son parti, tombèrent de différents côtés sur la Guyenne, & furent joints par toute la Noblesse de cette province. Cependant Sir Hughes Calverly revenu d'Espagne, avec six mille hommes des mêmes compagnies s'enrôla au service du Prince de Galles; les Comtes de Pembrok & de Cambridge arrivés d'Angleterre vers le même temps avec un renfort, passèrent dans le Périgord où ils surprirent Bourdeilles, Jean de Chandos avec Guichard d'Angle furent envoyés à Montauban, pour s'opposer aux progrès du Duc d'Anjou. La guerre commença par de légères escarmouches avec différents

succès & par la surprise de quelques places des deux côtés. Le château de Belle-Perche dans le Bourbonnois fut pris par les Filibustiers au service d'Angleterre qui y trouvèrent Madame Isabelle, mère de la Reine de France & du Duc de Bourbon. Elle fut traitée honorablement dans son propre château jusqu'à l'année suivante où son fils à la tête d'une armée nombreuse investit la place & s'en seroit rendu maître, si les Comtes de Pembrock & de Cambridge n'eussent marché à son secours. Ces Seigneurs défièrent le Duc de Bourbon pour une bataille, mais il n'accepta pas leur défi, & ils emmenèrent sa mère avec la garnison une après midi sans qu'il essayât de la retirer des mains de ses ennemis. Elle fut depuis échangée pour Simon de Burley un des principaux chefs des Filibustiers, qui avoit été surpris & fait prisonnier dans un combat entre Mirebeau & Luzignan.

Edouard III. An. 1369.

Froissart.

XXIII. Le Duc de Lancaster entre en Normandie.

Dans une autre partie du Poitou les François surprirent Chatelleraut, & réduisirent différentes places: pendant que de son côté Jean de Chandos prit le fort château de la Roche-sur-Yon appartenant au Duc d'Anjou.

Edouard III. An. 1369.

Cet habile Commandant fut ensuite mortellement blessé dans une rencontre au Pont de Lussac : sa perte causa des regrets infinis aux Anglois dont les affaires souffrirent beaucoup de ces côtés par la mort de ce brave Capitaine : mais leurs plus grandes pertes furent causées par les intrigues de Jean de Cardeillac, Archevêque de Toulouze, qui persuada à la ville de Cahors & à plusieurs autres places de se révolter contre le Prince de Galles, & de se mettre sous la protection du Roi de France. Cependant Jean de Gand, Duc de Lancaster descendit à Calais avec un corps de troupes, & marcha directement à Harfleur en Normandie, dans le dessein de brûler les vaisseaux qu'on y avoit rassemblés pour le transport de l'armée Françoise en Angleterre : mais le Comte de Saint-Paul se jetta dans la place avec un gros corps de troupes & fit manquer le projet du Duc. Forcé d'abandonner cette entreprise, il ravagea une grande partie de la Picardie, & retourna ensuite à Calais. Le Roi d'Angleterre jugeant nécessaire de se fortifier par des alliances étrangères, fit une ligue avec les Ducs de Juliers

Edouard III. An. 1369.

Juliers & de Gueldres, & Charles Roi de Navarre, qui cependant y renonça ensuite, gagné par les offres du Monarque François. Edouard traita aussi avec les villes de Flandres, & avec Albert de Bavière, Administrateur du Hainault, de la Zélande, de la Hollande & du Friesland; mais tout ce qu'il put obtenir de ces puissances fut la promesse de garder une éxacte neutralité. Cependant il fut tranquille du côté de l'Ecosse, parce que David Brus étant mort, son neveu Robert Stuard avoit succèdé à la couronne, & qu'on avoit fait une trève de quatorze ans entre les deux Nations.

XXIV. Les Ducs d'Anjou & de Berri entrent en Guyenne avec de nombreuses armées.

Charles de France qui avoit obtenu une aide très considérable des trois Etats de son Royaume, résolut d'achever la réduction de la Guyenne, & dans cette vûe donna ses ordres pour assembler deux armées nombreuses. En même temps il prit séance au Parlement de Paris, où il déclara publiquement Edouard d'Angleterre, son fils Edouard, & tous leurs adhérents rébelles à sa souveraineté, & la Guyenne réunie à la couronne de France. Bertrand du Guesclin conclut une ligue offensive

Edouard III. An. 1369.

& défensive entre la France & le Roi de Castille, qui se chargea d'entretenir une flotte contre les Anglois sur les côtes de Guyenne & de Poitou. Après cette négociation, Bertrand fut rappellé pour servir dans l'une des armées sous le Duc d'Anjou qui entra par Bergerac dans la Guyenne, pendant que le Duc de Berri qui commandoit l'autre y entra de même par la route de Limoges. Leur intention étoit de réduire les places qui avoient tenu jusqu'alors pour le gouvernement Anglois, de se rejoindre ensuite, & de surprendre le Prince de Galles dans Angoulême, où il faisoit sa résidence ordinaire. Le Duc d'Anjou & du Guesclin soumirent la plus grande partie de l'Agénois, pendant que le Duc de Berri tomba sur le Limosin, prit plusieurs châteaux & investit Limoges, dont l'Evêque faisoit les plus grands efforts pour persuader aux habitants de se rendre.

XXV. Le Prince de Galles prend Limoges d'emblée.

Le Prince Edouard, informé de leur dessein, déclara qu'ils ne le trouveroient jamais renfermé dans aucune ville ni forteresse, & assembla aussitôt son armée à Cognac. Le Duc de

Lancaster étant arrivé dans le même temps d'Angleterre avec un renfort considérable, les deux Généraux François qui ne vouloient pas hazarder la bataille congédièrent leurs troupes; l'un retourna à Toulouse & l'autre rentra dans le Berri. Le Prince Noir irrité de la trahison de l'Evêque & des habitants de Limoges qui s'étoient révoltés en faveur de ses ennemis, les fit sommer de chasser la garnison Françoise, & de retourner à leur devoir : ajoutant que s'ils y manquoient il feroit raser leur ville jusqu'aux fondements, & passer tous les habitants au fil de l'épée, sans distinction d'âge, de sexe, ni de qualité. Ils traitèrent avec mépris les députés & la citation : le Prince se fit porter en litière devant la place, & pendant un mois entier ses soldats furent employés nuit & jour à miner les fortifications. L'ouvrage conduit à sa perfection, le Prince fit ranger en bataille les troupes destinées pour l'assaut : ordonna d'allumer des feux sous les bois qu'on avoit mis pour étayer, & aussi-tôt qu'ils furent consommés plus de trente verges des murailles tombèrent & com-

Edouard III. An. 1369.

Edouard III. An. 1370.

blèrent le fossé. Alors les soldats se jettèrent dans la brêche, & ouvrirent les portes au Prince, qui entra dans la place avec un corps de troupes choisies; massacra toute la garnison Françoise & environ trois mille habitants. L'Evêque qui avoit été auteur de la révolte, auroit eu la tête tranchée comme traître, sans le Duc de Lancaster qui intercéda pour lors en sa faveur, de même que le Pape qui obtint ensuite sa grace. La saison étant fort avancée, le Prince de Galles renvoya ses troupes: retourna à Cognac, & au commencement de l'année suivante repassa à Londres par l'avis des Médecins, laissant au Duc de Lancaster le commandement dans la Guyenne.

P. Daniel. Froissart.

XXVI. Sir Robert Knolles marche dans le voisinage de Paris. Une partie de son armée est défaite près Pont-villain.

Sir Robert Knolles partit de Calais vers la S. Jean à la tête d'une armée nombreuse: passa par Arras, & ravagea la Picardie sans trouver d'opposition, quoiqu'il fut suivi d'un camp volant de François, qui avoient ordre de veiller sur tous ses mouvements, & de le harceler dans sa marche sans hazarder de bataille. Robert fut donc obligé de se conduire avec grande circonspection, ensorte que

le pays souffrit peu de ses corps détachés. Il n'attaqua aucune ville importante; mais après avoir traversé le Vermandois, la Champagne & la Brie, où il leva quelques contributions, il arriva dans le voisinage de Paris, & brûla les villages voisins, dans l'intention d'engager les François à lui livrer bataille. Charles avoit un gros corps de troupes dans les murs de la Capitale, & toute la Noblesse desiroit avec ardeur de combattre les Anglois; mais il arrêta leur vivacité & refusa absolument de hazarder la bataille, parce qu'il prévoyoit que les ennemis n'entreprendroient pas un siège, & ne pourroient faute de provisions demeurer long temps dans la même situation. En effet Knolles se retira par le chemin de Montleheri, & après avoir ravagé la Beauce & le Gatinois, marcha dans le Maine pour établir ses quartiers d'hiver sur les frontières de la Bretagne. Ce projet fut traversé par Thomas Lord Grandisson, Walter Fitz-walter, & par d'autres jeunes Seigneurs qui faisoient très peu de cas des ordres & des avis de Knolles, parce qu'il avoit été

Edouard III.
An. 1370.

Edouard III. An. 1370.

chef de Filibustiers. Le mépris qu'ils avoient pour leur Général fut encouragé & augmenté par les insinuations de Sir Jean Minstreworth, auquel Knolles avoit donné un commandement considérable dans l'armée ; mais qui après avoir dissipé de très grosses sommes destinées pour la paye des soldats, avoit fait ses efforts pour perdre son bienfaicteur, afin de pouvoir éviter d'être poursuivi & puni de ses malversations. Poussés par ses instigations, ces jeunes avanturiers refusèrent d'accompagner Knolles en Bretagne ; mais ils se séparèrent avec leurs troupes, & établirent leurs quartiers en Anjou & en Touraine. Bertrand du Guesclin qui fut vers le même temps nommé Conétable de France, voulant commencer l'exercice de son emploi par quelque exploit mémorable, assembla un corps de troupes ; s'avança vers Caen en Normandie où il fut joint par celles de cette province, sous les ordres du Maréchal de Blainville, & tourna sa route vers le Maine, où un gros corps d'Anglois avoit pris ses quartiers. Knolles qui vit leur intention, en-

voya ordre à toutes ses troupes de se réunir pour livrer bataille à l'ennemi, & aussi-tôt les Lords Grandisson, Fitz-walter, Minstreworth, & plusieurs autres se hâtèrent de le joindre, dans la vue de partager la gloire du combat. Du Guesclin informé de leur marche, les surprit à la fin de Novembre près Pont-villain, sur les frontières du Maine, & quoiqu'ils fissent une courageuse défense, ils furent accablés par le nombre & mis en déroute, avec perte de quatre mille hommes tués ou pris, du nombre desquels fut Grandisson, qui tomba au pouvoir des ennemis. Minstreworth qu'on soupçonnoit d'avoir averti le Conétable, prit la fuite & repassa en Angleterre, où il jetta toute la faute sur Knolles; mais ce Commandant fut justifié à la satisfaction de Sa Majesté par Sir Allan Boxhull, qui avoit servi dans cette expédition, & Minstreworth fut cité pour répondre sur sa propre conduite devant le Roi & son conseil. Il ne voulut pas courir le risque du jugement; quitta le Royaume, se révolta en faveur des ennemis: fut condamné, & ayant été pris par la

Edouard III. An. 1370. suite, souffrit la mort des traîtres. Après l'action de Pont-villain, Knolles donna ses soins à mettre S. Sauveur-le-Vicomte en état de défense; se retira en Bretagne, & le Conétable après avoir congédié ses troupes reprit la route de Paris. *

XXVII. Affaires du Parlement. An. 1371. Du Guesclin ne resta pas long temps dans l'inactivité, car dès le commencement de l'année il marcha sur les frontières de Guyenne, réduisit Milhau en Rouergue, & Uzès en Auvergne, ** qui étoient défendues par des garnisons Angloises. La prise de ces places donna le moyen aux François d'étendre considérablement leurs quartiers, & les affaires des Anglois tombèrent promptement en décadence dans ce pays, malgré la vigilance de Jean Duc de Lancaster, qui réduisit la forteresse de Montpaon, dont la garnison fut faite pri-

* Cette même année le 19 Décembre mourut à Avignon le Pape Urbain V. & dix jours après, Pierre Roger Cardinal de Beaufort fut élu pour lui succéder; il étoit natif du Diocèse de Limoges, prit le nom de Grégoire XI. & tint le saint Siège sept ans, deux mois, vingt-sept jours.

** Usez n'a jamais été en Auvergne: c'est une erreur.

ſonnière de guerre. Il fit paſſer au fil de l'épée celle de Mont-contour, l'une des fortes places des frontières du Poitou, dont il emporta la ville & le château d'aſſaut. Ce furent les ſeules actions conſidérables qui ſe paſſèrent cette année en Guyenne; mais l'intention du Monarque François n'étoit pas de borner ſes exploits à cette ſeule province. Il méditoit une deſcente en Angleterre, & faiſoit de grands préparatifs pour cette expédition, dont Edouard fit part au Parlement aſſemblé le mois de Février à Weſtminſter. Les Lords & les Communes lui accordèrent une aide de cinquante mille livres pour être employée à mettre le Royaume en ſureté. Cette taxe fut levée ſur toutes les Paroiſſes d'Angleterre, & les Aſſemblées eccléſiaſtiques de Cantorbéry & d'York accordèrent une pareille ſomme pour le ſervice public. Le Clergé s'étoit attribué preſque toutes les grandes places de l'Etat; mais les Lords & les Communes en firent leurs plaintes dans ce Parlement, regardant ces entrepriſes comme préjudiciables à leurs droits, & demandèrent qu'à l'avenir les places

Edouard III. An. 1371.

Rymer. Rot. Parl.

Edouard III. An. 1371.

de Chancellier, de Tréforier, de Clerc du fceau privé, ainfi que celles de Barons & Chambellans de l'Echiquier fuffent remplies uniquement par des laïques. Le Roi ne crut pas devoir répondre à leur requête; cependant les Evêques de Winchefter & d'Exeter fe démirent de leurs places de Chancellier & de Tréforier, & par la fuite les Eccléfiaftiques ne furent plus fi généralement promus à ces grandes dignités.

XXVIII. Le Comte d'Héreford défait une flotte de Flamands commandée par Péterfon.

Une partie de la flotte deftinée à s'oppofer à l'invafion des François, fut envoyée par Edouard pour efcorter Humphroi de Bohun, Comte d'Héreford & de Southampton, qui partit en qualité d'Ambaffadeur avec Thomas de Wodeftoke, le plus jeune des fils du Roi, pour conclure une alliance contre la France avec le Duc de Bretagne. On accorda à ce Prince Chifac, Melle, & Civray en Poitou, & il confentit à rendre hommage à Edouard, comme auffi à remettre douze ports de mer entre les mains des Anglois qui viendroient à fon fecours. Cette alliance fut fuivie d'une ligue offenfive & défenfive, cimentée par le don du Comté de Riche-

mond en Angleterre, dont le Duc de Lancaster se démit en sa faveur. Le Monarque Anglois avoit fait plusieurs démarches pour une autre ligue avec les villes de Flandres; mais ses négociations devinrent infructueuses par le crédit du Comte Louis, qui étoit fortement attaché à Charles, & attira un grand nombre de particuliers dans ses intérêts, sans pouvoir cependant réussir à faire déclarer les Etats du pays pour la France. Du nombre de ceux qu'il gagna, fut Jean Péterson Commandant d'une flotte Flamande, qui après avoir chargé des vins & du sel à Bayonne & la Baye, rencontra en mer l'escadre commandée par le Lord Gui de Brian Amiral Anglois, qui conduisoit le Comte d'Héreford en Bretagne. Péterson attaqua cette escadre, & l'action devint très vive; mais les Flamands furent défaits, perdirent quatre mille hommes, & l'on prit toute la flotte avec le Commandant qui furent envoyés en Angleterre. Edouard résolut de prendre occasion de cet acte d'hostilité pour forcer les Flamands à se déclarer sur la conduite qu'ils avoient dessein de tenir dans sa querelle avec le

Edouard III. An. 1371. Roi Charles. Il envoya une flotte pour bloquer leurs ports, prendre leurs vaiſſeaux & interrompre leur commerce. La vivacité de ſes démarches les obligea à demander la paix qui fut promptement concluе, & le Comte accéda au traité. Cet avantage fut contrebalancé par un évènement qui arriva en Guyenne, & qui fut ſuivi de la perte d'une grande partie de cette Province. Dom Pèdre dernier Roi de Caſtille, avoit laiſſé en ôtage ſes deux filles Conſtance & Iſabelle à Aire en Gaſcogne, pour ſureté de l'argent dépenſé par le Prince de Galles lorſqu'il avoit entrepris de ſe rétablir. Jean de Gand épouſa l'aînée de ces deux Princeſſes, & en vertu des droits de ſa femme, prit les armes & le titre de Roi de Caſtille & de Leon: ce qui lui attira la haine implacable de Henri de Traſtamare poſſeſſeur actuel, qui fit tous ſes efforts pour ruiner les Anglois en Guyenne, d'autant que c'étoit le ſeul côté par où le Prince Jean pouvoit avoir entrée dans ſes Etats.

Rymer.

XXIX. Le Comte de Pembrok eſt défait en

Le Duc de Lancaſter étant repaſſé en Angleterre, où il amena ſa nouvelle femme, le Roi nomma Jean

Haſtings Comte de Pembrok pour lui ſuccéder dans le Gouvernement de la Guyenne, & ce Seigneur s'embarqua au mois de Juin avec un petit corps de troupes pour défendre cette Province. Lorſque la flotte qu'il montoit fut arrivée à la rade de la Rochelle, ils y furent ſuivis par les vaiſſeaux Caſtillans au nombre de quarante groſſes caraques, outre les vaiſſeaux d'un port inférieur, ſous les ordres d'un Gallois nommé Owen, qui étoit entré au ſervice de France. Quoique les vaiſſeaux des Eſpagnols fuſſent beaucoup plus forts que ceux des Anglois, & munis de pièces de canon dont ceux-ci manquoient, le combat dura tout le jour avec un ſuccès douteux, les Anglois étant ſoutenus par Jean de Harpeden Sénéchal de la Rochelle, qui s'embarqua avec un petit corps de troupes, & ſe joignit à eux accompagné des Seigneurs de Tonnai, Boulogne, Surgères & Limers, montés ſur quatre petits vaiſſeaux. Le combat recommença le lendemain en pleine mer, & continua juſqu'à trois heures après midi que la victoire ſe déclara pour les Eſpagnols. Le canon fit un terrible ravage parmi

Edouard III. An. 1371.

mer par les Eſpagnols. Le Captal de Buche eſt ſurpris & fait priſonnier près Soubiſe.

An. 1372.

Edouard III. An. 1372.

les Anglois, le Comte de Pembrock fut abordé par les ennemis & pris vivant, avec Sir Richard d'Angle, Sir Jean Curſon & pluſieurs autres perſonnes de diſtinction. Le vaiſſeau qui portoit la caiſſe militaire périt, avec vingt mille livres d'argent comptant, & tous les autres vaiſſeaux, avec les Chevaliers, ſoldats & matelots devinrent la proie du vainqueur, qui mit auſſi-tôt à la voile pour l'Eſpagne. Cette défaite auroit vraiſemblablement été ſuivie de la défection de la Rochelle ſi le Captal de Buche ne fut entré la veille dans la ville avec ſix cents hommes d'armes Anglois & Gaſcons. Ce déſaſtre répandit une conſternation générale dans toute la Guyenne, dont les François ne manquèrent pas de profiter. Le Conétable du Gueſclin entra dans le Poitou avec une armée nombreuſe, & prit d'emblée Montmorillon; mais Chauvigni, Luſſac & Montcontour ſe rendirent ſans réſiſtance. Saint-Sever dans le Limoſin ſoutint pluſieurs aſſauts, & capitula lorſque les Anglois étoient en marche pour le ſecourir. Poitiers ouvrit ſes portes au Conétable pendant que les Anglois de leur côté ſe rendoient

Froiſſart.

maîtres de Niort, qu'ils emportèrent d'aſſaut, & paſſèrent les habitants au fil de l'épée. Soubiſe étant inveſtie par le Seigneur de Pons, Jean de Greilly Captal de Buche fit une marche ſecrette : attaqua ſes quartiers pendant la nuit, & le fit priſonnier ; mais la même nuit le Captal fut ſurpris à ſon tour & fait priſonnier avec Thomas Percy par Owen, qui de retour ſur les côtes de la Rochelle avoit débarqué avec un corps de troupes & dreſſé une embuſcade, qui lui réuſſit au gré de ſes deſirs. Le Seigneur de Pons fut remis en liberté ; Soubiſe ſe rendit au vainqueur, & Jean de Greilly fut conduit à Paris où il finit ſes jours ; parce que Charles ne put réuſſir à l'attirer à ſon ſervice, & qu'il ne voulut jamais traiter d'une rançon pour mettre en liberté le plus brave, le plus expérimenté & le plus eſtimé de tous ſes ennemis.

Edouard III, An. 1372.

XXX. Edouard s'embarque pour le continent, & eſt retenu par les vents contraires.

Après la priſe du Captal de Buche il ne reſta perſonne pour s'oppoſer aux progrès du Conétable & ils furent d'autant plus rapides que tous les habitants étoient dans les intérêts de la France. Saint-Jean d'Angeli, Angoulême & Taillebourg ſe rendi-

Edouard III. An. 1372.
rent sans résistance; l'Evêque & le peuple de Saintes forcèrent Sir William Farringdon d'abandonner cette place; le château de la Rochelle fut surpris par les citoyens; mais ils ne le remirent aux François qu'après avoir obtenu plusieurs privilèges extraordinaires & démoli la citadelle : Saint-Benoît, dans le voisinage fut emporté d'assaut & la garnison passée au fil de l'épée : Marans & Surgères firent très peu de résistance; Fontenai se rendit après avoir souffert plusieurs assauts, & Thomas fit une capitulation, dans laquelle on convint d'une suspension d'armes jusqu'à la Saint Michel; avec la condition que la garnison s'obligeoit de céder la place si elle n'étoit secourue avant ce temps par le Roi d'Angleterre ou par un de ses fils en personne. Edouard informé de cette convention & de l'état facheux où se trouvoient ses partisans dans le Poitou ordonna à son fils Jean de Lancaster de suspendre son invasion de Picardie, pour laquelle il avoit fait de grands préparatifs, & il résolut de passer lui-même en Poitou. Il fit préparer quatre cents grands vaisseaux pour transporter son armée,

& comme il se proposoit d'emmener avec lui le Prince de Galles qu'il croyoit disposé à recouvrer la santé, il fit assembler les Prélats, les Lords, les Chevaliers & les Communes du Royaume, pour leur faire jurer de conserver la couronne à Richard, fils du Prince Edouard, s'il arrivoit que son père & son grand père mourussent dans cette expédition. Après cette cérémonie il nomma ce jeune Prince Régent du Royaume, & s'embarqua avec son armée à Sandwich le treizième jour d'Août, accompagné de ses trois fils & d'un grand nombre de noblesse d'Angleterre. Les vents contraires le retinrent plus d'un mois, ensorte qu'il ne lui fut pas possible de gagner les côtes du Poitou avant la Saint Michel, ce qui l'obligea d'abandonner pour lors cette entreprise & de retourner à Winchelsey où il arriva le sixième jour d'Octobre. Ses amis de Guyenne avoient assemblé un corps de troupes pour le joindre lorsqu'il descendroit, & se voyant trompés dans leur attente ils voulurent essayer de secourir Thouars; mais les Officiers de la garnison refusèrent leurs secours, observant avec

Edouard III. An. 1372.
raiſon qu'aux termes de leur capitulation il ne leur étoit permis d'en recevoir que du Roi ou de ſes fils, & en conſéquence ils rendirent la place ſuivant la convention. Pendant que le Monarque étoit ſur ſes vaiſſeaux, le Prince Richard avoit convoqué un Parlement, pour la réformation des abus; mais le retour inattendu de ſa Majeſté le fit remettre au troiſième jour de Novembre. Le Lord Gui Brian déclara à cette aſſemblée que le Prince de Galles avoit remis la Principauté de Guyenne entre les mains de ſon père, parce que les revenus non ſeulement ne ſuffiſoient pas pour ſoutenir la guerre dans ce pays, mais même pour les dépenſes ordinaires du Gouvernement. Les Lords & les Communes marquèrent tant de zèle pour la gloire de leur Monarque, que malgré les dépenſes infructueuſes du dernier armement, ils accordèrent la continuation du ſubſide ſur les laines & les cuirs pour deux années de plus, & y joignirent le quinzième de leurs revenus & de leur mobilier avec un dixième payable par les Bourgs. Ces ſecours arrivèrent trop tard pour prévenir la perte

de la Saintonge & du Poitou, provinces qui avoient été très peu profitables aux Anglois, tant parce qu'elles les épuisoient d'hommes & d'argent, que parce que leur défense dépendoit en grande partie de la circonstance du temps qui n'étoit pas toujours favorable. Edouard III. An. 1372. *Rymer. Froissart.*

XXXI. Progrès de du Guesclin en Bretagne. Expédition du Duc de Lancaster en Picardie. An. 1373.

Le Conétable du Guesclin s'étant mis en campagne de très bonne heure au printemps suivant, investit Sivrai; mit en déroute un corps d'Anglois & de Gascons qui avoient tenté d'enlever ses quartiers, & vers le milieu d'Avril eut réduit entièrement les provinces de Poitou & de Saintonge. Saint Sauveur en Normandie fut assiègé par les François & Bécherel en Bretagne fut investi par Olivier de Clisson joint à d'autres Seigneurs du pays qui étoient dans les intérêts de la France & haïssoient Jean de Montfort, à cause de son attachement à Edouard. On dit qu'Owen le Gallois s'étoit mis en mer avec six mille hommes d'armes, dans l'intention de faire une descente en Angleterre, & qu'Edouard en étant informé résolut d'équiper une flotte considérable pour la défense du Royaume. Guillaume

Edouard III. An. 1373.

Montacute, Comte de Salisburi fut nommé Amiral, & mit à la voile pour Saint-Malo en Bretagne, où il trouva sept grosses caraques Espagnoles qu'il brûla, au grand mécontentement des Bretons, qui soupçonnèrent leur Duc d'avoir averti le Monarque Anglois son beau père de l'arrivée de ces vaisseaux, & commencèrent à le regarder comme un ennemi de la patrie. Le Roi de France se servit de ce prétexte pour confisquer la Bretagne, & le Conétable du Guesclin, chargé d'éxécuter la sentence entra dans cette province à la tête d'une armée. * Rennes, Dinan, Guincamp, Quimper-corentin, Vannes, & plusieurs autres places se soumirent sans résistance; Nantes obtint une capitulation honorable; Hennebon & le Conquêt furent emportés d'assaut, & toute la Bretagne à l'exception de Brest & de deux autres places fut soumise avant la Saint Jean. Jean de Montfort, abandonné de ses sujets se retira en

* Le Monarque François n'avoit pas besoin de prétexte: les liaisons du Duc avec l'Angleterre étoient assez connues, & elles furent enfin évidemment prouvées par le traité qu'on peut voir dans les Actes de Rymer.

Angleterre, & laissa la conduite de ses affaires de Bretagne à Sir Robert Knolles, qu'il nomma son Lieutenant. Cet Officier après avoir mis son propre château de Derval en état de défense, se retira avec Sir Guillaume Neville à Brest, qui étoit bien pourvue de toutes les choses nécessaires pour soutenir un siège, & dont les habitants étoient très attachés aux intérêts de leur Souverain. Le Conétable investit cette place à la tête de six mille hommes, & envoya Olivier de Clisson avec le reste de son armée faire le siège de la Roche-sur-Yon, aux frontières du Poitou. La garnison soutint quelques assauts, & convint de se rendre si elle n'étoit secourue dans treize jours. Alors Clisson entreprit le siège de Derval, où il fut joint par le Conétable, qui avoit changé celui de Brest en Blocus. Derval étant vivement pressée, la garnison demanda à capituler & s'obligea de se rendre si dans l'espace de deux mois elle n'étoit secourue par le Duc de Bretagne, ou par quelque autre Général en état de tenir la campagne contre les François. On donna deux Chevaliers & un Ecuyer en ôtages pour su-

Edouard III.
An. 1373.

Edouard III. An. 1373.

reté de la fidelle éxécution des articles. Knoles ne voyant d'autre moyen de ſecourir ſon château que de faire une ſemblable capitulation pour Breſt ſe ſoumit à cet expedient, & donna des ôtages pour la reddition de la place dans quarante jours. Il avoit une pleine confiance qu'elle ſeroit ſecourue par le Comte de Salisburi, qui étoit ſur les côtes & avoit reçu depuis peu un renfort conſidérable d'Angleterre. En effet il fit débarquer ſes ſoldats dans le voiſinage, & envoya à Nantes un Herault au Conétable pour lui déclarer qu'il venoit ſecourir Breſt, & qu'on eut à lui rendre les ôtages ou à lui livrer bataille. Du Gueſclin répondit qu'il étoit prêt de combattre s'il vouloit s'avancer vers Nantes où le traité avoit été conclu, & le Comte repartit qu'il s'y rendroit volontiers, pourvu qu'on fournit des chevaux pour monter ſes troupes dans leur marche. Cette propoſition fut rejettée & le Comte reſta dans ſon camp juſqu'à ce que le temps de la capitulation fut expiré : alors il entra dans Breſt qu'il ſecourut d'hommes, & de munitions tant de guerre que de bouche, ſur

quoi du Guefclin fit mettre en prifon les ôtages. Sir Robert Knoles s'étant rendu dans fon château de Derval, déclara aux François que la place lui appartenoit par droit d'héritage : qu'elle ne pouvoit être rendue fans fon confentement : & en conféquence rejetta la capitulation faite indépendamment de fon approbation. * Lorfque les deux mois furent expirés le Duc d'Anjou demanda que la place fe rendit, menaçant de faire trancher la tête aux ôtages en cas de refus. Knolles jura qu'il feroit le même traitement aux prifonniers François qu'il avoit entre les mains, & comme le Duc mit fa menace à éxécution, il fit trancher la tête à trois Chevaliers & à un Ecuyer François à la vue des affiégeants qui abandonnèrent auffi-tôt cette entreprife. Cependant le Duc d'Anjou &

* On fent combien cette raifon étoit peu fondée. Celui qui commande dans une place a tout le droit néceffaire pour la rendre aux affiégeants, lorfqu'il juge impoffible de la conferver, & qu'il croit devoir ménager la vie des troupes qui lui font confiées. Si ce principe du droit de la guerre n'étoit pas admis on ne pourroit jamais compter fur aucune capitulation.

Edouard III. An. 1373. le Conétable furent mandés à Paris, pour s'oppofer aux progrès du Duc de Lancafter qui s'étoit mis en marche de Calais au mois de Juillet avec une armée de trente mille hommes : avoit ravagé le plat pays de Picardie & d'Artois, fans faire d'entreprife fur les places fortifiées, qui étoient bien pourvues de troupes & de munitions : traverfa la Champagne, la Bourgogne, le Beaujolois, le Forès & l'Auvergne jufques dans la Guyenne, toujours fuivis d'un gros corps de François qui avoient ordre d'éviter la bataille. Pour fubvenir aux frais de cette expédition & à ceux de la campagne fuivante, on convoqua un Parlement pour le mois de Novembre à Weftminfter, où les Lords & les Communes après avoir conferé enfemble accordèrent deux quinziémes pour les Comtés & autant de dixièmes pour les bourgs, qui devoient être levés pendant deux ans, ainfi qu'une augmentation de droits fur les marchandifes ; mais ces fecours furent accordés conditionellement, parce que dans le même temps on entama une négociation à Bruges, fous la médiation du Pape.

Rot. Parl. Rymer.

Le

Le Comte de Foix, dont les terres faisoient partie de l'ancien Duché d'Aquitaine avoit jusqu'alors observé une éxacte neutralité, sans donner secours à aucun parti; mais le Duc d'Anjou résolut de le forcer à se déclarer. Il se mit en campagne immédiatement après Pâques, avec le Conétable & la plus grande partie des Seigneurs Gascons; réduisit Mont de Marsan; composa avec l'Abbé de Saint Sever; prit Lourde d'assaut; entra dans le Béarn, & fit le siège de Sailles. Il conclut alors une trève avec le Comte de Foix, qui consentit de tenir son Comté de la France, si les Anglois manquoient à se rendre avant le quinze d'Août à Moissac-sur-Tarn pour décider leurs prétentions par une bataille. Après cette convention le Duc d'Anjou retourna à Perigueux, sur les instances des Légats du Pape, & il consentit à une suspension d'armes avec le Duc de Lancaster pour durer jusqu'à la fin d'Août. Il fut stipulé que cette suspension seroit prolongée par un traité, qui devoit être conclu au commencement de Septembre par le Duc de Lancaster à Calais & par le Duc

Edouard III. An. 1374.

XXXII. Le Duc d'Anjou fait la conquête de la Gascogne.

Edouard III. An. 1374.

d'Anjou à Saint-Omer. Jean de Gand se confiant en cet accommodement qui suspendoit tous actes d'hostilité, s'embarqua au mois de Juillet pour l'Angleterre avec le Duc de Bretagne & les Seigneurs Anglois qui avoient servi dans cette expédition. Le Duc d'Anjou se rendit à Moissac au jour marqué, & fut admis dans la ville où il reçut l'hommage du Comte de Foix. Il y resta jusqu'à la fin d'Août, & prétendant alors que la trève étoit expirée, il s'empara de la Réole & de quarante villes & châteaux qui se soumirent à lui sans résistance. Enfin sans avoir tiré l'épée il réduisit toute la Gascogne, à l'exception de Bayonne, Bordeaux, Mortagne, Bergerac & d'un petit nombre d'autres places sur la Dordogne. Après avoir pris toutes les mesures nécessaires pour conserver ses conquêtes, le Duc d'Anjou se rendit à Saint-Omer, & la trève fut continuée jusqu'au premier Mai de l'année suivante.

XXXIII. Succès de Jean de Montfort en Bretagne.

Les conférences pour la paix avoient toujours continué à Bruges en présence des Légats du Pape, quoiqu'il n'y eut pas eu lieu jusqu'alors d'espérer qu'elles se termineroient par un

accommodement. Cependant, le château de Bécherel en Bretagne, qui avoit été vaillamment défendu par Sir Jean Cornwal, fut rendu aux François par capitulation. Jean de Montfort, Souverain de cette Province, accompagné des Comtes de Cambridge, la Marche, Warwick, Stafford, & Kent, mit à la voile d'Angleterre, au commencement de Mai, avec un gros corps de troupes & descendit à Saint-Malo en Bretagne, qu'il emporta d'assaut. Saint-Pol de Leon eut le même sort; mais Morlaix, Lannion, Lantreguier, Roche-de-Rien, Guingamp & Roche-Bernard se soumirent sans résistance. Ensuite il investit Saint-Brieux, pendant qu'Olivier de Clisson, entreprit pour faire diversion le siège d'un petit fort élevé depuis peu dans le voisinage de Quimperley par Sir Jean d'Evreux. Montfort quitta aussi-tôt Saint-Brieux & s'avança avec tant de diligence & de secret contre Clisson qu'il étoit à deux lieues de son camp lorqu'il fut instruit de leur marche, ensorte qu'il eut à peine le temps de se jetter dans Quimperley. Le Duc de Bretagne étoit excessivement irrité contre cet

Edouard III. An. 1375.

Edouard III. An. 1375.

Officier, qu'il regardoit non seulement comme un ennemi implacable & infatigable, mais encore comme l'auteur de tous ces conseils inhumains qui avoient fait répandre tant de sang & causé tant de désolation. C'étoit par son avis que les ôtages de Derval avoient été mis à mort : il avoit assassiné de ses propres mains quinze Anglois qui, à la réduction de Bénon s'étoient retirés dans une tour, où ils s'étoient rendus par capitulation : Il avoit juré de ne jamais donner de quartier à personne de cette nation, & les dispositions de cet homme étoient si sanguinaires, qu'il en avoit acquis le surnom du Boucher de Bretagne. Montfort s'approcha de Quimperley & donna aussi-tôt ses ordres pour l'assaut ; mais ses soldats furent repoussés par la valeur ou le désespoir des assiégés. Le Vicomte de Rohan & le Seigneur de Beaumanoir, qui commandoient la garnison avoient donné tant de sujets de mécontentement au Duc qu'il leur étoit très difficile d'en espérer quartier. Cependant jugeant impossible de tenir contre la vivacité des assauts qu'on livroit à la place, eux & Clisson of-

frirent de se rendre, sous la condition d'être admis à se racheter par une rançon sans perte de la vie ou des membres; mais le Duc persista pour qu'ils se rendissent à discrétion. Enfin ils demandèrent une suspension d'armes de huit jours à la fin de laquelle ils promettoient de se rendre s'ils n'étoient pas secourus. Elle leur fut accordée sur ce qu'il n'y avoit aucune apparence qu'ils le pussent être; mais avant son expiration, les assiègeants apprirent la nouvelle de la trève conclue à Bruges, & que le Duc de Lancaster avoit donné des ordres pour cesser toutes hostilités. Montfort fit céder sa vengeance à son honneur: leva le siège: congédia les troupes Angloises, & se retira à Aurai. Les François ne furent pas aussi scrupuleux par rapport à la garnison de Saint-Sauveur qui fut obligée de se rendre, malgré la même espèce de capitulation, & quoiqu'elle reclamât le bénéfice de la trève, que les assiégeants interprétèrent à leur avantage. Cependant la cour de France eut honte de cette conduite, & convint de payer quarante mille francs en or pour cette place, ou à

Dargentré. Daniel. Rymer.

Edouard III. An. 1375.

défaut de payement de la remettre entre les mains des Légats, au profit du Roi d'Angleterre.

XXXIV. Trève entre la France & l'Angleterre.

La trève fut conclue du côté de l'Angleterre par le Duc de Lancaſter, le Comte de Salisburi, l'Evêque de Londres & le Lord Jean Cobham, & du côté de la France par les Ducs d'Anjou & de Bourgogne, le Comte de Salebruce, & les Evêques d'Amiens & de Bayeux. Après beaucoup d'altercations & de débats on convint enfin, que toutes hoſtilités ceſſeroient depuis le 27 de Juin juſqu'au 15 de Septembre : que pendant ce temps il y auroit communication libre entre les deux Nations : que les priſonniers ſeroient rendus de part & d'autre : qu'il ne ſeroit point élevé de nouveaux forts par aucun des deux partis, mais qu'ils s'aideroient mutuellement à réprimer les vols, les meurtres & les autres violences : Que Henri, Roi de Caſtille & Jean de Monfort, Duc de Bretagne ſeroient compris dans cette trève : que les hoſtilités ceſſeroient en Bretagne : que les troupes d'Edouard & de Montfort ſortiroient de cette province, à l'exception de deux cents hommes pour gar-

der les places que le Duc y possédoit encore : enfin que les deux Rois envoyeroient des Plénipotentiaires à Bruges pour le 15. Septembre, afin de convenir des articles d'une paix solide.

Edouard III. An. 1375.

Rymer.

Ce traité fut jugé peu honorable en Angleterre, où le peuple commençoit à être très mécontent de l'administration. Il n'avoit retiré aucun avantage de tout l'argent qu'il avoit fourni & du sang qu'il avoit répandu : le Prince Noir marchoit à grands pas vers le tombeau : la nation étoit gouvernée par un Ministre pervers, & le grand Edouard tomboit en enfance. Sa raison & sa magnanimité l'avoient abandonné, & il étoit devenu l'esclave méprisable d'une femme sans honneur nommée Alix Perrers, qui avoit été domestique de la vertueuse Reine Philippine, & avoit épousé Guillaume de Windsor, alors Lieutenant d'Irlande. Edouard étoit tellement enchaîné par les charmes de cette favorite, qu'il ne se gouvernoit que par ses avis, & pour satisfaire son avarice autorisoit des moyens honteux qu'il n'auroit jamais souffert lorsque son esprit étoit dans toute sa

XXXV. Affoiblissement de l'esprit d'Edouard

Edouard III. An. 1375.

vigueur. Il fut même assez foible pour lui donner les meubles & les joyaux de la Reine Philippine; elle eut l'audace de présider en public aux cours de justice; nommoit & déplaçoit les Ministres à sa volonté: & n'admettoit aucun homme vertueux ou habile à l'administration des affaires. L'autorité Royale tomba dans le mépris; les rênes du Gouvernement furent honteusement abandonnées, & tout le Royaume retentit de plaintes contre ce défaut de conduite & contre l'oppression sous laquelle il gémissoit. Robert, Roi d'Ecosse avoit fait un traité avec la France, dans lequel il étoit stipulé entr'autres articles, qu'aucun François ne serviroit contre l'Ecosse, & qu'aucun Ecossois ne prendroit parti avec les ennemis de la France. En conséquence le Roi d'Ecosse rappella tous ceux de ses sujets qui étoient dans l'armée d'Angleterre, ce qui causa tant d'ombrage à Edouard, qu'il donna ses ordres pour mettre sur pied les milices des Comtés septentrionaux, afin de les opposer à l'invasion qu'il s'imaginoit que le Roi d'Ecosse avoit dessein de

Ch. Evesham. Tyrrel.

faire. Robert de ſon côté regarda ces préparatifs comme les préludes du projet qu'on avoit formé pour entrer dans ſes Etats : il arma pour ſa propre défenſe, & une petite guerre commença entre les troupes deſtinées à la garde des frontières des deux Royaumes. Les Comtes de la Marche & de Murray maſſacrèrent les Anglois qui ſe trouvèrent à la foire de Roxburgh, pour venger la mort d'un Ecoſſois qui avoit été tué dans la même ville. Les Anglois entrèrent en Ecoſſe, & pillèrent les terres de Sir Jean Gordon, qui ſe dédommagea par une irruption en Angleterre, d'où il rapporta un butin conſidérable, & emmena Sir Jean Lilburn qu'il avoit mis en déroute & fait priſonnier. Le Lord Percy entra ſur les frontières d'Ecoſſe avec ſept mille hommes qui furent auſſi mis en déroute par un ſtratagême ; & Sir Thomas Muſgrave, Gouverneur de Berwick, fut coupé & fait priſonnier par Sir Jean Gordon dans ſa marche pour joindre le Lord Percy : c'eſt ainſi que les deux nations firent une eſpèce de petite guerre qui dura juſqu'à la mort d'Edouard.

Edouard III. An. 1375.

Abercromby.

Edouard III. An. 1375.

XXXVI. Le Parlement expose les griefs dont il demande réparation & persécute les favoris du Roi.

Les Anglois respectoient leur Monarque même dans ses fautes : ils se rapelloient l'éclat de sa conduite précédente, la gloire de son règne, la vigueur de son gouvernement, & supportèrent le dérangement de son esprit jusqu'à ce que les effets en devinrent pernicieux à la nation. On prodiguoit le trésor public sans aucun avantage pour le Royaume ; les revenus étoient dissipés : & le gouvernement qui avoit emprunté des sommes immenses à un intérêt exhorbitant, forçoit les créanciers du Roi de recevoir le dixième, le vingtième & même le centième denier par forme de composition : enfin les sujets se plaignoient de beaucoup d'autres griefs, que le Parlement résolut alors de corriger. Il avoit été convoqué pour le douze de Février ; mais il ne put commencer à traiter des affaires que le vingt-quatre Avril. Sir Jean Knivet Lord Chancellier ouvrit l'assemblée par un discours, dans lequel il exposa les préparatifs que faisoient les François, & représenta la nécessité d'accorder un subside pour renverser les desseins de ces ennemis infatigables. Les Lords & les Communes

après avoir conférés enſemble, accordèrent la continuation du ſubſide ſur les laines & les cuirs pour trois années au-delà du terme fixé précédemment. Ils s'excuſèrent de ce qu'ils ne donnoient pas une plus forte aide pour le préſent, ſur les ſuites de la peſte, de la mortalité & de la perte des grains que le Royaume avoit ſouffert depuis quelque temps; mais ils déclarèrent qu'ils accorderoient un nouveau ſubſide s'il ſurvenoit de nouvelles cauſes de dépenſes. Avant que de pourvoir aux beſoins de l'Etat, ils avoient fait de vives remontrances ſur les griefs de la nation. Ils ſe plaignirent de la diſſipation du tréſor public, & des contrats uſuraires qui avoient été faits par quelques-uns des officiers du Roi au préjudice de ſes revenus. Ils demandèrent que Sa Majeſté augmentât ſon conſeil de dix ou douze des principaux Prélats & Seigneurs, & qu'aucune affaire importante ne put être terminée ſans l'avis & le concours au moins de quatre d'entr'eux : avec la condition cependant que le Chancellier, le Tréſorier, le Garde du ſceau privé, & les autres officiers du Roi puſſent

Edouard III. An. 1375.
exercer leurs fonctions indépendamment de ces conseillers. Ils insistèrent aussi pour que Sa Majesté empêchât ses ministres & officiers de recevoir des présents ni aucun autre don au-delà des pensions & droits qui leur étoient attribués : demandèrent qu'on fit le procès à plusieurs particuliers qui avoient levé de l'argent sans y être autorisés, & commis des concussions dans l'exercice de leurs charges. De ce nombre étoit un Marchand de Londres, nommé Richard Lyon, qui avoit pris la douane royale à ferme. Il fut accusé d'usure, & d'avoir fait passer en fraude des laines & d'autres marchandises à des ports différents de Calais où l'entrepôt étoit établi. Peut-être qu'ils ne l'auroient pas jugé digne d'attirer leur attention, s'ils n'avoient espéré qu'il découvriroit ses fauteurs & ses liaisons avec quelqu'un des plus grands Seigneurs du Royaume. Jean de Gand fut soupçonné lui-même d'avoir eu part à ces pratiques frauduleuses & tendantes à opprimer le peuple ; mais on ne trouva aucune preuve suffisante contre lui. Il n'en fut pas de même du Lord Latimer, Chambellan &

conseiller privé du Monarque; qui fut déclaré convaincu de ce trafic clandestin & de plusieurs autres actes d'oppression & de corruption. Ce Seigneur s'étoit défendu avec autant de force que d'évidence; mais l'esprit du Parlement étoit tellement animé contre le Ministère, qu'il fut dépouillé de ses emplois, & mis en prison dans la cour du Maréchal, jusqu'à ce qu'il eut payé une amende de vingt mille marcs. On poursuivit en même temps d'autres criminels de différents états, & entr'autres la favorite Alix Perrers, & ce fut à son sujet qu'on rendit une Ordonnance particulière, pour défendre à toute femme, spécialement à Alix de solliciter aucune affaire dans les cours royales de Judicature; & de plus elle fut bannie avant la dissolution du Parlement.

Edouard III, An. 1375.

An. 1376.

Rymer. Rot. Parl.

Ce fut dans le même temps que les Anglois perdirent leur cher Prince de Galles, qui après avoir été comme anéanti par une maladie de langueur, mourut au Palais de Westminster dans la quarante-sixième année de son âge: son père en fut pénétré de douleur, & il emporta les regrets les

XXXVII. Mort du Prince Noir.

Edouard III. An. 1376.

plus vifs de toute la nation, qui se flattoit d'un bonheur sans interruption sous le règne d'un Prince aussi accompli. Nous avons déja rapporté plusieurs éxemples de sa générosité & de sa modération; mais pour ce qui est de sa valeur militaire, toute l'Europe le considéroit comme le héros le plus invincible du siècle où il vivoit. Il ne livra jamais de bataille sans la gagner, & n'entreprit aucune affaire sans qu'elle ne réussit. Les soldats l'aimoient jusqu'à l'enthousiasme, & combattirent toujours sous ses drapeaux avec une assurance de la victoire qui ne fut jamais détruite par aucun évènement malheureux, ni altéré par aucun accident (e). Différents Historiens ont célébré sa douceur, sa politesse, sa piété, sa clémence & sa libéralité; mais si malgré tous ses éloges nous pouvons en por-

Froissart.

(e) Jean de Greilly, Captal de Buche, fut si touché des nouvelles de sa mort, qu'on rapporte qu'il refusa toute nourriture, & qu'il tomba en langueur dans sa prison à Paris, ne pouvant ou ne voulant pas survivre à son cher maître, dont la cour de France s'étoit en vain efforcé de lui faire abandonner les intérêts par les offres les plus flatteuses.

ter notre jugement d'après les évènements de ſa vie, nous penſerons que ſon caractère étoit plus ſéduiſant qu'aimable, & qu'il ne fut pas tant l'objet de l'amour que celui de l'admiration. Nous ne connoiſſons point d'actes particuliers de ſa clémence, à moins qu'on ne veuille donner cette qualité à la conduite qu'il tint à Najara, lorſqu'il empêcha Dom Pèdre de maſſacrer ſes ſujets de ſang-froid : mais nous trouvons qu'il commit d'horribles dévaſtations dans ſa marche de Bordeaux à la Loire, au milieu d'un pays ſans défenſe. Nous l'avons vû embraſſer le parti d'un monſtre de cruauté que chacun auroit dû pourſuivre comme l'ennemi du genre-humain : porter les ſujets de Guyenne à la révolte par ſes oppreſſions, & enſuite paſſer les habitants de Limoges au fil de l'épée ſans diſtinction d'âge, de ſexe, ni de condition. Ses talents militaires paroiſſent même avoir été bornés à l'impétuoſité de ſon courage perſonnel ; car il ne forma jamais aucun projet qui marquat une grande étendue de capacité ni de génie : au contraire, dans l'expédition qui lui produiſit le plus de

Edouard III. An. 1376.

gloire, il se conduisit avec tant de témérité & d'indiscrétion qu'il n'y eut que la folie & la précipitation de son ennemi qui purent empêcher la perte ou la captivité du Prince. S'il avoit alors perdu la vie ou la liberté, Poitiers qui a rendu son nom fameux auroit été le théâtre de ses malheurs (*f*).

XXXVIII. Son fils Richard est nommé Prince de Galles. Crédit & intrigues du Duc de Lancaster.

Le Parlement qui adoroit la mémoire du Prince-Noir, marqua un ardent desir de rendre ses respects à son fils Richard, en qualité d'héritier présomptif de la couronne, & ils supplièrent le Roi dans une adresse qu'ils lui présentèrent, de le nommer Prince de Galles, & de lui accorder les honneurs dont avoit joui son père. Les deux chambres accompagnèrent le cercueil du Prince à Cantorbéry, où ses obsèques furent solemnisées

(*f*) Edouard acquit le surnom de Prince-Noir par les maux qu'il causa à la nation Françoise. Il fut enterré dans la Cathédrale de Cantorbéry. Il eut deux fils légitimes, Edouard qui mourut dans l'enfance, & Richard né à Bordeaux, qui succéda à son grand-père sur le trône d'Angleterre. On dit qu'il eut aussi un fils naturel nommé Sir Roger de Clarendon. *Walsingham. Thorn. Froissart.*

avec grande magnificence; & après les funérailles, Richard fut par Lettres-patentes créé Prince de Galles, Duc de Cornouaille & Comte de Chester. Il fut investi de tous les honneurs & terres du Prince-Noir, à l'exception de celles qui furent assignées pour le douaire de sa mère; & au commencement de l'année suivante il reçut l'ordre de la jarretière. Ce Parlement actif demanda encore que les Juges de paix fussent nommés par les Lords & les Chevaliers qui représentoient les Comtés dans les Parlements: Qu'ils prêtassent serment devant le conseil du Roi: Qu'ils ne pussent être déplacés sans le consentement du Parlement, & qu'il leur fut accordé des appointements pour leur subsistance. Le Roi jugeant que cette demande empiétoit sur sa prérogative, répondit que lui & son conseil nommeroient les Juges de paix, & qu'il examineroit le surplus de leur requête. Les prétentions du Parlement sembloient augmenter à proportion de la condescendance du ministère; mais l'opposition devint si tumultueuse, que le Duc de Lancaster qui gouvernoit alors le Royaume,

Edouard III. An. 1376. fut très ſatisfait d'avoir ce prétexte pour diſſoudre l'aſſemblée. Cependant Edouard abandonnant entièrement les rênes du Gouvernement, & paroiſſant n'être occupé que de ſa douleur pour la mort de ſon fils aîné, An. 1377. ſe retira à Eltham dans le Comté de Kent, Jean de Gand fut déclaré Régent du Royaume : s'inſinua dans la faveur de la Princeſſe de Galles, qui réſidoit avec ſon fils Richard à Kennington dans le Surry, & agit de concert avec Alix Perrers qui avoit alors regagné tout ſon premier crédit. A ſon inſtigation le Régent fit emprisonner Sir Peter de la Mère, qui avoit parlé contre elle avec une grande liberté dans le dernier Parlement. Pour la même raiſon, le Comte de la Marche fut dépouillé du bâton de Maréchal qu'on donna au Lord Perci, & tout le temporel de Guillaume de Wickham Evêque de Winchester fut ſaiſi ſous des prétextes frivoles. Ils avoient commencé à prendre des meſures pour avoir un autre Parlement d'un génie différent du premier, & ils réuſſirent dans leurs efforts. Il fut convoqué pour le vingt-ſept de Janvier, & pendant cet intervale on

continuoit toujours à Bruges les conférences pour la paix. On avoit cependant très peu d'espérance de réussir, d'autant que le Roi de France demandoit la restitution de Calais, & le remboursement de la plus grande partie de la rançon de son père. Edouard non seulement refusoit de lui accorder ses demandes, mais de plus il insistoit à ce que la France renonçât à toutes ses prétentions sur la souveraineté de la Guyenne. Cependant la trève fut prolongée jusqu'au premier jour d'Avril; mais la cour d'Angleterre répandit de toutes parts l'allarme dans la nation, sous prétexte d'une invasion de la France, de l'Espagne & de l'Ecosse. Le ministère travailloit en même temps à fomenter le mécontentement du peuple contre les usurpations de la cour de Rome, & à animer l'esprit de ressentiment contre tous les étrangers sans distinction.

XXXIX. Complaisance du nouveau Parlement. Emeute dans la ville de Londres.

Le nouveau Parlement accorda un subside considérable par forme de capitation, qui fut même étendue sur tout le Clergé, à l'exception des Religieux Mendiants : mais comme les besoins de la cour ne pouvoient

Edouard III. An. 1377. souffrir aucun délai, en attendant que cette taxe fut levée, les Ministres demandèrent un prêt de quatre mille livres à la ville de Londres, qui refusa d'avancer aucune somme. La cour en fut tellement irritée, que par un mandat spécial Adam Staple fut dépouillé de la place de Lord Maire, & Sir Richard Whintington fut nommé pour lui succéder. Les Communes marquèrent leur complaisance pour le ministère, non seulement par les subsides qu'ils accordèrent sans difficulté, mais encore en révoquant un grand nombre de résolutions contraires à la cour, qui avoient passé dans le Parlement précédent. La sentence portée contre le Lord Latimer fut annullée : Lyon obtint son pardon, & Alix Perrers fut rétablie dans tous ses premiers droits, privilèges & biens, sous prétexte qu'on ne l'avoit pas fait comparoître devant le Parlement pour les faits dont on l'avoit chargée. Les citoyens de Londres présentèrent plusieurs pétitions concernant leur commerce, & le choix d'un Coroner: mais le Duc de Lancaster & le ministère n'y ayant aucun égard, toute

la ville retentit de clameurs & de mécontentement. Les ennemis du Duc répandirent adroitement des contes ridicules, publiant qu'il avoit conseillé au Roi d'abolir le gouvernement de la ville, & de l'assujettir à l'autorité du Lord Maréchal, dont la conduite sembloit confirmer ce soupçon : car il fit arrêter & emprisonner un homme dans sa propre maison, quoiqu'elle fut au dedans des franchises de Londres. Cet outrage, joint aux premières impressions, enflammèrent le peuple à un tel degré de fureur, qu'il se fit un soulèvement général. Ils pillèrent & abattirent la maison du Lord Maréchal, & l'auroient sacrifié lui-même à leur vengeance s'ils l'avoient rencontré. Il fut heureux pour lui qu'il dinât le même jour avec le Duc de Lancaster chez un Marchand étranger dans un autre quartier de la ville. La multitude animée n'ayant pû réussir de ce côté, se jetta sur le Palais de Savoye qui appartenoit au Régent, & ils enlevèrent les riches ameublements, après avoir massacré un Prêtre qui eut la hardiesse de les blâmer de leur conduite. Leur intention étoit

Edouard III. An. 1377.

de mettre en liberté Sir Peter de la Mère, & de perdre le Duc de Lancaſter; mais ne trouvant ni l'un ni l'autre, ils pendirent les armes du Duc renverſées, comme appartenant à un traître: & auroient pouſſé leurs outrages beaucoup plus loin s'ils n'avoient été appaiſés par l'Evêque de Londres dont ils reſpectoient la perſonne. Le Duc & le Maréchal ſe retirèrent en grande diligence à Kennington pour s'aboucher avec la Princeſſe de Galles. Elle étoit fort révérée dans la ville, & envoya quatre Chevaliers de ſes domeſtiques, porter ſes plaintes aux mutins, & leur repréſenter l'injuſtice & les ſuites fâcheuſes de leur conduite. Ils s'arrêtèrent auſſi-tôt par obéiſſance pour ſes ordres; mais ils chargèrent les Chevaliers de dire au Duc de Lancaſter, qu'ils demandoient que l'Evêque de Wincheſter & Sir Peter de la Mère, fuſſent jugés ſuivant les loix du pays. Les Magiſtrats envoyèrent enſuite une députation pour aſſurer Sa Majeſté qu'ils avoient fait les plus grands efforts pour prevenir le tumulte. Le Roi les reçut avec bonté, & admit leur excuſe; mais le Duc

fut tellement irrité de l'audace du peuple, & de l'injure qui lui avoit été faite par le pillage de ſes effets, que non ſeulement il éxigea la ſoumiſſion des principaux citoyens, mais encore dépouilla le Lord Maire & les Aldermans de leurs charges, & remplit leurs places de ſes créatures.

Edouard III. An. 1377.

Tyrel.

XL. Mort & portrait du Roi Edouard.

La prolongation de la trève avec la France étant expirée, la milice d'Angleterre reçut ordre de ſe tenir prête pour s'oppoſer à la deſcente dont on ſuppoſoit que les François faiſoient les préparatifs. A la vérité ils avoient fait marcher leurs troupes vers les côtes; mais au lieu de les embarquer pour l'Angleterre, ils inveſtirent le fort château d'Outwick, dans le voiſinage de Calais, dont le Commandant nommé Guillaume Weſton ſe rendit preſque ſans réſiſtance. Cette fortereſſe fut bien-tôt repriſe par Hughes de Calverly, Gouverneur de Calais, qui ravagea les terres voiſines appartenantes aux François, & remporta un butin conſidérable. Ce fut le dernier exploit des Anglois ſous le règne d'Edouard, qui avoit paſſé depuis peu d'Eltham à Sheen en Surrey, où il tomba dans

Edouard III. An. 1377.

une indolence indigne de ſon caractère, ne s'occupant plus que de ſes plaiſirs dans les bras de ſa favorite. Son tempéramment avoit été épuiſé par les fatigues de ſa jeuneſſe : ce qui lui fit reſſentir les infirmités de la vieilleſſe avant le temps ordinaire : & il fut alors ſaiſi d'une fièvre accompagnée de redoublements ſi violents, qu'ils terminèrent bien-tôt ſa vie. Lorſque la maladie fut parvenue au point de ne laiſſer aucune eſpérance, tous ceux qui lui paroiſſoient attachés, l'abandonnèrent comme un homme qui n'étoit plus en état de reconnoître leurs ſervices. L'ingrate Alix reſta auprès de lui à attendre qu'il fut dans les agonies de la mort, & alors elle eut l'inhumanité de le dépouiller de ſes bagues & joyaux, & de le laiſſer ſans un ſeul domeſtique pour fermer ſes yeux, & rendre les derniers devoirs à ſon corps expirant. Dans cette ſituation déplorable, privé de tout ſecours & de toute conſolation, le grand Edouard étoit prêt de rendre les derniers ſoupirs, lorſqu'un Prêtre, moins barbare que le reſte de ſes domeſtiques, approcha de ſon lit, & trouvant qu'il

reſpiroit

respiroit encore, commença à donner quelque consolation à son ame. Edouard avoit conservé toute sa connoissance; mais quelles devoient être alors ses refléxions de se voir ainsi abandonné dans les derniers moments de sa vie ? Il fut cependant encore en état d'exprimer de grands sentiments de douleur & de contrition sur les égarements de sa conduite, & mourut en prononçant le nom de Jesus. Ainsi se termina dans l'obscurité la vie d'Edouard III. l'un des plus grands Rois, sans contredit, qui eut encore porté le sceptre d'Angleterre : soit que nous le considérions en qualité de Guerrier, de Législateur, de Monarque ou de Grand-Homme. Il étoit doué du courage & de la grandeur d'ame d'Aléxandre ; de la pénétration, de la force, & de la politesse de César; de la magnificence, de la libéralité, & de la sagacité d'Auguste. Sa taille étoit élevée, son air majestueux, ses traits bien proportionés, d'un regard perçant & le visage aquilin. Il surpassa tous ceux de son temps par les faits d'armes & l'adresse personnelle. Honête, affable, & éloquent, aisé

Edouard III. An. 1377.

Chro. Evesh. Walsingham Tyrel.

Edouard III. An. 1377.

dans ses manières, & d'une conversation agréable : Il sembloit commander à ses sujets de l'aimer, sans aucune affectation de popularité. Son goût le portoit à la Chevalerie errante, & son exemple répandoit le même esprit dans toute la nation. A l'imitation de ce Monarque, qui dans le temps de sa jeunesse, faisoit ses principales délices des joûtes & des tournois, chacun se livroit à l'exercice des armes : l'émulation animoit tous les esprits, & tous les cœurs ne respiroient que la gloire. Lorsqu'il se mettoit en campagne, il n'y avoit pas un seul soldat qui ne servît par honneur & ne combattît pour acquérir de la réputation. L'amour de la gloire fut certainement la passion dominante d'Edouard, qui ne se fit aucun scrupule de lui sacrifier les sentiments d'humanité, les vies de ses sujets & les intérêts de son pays. *

* Ce que l'Auteur appelle ici amour de la gloire, ne doit être regardé que comme une ambition demesurée & un désir ardent de la réputation militaire. La vraie gloire s'acquiert principalement par la bonne foi, & c'est une vertu que les plus grands admirateurs de ce Monarque ne lui ont jamais attribuée. M. Smollett nous donne lui-même

Ses peuples furent chargés de taxes excessives sous son règne, mais ils les supportèrent sans murmurer, tant par l'amour & l'admiration qu'ils avoient pour sa personne, que par la vénération que lui attiroit l'éclat de ses victoires, & les excellentes loix & réglements que les Parlements firent sous son règne avec ses avis & de son consentement (g).

de fréquentes preuves du peu de droiture d'Edouard: nous en avons déja remarqué plusieurs actes, auxquels on peut ajouter, 1°. ce qui est dit page 26, qu'après être convenu avec le Roi de France, de s'en rapporter pour ce qui concernoit l'Agénois, à la décision de huit Pairs à sa nomination, il avoit pris la résolution de recouvrer ce pays, quand même ils auroient décidé contre ses prétentions; 2°. Son dessein formé de faire revivre ses prétendus droits sur la Souveraineté d'Ecosse, quoiqu'il y eut formellement renoncé; & la conduite qu'il tint en faisant attaquer ce Royaume par les Seigneurs, pendant qu'il publioit des proclamations pour entretenir la paix, & leur refusoit passage par ses territoires.

(g) Il fut enterré dans l'Abbaye de Westminster, près de Philippine sa première femme, dont il avoit eu sept fils & cinq filles. Son premier fils fut Edouard, surnommé le Prince-Noir. Le second, nommé Guillaume de Hatfield, mourut au berceau. Lionel d'Anvers Duc de Clarence, qui fut le trois-

ÉTAT DE L'EGLISE,

Depuis la mort d'Henri III. jusqu'à celle d'Edouard III.

ETAT de l'Eglise.

XLI. Origine des disputes entre la couronne & le Pape : entre la jurisdiction séculière & la jurisdiction spirituelle.

L'Histoire Ecclésiastique de ce temps comprend principalement les disputes entre la couronne d'Angleterre & les Papes, qui depuis la honteuse résignation du Roi Jean avoient toujours regardé ce pays comme un Royaume tributaire & une province conquise qu'ils avoient droit de gouverner & d'appauvrir. Sous le règne

sième, épousa en premières nôces Elisabeth, héritière de Guillaume de Burgh Comte d'Ulster, & en secondes Yolande, sœur de Jean Galéazo Viscomti, Duc de Milan, dont il eut une fille nommée Philippine, qui fut mariée à Edmond Mortimer Comte de la Marche. Jean de Gand, quatrième fils d'Edouard, épousa Blanche, fille & cohéritière de Henri Duc de Lancaster, aux titres duquel il succéda; sa seconde femme Constance, étoit fille aînée de Dom Pèdre-le-Cruel, Roi de Castille, & ce fut aux droits de cette Princesse qu'il prit les armes & le titre de cette couronne. Après sa mort il se maria avec Catherine Swinford, qui lui avoit déja donné plusieurs enfants illégitimes. Le cinquième fils d'Edouard fut Edmond de Langley Comte de Cambridge, & ensuite Duc d'York. Le sixième, nommé

du premier Edouard, le peuple Anglois trouva le joug Romain si insupportable qu'ils commencèrent à prendre des mesures pour se délivrer de cet infâme esclavage, après avoir cependant représenté par des plaintes souvent répétées, leurs griefs à la cour de Rome & sollicité envain la réforme de ces abus. Ils se plaignoient particulièrement des fréquents appels, qui consumoient le temps & l'argent des particuliers à solliciter leurs causes en cour de Rome, & de ce que les Papes avoient usurpé la collation de presque tous les bénéfices du Royaume, au préjudice des droits du Roi, des Chapitres & des Patrons.

Guillaume de Windsor, mourut dans l'enfance, & le septiéme fut Thomas de Woodstoke. Des filles, Isabelle fut mariée à Enguerrand de Couci, créé Comte de Bedford. Jeanne périt de la peste à Bordeaux. Blanche mourut dans l'enfance. Marie épousa Jean de Montfort Duc de Bretagne; & Marguerite fut mariée à Jean Hastings Comte de Pembrock. On prétend qu'Edouard eut aussi deux enfants naturels: Jean Baldac & Isabelle, mariée à Sanche Martinez de Leira, Seigneur Espagnol, qui en vertu de cette alliance écartela ses Armes de celles d'Angletetre. *Fabian*, *Walsingham*, *Rymer*, *Sandford.*

ETAT de l'Eglise.

Il arrivoit souvent que sa Sainteté, par la plénitude de sa puissance apostolique, se réservoit à elle-même le pouvoir de remplir tous les bénéfices vacants par translation, mort du titulaire, ou par quelque autre cause que ce fut. Par ce moyen les souverains Pontifes empêchoient toutes les élections canoniques en Angleterre, sans en apporter d'autre raison, sinon qu'ils s'étoient réservés d'avance le droit de remplir le bénéfice. Ils avoient certainement formé le projet de s'emparer peu-à-peu de la nomination à tous les bénéfices ecclésiastiques du Royaume, car lorsqu'ils ne pouvoient décemment prétendre avoir fait une telle réserve pour le droit de nommer ; ils formoient quelque objection contre le sujet élu, & nommoient un autre à sa place. Ceux qui avoient été choisis canoniquement étoient toujours soutenus par les Rois d'Angleterre ; mais les Papes trouvèrent moyen de surmonter cette difficulté en conférant par forme de provision les Evêchés & les bénéfices avant qu'ils fussent vacants, ce que la nation Angloise regardoit comme un abus insoutenable. Elle en fut d'au-

tant plus irritée que les bénéfices conférés par la plénitude de la puissance Papale, étoient ordinairement accordés à des Cardinaux étrangers ou à des parents de ces Cardinaux, qui en vertu d'une dispense jouissoient des revenus sans résider dans le Royaume. Ces bénéfices étoient presque toujours affermés à des gens qui remplissoient ces vicariats pour des salaires très modiques, d'où il arrivoit que le service Divin étoit négligé; les Eglises tomboient en ruine: l'hospitalité étoit anéantie, & la pratique d'instruire les peuples dans les devoirs de la Religion entièrement négligée. Outre ces inconvenients, l'argent se transportoit hors du Royaume, au grand préjudice de la nation, & l'on jugera combien cet abus lui devoit être insupportable si l'on considère que sous le règne de Henri III. les sommes que les Ecclésiastiques étrangers tiroient tous les ans d'Angleterre excédoient les revenus de la couronne. Les Papes imposoient des taxes fréquentes sur le Clergé Anglois: quelquefois sous prétexte des croisades; d'autrefois pour subvenir aux besoins du Saint Siége, & le plus souvent en accor-

ETAT de l'Eglise.

dant des dixmes au Roi, qui gratifioit sa Sainteté d'une part du butin. Le Clergé d'Angleterre étoit obligé d'entretenir à grands frais des Légats & des Nonces, outre les présents & les droits de procuration, qu'ils extorquoient en vertu de l'autorité du Pape. Les Annates, ou premiers fruits de tous les bénéfices étoient payés au Pontife Romain; on levoit le denier de Saint Pierre avec la plus grande rigueur, & le tribut auquel le Roi Jean s'étoit soumis étoit regardé comme la plus scandaleuse oppression. En même temps le Clergé empiétoit adroitement sur la puissance civile & sur les prérogatives du Souverain. Ils étendoient leur jurisdiction sur toutes les causes matrimoniales : prenoient connoissance de toutes les disputes où la religion pouvoit paroître intéressée, & au lieu de soutenir les droits & prérogatives de la couronne, ils embrassoient toujours les intérêts du Pape, qu'ils affectoient de considérer comme leur unique Souverain. Tels étoient les principaux abus que les Rois & les Parlements d'Angleterre s'efforçoient de temps en temps de réprimer, par des

ſtatuts & des ordonnances qu'ils publioient ſuivant les occaſions, ce qui donnoit prétexte aux Papes de ſe plaindre à leur tour que l'Egliſe étoit en danger, & la cauſe de Dieu négligée ou trahie. Clément V. dans une bulle qui ſe trouve entre les actes publics expoſe les cauſes ſuivantes de plainte contre la conduite du gouvernement Anglois. Qu'on refuſoit aux Cardinaux la jouiſſance des prébendes qui leur avoient été attribuées comme à des hommes ordonnés de Dieu pour porter leur part de la fatigue du gouvernement de l'Egliſe : qu'encore que le Pape eut inconteſtablement le droit de conférer les bénéfices en Angleterre, auſſi bien que dans les autres Etats, les ſujets qu'il en avoit pourvus n'étoient point reçus à en prendre poſſeſſion, ni même à excommunier ceux qui avoient la préſomption de faire leur efforts pour les dépouiller de leurs droits : que les citations venant de Rome à ce ſujet étoient mépriſées : qu'on défendoit aux Notaires de les publier, & aux Anglois de répondre ſur les appels faits hors du Royaume ; qu'on empêchoit les Nonces d'exercer leurs

ETAT de l'Egliſe.

ETAT de l'Eglise.

fonctions jusqu'à ce qu'ils en eussent reçu la permission du Roi : & que quelques-uns d'entr'eux avoient été renfermés dans les prisons publiques, d'où ils n'avoient pu sortir qu'en achetant leur liberté par de grosses sommes d'argent : que les Magistrats ne vouloient point permettre d'emprisonner les excommuniés, même après les quarante jours qu'on leur accordoit pour faire satisfaction à l'Eglise : que le Roi défendoit souvent aux cours Ecclésiastiques de prendre connoissance des causes dont le jugement leur appartenoit, & même les dépouilloit de leur jurisdiction sur les membres du Clergé, sans considérer que les Ecclésiastiques sont totalement indépendants des Tribunaux Laïques : que des clercs étoient condamnés dans les cours Laïques même sans le consentement de leurs supérieurs ; qu'ils étoient obligés de comparoître en chemise par devant les Tribunaux civils, au mépris de leurs immunités : & qu'au lieu d'être renvoyés à la cour Ecclésiastique lorsqu'elle les reclamoit, ils étoient souvent déchargés & remis en liberté par les Juges Laïques, avant que la cour Ecclésiastique eut

pris connoissance de l'affaire : que des clercs étoient déchargés ou condamnés par les Jurés Laïques : que la Noblesse du Royaume opprimoit fréquemment les Abbayes, en s'y logeant à grands frais, sous le prétexte frivole que les Monastères avoient été fondés par leurs ancêtres : que pendant la vacance de ces Abbayes, ceux que le Roi chargeoit d'en prendre soin s'en approprioient le revenu & en endommageoient les fruits : enfin que le tribut de mille marcs, dû au Saint Siége n'étoit point payé au Pape, mais employé à d'autres usages. *

* On doit toujours lire avec précaution ce qu'écrit une plume protestante sur les démêlés entre la puissance Ecclésiastique & la puissance Séculière. Cependant il ne s'agit que de faits dans ce que rapporte M. Smollet, & ils paroissent suffisamment prouvés. Ils n'intéressent en rien la Religion, à l'exception de ce qui regarde Wiclef. L'idée fausse dont les Papes s'étoient remplis au sujet de l'Angleterre, qu'ils regardoient depuis l'acte humiliant du Roi Jean, comme relevant absolument du saint Siège, les a souvent égarés. Ils ont employé contre ce Royaume des foudres impuissantes dans les affaires temporelles. Blâmons-en le mauvais usage, mais ne nous écartons jamais du respect que nous devons à la main qui les lance. Descendants de Japhet

ETAT de l'Eglise.

XLII. Kilwarby, Archevêque de Cantorbéry, est nommé Cardinal.

Telles étoient les plaintes que les cours d'Angleterre & de Rome faisoient mutuellement l'une de l'autre, & qui donnèrent occasion à différentes loix & réglements, selon que le crédit de l'une des deux étoit prédominant. A la mort de Boniface, Archevêque de Cantorberi, les Moines élurent leur Prieur Guillaume Chiltenden, * qui se rendit à Rome, pour obtenir l'approbation du Pape : mais on lui persuada qu'il manquoit de capacité pour remplir cette place, & il se démit de l'Archevêché, que Sa Sainteté conféra à un Moine noir, ** nommé Robert Kilwarby. Ceci arriva pendant qu'Edouard I. étoit en Palestine, & les Régents du Royaume acquiescèrent à la nomination de Sa Sainteté : cependant ils protestèrent

imitons sa conduite si notre père tombe dans l'assoupissement. Je ne puis donc trop répéter que je désavoue d'avance tous les termes trop vifs de mon Auteur contre les puissances Ecclésiastiques, s'il m'échapoit quelquefois de manquer à les corriger, soit dans les nottes soit dans les adjonctions, en caractères italiques.

* Godwin le nomme Chillinden.

** Ou plutôt Frère-Mineur. *Sodalitio se dedit fratrum minorum.* Godwin.

contre une pareille conduite pour l'avenir : & les Moines, pour conserver leur privilége, confirmèrent Robert par une nouvelle élection. Edouard à son retour de la terre sainte assista au Concile de Lyon où il lui fut accordé une nouvelle aide pour ces expéditions, & Sa Sainteté envoya un Nonce pour la lever sur les Ecclésiastiques d'Angleterre. Dans la troisième année d'Edouard on fit un fameux statut à Westminster, portant que tout clerc arrêté pour félonie, seroit livré à l'ordinaire s'il le demandoit en vertu du privilége de la sainte Eglise. Dans un autre Parlement assemblé au même endroit, il fut ordonné conformément à un Canon passé dans le second Concile de Lyon, que tout homme qui auroit été marié deux fois seroit totalement privé des priviléges des clercs, & que ceux même qui auroient été bigames avant cette constitution seroient jugés comme les autres Laïques : * mais cette loi fut annullée par la suite.

ETAT de l'Eglise. An. 1274.

An. 1277.

XLIII. Il a pour successeur

Kilwarby ayant été nommé Cardinal & Evêque de Porto, fut obligé

* Ce qui signifie qu'ils étoient privés des privilèges attachés alors à la Cléricature.

ETAT de l'Eglise.

Peskham, qui fait plusieurs Canons, & est ensuite obligé de les révoquer.

d'abdiquer son Archevêché, & les Moines de Cantorberi élurent à sa place Robert Burnel, Evêque de Bath & Wells. Ce choix déplut à la cour de Rome ; le Pape nomma pour remplir ce siège Jean Peckham, Moine Franciscain, & Edouard ne jugea pas à propos de contredire cette nomination. Lorsque ce Prélat arriva en Angleterre, il convoqua un Concile provincial à Reading, où l'on confirma les décrets du Concile de Lyon contre la pluralité des bénéfices. Ensuite il fit divers Canons directement contraires à la prérogative Royale, dénonçant sentence d'excommunication contre ceux qui obtiendroient des ordres du Roi pour empêcher certaines causes d'être portées aux cours Ecclésiastiques : contre les Magistrats qui refuseroient de faire emprisonner les excommuniés après les quarante jours acordés par les Canons : contre ceux qui empiéteroient sur les terres du Clergé, & ceux qui apporteroient des provisions de l'Archevêque d'Yorck dans la province de Cantorberi. Ce dernier Canon avoit été fait pour terminer les disputes entre les deux Archevêques au su-

An. Waverl.

jet de la faculté de porter la croix, mais s'il avoit eu lieu celui d'Yorck auroit trouvé de grandes difficultés pour assister aux Parlements à Londres. Aussi-tôt qu'Edouard fut informé de ces réglements, il ordonna de citer Peckham à comparoître en Parlement devant lui & son conseil, où il révoqua les Canons qui paroissoient empiéter sur la prérogative de la couronne, & en conséquence ils furent abolis & annullés. * Le Concile Provincial suivant fut tenu à Lambeth, & les Réguliers qui refusèrent de s'y trouver furent poursuivis & punis par l'Archevêque. Ce Concile fut assemblé pour renouveller & mettre en vigueur les anciennes constitutions, & établir quelques points

* Godwin fait un grand éloge de cet Archevêque, dont il marque la fermeté pour obliger les Bénéficiers à la résidence: empêcher la pluralité des Bénéfices, & réprimer ceux qui tomboient dans quelque crime honteux; sévérité qu'il étendit même sur des officiers séculiers, qui vraisemblablement s'étoient soumis volontairement à la pénitence canonique. Il ne parle point des Ordonnances que rapporte M. Smollett, mais convient cependant qu'il résista opiniâtrement à Edouard, *Audacissimè*, ce qui lui faisoit attendre l'éxil.

ETAT de l'Eglise.

de doctrine spéculative touchant l'administration de l'Eucharistie sous une seule espèce. * Peckham fut remarquable par sa sévérité pour le maintien de la discipline Ecclésiastique, l'austérité scrupuleuse de sa propre conduite, & son attachement inviolable aux immunités de l'Eglise ainsi qu'à l'autorité du Saint Siége. Il censura comme hérétiques quelques opinions d'un nommé Knapwell, qui soutenoit entr'autres propositions que l'autorité des saintes Ecritures étoit au-dessus de celles des Papes & des Pères de l'Eglise. Peckham publia ensuite un corps d'articles pour être observés par tous les Prêtres qui gouvernoient les Paroisses de sa jurisdiction & de son Diocèse, tant par rapport au réglement de leurs mœurs que pour leur recommander l'accomplissement éxact de leurs fonctions pastorales. On tint aussi plusieurs Conciles particuliers en différents endroits pour faire observer ces sages réglements; il y en eut un entr'autres à Exèter, pour mettre en vigueur les

Thorn.

* Le terme de discipline conviendroit mieux que celui de doctrine spéculative, qui paroît n'appartenir qu'au dogme.

conſtitutions d'Othon, d'Ottoboni, & du dernier Concile de Lambeth, touchant l'adoration de l'Euchariſtié.

ETAT de l'Egliſe.

XLIV. Robert Winchelſey eſt promû au Siège de Cantorbéry.

Après la mort de Peckham l'Archevêché de Cantorberi fut vacant pendant deux ans, & les Moines de l'Egliſe de Chriſt élurent enſuite Robert Winchelſey, qui fut confirmé par le Roi & le Pape. Il ſe rendit à Rome tant pour cette confirmation que pour recevoir le Pallium, & en ſon abſence Edouard demanda au Clergé l'aide dont nous avons parlé dans l'hiſtoire de ſon règne. Robert informé de cette oppreſſion obtint du Pape Boniface une Bulle, qui défendoit au Clergé, ſous peine d'excommunication de payer des taxes à la couronne, ſans le conſentement de Sa Sainteté, ce qui fut l'origine des diſputes entre le Roi & le Clergé; mais enfin ce dernier corps eut le deſſus par la confirmation de la grande Chartre, qui donnoit pouvoir aux Archevêques & aux Evêques de dénoncer l'excommunication contre tous les infracteurs de la liberté publique. Vers le même temps les Cordeliers d'Angleterre offrirent de payer quarante mille écus d'or, pour obtenir une Bulle qui leur

Rymer.

ETAT de l'Eglise.

permit d'acheter des biens & de vivre des revenus de leur ordre. Le Pape informé que cet argent avoit été déposé entre les mains d'un banquier de Rome, s'en empara, donna quittance & absolution au banquier, & renvoya les députés sans leur accorder ce qu'ils demandoient. L'Archevêque Winchelsey tint un Concile provincial à Werton, où l'on fit différentes constitutions tendantes à mettre plus de régle dans le Clergé : & dans le même temps, Edouard ayant fait la conquête de l'Ecosse, remplit les sièges vacants de ce Royaume, & Lamerton fut fait Evêque de Glasgow, malgré l'opposition des Culdics espèce de Moines noirs qui avoient toujours joui du droit d'élection. Les concessions que la nécessité des affaires avoit obligé Edouard d'accorder encouragèrent le Pape à faire diverses entreprises. Guillaume de Gainborough, ayant été promu au siège de Worcester, il lui donna l'investiture non seulement pour le spirituel, mais aussi pour le temporel de son Diocèse : Cependant le Roi dont les affaires avoient repris un tour plus favorable, obligea le Prélat de renoncer à

la clause de la Bulle, qui concernoit le temporel, & lui fit de plus payer une amende de mille livres, pour l'avoir accepté.

ETAT de l'Eglise.

XLV. Il s'oppose au Roi, qui le fait accuser de haute trahison devant le Pape.

La dispute entre le Pape & le Roi de France rendit Edouard un allié nécessaire à Sa Sainteté, qui étoit native de Bordeaux, & avoit résolu d'humilier le Clergé, parce qu'il s'étoit joint aux grands Seigneurs pour s'opposer à ses mesures arbitraires. Winchelsey fut accusé d'être entré dans une conspiration pour détroner le Roi en faveur du Prince de Galles, & voyant qu'il demeuroit à la merci de Sa Majesté il perdit toute sa première résolution. Il pleura, supplia, se jetta à genoux, & embrassa ceux du Monarque, implorant sa clémence, mais Edouard dont le caractère n'étoit nullement porté à la douceur ni au pardon, lui reprocha durement sa conduite passée, & lui dit qu'il seroit jugé par un Tribunal Ecclésiastique. En conséquence il fit dresser une plainte en forme contre lui au Pape, pour crime tenant de haute trahison, & Sa Sainteté qu'on avoit gagnée par le présent de quelque vaisselle d'or, *

* J'ignore où M. Smollett a pris cette

ETAT de l'Eglise.

cita l'Archevêque à Rome, le suspendit de ses fonctions, & envoya des Commissaires pour saisir son temporel. Winchelsey réduit à l'état le plus déplorable se rendit à la cour, & supplia Edouard de lui permettre de sortir du Royaume & de lui accorder un sauf-conduit avec sa protection pour sureté de sa personne. Le Roi ordonna d'ouvrir la porte de sa chambre, pour que chacun put entendre la réponse qu'il avoit intention de faire. » Nous vous accordons » (dit-il) un passeport pour traverser la mer; mais vous n'aurez point » de sauf-conduit ni de protection » pour revenir: nous connoissons vos » intrigues & votre conduite perfide: » le respect que nous avons pour Saint » Thomas & pour l'Eglise sur laquelle » vous présidez nous a empêché de

circonstance que j'ai cherchée inutilement dans Thorn & dans les autres Auteurs.

On trouve dans le même temps que le Clergé faisoit de grandes plaintes contre les Juifs établis en Angleterre. Les Rois les y soutenoient par des raisons d'intérêt, & ils abusoient souvent de cette protection pour séduire de jeunes gens & les faire renoncer à la Religion Chrétienne. Fleuri Hist. Eccl. T. XVIII. pag. 486.

» prendre nous-mêmes vengeance en » vertu de notre propre pouvoir : » mais nous vous avons renvoyé au » Pape, que nous espérons qui ven- » gera nos injures & vous traitera » comme vous le méritez : ne comp- » tez plus sur notre protection ni sur » notre clémence, vous avez toujours » été cruel & n'avez aucun droit à la » miséricorde. » Une réponse aussi dure dût être extrèmement sensible à l'Archevêque, & on ne peut dou- ter qu'elle ne l'ait beaucoup intimidé. La haine du Roi étoit si violente que les Moines de Cantorbéry furent chas- sés de leur maison, pour l'avoir trai- té avec humanité dans son malheur, & que l'Evêque de Winchester fut dépouillé de son temporel & privé de la protection du Monarque, par- ce qu'il avoit intercédé pour son Mé- tropolitain & l'avoit nommé son Sei- gneur dans le cours de sa médiation. Lorsque Winchelsey comparut à Rome, le Pape le traita avec une égale sévérité, & sans doute que sa ruine auroit été inévitable, sans la dispute qui survint entre Sa Sainteté & Edouard, au sujet du temporel de son siège, que le Roi retenoit en ses

ETAT de l'Eglise.

Thorn.

ETAT de l'Eglise. mains ; malgré les remontrances des Nonces envoyés pour l'administration de ce Diocèse. Le Pape piqué de cette conduite d'Edouard révoqua la suspense spirituelle, mais le Monarque refusa encore de rendre le temporel ; cependant le Saint Père insista si fortement sur son droit qu'Edouard, plutôt que de courir les risques d'une rupture ouverte, consentit que les profits de ce qui avoit été mis en sequestre fussent payés à son Agent, pourvû qu'il rendit un compte éxact de ce qu'il avoit reçu.* Rymer.

* Il paroît que dans toute cette affaire le Roi se conduisit avec trop de rigueur, ce qui fait dire à Godwin, *Vi adeo & ex voluntate principum ea tempestate omnia gerebantur* : mais aussi l'on ne peut disconvenir que la fermeté du Prélat ne fut poussée à l'excès. Les principes étoient alors si peu développés sur la puissance dont les Rois sont revêtus de droit Divin pour lever des impôts sur tous leurs sujets, de quelque état qu'ils soient, qu'il n'est pas étonnant que les Ecclésiastiques regardassent leurs biens comme sacrés & exempts de toutes charges publiques. L'origine de ces disputes venoit de la Bulle *Clericis laïcos* mal entendue : mais le Pape Boniface l'expliqua depuis de façon à ne laisser aucun doute, disant qu'en cas de nécessité pour la défense du Royaume, le Roi peut demander au Clergé un subside

Depuis ce temps jusqu'à la mort d'Edouard, la bonne intelligence entre les cours de Rome & d'Angleterre, parut aller en diminuant, quoique Winchelsey fut toujours disgracié. Dans le dernier Parlement qui fut tenu à Carlisle sous le règne de ce

ETAT de l'Eglise.

XLVI. Démarche du Parlement contre Testa, & les autres Agents du Pape.

& le recevoir, sans même consulter le Pape. Hist. Ec. T. XVIII. pag. 618.

Ce que je dis ici sur la puissance du Souverain, n'a rien de contraire aux immunités Ecclésiastiques, tant que les Prélats & les riches Bénéficiers se regarderont comme les économes des revenus attachés à leurs places: qu'après avoir pris ce qui convient à leurs besoins personnels, & à la décence convenable pour soutenir la dignité de leur état, le surplus sera employé en œuvres de piété, en sages établissements, & à la subsistance des pauvres: ces richesses seront respectables puisqu'elles serviront à soulager l'Etat dans un grand nombre de ses membres: Que l'abus de quelques particuliers ne nous autorise donc point à attaquer la totalité: Visitons cette multitude de sages établissements répandus dans notre Capitale, fondés & soutenus par des Pasteurs zélés: Interrogeons tant de familles tirées de l'indigence par le respectable Prélat qui en occupe le trône Archiépiscopal: Informons-nous des noms des Fondateurs d'un grand nombre de Séminaires, d'Hôpitaux & d'autres Maisons de charité, nous trouverons bien-tôt des motifs plus que suffisants pour imposer silence à la critique la plus envenimée.

ETAT de l'Eglise.

Monarque, on fit le Statut remarquable, *de Apostatis Religiosorum*, sur les remontrances & les plaintes des Barons & des Laïques. Ils représentèrent que les Supérieurs des différents ordres, résidants au continent, étoient dans l'usage de passer en Angleterre, & sous prétexte de visites éxigeoient différentes contributions des maisons de leurs ordres respectifs établis dans le Royaume. Le même Parlement délibéra aussi sur les éxactions que faisoit le Pape par le ministère de son Nonce Testa. On les rédigea en sept articles, où l'on détailla le grand nombre de bénéfices spirituels que le Pape avoit accordés par forme de provision à des Italiens & à d'autres étrangers qui ne résidoient point, au préjudice, & contre l'intention des fondateurs, des bienfaicteurs, de ceux qui avoient droit de patronage: les rentes & revenus des maisons Religieuses que le Pape vouloit faire passer à divers Cardinaux: les premiers fruits des bénéfices vacants, réservés à Sa Sainteté & levés avec la plus grande rigueur: le denier de Saint Pierre porté au triple de sa valeur primordiale:

les

les legs pieux extorqués des teſtateurs, exigés par l'autorité du ſiège de Rome, & convertis à d'autres uſages contre l'intention des mêmes teſtateurs : le recouvrement illégal des dettes par le pouvoir que s'attribuoient les clercs de citer & faire ſaiſir les débiteurs au mépris du Roi & de la couronne : enfin les legs conçus en termes généraux, que le Pape & les Eccléſiaſtiques s'approprioient injuſtement ou qu'ils convertiſſoient à des uſages contraires à la volonté du teſtateur. Teſta, Agent du Pape, fut conduit devant le Parlement, & éxaminé ſur ſes pratiques frauduleuſes : il ne les nia point, mais il prétendit juſtifier ſa conduite en avançant qu'il agiſſoit par l'autorité du Pape. Il fut donc réſolu qu'à l'avenir tous ces griefs, oppreſſions, injures & extorſions ne ſeroient plus commiſes dans le Royaume. On ordonna à Teſta de révoquer & annuller toutes celles qui avoient été pratiquées par lui-même, ſes commiſſaires, Miniſtres, Vicegerents, adhérents & aſſiſtants, avec injonction de remettre ſans crainte l'argent qu'il avoit levé, juſqu'à ce qu'il eut reçu de nouveaux ordres de Sa Majeſté.

ETAT de l'Egliſe.

ETAT de l'Eglise.

On dressa une remontrance à ce sujet en forme de lettre du Parlement au Pape, & l'on ordonna que les Agents de Testa seroient poursuivis avec la plus grande sévèrité. Ces mesures vigoureuses furent dues entièrement au courage du peuple, mais elles déplurent beaucoup au Roi; d'autant que la situation de ses affaires en Guyenne & en Ecosse ne lui permettoit pas de songer à rompre avec le Pape. Aussitôt que le Parlement fut séparé, il arrêta les Writs de poursuite: prit sous sa protection Testa & Amalmèni l'autre Agent du Pape, & accorda divers priviléges à la cour de Rome entièrement contraires à ce qui s'étoit passé en Parlement. Les Agents devinrent insolents par leur triomphe sur la constitution, & la tyrannie de la cour de Rome prit de nouvelles forces : mais le peuple devenu plus instruit adhera aux résolutions du Parlement, & refusa de se soumettre aux impositions des Agents du Pape. On présenta de part & d'autre des adresses au Roi; mais il trouva le ressentiment du peuple si animé, que bien loin de soutenir les Agents dans leurs oppressions, il leur défendit de

procèder à la levée des annattes ou premiers fruits des bénéfices, & de rien faire de contraire au droit de patronage du Roi & de ses sujets.

ETAT de l'Eglise.

XLVII. Winchelsey est rétabli par Edouard II.

Lorsqu'Edouard II. monta sur le Trône d'Angleterre, le Pape desira d'être informé si l'on suivroit ou si l'on révoqueroit l'accusation formée par le dernier Roi contre Winchelsey. Edouard non seulement fit une réponse en faveur du Prélat, mais il l'invita même en l'appellant son père à revenir dans le Royaume reprendre les honneurs & remplir les devoirs attachés à ses fonctions. Winchelsey se rendit à cette invitation, & à son retour en Angleterre rentra dans tout le temporel qui avoit été séquestré pendant que sa cause étoit indécise. Aussi-tôt après son rétablissement, il convoqua un Concile à Winchester, où entr'autres Canons, il fut fait une constitution assez singulière sur le serment des fornicateurs. Par un ancien réglement, deux personnes convaincues d'un commerce charnel étoient obligées de jurer qu'elles n'habiteroient plus ensemble, & on ne leur infligeoit point d'autre châtiment : mais le clergé voyant par

ÉTAT de l'Eglise.

expérience que ce ferment étoit une occafion de parjures aux parties, qui le fauffoient très fouvent pour fe livrer à leurs defirs déréglés, il fut jugé à propos de le fupprimer, & d'ordonner une punition corporelle contre les fornicateurs qui tomberoient une feconde ou une troifième fois dans le crime. Cependant on décida que la quatrième faute ne pouvoit être expiée que par le mariage entre les parties, qui à la feconde rechute s'engageoient par un contrat de mariage conditionel, pour avoir fon effet du jour de la quatrième tranfgreffion. Ce fut vers le même temps que dans un Concile tenu à Londres, les Templiers furent condamnés à une prifon perpéuelle, malgré le rapport favorable fait en leur faveur par Greenfield Archevêque d'York, qui avec l'Evêque de Londres avoit été nommé pour examiner leur doctrine & leur conduite. Quoique Winchelfey faifit toutes les occafions de marquer fa reconnoiffance à Edouard II. & employât tout fon crédit pour adoucir l'animofité entre le Roi & le peuple au fujet du banniffement de Gavefton, il ne voulut jamais fe relâcher en rien

Johnfon.

ſur les honneurs qu'il croyoit dus à la dignité de ſon caractère, dans le temps même que ſon infléxibilité faiſoit ombrage au Monarque. Il refuſa de ſe trouver à un Parlement où l'Archevêque d'York faiſoit porter la croix élevée devant lui : & Winchelſey ſe trouvant ſecondé par le clergé de ſa province, Edouard fut obligé de renvoyer l'autre Métropolitain. Il traverſa enſuite les volontés du Roi, en adhérant aux conſtitutions de Peckham contre la pluralité des bénéfices, auxquelles Edouard deſiroit qu'on dérogeât en faveur de ſon Chapelain favori, & tant qu'il vécut, il ſoutint vigoureuſement les droits & priviléges du clergé contre toutes oppoſitions. Sa conduite particulière fut entièrement irreprochable, il cenſura les pécheurs ſans faire aucune acception des perſonnes, récompenſa le mérite, détruiſit toutes les intrigues qui ſe faiſoient pour obtenir des bénéfices, & après ſa mort ſa mémoire fut en ſi grande vénération, qu'on prétendît qu'il ſe faiſoit des miracles ſur ſon tombeau, & qu'on fut à la fin obligé de le détruire pour qu'il ne ſervit pas

ETAT de l'Egliſe.

ETAT de l'Eglise.

plus long-temps d'objet à la superstition populaire.

XLVIII. Raynold Archevêque de Cantorbéry.

An. 1313.

Après la mort de Winchelsey, les moines choisirent Cobham, Doyen de Salisbury pour son successeur; mais cette élection fut rejettée par le Roi & par le Pape, qui concoururent à nommer Walter Raynold Evèque de Worcester & Chancellier du Royaume, dont le crédit fut si grand qu'il acquit en Angleterre toute l'autorité Papale, au moyen des bulles qu'il obtint de Sa Sainteté. On lui en accorda une qui suspendoit la jurisdiction des suffragants de Cantorbery pour trois ans, pendant lesquels on lui donnoit le pouvoir de faire les visites dans les Diocèses, & même dans les maisons qui par leurs chartres en étoient exemptes. Il fut revêtu d'un autre pouvoir en vertu duquel il avoit la faculté d'accorder à cent clercs la dispense d'âge pour jouir des bénéfices : & de donner l'absolution à cent personnes qui auroient porté une main violente sur les Ecclésiastiques. Il obtint aussi celui de dispenser des Canons contre la pluralité des bénéfices en faveur de quarante Ecclé-

ſiaſtiques ; de diſpoſer de tout bénéfice particulier appartenant à quelque Egliſe Cathédrale ou Collégiale que ce fut, pendant le cours de ſa viſite, & d'accorder l'abſolution des crimes commis depuis cent jours à tous les pénitents qui ſe confeſſeroient à lui dans le temps de ces mêmes viſites.

ETAT de l'Egliſe.

XLIX. Fameux Statut nommé *Articuli Cleri.*

An. 1316.

Ce fut auſſi vers le même temps qu'on fit le fameux Statut nommé *Articuli Cleri* en faveur du Clergé dont les priviléges étoient altérés par les cours de la juriſdiction civile. Ce Statut eſt rédigé en forme de pétition au Roi, avec ſa réponſe à chaque article. Les objets de leurs plaintes étoient : que les Juges Royaux intervenoient dans les cauſes teſtamentaires & prenoient connoiſſance de ce qui concernoit les dixmes : qu'on obligeoit les Eccléſiaſtiques aux voitures du Roi : que les moulins de Sa Majeſté étoient exempts des dixmes : que les clercs attachés à l'échiquier ne pouvoient réſider dans leurs bénéfices : que lorſqu'ils mouroient on faiſiſſoit leurs effets juſqu'à ce que leurs comptes fuſſent rendus : que les biens de l'Egliſe étoient pillés pendant les temps de vacances : que les clercs

ETAT de l'Eglise.

étoient admis aux Chapelles libres par des Laïques : que les Juges Royaux décidoient les affaires concernant l'usure, la diffamation, la violence faite aux Ecclésiastiques : le sacrilège : les oblations, les clôtures de cimetières & les dons faits par testament aux Eglises: qu'on accordoit des prohibitions sans surmise : * que des clercs étoient

* Le terme de surmise dont se sert l'Auteur, & que j'ai traduit littéralement, signifie proprement en Anglois une connoissance imparfaite, une opinion, & je ne sens pas l'application qu'on en peut faire ici. Les articles dont il s'agit, & qui se trouvent dans le second Tome des Conciles d'Angleterre, ainsi que dans la Collection du P. Hardouin Tom. VII. pag. 1399, ont pour titre, *Casus in quibus Judex Ecclesiasticus potest cognoscere, regia prohibitione nonobstante, concessi per Chartam regiam.* Ils sont contenus en seize articles, dont je rapporterai seulement le premier pour faire connoître la nature de ces prohibitions, & la façon dont le Roi y répond.

I. *In primis laïci impetrant prohibitiones in genere super decimis, & oblationibus, obtentionibus, mortuariis, redemptionibus pœnitentiarum, violenta manuum injectione in clericum, vel in conversum ; & in causis diffamationis, in quibus agitur ad pœnam canonicam imponendam. Rex ob istum articulum respondit : Quod in decimis, oblationibus, obventionibus, mortuariis, quando*

ſommés de répondre dans les Cours du Roi, & qu'après être déchargés les accuſateurs n'étoient point punis : que des clercs demeuroient ſans être attachés à aucun Clergé : qu'après avoir été déchargés, des clercs étoient encore interrogés dans les Cours du Roi ſur les mêmes accuſations : qu'on aſſiègeoit des particuliers dans les lieux de franchiſes : que le Writ *de Cautione admittenda* avoit eu ſon effet ſans que l'Egliſe eut été ſatisfaite, & que des excommuniés avoient été mis auſſi irrégulièrement hors des priſons : que les cauſes relatives aux dettes entre les Eccléſiaſtiques étoient décidées dans les Cours Laïques : qu'on forçoit les Evêques par des ſaiſies, de comparoître pour leurs clercs dans les Cours Laïques, même ſans cauſe

ſub iſtis nominibus proponuntur, prohibitioni regiæ non eſt locus ; etiamſi propter detentionem iſtorum diutinam, ad æſtimationem pecuniariam veniatur earumdem. Sed ſi clericus, vel religioſus decimas ſuas in horreo ſuo congregatas, vel alibi exiſtentes, vendiderit alicui pro pecunia. ſi petatur pecunia coram judice eccleſiaſtico, locum habet prohibitio : quia per venditionem res ſpirituales fiunt temporales, & tranſeunt decimæ in Cartalla.

ETAT de l'Eglise.

juridique : que les Eglises perdoient leurs droits par la suspension des rentes ou pensions pendant l'espace de deux ans : que des religieuses étoient forcées de plaider dans des Cours Laïques pour des droits de possessions qui leur étoient dévolues, par le décès de leurs parents : que des Eglises étoient privées de leurs privilèges faute d'avoir communication du *Quo Warranto* par lequel elles y étoient fondées : que les procédures des Juges Ecclésiastiques étoient arrêtées par les Sheriffs & les Seigneurs : que les refus faits par les Evêques d'admettre les clercs qui se présentoient étoient examinés dans les Cours Laïques : que les maisons religieuses étoient opprimées par leurs patrons qui y vivoient à discretion : que les causes de bigamie & de bâtardise étoient jugées dans des Cours Laïques : que les bénéfices à la nomination du Roi demeuroient long-temps vacants : enfin que le Clergé étoit injurié par le statut de main-morte. Ce fut pour réparer tous ces griefs qu'Edouard fit le statut de *Articuli Cleri* que le Clergé obtint vraisemblablement à cause des troubles civils du Royaume, pendant

lesquels le Roi ne voulut pas s'expo- ETAT de l'Eglise.
ser à désobliger un corps aussi formidable, dont le Pape soutenoit la cause : cependant il fit quelques efforts pour s'opposer aux entreprises de la Cour de Rome. Louis Beaumont, ayant été nommé Evêque de Durham par le Pape, Sa Sainteté lui donna l'investiture tant pour la jurisdiction temporelle que pour la spirituelle ; mais Edouard l'obligea de renoncer à la première en lui faisant rendre hommage pour entrer en possession de sa place. Il en fut de même de Renaud d'Asser, qui avoit été promû au siège de Winchester avec des priviléges semblables & qui fut également obligé d'y renoncer.

Dans un Concile tenu à Oxford on fit plusieurs excellentes constitutions sur les qualités de ceux qui se présentoient pour les saints ordres, l'ordination des Prêtres & la confirmation des enfants. L'opposition d'Edouard au Pape attira sur lui le ressentiment du Clergé, particulièrement des Ecclésiastiques étrangers, qui prirent le parti des Barons, & prétendirent qu'il s'étoit fait des miracles au tombeau du Comte de Lancaster, qui

L. Concile d'Oxford. An. 1322.

ETAT de l'Eglise.

avoit souffert la mort pour haute trahison. Les Moines de Pontefract où le corps de ce Seigneur avoit été enterré, semoient artificieusement ce bruit, qui étoit autorisé par le Clergé de S. Paul de Londres. Le Roi ordonna de démolir l'Eglise du Prieuré de Pontefract & fit une sévère réprimande aux Ecclésiastiques de la Cathédrale de Londres. Vers la fin de son règne il sollicita le consentement du Pape pour retrancher quelques petits sièges en Irlande, les réunir à d'autres plus importants, afin de les remplir de Prélats Anglois, ce qu'on avoit jugé qui étoit le meilleur moyen pour contenir les naturels du pays. Il demanda également à Sa Sainteté la confirmation de la Bulle d'Honorius IV. qui assujettissoit l'Eglise conventuelle de Westminster à la jurisdiction immédiate du Siège de Rome, sans dépendre d'aucun Métropolitain Anglois.

LI. Mipham est élevé au Siège de Cantorbéry : il a pour successeur Jean Stratford qui convoque un

Au commencement du règne d'Edouard III. pendant que la Reine étoit à la tête du Gouvernement, le Pape fut traversé dans ses desseins, sur le siège d'Exèter. Il l'avoit réservé à sa propre disposition, mais Berkeley fut

ÉTAT de l'Eglise.

Concile Provincial à Londres.

An. 1328.

élu à la recommandation de la Reine & reçut ensuite la consécration des mains de l'Archevêque de Cantorbéry. Le Métropolitain ne survécut pas long-temps à cette cérémonie, car il fut si vivement réprimandé par le Pape, pour avoir eu la présomption d'agir contre ses volontés, qu'il en fut accablé de chagrin & mourut avec la réputation d'un Prélat foible & méprisable. Mépham, Chanoine de Chichester fut élu pour lui succéder, & par le secours de l'argent il obtint sa confirmation du Pape, qui résidoit alors à Avignon. * De retour en Angleterre il tint un Concile provincial à Saint Paul de Londres, où il fut ordonné qu'on célébreroit annuellement la fête de la Conception de la Sainte Vierge. On y fit plusieurs réglements contre ceux qui violoient les immunités Ecclésiastiques, & ceux qui empêchoient les testaments des serfs attachés à des terres ou de tous autres de condition servile. Dans le

* Il a plû à M. Smollett de faire des simoniaques, tant du Souverain Pontife que du Primat d'Angleterre. On n'en trouve rien dans Godwin quoique Protestant, non plus que dans Rapin Thoyras.

ETAT de l'Eglise.

cours de la même année il s'éleva une dispute entre le Roi & Louis Beaumont, Evêque de Durham. Le Monarque avoit ordonné que les biens appartenants à plusieurs particuliers coupables de trahison fussent saisis dans l'intérieur de l'Evêché : Louis s'opposa à cet ordre comme contraire aux priviléges de son Diocèse, qui étoit Comté Palatin, & la cause fut portée par devant les Lords, qui décidèrent en faveur de l'Evêque. Mépham se conduisit de sa propre autorité en faisant ses visites dans les Diocèses de Rochester, Chichester, Salisburi, de Bath & Wells, mais Grandison Evêque d'Exéter, qui jouissoit de l'appui du Roi s'y opposa à main armée, ensorte que le Métropolitain fut obligé d'abandonner son entreprise, & mourut peu de temps après cette dispute. Le Roi recommanda Jean Stratford Evêque de Winchester, comme un Prélat digne de remplir le Siège de Cantorbéry, & il fut approuvé tant par le Pape que par les Moines de l'Eglise de Christ. Le Siège de Winchester fut donné à Adam Orleton Evêque d'Héreford, qui avoit tant contribué à la mort d'Edouard II.

Le Roi régnant avoit donné ses ordres pour la poursuite de tous ceux qui avoient concouru au meurtre de son Père, & il marqua beaucoup de mécontentement à la promotion d'Orleton. Le Prélat fut accusé en cour de Rome sur plusieurs articles; mais il répondit d'une manière satisfaisante, ensorte qu'on cessa de le poursuivre, & il continua à avoir une très grande part dans l'administration des affaires. Nous avons déja parlé de la dispute du Roi avec l'Archevêque Stratford, & du statut publié en faveur du Clergé : & nous rapporterons seulement ici, qu'après avoir eu le dessus dans cette affaire, il convoqua un Concile provincial à Londres, où l'on fit un corps de canons pour obliger les Paroisses qui dépendoient des Monastères, à acquitter les pieuses fondations pour lesquelles on les avoit dottées, & à employer au profit des pauvres une somme proportionnée à leurs revenus. On y règla aussi les droits pour les inventaires & l'administration des biens; on y restraignit les véxations des Archidiacres & des autres Supérieurs spirituels, qui extorquoient des pro-

ETAT de l'Eglise.

An. 1342.

ETAT de l'Eglise.

curations des Eglises qu'ils n'avoient pas encore visitées, & étoient excessivement à charge au Clergé dans ces visites. Enfin on y réforma les abus qui s'étoient introduits dans la commutation des pénitences corporelles, & l'on y prévint les prises de possession frauduleuse pour les bénéfices.

LII. Concile Provincial. An. 1343.

Dans un autre Concile provincial qui fut tenu ensuite par le même Archevêque, on fit de nouveaux Canons, dont le premier accordé sur la demande du Roi, prononçoit l'excommunication la plus étendue contre les rèbelles & les perturbateurs de la paix Royale. Le second étoit pour réprimer l'extravagance de certains Ecclésiastiques. Le troisième défendit la pratique d'affermer les bénéfices à des laïques & à des femmes. Dans le quatrième on prononça des censures contre ceux qui fraudoient ou troubloient les Prêtres dans la collection des dîmes. Le cinquième ordonna que les dîmes seroient levées sur la taille des arbres. Le sixième défendit aux laïques de toucher aux offrandes faites dans les Eglises. Dans le septième on règla l'administration

de ce qui concernoit les teſtaments & inventaires. Par le huitième il fut défendu aux Evêques & à leurs Officiaux dans la Province de Cantorbéry, de prendre connoiſſance des biens des Bénéficiers décédés, parce qu'ils devoient être à la diſpoſition des éxécuteurs teſtamentaires. Le neuvième fut porté contre les tranſports frauduleux faits pendant la vie d'une perſonne, pour priver le Roi de ce qui lui étoit dû, & priver auſſi les femmes & enfants des dots & douaires. Dans le dixième on défendit toutes bouffoneries, réveillons & feſtins qui ſe faiſoient en l'honneur des morts pendant la nuit, qu'on devoit paſſer à réciter des pſeaumes & des prières pour les ames des défunts. Les autres Canons furent dreſſés pour prévenir les mariages clandeſtins, ainſi que les entrepriſes des Seigneurs laïques, qui ſouvent intervenoient avec l'official eccléſiaſtique au ſujet des teſtaments faits par les ſerfs, que les Seigneurs des fiefs, prétendoient exclure du privilège de teſter : pour réprimer le mépris des cenſures eccléſiaſtiques : défendre de couper les arbres des cimetières

ETAT de l'Egliſe.

ETAT de l'Eglise.

pour l'usage des laïques: s'opposer à ceux qui détournoient des effets séquestrés par l'Evêque, son Vicaire-général ou son Official: enfin pour réformer l'abus de délivrer des Writs contre des personnes éloignées, & totalement ignorantes des poursuites qu'on faisoit contre eux.

LIII. Simon Islip Archevêque de Cantorbéry.

Après la mort de Stratford, Archevêque de Cantorbéry, les Moines de l'Eglise de Christ choisirent pour lui succéder Thomas Bradwardin, mais le Pape voulut que l'élection tombât sur Jean Ufford qui fut aussi fortement recommandé par Edouard. Ce Prélat mourut de la peste avant sa consécration, & les Moines élurent de nouveau Bradwardin qui fut confirmé par Sa Sainteté résidente à Avignon. Il fut fameux par sa science, sa piété & la pureté de ses mœurs. Il étoit confesseur d'Edouard, qui fâché de se priver d'un tel directeur, s'étoit d'abord opposé par cette raison à sa promotion. Il mourut dans l'année de son élection, & eut pour successeur Simon Islip, qui avoit été Secrétaire d'Etat & Garde du sceau privé. Il affecta une grande austérité dans ses mœurs, & se conduisit très

ETAT de l'Eglise.

ſévèrement contre les Eccléſiaſtiques qui ſe trouvoient coupables du plus léger dérangement. Malgré toutes les conceſſions faites depuis peu en faveur du Clergé, l'Archevêque ſe plaignit en Parlement de ce que pluſieurs Eccléſiaſtiques avoient été jugés dans les cours ſéculières, ſans aucun égard pour la ſainteté de leur caractère. De ſon côté la Nobleſſe laïque & les Juges prétendirent que les privilèges du Clergé les encourageoient à ſe livrer à toutes ſortes de vices & de dérangement de mœurs : que lorſqu'un Clerc reclamant les droits du Clergé étoit livré aux cours Eccléſiaſtiques, au lieu d'être renfermé & traité avec la ſévérité convenable, il étoit nourri ſomptueuſement & ſa priſon étoit changée en une maiſon de plaiſir. Il s'éleva de violents débats à cette occaſion, mais le Roi employa ſes bons offices & l'affaire fut compromiſe. On confirma les privilèges du Clergé, & l'Archevêque publia une conſtitution ſur l'empriſonnement des Clercs, ce qui réprima en grande partie les abus dont les laïques ſe plaignoient. L'ancienne diſpute touchant la préſéance, ſe re-

ETAT de l'Eglise.

nouvella entre les Archevêques de Cantorbéry & d'York ; elle produisit quelques animosités & altercations; mais enfin ils s'en rapportèrent à l'arbitrage du Roi, qui règla que les deux Prélats pourroient réciproquement porter la croix dans la province l'un de l'autre ; mais que l'Archevêque d'York dans le cours de deux mois après sa promotion, envoyeroit un joyau de la valeur d'environ quarante livres à la Cathédrale de Cantorbéry, comme une reconnoissance de la primatie & de la supériorité de cette Métropole.

LIV. Dispute entre les habitants & les écoliers d'Oxford.

Il s'éleva une querelle beaucoup plus dangereuse entre les habitants & les écoliers d'Oxford, occasionnée par une légère dispute d'un étudiant & d'un receveur des droits. Sur le tumulte qu'elle causa le bourgeois assembla ses concitoyens, qui furent joints par deux mille hommes du pays.

An. 1355.

Les écoliers furent mis en déroute : il y en eut plusieurs de tués, leurs livres & leurs écrits furent détruits, & l'Université à l'exception du Collége de Merton fut totalement abandonnée. On fit par ordre du Roi des informations sur cette affaire, & l'on

trouva que les habitants avoient été les agresseurs. L'Evêque de Lincoln mit la ville en interdit, & l'on envoya des Magistrats pour juger les mutins. Les Juges de la ville & le grand Shériff du Comté furent privés de leurs places, & la ville, ainsi que l'Université remirent tous leurs droits, priviléges & biens entre les mains de Sa Majesté pour qu'elle en disposât à sa volonté. Les écoliers furent déchargés avec honneur : & le Roi & son Conseil assemblé à Westminster ordonna que les habitants payeroient une amende de cent cinquante livres par forme de dédommagement : que les effets enlevés aux étudiants leur seroient rendus, & que ceux qui seroient accusés de meurtre ou de mutilation donneroient caution pour comparoître en jugement. Plusieurs des franchises de la ville passèrent à l'Université, & l'Evêque de Lincoln ordonna que le Maire avec soixante & trois Bourgeois se rendroient tous les ans à l'Autel de la Sainte Vierge le dixième jour de Février, & y offriroient soixante & trois sols pour dire autant de messes pour les ames des écoliers qui avoient été tués. En

ETAT de l'Eglise.

Vvood. Antiq. Oxon.

ETAT de l'Eglise.

considération de cette satisfaction l'interdit fut levé & les écoliers retournèrent dans l'Université dont les priviléges furent considérablement étendus.

LV. L'Archevêque d'Armagh s'oppose aux Religieux Mendiants.

Vers le même temps mourut Guillaume Bateman Evêque de Norwich, Prélat de mœurs très régulières & grand protecteur des sciences, mais si rigoureux dans ce qui concernoit ses prérogatives qu'il obligea le Lord Morley favori du Roi Edouard pour lui avoir tué quelque bête fauve à faire pénitence publique, & à traverser pieds nuds, un cierge à la main la ville de Norwich jusqu'à la Cathédrale, & à demander pardon à l'Evêque de cette offense. Le Roi lui commanda par un Writ de dispenser Morley de cette pénitence; mais le Prélat n'y eut aucun égard, & refusa toujours d'acquiescer à sa volonté, même après que le Monarque eut fait saisir son temporel. Edouard fut d'abord irrité de son infléxibilité; mais il ne put s'empêcher d'admirer son courage, le remit en possession de ses biens ecclésiastiques, & l'employa dans plusieurs affaires d'Etat très importantes. Il avoit obtenu une Bulle du Pape Clement VI. pour annèxer à son siège

les premiers fruits de tous les bénéfices vacants dans son Diocèse, & il mourut à Avignon où il étoit allé en qualité d'Ambassadeur auprès de Sa Sainteté. Dans le cours de la même année Fitz-Ralph Archevêque d'Armagh en Irlande, se distingua en s'opposant avec beaucoup de feu aux principes des Religieux Mendiants qu'il accusoit d'entreprendre sur les droits des Evêques & des Eglises paroissiales; & de s'engager par un vœu volontaire à la mendicité, contre les régles de la raison & de l'écriture. Ces Moines étant en haute faveur auprès du Pape, obtinrent que l'Archevêque seroit cité de comparoître à Avignon pardevant Sa Sainteté, pour répondre sur les propositions qu'il avoit avancées. Il obéit à la citation & soutint ses principes avec autant d'énergie que de science. Il fit de plus connoître à tout le monde l'ignorance & le défaut de conduite des Mendiants; mais ils l'emportèrent sur lui par leur crédit, & il mourut à Avignon, sans avoir pu empêcher la confirmation de leurs priviléges.

LVI. Opiniâtreté de l'Evêque d'Ely.

Pendant que ces choses se passoient, l'Evêque d'Ely s'attira une longue

ETAT de l'Eglise.

suite de persécutions, pour avoir encouru la disgrace du Roi. Il avoit été déclaré convaincu d'avoir favorisé quelques incendiaires, qui avoient brûlé des maisons appartenantes à Lady Blanche Wake, fille du Duc de Lancaster: mais la cause fut remise sur le tapis, en vertu d'une commission particulière du Roi. Cependant la cour ne voulut point infirmer la sentence, parce qu'on ne put trouver le dossier du premier procès. L'Evêque dont le caractère étoit très violent sortit avec colère de la cour & reprocha au Roi qu'il lui refusoit justice. Edouard irrité de sa présomption ordonna qu'il seroit poursuivi par devant le Parlement. Quoique le crime fut bien prouvé, & que les autres Evêques se jettassent à genoux pour intercéder en sa faveur, il refusa de se joindre à leurs supplications, & l'insolence de cette conduite anima encore plus le Roi contre lui. Aussi-tôt après ce procès, il fut accusé d'avoir retiré un assassin qui avoit tué un domestique de la même Lady Wake, & comme le Parlement n'étoit plus assemblé on lui refusa le privilége d'être jugé par ses Pairs. Il eut recours à l'Archevêque

de

de Cantorbéry, demandant d'être admis à se purger par son propre serment, ou par celui de douze témoins irréprochables : mais le Métropolitain, qui craignit de se brouiller avec Edouard, refusa de répondre sa requête, & lui conseilla d'avoir recours à la clémence du Monarque. L'orgueilleux Prélat ne voulut point se prêter à cette condescendance ; il se retira à Avignon & interessa tellement le Pape en sa faveur, que les Juges du Roi furent sommés de comparoître par devant Sa Sainteté, & de répondre sur leur conduite contre l'Evêque d'Ely. Ils n'eurent aucun égard à cette citation, le Pape les excommunia & mit leurs terres en interdit : le Roi ne voulant pas rompre avec la cour d'Avignon, ordonna à ses Agents d'accomoder cette affaire ; mais l'Evêque mourut avant qu'elle fut terminée. L'Archevêque Islip, non seulement réforma la discipline de l'Eglise en veillant sur les mœurs du Clergé, & publiant d'excellentes constitutions contre l'avarice, l'oisiveté & l'extravagance de certains Ecclésiastiques ; mais de plus il se conduisit conformément à la dignité de

ETAT de l'Eglise.

ETAT de l'Eglise. ſon caractère, en ſoutenant les franchiſes de l'Egliſe & en puniſſant les délinquents ſans aucune acception des perſonnes. Il s'oppoſa au Prince de Galles, qui avoit ſaiſi le temporel du ſiège de S. David pendant une vacance & l'obligea même de s'en déſiſter. La Comteſſe de Kent, qui avoit pris le voile après la mort de ſon mari, prit enſuite du goût pour un Gentilhomme François nommé Euſtache Abricourt, & l'épouſa ſecrettement. L'Archevêque, ſans rompre le mariage impoſa de ſevères pénitences corporelles aux deux parties, & les obligea de les accomplir ſans aucun adouciſſement.

Ann. 1366.

LVII. Witleſey promû au Siège de Cantorbéry.

A la mort d'Iſlip, Guillaume Addington Evêque de Worceſter fut choiſi pour ſon ſucceſſeur; & il refuſa cette dignité, qui fut donnée à Etienne Langham Evêque d'Ely, alors Chancellier d'Angleterre. Immédiatement après ſon élévation, la guerre de France s'étant renouvellée, le Roi publia un ordre, pour que tous les Prélats marchâſſent en perſonne à la défenſe du Royaume, ſi les ennemis faiſoient une deſcente, & qu'ils veillâſſent à ce que tous leurs Vaſſaux,

dépendants, Moines, Vicaires, Curés & autres personnes appartenant à la sainte Eglise fussent prêts à se trouver armés en campagne contre les François. Il n'y avoit pas un an que Langham jouissoit de sa dignité lorsque le Roi fit saisir son temporel pour avoir accepté un chapeau de Cardinal sans qu'il en eut connoissance. Il se soumit à la volonté du Monarque, & après avoir mené pendant quelque temps une vie privée à Oxford, il se retira à Avignon, où il fut nommé Evêque de Præneste & ne survécut pas longtemps à sa promotion. Il eut pour successeur Guillaume Wittlesey, Prélat d'un caractère irreprochable, qui ne s'appliquoit qu'aux devoirs de ses fonctions Pastorales. Vers le même temps mourut Jean Thorsby Archevêque d'York, dont l'esprit étoit aussi élégant que rempli de science. Il fut ennemi déclaré des Frères Mendiants qui étoient devenus très à charge au Royaume : mais il fit de très grands biens à la Cathédrale d'York, & publia un corps de Constitutions Diocèsaines qui sont restées jusqu'à présent. Les précautions qu'on avoit prises contre les entreprises de la cour de

ETAT de l'Eglise.

ETAT de l'Eglise.

Johnson's Canons.

Rome avoient été si mal soutenues que les étrangers jouissoient des meilleurs bénéfices d'Angleterre, & que la liberté des élections Ecclésiastiques étoit presque totalement détruite. Edouard avoit fait de fréquentes remontrances au Pape à ce sujet & n'en avoit reçu aucune satisfaction, ce qui excitoit les clameurs & le mécontentement de toute la Nation. Le Monarque publia un Writ pour être informé du nombre & de la valeur des bénéfices d'Angleterre possédés par des étrangers : & l'on en trouva un nombre incroyable entre leurs mains, sans qu'ils résidâssent dans le Royaume. Sa Majesté envoya des députés à la cour d'Avignon pour se plaindre de ces usurpations & demander au Pape qu'il se désistât de ses provisions & réserves : mais ils y employèrent si mal le temps qu'ils y passèrent, que le Parlement commença à croire qu'il y avoit de la collusion entre le Pape & le ministère. Il présenta une forte remontrance au Roi pour se plaindre de la façon dont la puissance Papale s'exerçoit en Angleterre au désavantage du Royaume, & de ce que les sommes immenses qu'on payoit tous

les ans au Pontife servoient à soutenir les ennemis de la Nation ; de ce qu'il n'y avoit presque pas un Cardinal dans le Sacré Collége qui ne possédât des bénéfices en Angleterre, quoiqu'ils fussent tous dévoués aux ennemis du Royaume. Il insista aussi pour qu'il fut porté une loi sous peine de banissement contre tous ceux qui soutiendroient le Pape dans ses prétentions sur les provisions & réserves des bénéfices. Après la mort de Wittlesey l'élection tomba sur Adam Easton, Cardinal, qui avoit long-temps résidé à la cour du Pape, ce qui fut également désagréable au Roi & à la Nation. Grégoire XI. qui avoit succèdé depuis peu au Pape Urbain résolut de fomenter la mésintelligence entre Edouard & les Moines de Cantorbéry, & proposa de transférer Simon Sudbury du siège de Londres à celui de la Métropole, sans égard à l'élection des Moines, qu'il regardoit comme un obstacle à la puissance Papale en Angleterre. Le Monarque consentit imprudemment à cette artificieuse proposition, & Sudbury, autrement nommé Tibbald, fut consacré Métropolitain, malgré l'inclina-

ETAT de l'Eglise.

An. 1374.

ETAT de l'Eglise.

tion du peuple, qui n'avoit cependant d'autre cause d'éloignement contre lui que la manière dont il étoit élevé à cette dignité. Son successeur au siège de Londres fut Courtenay, fils du Comte de Devonshire, Prélat d'un esprit & d'une capacité peu ordinaires.

LVIII. Commencements de Wiclef.

Ce fut vers le même temps que Wiclef commença à se faire connoître par ses sentiments, sous la protection du Duc de Lancaster, qui lui avoit fait avoir la Cure de Lutterworth, dans le Diocèse de Lincoln. On dit qu'il avoit eu une dispute avec un Moine au sujet du rectorat du Collége de Cantorbéry dans l'Université d'Oxford, & que son antagoniste étant soutenu par l'Archevêque & les Moines de Cantorbéry, l'affaire avoit été portée au Pape, qui l'avoit décidée contre Wiclef; & que dès ce moment le Docteur forma le projet d'une vengeance implacable. Cependant il paroît que cette imputation a été inventée par les ennemis de Wiclef; car il avoit mis au jour ses opinions & même fait quelques proselytes en Angleterre avant le temps de cette dispute. Il prétendoit que le pain & le

vin dans l'Euchariſtie n'étoient point la ſubſtance réelle, mais ſeulement la figure du corps de Jeſus-Chriſt: que l'Egliſe de Rome n'avoit point la ſuprematie ſur toutes les autres Egliſes, & que Jeſus-Chriſt n'avoit pas donné plus de pouvoir à Saint Pierre qu'aux autres Apôtres: qu'un Patron Laïque pouvoit légitimement enlever le temporel d'un Eccléſiaſtique dont la conduite étoit peu réglée, & même que c'étoit une action méritoire: que l'Evangile ſuffiſoit pour régler la doctrine & les moeurs de tous les Chrétiens: que toutes les autres régles de ſainteté n'ajoutoient pas plus de perfection à l'Evangile que la blancheur n'en ajoute à une muraille: que ni le Pape, ni aucun autre Prélat Chrétien ne devoit punir ni renfermer les criminels, mais que chacun pouvoit faire ce qui ſembloit bon à ſes propres yeux juſqu'à ce qu'il en fut empêché par les Magiſtrats civils. Wiclef & ſes partiſans affectoient une auſtérité de vie remarquable, ce qui donnoit au vulgaire une haute opinion de leur ſainteté: & leur doctrine en faveur des patrons lais fut ſi agréable en général à la Nobleſſe, dont toutes les vues

ETAT de l'Egliſe.

Bibliothèque Angloiſe.

ETAT de l'Eglise. étoient d'humilier le Clergé, qu'il compta bientôt une grande multitude de peuple, & quelques-uns des plus puissants Seigneurs au nombre de ses adhérents. Le Pape, informé de ses opinions & de leur succès, envoya une Bulle, adressée au Métropolitain de Cantorbéry & à l'Evêque de Londres, pour les exhorter à saisir cet héréſiarque & à s'assurer de sa personne: mais ces Prélats ne voulant pas dabord pousser les choses à l'extrémité, se contentèrent de le citer à un Concile convoqué à Saint Paul de Londres. Il s'y rendit, accompagné An. 1377. de ses deux principaux patrons, le Duc de Lancaster & le Lord Perci, qui insistèrent pour que Wiclef fut assis quoiqu'il comparut comme accusé, & s'efforcèrent d'intimider l'Evêque de Londres, par des menaces indignes de leur rang, & des discours furieux, qui ne causèrent aucune chaleur au courageux Prélat parce qu'il savoit que tant qu'il conserveroit l'affection du peuple il n'avoit rien à craindre de leur ressentiment. La populace de Londres n'étoit pas encore imbue de la doctrine de Wiclef, qu'on leur faisoit regarder comme un héréti-

que impie; mais étant fortement attachés à la personne de leur Evêque, ils s'assemblèrent en foule dans les rues en si grand nombre que le Duc de Lancaster eut peine à se faire un passage. Lorsqu'ils apprirent que la dispute s'étoit fort échauffée entre lui & le Prélat, & qu'ils furent informés que Lancaster l'avoit même menacé de le faire tirer hors de l'Eglise par les cheveux, ils prirent aussi-tôt l'allarme & firent un si grand bruit que le Duc, le Lord Percy, & leur favori Wiclef furent contraints de se retirer en grand désordre. Cependant le Concile se contenta d'imposer silence à ce nouvel Apôtre sans lui infliger aucune punition.

ETAT de l'Eglise.

Fox. Tyrel.

Fin du sixiéme Volume.





TABLE DES MATIERES

Contenues dans ce sixiéme Volume.

A

B.

G.

H.

J.

T.

U.

W.

Fin de la Table du sixième Volume.





